● TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9422 — 36 PAGES — SAMEDI 3 MAI 1975

APRÈS L'INCIDENT DU 1er MAI

Le parti socialiste portugais organise une manifestation de masse

LIRE PAGE 5



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 20 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 250 L. ; Liban, 125 P. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 0,85 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,80 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 27

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

CONTROLANT TOUT LE TERRITOIRE SUD-VIETNAMIEN

Le nouveau pouvoir liquide à Saigon les séquelles de la présence américaine

● Pékin donne la victoire du G.R.P. en exemple au tiers-monde
● Les États-Unis vont retirer des unités militaires de Thaïlande

Le pouvoir révolutionnaire est désormais installé à Saigon, où les scènes de pillage ont cessé dès l'arrivée des forces communistes et où les séquelles les plus voyantes de la guerre ont été éliminées sur le plan des mœurs. Des manifestations populaires ont eu lieu le 1er mai. Aucune information n'a été donnée sur le sort du général Minh et les activités éventuelles des membres de la troisième force. Le pouvoir révolutionnaire contrôle sans partage tout le territoire du Sud.

● A MOSCOU, les dirigeants soviétiques font preuve d'une très grande prudence. Ils semblent avant tout soucieux de préserver la « détente » avec Washington.

● A PÉKIN, en revanche, sont organisés des meetings de masse. M. Mao Tse-toung a envoyé un télégramme chaleureux aux révolutionnaires vietnamiens ; la presse les donne en exemple aux peuples désireux de vaincre « les deux superpuissances » et dénonce l'attitude de Moscou.

● A WASHINGTON, M. Ford a critiqué la décision de la Chambre des représentants de refuser des crédits pour aider les réfugiés vietnamiens. M. Schlesinger, secrétaire à la défense, a tenu à rassurer certains alliés des Etats-Unis. D'autre part, un grand nombre de soldats américains présents en Thaïlande vont être rapatriés.

● AU CAMBODGE, le convoi des personnes évacuées de l'ambassade de France n'avait toujours pas atteint la frontière thaïlandaise vendredi matin. Aucun contact n'a pu être établi sur cette frontière entre M. Bonnefous, envoyé spécial du gouvernement français, et des responsables khmers. Les communications entre Paris et l'ambassade de France à Phnom-Penh étaient toujours interrompues. On précise à l'Elysée qu'aucune ambassade ne fonctionne dans la capitale cambodgienne et que plusieurs auraient été détruites.

Les communications de Saigon avec l'extérieur, qui avaient été interrompues mercredi matin 30 avril pendant quelques heures, puis rétablies, demeurent coupées depuis mercredi soir. Cependant, contrairement à ce qui se passe à Phnom-Penh, l'ambassade de France reste en relations avec Paris. Les Japonais ont pu, eux aussi, obtenir des informations en provenance directe de la capitale du Sud. Selon tous les témoignages, l'ordre règne dans Saigon-Ville-Ho-Chi-Minh où la circulation est très dense.

Le gouvernement révolutionnaire — qui a perdu son qualificatif de « *provisoire* » datant de 1969 — déclare qu'il contrôle désormais l'ensemble du territoire. Après la prise de Saigon, il restait à désarmer les unités sud-vietnamiennes encore présentes dans le Delta, ce qui a apparemment été fait le 1er mai.

(Lire la suite page 2.)

Un « leadership » dépassé ?

Les derniers combats d'Indochine sont à peine terminés que le ministre thaïlandais des affaires étrangères annonce déjà un retrait « substantiel » des forces américaines stationnées dans son pays, voisin du Cambodge. A Djakarta, le président du Parlement déclare que les pays de l'Association de l'Asie du Sud-Est (Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande) envisagent une révision de leur politique. Les Japonais, eux aussi, prennent prudemment leur distance vis-à-vis des Américains.

Est-ce à dire que la fameuse « théorie des dominos » va se vérifier, et que l'effondrement de Saigon et de Phnom-Penh va déclencher automatiquement la chute en chaîne des régimes du Sud-Est asiatique ? La réalité est moins simple.

La subversion n'est irrésistible que si elle progresse sur un terrain favorable. Les armes n'auraient pas suffi aux révolutionnaires du Vietnam — qui étaient d'ailleurs beaucoup moins bien équipés que leurs adversaires, — s'ils n'avaient eu beaucoup d'intelligences sur place et si leur cause ne s'était identifiée dans l'esprit d'une grande partie de leurs compatriotes à une grande volonté nationale.

Or, cette situation ne se retrouve pas partout en Asie. Même en Corée, où la division du pays incite à la comparaison avec le Vietnam, les rapports des forces politiques ne sont pas identiques. Dans toute l'Asie, les événements d'Indochine auront pour conséquence de mettre à l'épreuve les régimes, mais ils ne les condamnent pas fatalement.

C'est aussi la leçon qu'en tirent pour leur propre compte les Israéliens. « Il n'y a pas de parallèle possible », a dit, mercredi, à Paris, M. Allon, pour qui la défaite des Etats-Unis en Asie du Sud-Est va au contraire les conduire à aider davantage leurs amis en Amérique du Sud, en Europe et au Proche-Orient. Encore faut-il qu'ils « s'aident eux-mêmes ».

Les Européens comprendront-ils également que c'est en eux-mêmes qu'ils doivent puiser leur force et non s'en remettre perpétuellement au fameux « leadership » américain ? C'est avant tout en prenant en commun leurs responsabilités politiques chaque fois qu'un problème se pose qu'ils trouveront confiance en eux-mêmes et qu'un « polycentrisme » harmonieux pourra succéder en Occident à un « leadership » américain dépassé.

Mais, en fait, l'avenir dépendra pour beaucoup des Etats-Unis. Certes, les Américains viennent de subir une défaite en Asie, et ils en sont d'autant plus traumatisés que, pour la première fois dans leur histoire, leur armée n'a pas réussi à vaincre. Il n'est pas pour autant inévitable qu'ils se replient purement et simplement sur eux-mêmes. Un journaliste américain, James Goldsborough, remarquait récemment dans l'« International Herald Tribune », que le retrait de la France d'Algérie n'avait nullement conduit à une éclipse de ce pays dans le monde, et moins encore en Afrique. C'est, au contraire, après les accords d'Evian — qui n'ont pas été plus respectés que ceux de Paris — que le général de Gaulle a pu faire sa politique « tous azimuts ».

Sans doute. Mais il y a une différence entre la France d'hier et les Etats-Unis d'aujourd'hui : ceux-ci n'ont pas à leur tête une personnalité ayant à la fois une politique et la volonté de la faire prévaloir. La grande énigme pour l'avenir du monde, ce n'est pas dans le silence de Saigon ou de Phnom-Penh qu'elle réside, mais dans la grisaille de la Maison Blanche.

Révolution et continuité

par JACQUES DECORNOY

« *L'histoire est à la fois révolution et continuité.* » Cette constatation est reprise à l'envi par les publicistes vietnamiens. Confucius n'est pas brûlé en effigie sur la place Ba-Dinh de Hanoï. La doctrine en vigueur est marxiste, mais l'« *œuvre des lettrés* » appartient au « *patrimoine national, que doit assimiler la société nouvelle* » (1). La « *révolution* » absorbe en quelque sorte la « *continuité* » confucéenne.

Les Vietnamiens ont toujours parlé volontiers de leur histoire plurimillénaire. Lorsqu'en 1428 l'écrivain-stratège Nguyen Trai aide Lê Loi à fonder la dynastie des Lê, il note :

« *Nous avons levé l'étendard pour chasser l'agresseur. Notre patrie, terre de civilisation millénaire...* »

Nguyen Trai, le confucéen, parle comme Le Duan et Giap, pourrait-on dire sans paradoxe. La rupture révolutionnaire a, de la sorte, une odeur de campagne. D'un peuple de paysans sort une armée de techniciens capables de manier radars et fusées. Mais si la stratégie peut parfois être qualifiée de « russe » (les chars qui foncent) ou de « chinoise » (les villes encerclées), les offensives sont menées par des révolutionnaires vietnamiens en prise sur leur société — et donc sur ses traditions — avec, comme but politique, la transformation des rapports sociaux.

(1) Nguyen Khac Vien, *Expériences vietnamiennes*. Editions sociales.

(Lire la suite page 2.)

Le reflux et le retrait

IMPÉRIALISME ET CULTURE

par ANDRÉ PIETTRE (*)

Après le flux, le reflux. Après l'expansion, le retrait. Les Etats-Unis subissent aujourd'hui la loi pendulaire de l'histoire. Mais de quoi était fait leur « impérialisme » ? En comprend-on bien la nature ? Ne présente-t-il pas des aspects très divers et contradictoires, dont la contradiction même présageait l'irrémédiable faiblesse ? A l'heure où celle-ci éclate au grand jour, est-il possible de tenter l'analyse sans passion ? Est-il permis d'expliquer l'impérialisme américain et sa déconfiture, tout au moins politique, sans tomber dans l'antiaméricanisme, vulgaire ni manquer à la dette de gratitude que notre pays, deux fois sauvé par l'intervention des Etats-Unis, doit à la République qu'il a contribué à fonder ?

* * *

Parler d'impérialisme, c'est viser au premier chef l'hégémonie politique appuyée par les armes. En l'espèce, une précision s'impose : non pas impérialisme de conquête, mais de défense, non d'annexions territoriales, mais de sauvegarde de la liberté par une intervention étrangère (au fond, La Fayette avait-il fait autre chose ?...). Il est douteux d'ailleurs que, sans le premier coup de Prague qui en annonçait d'autres, cet impérialisme eût été si pesant. En 1945, les Etats-Unis n'avaient-ils pas désarmé avec précipitation ? Quoi qu'il en soit, cet impérialisme d'un nouveau genre est aujourd'hui défait, encore que son support matériel demeure redoutable.

Dans l'ordre économique, l'impérialisme des Etats-Unis présente un autre paradoxe : il s'est heurté à une concurrence de plus en plus vive de deux-là mêmes que leur générosité avait le plus aidés : concurrence européenne, principalement allemande, et concurrence japonaise. Il faut savoir qu'en 1973 les Etats-Unis ne représentaient plus dans le commerce mondial que 13 % contre 41 % pour l'Europe des Neuf, 6,5 % pour le Japon et 4,5 % pour l'U.R.S.S. En 1974, l'Allemagne occidentale — dont le territoire est plus petit que celui de la Yougoslavie — était toute proche de leur ravir la première place pour les exportations (97 milliards de dollars pour les U.S.A., 89 pour la R.F.A., contre 30 et 20 respectivement en 1966). Ce qui n'empêche pas les ventes américaines, principalement de produits agricoles, de rester essentielles au monde. Sait-on que l'Amérique du Nord contrôle une part plus importante des surplus exportables de céréales dans le monde, que ne le fait le Proche-Orient pour le pétrole ?

(*) Professeur de droit, membre de l'Institut.

(Lire la suite page 4.)

AU JOUR LE JOUR

RACCORDEMENT

Recevant dans son établissement le maire de sa commune, une directrice d'école le remercia avec chaleur des magnifiques douches installées depuis plusieurs années dans l'école à l'intention des élèves.

Le maire esquissa un sourire d'autosatisfaction électorale, qui s'effaça soudain quand la directrice ajouta :

« ... Et j'espère, monsieur le maire, que l'année prochaine vous pourrez dégager les crédits nécessaires pour les raccorder aux canalisations d'eau. »

Cette anecdote m'est revenue en mémoire quand M. Achille-Fould a promis qu'en 1982 tous les Français pourraient en quinze jours avoir un appareil de téléphone flambant neuf chez eux.

Il est vrai que si la qualité du réseau continue à s'améliorer au rythme actuel, personne ne s'apercevra si l'appareil y est raccordé ou non.

ROBERT ESCARPIT.

Première visite présidentielle depuis l'indépendance

M. Giscard d'Estaing est attendu samedi à Rabat

Le président et Mme Valéry Giscard d'Estaing sont attendus le samedi 3 mai à 17 h. 30 au Maroc, où ils séjourneront jusqu'au 6 mai. C'est la première visite officielle qu'entreprend un chef d'Etat français dans ce pays depuis son accession à l'indépendance en 1956. Parmi les membres de la délégation française figurent MM. Sauvagnargues et Ségard, respectivement ministre des affaires étrangères et ministre du commerce extérieur.

Le président français sera accueilli à l'aérodrome de Rabat par le roi Hassan II, qui offrira le soir même un grand dîner en son honneur. Les deux chefs d'Etat se rendront dimanche à Fès, où un accueil fastueux a été prévu.

Dans une série de deux articles, dont nous publions le premier ci-dessous, notre correspondant retrace l'historique des relations, parfois difficiles entre les deux pays, et fait le point de l'état actuel de leur coopération.

I. — LA FIN D'UN PARADOXE

De notre correspondant LOUIS GRAVIER

Rabat. — Il devenait de plus en plus paradoxal qu'aucun chef d'Etat français ne soit venu au Maroc depuis l'indépendance, alors que les souverains chérifiens, dans le même temps, s'étaient rendus huit fois en France pour des séjours officiels ou privés. Il était non moins paradoxal qu'aient été accueillis, entre autres, dans le royaume, le maréchal Tito et le roi Baudouin, les présidents A. Segni et Heinrich Luebke, des monarques et des présidents du Proche-Orient et de l'Afrique, M. Leonid Brejnev et — ne serait-ce que pour quelques heures — le président Eisenhower, alors que jamais encore un président français n'avait répondu aux nivitations du Maroc, où aucun pays ne conservait autant de liens, d'intérêts et de ressortissants que la France.

Le soutien des Marocains aux Algériens en lutte, le refus de Rabat pendant les hostilités de régler, à la demande de Paris, le contentieux frontalier entre le Maroc et la France afin de ne pas donner aux Algériens « un coup de poignard dans le dos », l'arraisonnement, en 1956, de l'avion transportant de Rabat à Tunis M. Ben Bella et ses compagnons du F.L.N., hôtes du roi du Maroc, entretinrent jusqu'en 1962 un climat incompatible avec la visite d'un président français.

Lorsque ces tensions furent apaisées, le roi Hassan II, au terme d'une visite officielle en France, invita le général de Gaulle à se rendre dans le royaume et émit le vœu de l'y recevoir « *dans un proche avenir* ». L'assassinat en 1965 de Mehdi Ben Barka, principal fondateur de l'Union nationale des forces populaires (U.N.F.P.), parti d'opposition, devait faire naître un nouvel obstacle.

L' « empoisonnante » affaire Ben Barka

Une crise s'ensuivit, plus grave encore pour les rapports franco-marocains que la guerre d'Algérie. Lorsque Hassan I accède au trône, le général de Gaulle dit dans ses *Mémoires d'espoir* « que le nouveau roi *entend maintenir avec la France des liens exceptionnels* ». Ce n'était cependant pas au point de consentir à retirer du gouvernement le général Oufkir, comme le président de la République le lui demanda un peu plus tard, en accusant l'officier marocain d'avoir une responsabilité majeure dans l'enlèvement de Ben Barka. C'est dans ce palais de Fès, où M. Giscard d'Estaing s'installe dimanche 4 mai, que le roi signifia à un émissaire français un refus définitif.

Pendant près de quatre ans, les relations entre les deux pays furent caractérisées par — le mot est du roi Hassan II — « *l'entêtement de deux chefs d'Etat* » qui, disait encore le souverain, « *éprouvent de l'affection l'un pour l'autre* ».

Les relations diplomatiques ne furent pas rompues. Mais il n'y avait plus d'ambassadeurs à Paris et à Rabat. La France maintint sa coopération technique et culturelle.

(Lire la suite page 7.)

DANS UN PRINTEMPS COCTEAU

Le retour de l'Enfant terrible

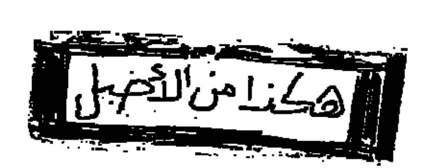
Nous avons un printemps Cocteau qui nous ramène cet Orphée sous des éclairages divers. Le cinquième des « Cahiers » que la Société des amis de Jean Cocteau et les éditions Gallimard publient régulièrement nous replonge dans son théâtre et dans la fameuse querelle avec François Mauriac autour de Bacchus. Lui-même surgit en personne d'un recueil de *lettres adressées à un jeune poète* dans les huit dernières années de sa vie. Sa voix fulgurante tombe le plus souvent des échafaudages dressés dans le ciel bleu-noir de Villefranche, de Menton où il peint des chapelles, des salles de mairie, des théâtres en plein air, « mes sarcophages et mes masques d'or », écrit-il trois mois avant sa mort.

Dans les souvenirs de Jean Marais, il traverse la vie d'un autre qu'il a illuminée de gloire : une intimité d'hommes se révèle qui ne ressemble guère à ces enfers de Sodome que peignent nos romans.

Mais une autre aventure plus extraordinaire l'attend. Une ombre qu'il a immortalisée revient à la lumière : Jean Bourgoint, l'ami de jeunesse, qui, avec sa sœur Jeanne, servit de modèle aux « Enfants terribles ». Au moment où le film tiré du roman vient de repasser sur nos écrans, Jean Hugo, qui fut l'ami de Bourgoint, et Jean Mouton, qui fut surtout celui de Jacques Maritain, publient les lettres qui jalonnent l'existence tourmentée et épanouie de l' « Enfant terrible ». Devenu moine cistercien, Jean Bourgoint mourra en 1966 au service des lépreux.

Héros d'une telle aventure, le personnage du roman, rendu à sa réalité d'homme, prend le pas sur son créateur.

(Lire page 17 les articles de JACQUELINE PIATIER et de JACQUES SICLIER.)



APRÈS LA VICTOIRE DES FORCES

Plusieurs pays *ont pris position* à l'égard du nouveau régime à Saigon ou s'apprêtent à le faire.

EN ASIE

● LE LAOS ET L'INDE ont reconnu dès le 30 avril le gouvernement révolutionnaire du Sud-Vietnam. Le Pakistan et le Sri-Lanka les ont imités. Le Bangladesh et l'Australie seraient sur le point d'adopter la même attitude.

● LA THAILANDE fera la même démarche dès que le gouvernement de Saigon « sera constitué » et le Japon le reconnaîtra « dès qu'il apparaîtra qu'il s'agit d'un véritable gouvernement ». La presse japonaise estime que la France et le Japon sont les pays les mieux placés pour participer à la reconstruction du Vietnam.

● L'INDONESIE attendra de voir quelle attitude les nouvelles autorités saigonnaises adopteront à l'égard des accords de Paris, a déclaré le 1er mai M. Adam Malik, ministre des affaires étrangères.

● A SINGAPOUR, M. Goh Keng Swee, premier ministre par intérim et ministre de la défense, a déclaré que, « s'ils pensent que la puissance militaire et une propagande massive suffisent pour vaincre les communistes, les autres Etats du Sud-Est connaîtront le même sort ».

EN EUROPE

● LA SUEDE a reconnu la nouvelle administration sud-vietnamienne mercredi matin. M. Olof Palme, premier ministre, a déclaré : « Un régime sans support populaire a disparu. Une guerre insensée et injuste depuis le début a cessé. »

● LA NORVEGE, LA FINLANDE, LE DANEMARK, LES PAYS-BAS, s'apprêtent à reconnaître le nouveau régime.

● LA GRANDE-BRETAGNE ET LA REPUBLIQUE FEDERALE D'ALLEMAGNE attendront, pour ce faire, la formation d'un gouvernement à Saigon. A Bonn, M. Klaus Boelling, secrétaire

Le nouveau pouvoir liquide les séquelles de la présence américaine

(Suite de la première page.)

L'agglomération de Saigon-Cholon-Gia-Dinh est administrée — comme les grandes villes telles que Hué et Da-Nang — par un comité administratif militaire provisoire ; la radio n'a pas donné la liste de ses membres. Elle a, en revanche, annoncé diverses mesures qui ont été immédiatement appliquées et qui visent d'abord à liquider les séquelles de la guerre et de la présence américaine. Les bars, les night-clubs, les maisons de passe, les fumeries d'opium, ont été fermés. « *Quiconque se comportera comme les Américains ou se livrera à des activités de style américain sera puni.* » Le nouveau régime entend rapidement « assainir » la capitale.

Il ne s'agit pas d'uniformiser les vêtements, mais de « revietnamiser » la vie quotidienne dans une agglomération qui approche des quatre millions d'habitants (réfugiés compris) et où une partie de la population a, pendant des années, pris des habitudes étrangères à la tradition vietnamienne.

Le gouvernement révolutionnaire a aussi décidé d'interdire toutes les organisations politiques existant sous l'ancien régime. Il en va de même des journaux qui seraient cependant autorisés à reparaître dans un certain temps (certains d'entre eux du moins, les quotidiens qui avaient défendu le régime de M. Thieu étant supprimés). Les fonctionnaires de l'ancienne administration seront réembauchés à condition qu'ils observent la loi. Des biens « *ennemis* » — non précisés — sont saisis.

L'ancienne centrale syndicale, liée aux syndicats américains, et dont le dirigeant, M. Tran Quoc Buu, n'était pas sans relations avec la C.I.A., voit ses biens confisqués. La radio a déclaré aux ouvriers que les moyens de production sont désormais la propriété du peuple et qu'ils en ont la responsabilité — mais le mot « nationalisation » n'a pas été prononcé, écrit l'A.F.P.

Les écoles et les hôpitaux doivent fonctionner normalement. Le gouvernement a aussi décidé d'encourager immédiatement l'extraction du sel, la pêche et l'exploitation des forêts. Il lance des programmes sociaux pour aider la population à reprendre une existence normale. Il va s'efforcer de procurer des emplois aux chômeurs, une aide aux orphelins, aux malades et aux personnes âgées. Les militaires et les policiers de l'ancien régime sont démobilisés ; ils pourront être intégrés dans les services du nouveau gouvernement ou aidés dans leur recherche d'un nouvel emploi; ils pourront aussi regagner leur foyer (de nombreux soldats qui combattaient dans le nord et le centre du pays étaient originaires de familles paysannes du Delta).

D'autre part, le gouvernement révolutionnaire « *se réserve le droit de recouvrer tous les biens sud-vietnamiens se trouvant à l'étranger* ». Il mentionne notamment « *les biens récemment volés et emportés par les membres de l'administration et de l'armée fantoches au cours de leur fuite à l'étranger* ». Il s'agit, entre autres biens, de bateaux de guerre, de cargos, d'avions. C'est ainsi que plus de cent vingt-cinq avions militaires se trouvent depuis mardi et mercredi en Thaïlande. Le gouvernement de Bangkok a fait savoir qu'il restituera les appareils si Saigon en fait officiellement la demande, ce qui pourrait entraîner des frictions avec Washington. Le quotidien de Hanoï écrit à ce sujet, vendredi, que, s'il est possible de « *classer de vieux dossiers* » du contentieux vietnamo-thaïlandais, l'amélioration des relations entre les deux pays passe de toute façon par la restitution des avions et des bateaux.

(Dessin de CHENEZ.)

En outre, Saigon a demandé aux diplomates sud-vietnamiens de demeurer à leur poste à l'étranger en attendant des instructions ; ils sont priés de veiller à la protection de tous les biens et comptes bancaires appartenant à leurs ambassades. Saigon accorderait bientôt des visas d'entrée aux diplomates étrangers représentant les pays ayant des relations avec le gouvernement révolutionnaire, croit savoir l'A.F.P. Si la nouvelle est confirmée, cela signifierait que les liaisons aériennes entre le Sud et l'extérieur seraient rapidement rétablies.

Le régime révolutionnaire entend aussi « *appliquer une politique étrangère de paix et de non-alignement* ». Il accepte « *l'aide technique et économique de n'importe quel pays, pourvu qu'elle soit sans conditions politiques* ». Les ressortissants étrangers vivant au Sud sont protégés « *dans leur vie et dans leurs biens* » ; il leur est demandé de respecter l'indépendance et la souveraineté du Vietnam.

● *A Paris*, un haut fonctionnaire sera désigné pour se charger de l'accueil des Français qui pourraient être expulsés du Vietnam et du Cambodge. A l'issue du conseil des ministres de mercredi, le porte-parole a déclaré que la position française avait permis de « *rechercher à un moment donné les moyens pour créer les conditions politiques qui étaient attendues par le G.R.P. et le Vietnam du Nord* ».

● AUX ETATS-UNIS, des milliers de réfugiés vietnamiens commencent à affluer dans divers Etats. Entre 70 000 et 80 000 personnes trouveraient ainsi progressivement refuge en Amérique du Nord (quelque trois mille d'entre elles seraient attendues au Canada). Des navires évacueraient des soldats et des civils de l'île de Phu-Cuoc et de l'île de Con-Son, où serait toujours au large du Vietnam — même si certains bateaux ont fait mouvement vers l'est. Des navires évacueraient des soldats et des civils de l'île de Phu-Cuoc et d el'île de Con-Son, où se trouve le bagne autrefois connu sous le nom de Poulo-Condor. Hanoï et le G.R.P. protestent contre la présence de la VIIe flotte « *et le plan d'évacuation forcée* » de Vietnamiens.

Signalons enfin que, selon le Pentagone, les nouveaux dirigeants sud-vietnamiens ont hérité de matériel et de constructions militaires américains d'une valeur de plus de 5 milliards de dollars : ils ont eu ainsi plus de 500 blindés, 650 hélicoptères de combat, 500 avions de combat, 1 100 pièces d'artillerie, des aéroports, des ports, des moyens de communication modernes, etc. — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

De 1961 à 1975

PLUS DE 7 300 000 VIETNAMIENS AURAIENT ÉTÉ TUÉS OU BLESSÉS

Selon le centre de documentation Indochina Ressource Center de Washington, il y a eu au Vietnam (Nord et Sud), du 1er janvier 1961 au 1er janvier 1975, 7 313 190 tués et blessés.

La guerre du Laos aurait fait environ 80 000 morts civils et militaires de 1961 à 1974 ; 140 000 Laotiens auraient été blessés. Au Cambodge, selon les Khmers rouges, 700 000 personnes auraient été tuées de 1970 à 1975. Une source américaine parle d'autre part de 400 000 infirmes cambodgiens. — (A. F. P.)

● *La Communauté vietnamienne à Paris*, organisme neutraliste de tendance catholique, annonce qu'une délégation d'une vingtaine de personnes, conduite par son animateur, le Père Nguyen Dinh Thi, s'est rendue mercredi 30 avril auprès de M. Pham Van Ba, chef de la mission permanente du gouvernement révolutionnaire, « *pour saluer la victoire du peuple vietnamien et pour manifester officiellement sa collaboration avec le G.R.P.* ». La Communauté vietnamienne annonce l'apparition officielle de l'organisation de la communauté vietnamienne à Saigon, qui jusqu'à présent travaillait dans la clandestinité. Elle est animée à Saigon par le Père Huynh Cong Minh et par M. Nguyen Van Chin, chargés conjointement de promouvoir le Mouvement des catholiques au service de la nation et l'opération Fraternité-Vietnam S.O.S.

Dans Hanoï en liesse, une kermesse improvisée

Hanoï *(A.F.P.)*. — Pendant plusieurs heures mercredi après-midi 30 avril, Hanoï a fêté la prise de Saigon. Des orchestres juchés sur des camions ont donné l'aubade aux carrefours. Des dragons multicolores, serpentant difficilement au milieu de la foule, ont arpenté les principales artères de la ville, où se pressaient des dizaines de milliers de personnes. Toute circulation était devenue impossible.

De temps à autre, toutefois, un véhicule arrivait à se frayer un chemin dans cette marée humaine. Telle cette vieille Citroën qui disparaissait sous les drapeaux rouges à étoile d'or, emblème de la République démocratique du Vietnam, et une immense effigie de Ho Chi Minh, dont on retrouve à tous les coins de rue le portrait souriant. Des milliers de drapeaux nord-vietnamiens et de rares drapeaux du G.R.P. ont fait leur apparition sur les édifices publics comme sur les balcons des plus humbles demeures. Des centaines de guirlandes d'ampoules électriques multicolores ont été tendues en travers des rues ou accrochées dans les arbres. Tous les jardins publics ont été décorés de banderoles bariolées.

Les enfants des écoles n'ont pas été les derniers à participer à cette grande kermesse quelque peu improvisée. A 16 heures, mercredi après-midi, tout un petit monde vêtu de la chemisette blanche et du pantalon bleu, foulard rouge de la Jeunesse Ho-Chi-Minh autour du cou, s'égaillait dans les rues pour faire exploser des centaines de pétards. Ils ne faisaient qu'imiter leurs aînés qui, dès le matin, en avaient fait partir par chapelets entiers.

Bien que la journée n'ait pas été décrétée chômée et fériée, peu de gens se trouvaient à leur travail l'après-midi : toute une ville en liesse avait déjà, par petits groupes, commencé à prendre possession des chaussées pour se retrouver, en fin d'après-midi, dense, compacte, tournant inlassablement en rond autour du Petit Lac — dont la circonférence représente à peu près 2 kilomètres.

Des groupes scandaient des slogans, tels que : « *Vive la libération de Saigon, la ville de Ho Chi Minh !* » D'autres se contentaient de lever les deux doigts de la main droite, formant le V de la victoire.

Sous un large titre barrant toute sa première page — « *Vive la libération de Saigon* » et « *Succès complet de l'opération militaire Ho Chi Minh* », — le quotidien du Parti des travailleurs vietnamiens, le *Nhan Dan*, a célébré jeudi la prise de Saigon.

Le quotidien a publié également en première page une grande carte où figure le schéma de l'encerclement de la ville. Le haut de page est orné d'une photo de Ho Chi Minh, saluant de la main droite.

L'éditorial célèbre « *la libération totale et l'indépendance de notre Vietnam* » et rend un hommage tout particulier aux forces armées populaires qui, « *après deux mois de combats courageux depuis Ban-Me-Thuot, ont écrasé un million de soldats des troupes ennemies et mis en pièces la machine de guerre et l'administration* » de Saigon.

Le journal publie jeudi, *in-extenso*, la courte déclaration par laquelle le général Minh a donné l'ordre aux troupes de Saigon de cesser le feu. Il écrit d'autre part que les généraux saigonnais Cao Van Vien, Vinh Loc et d'autres « *qui, la veille encore, se montraient jusqu'au-boutistes, à l'instar de Nguyen Van Thieu, ont fui comme des rats* ».

Le *Nhan Dan* est particulièrement ironique à l'égard du maréchal Nguyen Cao Ky, ancien premier ministre et vice-président (et originaire du Nord), qui, selon le journal, « *s'est agrippé à la jupe de la femme de l'ambassadeur américain, Graham Martin, pour s'embarquer dans un hélicoptère et gagner un bâtiment de la VIIe flotte américaine* ». « *Il y a quelques jours encore, Nguyen Cao Ky avait déclaré qu'il choisirait une mort glorieuse : « Pourquoi » partir à l'étranger, pour s'y faire » putain ou cuistot au service des » Américains ? »*, ajoute le journal.

Jeudi 1er mai, les dirigeants du Nord ont organisé un meeting à l'occasion de la fête du travail. Le général Giap était présent, constellé de médailles. M. Pham Van Dong, premier ministre de la R.D.V., a consacré l'essentiel de son discours à la victoire au Sud. Il n'a pas parlé du gouvernement américain, mais a salué le peuple des Etats-Unis.

Révolution et continuité

(Suite de la première page.)

La rage de vaincre des Américains s'est épuisée jusqu'à l'agonie de la défaite sur cette « *rage d'être Vietnamien* » (2).

Parce qu'ils menaient le combat pour le *statu quo* social, les Etats-Unis n'ont pu que s'appuyer sur une société vietnamienne sans enracinement populaire. N'ayant pas le paysannat de leur côté, et ne pouvant fonder leur action sur la culture du peuple vietnamien, ils ont tenté de modifier le paysage humain, en espérant changer de la sorte le paysage politique. La paillotte refusait son appui ? Elle serait rasée, et des millions de familles rurales, urbanisées de force, changeraient de mentalité, croyait-on à Washington, et apporteraient une base sociale au régime de Saigon.

Ce gigantesque effort a été totalement vain. Les « hameaux de la nouvelle vie » du temps de Diem, les cercles de bidonvilles de réfugiés nés plus tard autour des villes, n'ont pas plus consolidé le système anticommuniste que les projets économiques (sans modification des rapports de production) de la Banque asiatique de développement et les suggestions d'enquêteurs de la Banque mondiale. Les valeurs importées étaient d'abord ressenties comme une agression. L'extraordinaire succès des poèmes chantés de Trin Cong Son (que Thieu fit interdire) dans des couches urbaines apparemment occidentalisées », « modernisées » ne s'explique pas autrement : au plus fort de la guerre américaine, les Vietnamiens rêvaient du Vietnam dans Saigon.

Il faut avoir ces données en tête pour comprendre l'actualité et poser, fût-ce sans y répondre, quelques questions concernant l'avenir.

Ce n'est pas un hasard si les masses urbaines ne se sont pas mobilisées pour défendre un concept de liberté défini outre-Pacifique, et si l'armée de Thieu s'est volatilisée. Désormais, la très grande majorité de la population sera sans doute soumise à ce qui, à l'étranger, ne manquera pas d'être présenté comme « *une purification menée par les austères cadres du Nord* ». Peut-être est-il plus juste de parler de retrouvailles avec des valeurs traditionnelles. Le Vietnamien est pudique (un cadre de Hanoï nous disait avoir été choqué par telle scène d'un film, non pas américain mais tchécoslovaque...). Il est respectueux de la famille, en particulier des personnes âgées, et l'un des reproches le plus significatifs qu'il adresse aux Américains, est d'avoir créé une situation où des gosses, dévoyés par la misère, attaquent des vieillards pour leur voler 3 sous. Il y a deux semaines, des soldats mutinés ont labouré le caveau familial de Thieu. Ce sacrilège inouï devait, à leurs yeux, en



(Dessin de KONK.)

effacer un autre : le reniement par le général-président du passé vietnamien, sa trahison des ancêtres.

La réunification en profondeur du pays passe d'abord par cette volonté des Vietnamiens de se retrouver entre eux, chez eux. Mais elle implique d'autres conditions.

La première est socio-économique. Le Nord est socialiste depuis plus de vingt années. Au Sud, la transformation des structures sociales prendra nécessairement du temps, surtout si le pouvoir veut éviter ces « *graves erreurs* » commises en R.D.V. en 1955, et que note la très officielle histoire du communisme vietnamien. Or, comment va se faire la réforme agraire (elle-même relancé l'an dernier en R.D.V.) ? Comment les paysans vont-ils s'organiser ? Nombre d'entre eux, dans le Delta du Nam-Bo (l'ancienne Cochinchine), se sont habitués, depuis quelques temps, à l'usage de machines, encore rares au Nord : ils ont donc été en contact avec un monde « moderne ». « *Moderne ? Attention !*, nous fut-il dit récemment à Hanoï. *Qui est moderne ? Le paysan à motoculteur dans une société inchangée ? Ou celui du Delta du fleuve Rouge, dont la mentalité a évolué, qui tient ses comptes à la coopérative et commence réellement à sortir de l'ère féodale ?* »

Il va falloir aussi reconstruire, et une aide extérieure sera nécessaire pour le Sud — mais sans conditions politiques ! Qui survole le pays du 17e parallèle à Hué, mesure l'étendue du désastre. D'immenses zones de forêts ont disparu. Dans des districts entiers les terres sont inutilisables. Le Sud avait perdu, dès 1970, un quart de son troupeau de buffles. L'action des produits chimiques n'a pas fini de se faire sentir. Il faudra faire sauter des *centaines de milliers* de mines, de bombes et d'obus non explosés, réinstaller des millions de réfugiés, les nourrir en attendant que les premières récoltes arrivent à maturité.

Il est encore trop tôt d'autre part pour affirmer qu'un seul gouvernement — celui de Hanoï — va rapidement diriger l'ensemble du pays. Le Nord fait partie du camp socialiste mais, déjà, le gouvernement révolutionnaire du Sud réaffirme sa volonté de se situer dans le monde des pays non alignés. Cette décision pourrait d'ailleurs aider Hanoï à prendre ses distances avec les pays frères et — sans changer de camp, mais en mettant à profit le particularisme du Sud — s'insérer dans un tiers-monde qui cherche sa voie.

Désormais pourtant, le P.C. — qui s'appelle au Nord le parti des travailleurs — devrait apparaître au Sud au grand jour. C'est lui qui, branches septentrionale et méridionale confondues, a dirigé la lutte depuis 1954 avec, peut-on penser, des « experts » des questions du Sud à la pointe du combat ; par exemple M. Le *Duan*, le premier secrétaire du mouvement, et M. Le Duc Tho, membre du bureau politique et coriace interlocuteur de M. Kissinger. Tous les textes affirment, avec M. Le Duan, que « *la lutte révolutionnaire dans le Sud est à la fois une lutte pour parachever l'indépendance nationale et une lutte de classes très âpre* ». Le premier but est atteint ; le second ne l'est pas. Pour tenir compte d'une réalité sociale extrêmement complexe, et dans la ligne définie depuis longtemps par le F.N.L., il ne serait pas étonnant que naisse au Sud, comme cela s'est fait au Nord, un Front de la patrie, organisation plus vaste que le P.C. et regroupant, selon une stratégie définie par les communistes, d'autres groupes politiques, les syndicats, diverses « *organisations de masse* », les représentants des résidents chinois, etc. Une telle évolution était d'ailleurs déjà esquissée dans le discours prononcé en 1972 devant le troisième congrès du Front de la patrie par M. Hoang Quoc Viet (3).

« *Le Nord socialiste, grand arrière de la révolution pour tout le pays* », va-t-il donc devenir le modèle à suivre ? La réponse doit être nuancée. Car la R.D.V. est elle-même très en retard sur le plan économique. Ce pays se cherche. N'y est-il pas question de « *dégraisser* » le P.C. d'une partie de ses membres et de ses cadre dénués d'aptitude ? La question du « *passage à la grande production socialiste* » n'est-elle pas toujours discutée — non quant au fond mais quant aux modalités ? Les mentalités n'y demeurent-elles pas souvent réfractaires aux nécessités d'une économie plus moderne, plus scientifique ? En outre, se pose le problème de la relève des vieux dirigeants, que le IVe congrès devrait en principe résoudre.

Il y aura sans doute interaction du Nord et du Sud, deux régions aux défis différents, aux degrés de destruction et de construction différents. La situation est d'une telle complexité, la réalité possède tant de facettes, que nul ne devrait savoir avec exactitude à Hanoï et à Saigon à quoi ressemblera le Vietnam de demain. Du moins espérons-le, car rien ne serait plus préjudiciable à ce pays que de lui appliquer des solutions dogmatiques. Entre la « *révolution* » et la « *continuité* », seule une dialectique souple et habilement utilisée peut faire du Vietnam vietnamien un grand pays.

JACQUES DECORNOY.

(2) L'expression est aussi le titre du livre de J.-C. Pomonti (Le Seuil).
(3) Discours de Hoang Quoc Viet, IIIe congrès du Front de la patrie du Vietnam (Editions en langues étrangères, Hanoï, 1972).

A 30 KILOMÈTRES DE DA-NANG

Près de neuf cents officiers saigonnais suivent des cours de « rééducation »

DA-NANG *(A.P.)*. — *Selon un porte-parole du gouvernement révolutionnaire, cent trois mille sous-officiers et soldats de l'armée saigonnaise faits prisonniers en mars, dans la région de Da-Nang, ont été libérés pour qu'« ils rentrent chez eux ». Le porte-parole a déclaré que six mille officiers ont été faits prisonniers et sont toujours détenus « pour rééducation ».*

Le nouveau gouvernement a autorisé un journaliste de l'agence Associated Press et une équipe de télévision de la Columbia Broadcasting Company à visiter un des « camps de rééducation » pour officiers, à Dien-Ban, à une trentaine de kilomètres au sud de Da-Nang.

Le camp est constitué par un ensemble de vieux casernements militaires, entouré d'une clôture de barbelés en mauvais état.

Le commandement du camp, en treillis vert, sans insigne de grade, a déclaré que près de neuf cents anciens officiers de l'armée saigonnaise se trouvaient dans le camp, et que les cours de rééducation commenceraient le lendemain.

Les officiers saigonnais étaient en civil, vêtus pour la plupart d'une chemise, d'un pantalon et de sandales. Certains étaient dans les baraquements, d'autres dehors. Plusieurs faisaient la cuisine ou la vaisselle. Un petit écran de cinéma était tendu entre deux poteaux, devant le bâtiment administratif.

Dans un terrain vague poussiéreux, devant le camp, se dressait un auvent, où se tenaient des femmes et des enfants qui attendaient que les prisonniers sortent du camp.

Le commandant du camp a laissé entendre que la durée des cours de rééducation restait à déterminer. Les prisonniers pourront-ils reprendre leur carrière militaire dans l'armée du nouveau gouvernement ? « Ils doivent d'abord avoir envie de servir avant de pouvoir être acceptés », *a répondu le commandant.*

Cependant, au cours d'entretiens, en présence de représentants des autorités du camp, tous les prisonniers ont manifesté le désir de rentrer chez euxet de retourner à la vie civile. L'officier saigonnais le plus élevé en grade du camp est le colonel Nguyen Van Dong, qui commandait la 22e brigade blindée à Pleiku, sur les Hauts-Plateaux, avant la chute de cette ville, en mars. L'officier, qui parle un peu anglais, portait un pyjama foncé et des sandales lorsqu'il a été présenté par le commandant du camp.

Le récit d'une défaite

Il s'est montré très préoccupé par la sécurité de sa femme et de ses six enfants, qui vivent dans la région de Saigon.

Il a relaté, d'une voix triste, en phrases courtes, les derniers jours de sa brigade.

« Je disposais de deux cent cinquante chars environ, des M-41 et des M-48, lorsque le repli de notre force de Pleiku a commencé. Le 16 mars et dans l'après-midi du 17, la 320e division (nord-vietnamienne) a coupé la route par laquelle nous nous repliions. J'ai dû rouvrir la route et une de mes compagnies de chars a été détruite par la 320e division. Il y avait 15000 soldats et 20 000 personnes sur une route. J'ai eu 600 tués et j'ai perdu 25 chars sur 3 kilomètres. Du 19 au 21 mars, j'ai dû rouvrir la route encore. Mais j'ai perdu 10 chars. »

Le colonel a ajouté que tout mouvement était devenu impossible à partir du 21 mars. « J'ai alors constitué une zone de défense, à l'intérieur de laquelle je me suis retiré. Il y avait 20 000 personnes — des femmes et des enfants — avec nous dans ce petit périmètre. Je savais que si je lançais une attaque, la 320e division riposterait et qu'il y aurait beaucoup, beaucoup de morts. Alors, avec mon adjoint, nous avons décroché. Nous sommes partis dans la brousse pour essayer de gagner la côte. Nous avons été faits prisonniers par la suite. »

RÉVOLUTIONNAIRES EN INDOCHINE

d'Etat à l'information, a indiqué mercredi que le gouvernement ouest-allemand suivait l'évolution « avec une grande sympathie ». A Londres, M. David Ennals, ministre d'Etat au Foreign Office, a évoqué le « soulagement » du gouvernement britannique devant la fin des combats.

Les pays socialistes d'Europe orientale ont envoyé des messages de félicitations au nouveau régime.

AU PROCHE-ORIENT

● DANS LES PAYS ARABES, la presse, dans son ensemble, salue la chute de Saigon comme « une victoire sur l'impérialisme américain ». Le quotidien cairote « Al Ahram » estime que la victoire des communistes vietnamiens « laisse présager une victoire comparable des Palestiniens ». Les présidents algérien et syrien, Houari Boumediène et Hafez Assad, ont adressé un vibrant hommage aux révolutionnaires sud-vietnamiens.

EN AMÉRIQUE

● A CUBA, l'agence de presse Prensa Latina annonce que « le peuple cubain a célébré avec joie la victoire communiste au Vietnam ». La Jamaïque a annoncé son intention de reconnaître le nouveau régime saigonnais.

● LE CANADA estime, pour sa part, qu'il est encore « beaucoup trop tôt » pour reconnaître les nouvelles autorités, « car l'identité du nouveau régime n'est pas encore établie ».

● AU VATICAN, le pape Paul VI a lancé mercredi un appel en faveur d'une « pacification réelle » respectant la liberté des citoyens et leurs convictions religieuses.

● M. KURT WALDHEIM, secrétaire général des Nations unies, a lancé jeudi, de Vienne, un appel à la réconciliation et à la paix en Indochine, et a annoncé que l'ONU intensifierait son aide humanitaire.

La Maison Blanche reconnaît que M. Nixon avait promis d'user de représailles contre le Nord en cas de violation des accords de Paris

Washington (A.F.P.). — Un ancien ministre sud-vietnamien, M. Nguyen Tien Hung, arrivé récemment à Washington, a rendu *publiques plusieurs lettres, jusqu'à* présent confidentielles, que le président Nixon avait adressées au président Thieu dans les semaines qui ont précédé la signatures des accords de Paris.

Selon ces documents photocopiés, l'ancien chef de l'exécutif, tout en exerçant une forte pression sur M. Thieu pour lui faire accepter les termes des accords projetés, donnait l'assurance au chef de l'Etat sud-vietnamien que, en cas de violation de ces accords, les Etats-Unis prendraient *« des mesures de représailles rapides et sévères »*.

M. Hung, qui était ministre de la planification du gouvernement de Saigon, a expliqué avoir pu prendre connaissance du contenu de ces lettres après avoir été chargé de coordonner l'aide étrangère au Vietnam du Sud.

Dans une lettre, M. Nixon écrivait à M. Thieu : « *Nous procéderons à Paris selon le plan que le général Haig* (à l'époque directeur adjoint du Conseil national de sécurité) *vous a expliqué. (...) Comme je vous l'ai dit dans ma lettre du 17 décembre (1972), je suis convaincu que votre refus de vous associer à nous serait une invitation au désastre, à la perte de tout ce pour quoi nous avons combattu ensemble depuis plus d'une décennie. Ce serait par-dessus tout inexcusable parce que nous aurons perdu une solution de remplacement juste et honorable.* »

En plusieurs occasions, l'ancien chef de l'exécutif américain a ainsi pressé son interlocuteur d'accepter les termes des accords de Paris, lui donnant des *« assurances personnelles »* qu' *« il sera répondu avec grande vigueur »* à toute violation de ces accords par le Nord.

M. Nguyen Tien Hung conclut en reprochant aux Etats-Unis de ne pas avoir honoré les promesses faites pour obtenir la signature des accords de Paris par le Sud.

La question des assurances formelles données au Vietnam du Sud par la Maison Blanche, selon lesquelles les Etats-Unis riposteraient en cas de violation des accords de Paris, avait été soulevée au début d'avril dernier par le sénateur démocrate Jackson. Le président Ford et M. Kissinger avaient alors répondu qu'aucun accord n'avait été conclu en secret.

Cependant, la Maison Blanche a reconnu, mercredi 30 avril, que M. Nixon avait promis de réagir avec une grande vigueur, et de décider *« des représailles rapides et sévères »* au cas ou le Vietnam du Nord violerait les accords.

Ces promesses étaient contenues dans deux lettres adressées les 5 et 14 janvier 1973 au président Thieu avant la signature des accords. Le porte-parole de la Maison Blanche a cependant affirmé que ces lettres ne contenaient rien de plus que ce qui avait été dit publiquement par MM. Nixon et Richardson, alors secrétaire à la défense, et Kissinger. Il a souligné que les Etats-Unis n'avaient jamais pris d'engagements secrets ni conclu d'accords secrets concernant l'éventualité d'une nouvelle intervention américaine.

Pour appuyer sa thèse, le porte-parole a cité une déclaration de M. Richardson, le 3 avril 1973, devant une commission du Congrès. Ce dernier avait dit que la possibilité de nouveaux bombardements américains sur le Vietnam du Nord ou d'une intervention de l'aviation américaine pour appuyer l'armée sud-vietnamienne *« ne pouvait certainement pas être exclue »* si les forces nord-vietnamiennes lançaient une nouvelle offensive.

Le 1er février 1973, à un journaliste qui lui demandait si les accords mettaient une entrave à la reprise des bombardements américains en cas de violation de leurs dispositions, M. Kissinger avait répondu : « *Nous avons le droit de le faire.* »

SAIGON-VILLE HO CHI MINH

La ville de Saigon n'a pas été débaptisée, a précisé jeudi 1er mai la délégation du gouvernement révolutionnaire de la République du Vietnam du Sud à la conférence de La Celle-Saint-Cloud.

Son nom exact, indique-t-on, est « Saigon-Ville Ho Chi Minh ». Cette appellation a été décidée par un vote de l'Assemblée populaire de la République démocratique du Vietnam, en 1951, en signe de protestation contre la venue de la flotte des Etats-Unis en Indochine.

C'est donc une décision de longue date qui est appliquée aujourd'hui par les nouvelles autorités.

M. Ford critique vivement le refus des représentants de voter des crédits pour l'aide humanitaire

De notre correspondant

Washington. — L'appel à l'unité et à la reconstruction nationales lancé par le président Ford n'a pas encore été entendu au Congrès. Après comme avant la liquidation de la présence militaire américaine, le Vietnam est un facteur de division aux Etats-Unis. Au cours des dernières quarante-huit heures, en effet, les relations entre le Congrès et la Maison Blanche se sont, à ce propos, de nouveau tendues.

En premier lieu, le Congrès a mal accepté la décision du président Ford de ne pas rendre public l'échange de correspondance entre les ex-présidents Thieu et Nixon. Le chef de l'exécutif continue d'affirmer qu'aucun accord secret n'a été conclu entre Saigon et Washington. Mais le sénateur Jackson insiste toujours pour qu'une enquête soit ouverte sur la nature et l'étendue des engagements pris par MM. Nixon et Kissinger envers Saigon. Le contenu de deux lettres de l'ex-président Nixon a été révélé le 29 avril par M. Hung, ancien ministre du gouvernement Thieu.

Tout en reconnaissant l'authenticité de ces documents, la Maison Blanche estime qu'ils n'apportent rien de nouveau. Dans une lettre à M. Sparkman, président de la commission sénatoriale des affaires étrangères, le président Ford indique seulement qu'après avoir examiné la correspondance privée Nixon-Thieu, il n'y a rien vu qui aille au-delà des déclarations faites à l'époque par le gouvernement. « *Rien n'a été caché au Congrès et au public américain...* », a déclaré le président.

Mais il s'agit là d'une interprétation unilatérale, mettant à l'épreuve la crédibilité du président. Aussi bien, l'amiral Zumwalt, ancien chef des opérations navales, estime, dans une interview donnée à un journal local de Virginie, que MM. Kissinger et Nixon « *n'ont pas été francs avec le Congrès quant aux engagements pris... et de ce fait encourent une large part du blâme devant la carence du Congrès à honorer les engagements pris au nom du pays...* »

Un nouvel échec du président

Ce climat s'est encore alourdi avec le vote de la Chambre des représentants rejetant le jeudi 14 mai, par 246 voix contre 162, un projet de loi approuvant 327 millions de dollars pour l'aide humanitaire au Vietnam du Sud ; le texte, soumis au Congrès avant la chute de Saigon, autorisait également, dans certaines limites, le président à employer la force armée dans des missions d'évacuation. Bien que l'évacuation de Saigon soit terminée, le président avait demandé que la Chambre approuve ce texte en l'état, afin de ne pas perdre de temps.

Pour rassurer le Congrès, M. Ford avait précisé qu'il n'envisageait pas de renvoyer de forces armées américaines sur le territoire vietnamien... Les leaders républicains soulignèrent qu'en rejetant la demande présidentielle, les membres du Congrès manifesteraient qu'*ils n'ont plus confiance dans la parole du président des Etats-Unis* ». Apparemment cet argument n'a eu aucun effet : quarante-six républicains ont abandonné M. Ford pour rejoindre deux cents démocrates dans un vote de méfiance. « *La Chambre ne doit pas créer un précédent en autorisant l'emploi de forces américaines à l'étranger quand elles ne sont pas nécessaires...* », a déclaré le leader de la majorité démocrate. « *Le président Ford est un homme honorable*, a-t-il précisé, *mais M. Nixon l'était aussi quand il fit adopter la résolution de 1965 grâce à laquelle les forces américaines furent engagées dans la guerre...* »

Les représentants qui se sont opposés au projet insistent pour en discuter un nouveau concernant exclusivement l'aide humanitaire et ne mentionnant pas l'emploi de la force armée.

Après le vote le président s'est déclaré « *triste* » et « *déçu* ». Il a ajouté que la décision de la Chambre ne reflétait pas les « *valeurs que nous chérissons en tant que nation d'immigrants... Elle n'est pas digne d'un peuple qui a vécu sur la philosophie que symbolise la statue de la Liberté* ». Et il a conclu : « *Les réfugiés du Vietnam ne demandent pas à être entretenus, mais à être aidés... Si la Chambre ne votait pas rapidement la nouvelle législation sur l'aide humanitaire, elle répudierait une des meilleures traditions américaines...* »

HENRI PIERRE.

Ancien ambassadeur des Etats-Unis à Saigon

M. MARTIN CRITIQUE VIVEMENT L'ATTITUDE DE WASHINGTON

Le dernier ambassadeur des Etats-Unis à Saigon, M. Graham Martin, réfugié depuis mardi 29 avril, à bord du porte-avions *Blue Ridge*, a eu des mots très durs pour qualifier la politique de son pays envers le Vietnam du Sud. « *Si nous avions, comme un Etat digne de ce nom, tenu nos engagements, nous n'aurions pas été obligés aujourd'hui de procéder à cette évacuation* », a-t-il déclaré mercredi au cours d'une conférence de presse.

M. Martin, qui a été l'un des défenseurs les plus ardents de l'ancien président Thieu, a affirmé que les Etats-Unis auraient dû continuer à se comporter comme ils l'ont fait pendant la première année qui a suivi la *signature des* accords *de Paris*, « *avant que certains événements que nous connaissons bien changent le cours des choses* ».

Il a rappelé qu'il n'avait pas partagé à ce sujet le point de vue de Washington. « *Toute l'affaire de l'évacuation apparaîtra bientôt sous son véritable éclairage* », a-t-il ajouté.

L'ambassadeur a précisé que plus de vingt mille personnes avaient quitté, au cours des derniers jours, la capitale sud-vietnamienne soit par air, soit en empruntant la voie fluviale, ce qui porterait à bien plus de cinquante mille le nombre des Sud-Vietnamiens évacués au cours du dernier mois.

M. SCHLESINGER : la confiance de nombreux pays est ébranlée.

Washington (A.F.P., A.P.). — M. James Schlesinger, secrétaire à la défense, a déclaré le 1er mai, lors d'une conférence de presse, qu'il ne pensait pas que la présence militaire des Etats-Unis soit, après la chute de Saigon, contestée dans *« les zones de défense avancée »* que sont l'Europe de l'Ouest, la Corée du Sud, indirectement le Japon et les Philippines. Il a été moins catégorique en ce qui concerne la Thaïlande : l'attitude du Vietnam du Nord à l'égard de ce pays dépendra, a dit M. Schlesinger, « *des priorités du bureau politique de Hanoï* ». Le secrétaire a estimé que le Laos et le Cambodge ne devraient pas, en principe, être menacés par le Vietnam du Nord.

Interrogé sur les effets de la chute du Vietnam du Sud et du Cambodge sur la détente, M. Schlesinger a répondu : *« La détente a eu plus de succès dans les rapports directs entre grandes puissances que sur la stabilité ailleurs dans le monde, en Asie du Sud-Est et au Proche-Orient. »*

« Il est clair, a-t-il ajouté, *que la conséquence des événements du Sud-Est asiatique est d'ébranler la confiance de nombreux pays dans la puissance américaine. Dans ces conditions, il est particulièrement inopportun d'envisager des changements dans nos positions à l'étranger. »*

Le secrétaire à la défense a indiqué que la plupart des bâtiments de la VIIe flotte qui avaient participé aux opérations d'évacuation faisaient route vers l'est avec les réfugiés. Il n'a pas exclu formellement la possibilité d'un retour de certains navires dans la région pour recueillir de nouveaux réfugiés.

De nombreux soldats américains vont quitter la Thaïlande

Bangkok (A.P.). — Un retrait important de troupes américaines de Thaïlande va être annoncé le 5 mai à Washington et à Bangkok, a déclaré le 1er mai M. Chatichai Choonhavan, ministre thaïlandais des affaires étrangères. Il avait rencontré la semaine dernière le chef de la mission américaine de Thaïlande, M. Masters, pour préparer le retrait d'une partie des vingt-cinq mille soldats américains et des trois cent cinquante avions encore stationnés dans le royaume.

En mars 1962, Bangkok avait signé un accord aux termes duquel les Etats-Unis « s'engageaient » à aider la Thaïlande à résister à l'« *agression indirecte* ». En 1969, le président Nixon avait confirmé cet engagement. Des hommes politiques thaïlandais, et particulièrement les chefs de l'opposition, avaient depuis critiqué la présence de troupes américaines dans le pays et le danger qu'elle pouvait présenter pour les rapports de la Thaïlande avec ses voisins.

Le socialistes et les centristes représentés au Parlement de Bangkok ont réclamé à nouveau, jeudi, un retrait rapide des forces américaines. Ils ont aussi demandé l'adoption d'une politique neutraliste et l'ouverture de relations diplomatiques avec le Vietnam du Nord, la Chine et la Corée du Nord. Un membre de l'opposition a affirmé que les Etats-Unis ne pouvaient plus être considérés comme des amis de la Thaïlande, car ils n'agissaient, a-t-il dit, qu'en fonction de leurs intérêts. « *Regardez le Vietnam du Sud, le Cambodge et le Laos, par exemple. Comment pourrions-nous encore avoir foi dans les engagements américains ?* », a-t-il déclaré à ses collègues. Le premier ministre, M. Kukrit Pramoj, a dit qu'il était d'accord avec certaines de ces observations. Cependant, a-t-il ajouté, « *mon gouvernement ne peut pas faire partir toutes les forces américaines immédiatement. Nous avons promis d'organiser ce retrait d'« ici un an.* »

L'U.R.S.S. réagit avec prudence pour préserver la détente

De notre correspondant

Moscou. — Contrairement à ce que l'on aurait pu croire, la victoire des révolutionnaires sud-vietnamiens n'a pas dominé les fêtes du 1er mai à Moscou. Cette victoire n'est même pas mentionnée dans le traditionnel message lu, jeudi, sur la place Rouge, avant le début du défilé populaire. Ce texte contient seulement des félicitations à l'adresse des peuples « *en lutte pour l'indépendance nationale* » sans autre précision. Il affirme, en revanche, la volonté du parti communiste de l'U.R.S.S. de « *lutter inlassablement pour une paix stable et l'amitié entre les peuples, pour l'approfondissement de la détente internationale, pour conférer à ce processus un caractère irréversible, pour faire rayonner les principes de la coexistence pacifique* ».

La prudence de l'U.R.S.S. se retrouve dans la presse des deux derniers jours ; à de rares exceptions, les journaux se contentent de publier, en pages intérieures, *les informations* en provenance de Hanoï, mais évitent tout commentaire sur le fond. Une idée cependant se fait jour au fil de ces récits : c'est celle que la chute du régime de Saigon était « *inévitable* ». Ainsi, le correspondant de la *Pravda* à Hanoï écrivait le jeudi 1er mai : « *Le régime antinational n'a pas pu éviter de payer pour la violation grossière et systématique des accords de Paris, pour sa politique d'obstruction, pour avoir favorisé l'ingérence étrangère.* »

Cette idée de l'inévitabilité de la chute du régime de Saigon se retrouve dans un commentaire diffusé, jeudi après-midi, par l'agence Tass, mais que ne publie aucun journal ce vendredi matin. Ce texte, plus général que tout ce qui a été imprimé jusqu'à présent, promet « *le sort qui a été celui du régime des marionnettes de Saigon à la junte chilienne, aux racistes de la Rhodésie du Sud, aux éperviers sionistes, aux militaristes de tout acabit, en d'autres termes, à tous ceux qui s'emploient à faire tourner à rebours la roue de l'histoire* ».

La discrétion des réactions soviétiques vise, bien sûr, comme *on dit ici*, à ne pas donner d'arguments aux ennemis de la détente. Car la détente reste à l'ordre du jour, bien qu'on commence à s'interroger, à Moscou, sur l'inconsistance des dirigeants de Washington.

A court terme, les objectifs diplomatiques de l'U.R.S.S. n'ont pas changé : il s'agit toujours d'obtenir la fin des travaux, à Genève, de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe et, dans la foulée, la tenue du « sommet » paneuropéen de Helsinki ; il s'agit également de mener à bien les négociations avec les Etats-Unis pour la conclusion du second accord sur la limitation des armements stratégiques (SALT 2). Moscou craint que certains « *nostalgiques de la guerre froide* » ne cherchent à utiliser la victoire des révolutionnaires sud-vietnamiens pour « *torpiller* » l'un ou l'autre de ces projets.

La *Pravda*, dimanche dernier, avait fait allusion à ces craintes en écrivant que « *les forces de l'impérialisme et de la réaction n'abandonnent pas leur tentative pour miner les processus positifs qui interviennent actuellement. (...) Certains cercles, aux Etats-Unis, essaient d'utiliser la situation sud-vietnamienne comme prétexte pour lancer de nouvelles offensives contre la poursuite de la détente internationale, de la coopération à partir des principes de la coexistence pacifique. La Conférence pour la sécurité et la coopération en Europe fait toujours également l'objet des menées des adversaires de la paix* ».

JACQUES AMALRIC.

Les Chinois organisent de grands meetings et critiquent violemment l'attitude de Moscou

De notre correspondant

Pékin. — La Chine doit tenir ce vendredi 2 mai à Pékin le dernier d'une longue série de rassemblements sur la guerre du Vietnam. La célébration de la victoire, comme ce fut le cas lors du succès des maquisards cambodgiens, prendra donc un tour solennel et collectif après la journée du 1er mai, pendant laquelle les festivités populaires ont associé dans les parcs de la capitale les triomphes indochinois et la fête des travailleurs.

Mercredi, un télégramme de MM. Mao Tsé-toung, Chu Teh et Chou En-lai, adressé simultanément aux dirigeants de Saigon et de Hanoï, soulignait « *la très grande portée historique et internationale* » de la victoire du Front et en tirait la leçon en ces termes : « *La victoire du peuple vietnamien montre une fois de plus avec force qu'un peuple, fût-il d'un petit pays, s'il ose se dresser et lutter les armes à la main pour combattre une guerre injuste par une juste guerre, sans crainte des difficultés, des sacrifices, ni des échecs, et s'il persiste dans la lutte, pourra vaincre n'importe quel ennemi, même puissant en apparence, et remporter la victoire finale.* »

L'éditorial publié le 1er mai par le *Quotidien du Peuple* déclare qu'il s'agit là d'une grande contribution à la cause du combat anti-impérialiste du tiers-monde, et l'on sait que pour Pékin la cause du socialisme se confond assez largement avec celle du tiers-monde, avec même, en pratique, celles des pays non alignés, puisque font partie de ce dernier groupe tous les pays qui se trouvent hors de l'OTAN et du pacte de Varsovie. Cette analyse permet d'y inclure aussi bien les socialistes cubains et nord-coréens que les Khmères ou les Vietnamiens. Une telle notion écarte de la solidarité des pays pauvres le groupe d'Europe orientale et place la Chine dans ce camp majoritaire, dont elle affirme depuis plus de dix ans qu'il constitue désormais la force motrice de l'histoire.

Ce qui frappe surtout dans cet éditorial, c'est l'attaque contre l'U.R.S.S. dans un texte adressé à des amis supposés des Soviétiques. La dénonciation est d'abord théorique, comme s'il s'agissait de montrer la justesse des thèses chinoises *sur la guerre populaire* et l'erreur de ceux qui, avec les Soviétiques, croient d'abord à la puissance de l'armement : « *Le facteur décisif de la guerre*, c'est *le peuple et sa volonté et non les armes de type nouveau (...).* »

Ainsi donc, *il importe peu que* des chars soviétiques aient forcé la grille de la présidence à Saigon. L'essentiel, selon l'analyse chinoise, s'était passé bien avant. Il résidait notamment dans la volonté de prendre les armes, de ne pas s'en tenir au demi-succès des accords de Paris. « *Une grande victoire, mais le peuple vietnamien a compris que la nature de l'impérialisme et des réactionnaires ne pouvait changer et que même avec un accord ils n'abandonneraient pas leur couteau de boucher pour devenir des bouddhas* », écrit le journal. Il est difficile de ne pas trouver là une allusion aux Soviétiques qui croyaient plus aux négociations qu'aux victoires militaires.

En fin de texte, la dénonciation se fait ouverte : « *Les deux superpuissances vont de mal en pis, encerclées de tous côtés par les peuples (...). Celle qui porte l'étiquette de « socialiste » se trouve dans une situation non moins délicate (que les Etats-Unis). Animée d'ambitions dévorantes, elle s'est livrée à une expansion effrénée, révélant ainsi sa nature hideuse de social-impérialiste.* » Et, comme pour dire que l'U.R.S.S. n'avait pas pu cueillir les *fruits de ses* fournitures d'armes, l'éditorial ajoute : « *L'Indochine appartient aux peuples indochinois et non aux réactionnaires.* »

ALAIN BOUC.

LA VICTOIRE DES RÉVOLUTIONNAIRES EN INDOCHINE

IMPÉRIALISME ET CULTURE

(Suite de la première page.)

Moins brutal que l'impérialisme politique, l'impérialisme économique des Etats-Unis, s'il rencontre certaines limites, n'est donc pas prêt de s'effacer.

Même reculé, mais aussi même résistance de l'impérialisme monétaire. Il est bien vrai que l'empire du dollar, accusé dès 1960 d'être un germe d'inflation mondiale, dénoncé publiquement par la France en 1965, ébranlé en mars 1968, a été officiellement démantelé en 1971. Mais on oublie trop qu'il persiste abâtardi avec les eurodollars auxquels il a donné naissance (1).

Or, cet empire monétaire en a favorisé un autre : celui des firmes américaines à l'étranger. On estime à 100 et 120 milliards de dollars le total des investissements directs effectués par les Etats-Unis à l'étranger de 1950 à 1972, contre moins de 15 celui des investissements étrangers aux Etats-Unis. Le recul militaire y changera-t-il grand-chose ? C'est douteux. Comme il est douteux qu'il change quoi que ce soit à l'impérialisme support des précédents : l'impérialisme *technologique*.

Où est le domaine de la science et de la technique dont les conquérants de la Lune n'occupent pas toujours le premier rang ? Quiconque veut se maintenir à la pointe du progrès doit suivre les Américains. Mais que font ceux-ci, sinon suivre eux-mêmes les progrès qu'ils imposent ?

Car tel est bien le caractère de cet impérialisme d'un nouveau genre : il n'est pas systématiquement voulu, il n'est pas prémédité ; il se crée, il s'alimente, il s'entraîne lui-même. Il s'impose aux entreprises qu'on dit libres, les contraignant, à partir d'une certaine taille, à se « moderniser » sans relâche, dussent en pâtir leurs comptes financiers (c'est le drame actuel de plus d'une société, et l'une des sources latentes — non plus monétaire, mais structurale — de l'inflation contemporaine). Comment en serait-il autrement dans une civilisation à ce point marquée par le progrès technique, qu'on a pu l'appeler une « civilisation technicienne » ?

C'est ici que s'inscrit le caractère le plus profond — et le moins exprimé — de l'impérialisme américain. Non plus politique, ni économique, ni technologique, mais impérialisme *psychologique*, il imprègne les consciences, infléchit les mœurs, pénètre les façons de vivre. Comparez le mode d'existence d'un foyer d'aujourd'hui de catégorie et d'âge moyens à celui d'il y a vingt ans. La différence tient en un mot : il s'est « américanisé ». Confort, voiture, logement, ameublement et jusqu'à l'alimentation, tout ou presque tout pourrait porter, en dimensions réduites, la marque « made in U.S.A. ». Parcourez l'univers, fût-ce au-delà du rideau de fer : le mode standard, les mêmes buildings vous affligent. Non le même train de vie, certes, mais la même voie qui y conduit.

Une civilisation sans culture

Quel sera donc en définitive l'apport de cet impérialisme plus fort que sa défaite ? Nous touchons là au problème capital qui engage toute notre civilisation.

L'impérialisme (essentiellement politique) n'est certes pas nouveau. On évoque Alexandre, César, les Arabes, les Croisades, Charles Quint, Louis XIV, Napoléon... Mais ces images n'étaient pas que guerrières. Les idées, l'art, le droit, l'organisation, la religion, suivaient les armes (« Les pas des légions avaient marché pour lui »...). Les combats de jadis ne le cédaient en rien, dans leurs dimensions d'alors, aux plus cruels de notre temps. Mais, l'invasion passée, Persépolis brûlée, Carthage saccagée, l'Occident dévasté, le Palatinat ravagé, on bâtissait des cités, des gymnases et des temples, on édifiait Grenade, et l'Europe devenue « française » copiait successivement Versailles et le code civil. En bref, les empires de jadis apportaient avec eux ou faisaient germer sur leurs traces ou leurs ruines, une culture.

Oserais-je écrire que l'immense malheur, le grand deuil de notre civilisation — de cette civilisation technicienne dont l'Amérique du Nord a été la grande messagère, — c'est d'être, pour la première fois peut-être dans l'histoire du monde, une *civilisation sans culture* ?

Qu'on me pardonne. Je n'ignore certes pas qu'il existe aux Etats-Unis, des hommes de haute culture — et qui souffrent. J'ai visité comme tant d'autres les musées incomparables de New-York et de Washington, non sans quelque mélancolie. Il est vrai, devant tant de chefs-d'œuvre importés de chez nous... (jusqu'aux Cloisters compris). Jamais assez on ne célébrera les bienfaits du mécénat américain : fondations, bibliothèques, musées, hôpitaux, laboratoires, que sais-je ? Immense, universel, est l'apport des Etats-Unis dans le progrès des sciences physiques, biologiques, humaines, et, de façon générale, dans l'extension des œuvres culturelles.

Mais de quelle culture s'agit-il ? Fondamentalement et en termes précis : l'Amérique du Nord, pionnière incomparable dans le domaine proprement scientifique et technique, infiniment généreuse pour la diffusion de la culture acquise, reçue de l'Ancien Monde, l'Amérique du Nord a-t-elle créé une culture nouvelle ? A-t-elle fait surgir de ses multiples inventions une pensée neuve, un nouvel art, un nouvel élan, de nouvelles « humanités », en bref une nouvelle et plus haute figure de l'homme ?

Pour les initiés, la réponse n'est pas douteuse. Ils citeront telles œuvres littéraires, du *roman* en particulier, telle réalisation des arts plastiques, de l'architecture, de l'urbanisme, et plus généralement le développement des sciences humaines, politiques et économiques en particulier. Y trouve-t-on une philosophie ? Une sagesse ? Une esthétique ? Un art de vivre ? La réponse est moins sûre.

Elle l'est moins encore pour l'immense majorité de nos contemporains. Quel est, pour eux, l'apport de l'*american way of life* ? Quel est cet impérialisme psychologique qui les investit à leur insu, sinon (j'en demande pardon aux meilleurs) l'impérialisme du vide intérieur, celui des profondeurs ineffables de la méditation du chewing-gum, de la puérilité affligeante des mille et un westerns, ou de la publicité obsédante, que tel ou tel sociologue américain, de Vance Packar à Kenneth Galbraith, ont d'ailleurs dénoncé les premiers...

Plus grave encore peut-être est l'absence, chez le grand nombre, d'éducation au sens précis de ce mot, c'est-à-dire d'affinement, d'élévation (*e ducere*, tirer par en haut), sans quoi il n'y a pas de vraie culture. Certains loueront avec raison la franchise, la fraîcheur, l'amitié qu'ils ont trouvées dans les foyers qui les accueillaient. Mais, dans son ensemble, le peuple-roi n'a-t-il pas trop souvent présenté au monde le pénible modèle d'un inconscient sans-gêne ? Inconscient, c'est bien là son excuse due à de multiples causes : sens aigu de la liberté individuelle qui ignore celle d'autrui ; culte du pragmatisme qui sacrifie allègrement l'esthétique au pratique ; peuple neuf qui n'a pas acquis la patine des siècles (2).

Or cette non-éducation a été érigée en doctrine. Ne faire aux enfants nulle peine même légère de crainte de les traumatiser, respecter l'état de nature, etc., telle fut la prédication d'un super-rousseauisme renforcé de freudisme du fameux Dr B. Spock. Mais qu'est-il arrivé ? Qu'après un succès triomphal (plus de vingt millions d'exemplaires vendus aux Etats-Unis et d'innombrables traductions de l'ouvrage paru en 1946), l'auteur faisait en 1974, à soixante-dix ans passés, un *mea culpa* public et total.

La finalité de la société de consommation

Quatre ans plus tôt, déjà, une enquête révélait que 77 % des adolescents et 88 % des jeunes adultes condamnaient la pédagogie permissive dont ils avaient été les « bénéficiaires » (3). Il est bien temps en vérité ! Alors que cette pédagogie du néant, autre forme de l'impérialisme du vide, a engendré le nihilisme des hippies, des marginaux, des drogués... Les mots parlent d'eux-mêmes : *hold-up*, *gangsters*, *strip-tease*, *sex-shops*, sans parler des rapts d'enfants : d'où nous sont venues toutes ces turpitudes ? On pouvait mieux attendre des *leaders* du monde.

Si l'on ajoute que là où ils passaient, experts ou techniciens, apportant à pleines mains la manne du *business*, ils se comportaient naturellement en maîtres, ou du moins en hommes supérieurs — allant dans tel pays d'Afrique noire jusqu'à faire venir par avion toute leur nourriture et même leur boisson, — on comprend mieux à présent leur cruelle mésaventure.

D'un côté, ils ont révolté leurs amis. « Dites-moi pourquoi ceux qui nous ont le plus aidés sont aussi le plus détestés », me demandait il y a quinze ans un collègue d'un pays étranger où j'admirais telle construction américaine.

D'un autre côté, ils ont armé les révoltés. Berkeley a de quatre ans précédé la Sorbonne. « Ne pleure pas, hurle ! » avaient crié les Noirs. Le blue-jean a annoncé le débraillé des mœurs. La révolte des femmes, le M.L.F., etc. Le gauchisme, en un mot, a dans ses veines du sang américain (métis).

Il est vrai que la jeunesse en révolte a posé la question fondamentale : celle de la finalité de la société de consommation (en oubliant totalement, d'ailleurs, ceux qui l'avaient soulevée avant elle). Mais ni ses violences ni ses incantations n'y ont apporté de réponse. Finalement sa révolte s'est retournée contre ses sources : l'antiaméricanisme a gagné l'Amérique (4).

Dès lors, on comprend mieux pourquoi l'impérialisme yankee a craqué.

Miné de l'intérieur, sans véritablement d'assises culturelles, sans autre support qu'une idéologie défensive — la sauvegarde de la liberté dans le monde — au moment même où dans les consciences la liberté perdait son sens, l'impérialisme américain s'est heurté à un autre impérialisme, également armé, mais porteur d'une idéologie autrement offensive, autrement sûre de soi, autrement conquérante !

Le paradoxe des paradoxes est que cette autre idéologie n'est finalement qu'une sorte d'américanisme renversé. Même culte de la technique, même technocratie renforcée par l'unicité du pouvoir, même matérialisme pratique (auquel s'ajoute ici la théorie), et même visée finale vers un paradis général de la consommation de masse... Les moyens seuls diffèrent, qui n'ont plus rien de « libéral »...

D'un côté comme de l'autre, le monde cherche en vain une nouvelle sagesse, une nouvelle culture. Finira-t-elle par émerger du règne des mass media, de l'image, de la technique, de l'abondance ? La vocation de l'Europe pourrait être d'en poser les prémices. Est-il absolument utopique de rêver d'une grande université, d'un rassemblement des esprits, d'un sursaut des volontés, à la mesure de cet appel ?

ANDRÉ PIETTRE.

(1) Cf. J. Rueff, *le Monde* du 8 avril 1975.
(2) Dans la ville de Saint-Louis, on vous fait visiter avec fierté un musée des peintres « primitifs » américains. Images d'Epinal, images d'une puérilité sans nom, des premières locomotives, des premiers bateaux à vapeur. Nos « primitifs » étaient des maîtres...
(3) Cf. Sarraute, « Une certaine Amérique », *le Monde* du 22 avril 1970.
(4) Cf. Th. Maulnier, « L'antiaméricanisme et les Américains », *Revue des Deux Mondes*, mars 1974.

Berne interdit l'entrée en Suisse d'or en provenance du Vietnam du Sud et du Cambodge

Le Conseil fédéral helvétique a publié, mercredi 30 avril, une ordonnance interdisait l'importation et le stockage de lingots et de pièces d'or, *« s'il est admis qu'ils proviennent de la République du Vietnam ou de la République khmère »*.

Cette ordonnance précise que tous ceux qui auraient connaissance de tentatives visant à introduire en Suisse de l'or provenant du Vietnam du Sud ou du Cambodge doivent alerter les services officiels, et que *« le secret bancaire ou le secret professionnel ne peuvent être invoqués »*.

La décision a été provoquée par des rumeurs qui avaient circulé il y a environ trois semaines. Le gouvernement du président Thieu aurait fait demander à la compagnie aérienne suisse de transport « à la demande », Balair, qui acheminait vers le Vietnam des vivres et des médicaments, de charger, à Saigon, 16 tonnes d'or et d'en assurer l'acheminement vers la Suisse (*le Monde* du 16 avril). Un porte-parole de la Balair avait affirmé que sa compagnie n'avait jamais fait l'objet d'une telle demande.

D'autre part, un porte-parole de Washington a annoncé mercredi le blocage de toutes les transactions financières et commerciales avec le Vietnam du Sud effectuées par des personnes sujettes à la juridiction des Etats-Unis, à moins d'une autorisation spéciale du Trésor américain.

Une telle mesure avait déjà été annoncée à l'égard du Cambodge le 18 avril. Trois autres pays seulement se trouvent dans la même situation : le Vietnam du Nord, la Corée du Nord et Cuba.

La décision du Trésor entraîne le blocage des comptes bancaires détenus aux Etats-Unis par les résidents au Vietnam du Sud. Elle s'applique aussi aux filiales étrangères des sociétés américaines, qui doivent désormais obtenir une licence du gouvernement américain pour commercer avec le Vietnam du Sud. — *(A.F.P.)*

Les réactions en France

M. PLEVEN : la théorie des « dominos » risque de se vérifier.

M. René Pleven, ancien président du conseil, qui était ministre de la défense au moment de Dien-Bien-Phu en 1954, nous a déclaré :

« J'éprouve d'abord, naturellement, une profonde compassion pour toutes les victimes du drame indochinois et regrettre que notre pays n'ait pu leur apporter une aide plus active et tenté, pour le faire, de mobiliser les cœurs et les esprits. Mais, maintenant, ce sont les conséquences politiques de la défaite morale subie par les Etats-Unis qu'il faut chercher à évaluer. Ces conséquences seront grandes, à l'intérieur comme à l'extérieur des Etats-Unis. Comment va réagir l'opinion publique américaine ? Cédera-t-elle aux tentations de l'isolationnisme ou agira-t-elle sur l'exécutif et le Congrès, pour exiger d'eux plus de vigilance et de fermeté dans les rapports avec l'U.R.S.S. et la Chine, dont les protégés cambodgiens ou nord-vietnamiens vont indéniablement vouloir humilier au maximum les Etats-Unis et, à travers eux, l'Occident ?

» A l'extérieur, la théorie des dominos, si souvent tournée en dérision, risque de se vérifier rapidemant au Laos, en Thaïlande, en Corée aux Philippines ou ailleurs, avec toutes les graves incidences qu'on peut imaginer en ce qui concerne le Japon.

» Un grand besoin de concertation apparaît à l'évidence, aussi bien entre Européens qu'entre alliés atlantiques. On peut aussi se demander si la conférence « au sommet » qui doit couronner la conférence sur la sécurité européenne, à laquelle l'U.R.S.S. est si attachée, peut encore se tenir dans un climat favorable.

» La course des événements peut imposer de déchirantes révisions. »

M. M. SCHUMANN : un plan d'aide européen pour les peuples d'Indochine.

M. Maurice Schumann, de l'Académie française, ancien ministre des affaires étrangères, qui était secrétaire d'Etat aux affaires étrangères en 1954, a déclaré au micro de R.T.L. :

« Sommes-nous non seulement concernés mais atteints par cette déroute ? Non et oui... Non, puisque depuis bientôt dix ans, la surdité et l'aveuglement n'ont sur les avertissements et les suggestions prodigués par la France. Qui a fait le jeu, le lit, de ce qu'on appelait paresseusement « le » communisme (alors que ce singulier avait perdu toute significations dans une Asie travaillée par la rivalité du communisme soviétique et du communisme chinois). Qui et quoi ? Le discours de Phnom-Penh qu'on ne peut pas relire aujourd'hui, après neuf ans, sans être saisi par la colère que suscitent toutes les grandes occasions refusées, ou les B-52 ? Qu'en pensent maintenant Richard Nixon, Henry Kissinger, que j'adjurais le 29 septembre 1972, à la Maison Blanche au nom de Georges Pompidou, d'arrêter les bombardements sanglants et vains du Nord-Vietnam, pour rechercher au Sud-Vietnam, avec les neutralistes et les francophiles la solution politique, la vraie, celle dont il y a deux mois on a gaspillé la dernière chance ?

» Et pourtant si, cette débâcle est la nôtre, un peu la nôtre, l'aventure des six cent dix prisonniers de l'ambassade de France à Phnom-Penh est symbolique.

» Alors il est bien vain de nous jeter mutuellement à la face les regrets, les remords ou les reproches qui ne servent à rien.

» Demain, il faudra adoucir les blessures, jeter les fondements de nouveaux édifices, sur les ruines entassées par trente-six années de ravages, modeler s'il est possible à la paix un visage.

» Avant que ne commence la course à la surenchère par l'aide bilatérale, je suggère que la France propose à la Communauté européenne de lancer l'idée d'un plan Marshall pour les peuples d'Indochine. Trop tôt, nous dira-t-on, eh bien ! tan mieux si pour une fois il n'est pas déjà trop tard. »

M. CHALANDON : l'obstination américaine.

M. Albin Chalandon, secrétaire général adjoint de l'U.D.R. :

« La France, depuis longtemps, avait proclamé que seule une solution politique aurait permis d'éviter la catastrophe. L'obstination américaine a conduit à un dénouement dans les pires conditions. Dans ces heures tragiques d'incertitude, comment ne pas se préoccuper du sort des populations du Vietnam du Sud, de leur insécurité et des risques qu'encourent les libertés ? Pour sa part, le gouvernement français doit veiller d'abord au sort de ses nombreux ressortissants à Saïgon. Mais devant l'accumulation de souffrances atroces de la population vietnamienne, la France devrait aussi essayer de les atténuer en participant à la reconstruction du Vietnam du Sud.

En tout état de cause, il y une leçon à tirer de ces événements : pour sauver son indépendance, il faut ne compter que sur soi-même et être fort. »

M. MITTERRAND : la diplomatie française a été « faiblarde ».

M. François Mitterrand a déclaré, le 30 avril, à Radio-France :

« L'immense sottise de tout cela, sottise bien criminelle qui a joué avec la vie d'un peuple pour, finalement, compromettre et abandonner ceux qui avaient pu se laisser séduire ou qui croyaient sincèrement que tel était le bonheur de leur pays. C'est un drame d'une immensité peu comparable dans les temps modernes. Je pense à la somme de thèmes creux et arrogants développés en France en Amérique et dans tout l'Occident... la nécessité d'assurer le cordon contre l'avance communiste... l'obligation où l'on a mis tout patriote vietnamien d'être assimilé aux communistes parce que seul le camp communiste soutenait l'indépendance et les aspirations nationales de ce pays... l'opposition imbécile des formes coloniales ou colonialistes à la volonté d'indépendance naturelle de ce peuple... les mensonges sur les droits des peuples à disposer d'eux-mêmes... Cela est poignant aujourd'hui. Il y a une faute politique — tout le monde en fait — ... six mois, un an, trois ans... Trente ans, vous imaginez ! Surtout lorsque l'expérience a été redoublée : l'expérience de la France et l'expérience américaine. La diplomatie française a été faiblarde ces derniers temps... Pour le Cambodge, il a fallu attendre la victoire effective sur le terrain pour reconnaître le gouvernement issu des combats. C'est absurde, surtout si l'on songe à l'avance qui semblait avoir été prise dans le discours de Phnom-Penh du général de Gaulle... »

LE P.C.F. : reconnaissance immédiate du gouvernement révolutionnaire

Le bureau politique du parti communiste a publié une déclaration dans laquelle on relève les passages suivants :

« Le P.C.F., qui a été sans défaillance tout au long de ces trente années aux côtés du peuple vietnamien, salue avec enthousiasme cet événement historique. (...)

» Il exige du gouvernement français — et il appelle les travailleurs, les démocrates, à l'exiger avec lui — qu'il reconnaisse sur-le-champ le G.R.P., qu'il apporte sans retard une aide substantielle au relèvement du pays, qu'il établisse enfin avec le Vietnam des rapports nouveaux, amicaux et loyaux, correspondant à la nature des liens qui existent entre nos deux peuples, et pour lesquels l'inoubliable président Ho Chi Minh n'a cessé de lutter. »

Le P.C.F. appelle les Parisiens à se rassembler le 6 mai, à 18 h. 30, devant *« l'ambassade libérée du Vietnam du Sud »* (45, avenue de Villiers, Paris-17e) pour saluer les dirigeants du gouvernement révolutionnaire. Une délégation du P.C., conduite par M. Georges Marchais, s'est déjà rendue au siège de la mission permanente du G.R.P. en France pour exprimer à M. Pham Van Ba *« les félicitations chaleureuses des communistes français »*.

● *Le Mouvement des radicaux de gauche* déclare : *« Après tant d'années de souffrances, un terme semble enfin mis à une guerre fratricide, entretenue et attisée par les interventions étrangères. Il est à souhaiter que le courageux peuple vietnamien se donne, avec la paix et dans l'unité, un régime de progrès social et de liberté.*

» La France doit apporter à ce pays, auquel l'attachent tant de liens traditionnels, le plus large appui en faveur de son redressement économique. »

● *Le P.S.U.* salue *« avec une émotion et une joie profonde la victoire définitive du peuple vietnamien. Cette victoire, remportée en réalité sur l'armée impérialiste des Etats-Unis, revêt une importance considérable, dont il est difficile, aujourd'hui, de mesurer toute la portée »*.

● *La Ligue communiste révolutionnaire* (trotskiste) a organisé, le 30 avril, à la Mutualité, un meeting, au cours duquel MM. Pierre Rousset, Alain Krivine et Daniel Bensaïd ont analysé les conséquences de la victoires des peuples d'Indochine sur les luttes révolutionnaires dans le monde, et appelle *« les militants anti-impérialistes »* à se rassembler le 6 mai, à 18 h. 30, devant l'ambassade du Vietnam du Sud.

Dans la presse parisienne

LE FIGARO : une leçon pour l'Occident.

« Il faut les convaincre et il faut nous convaincre que nous n'irons pas au-delà de quelques lignes de résistance convenablement choisies et où il faudra se montrer décidés à tenir à tout prix. La paix ne doit pas, la paix ne peut pas être achetée uniquement à coup d'échecs et de retraites. Une des conditions de la paix, pour nous comme pour les autres, c'est la force.

» La leçon de Phnom-Penh et de Saigon, c'est en Europe, c'est à Washington qu'il s'agit de la tirer. Si nous voulons éviter d'entendre notre propre glas dans le silence de Phnom-Penh et dans le silence de Saigon, il faut que l'Europe s'organise, il faut que l'Amérique se ressaisiese. Et très vite. Il est bien tard dans cette histoire où nous ne cessons de contempler notre déclin avec un mélange d'angoisse et de complaisance fascinée.

» L'Occident a longtemps étonné le monde par ses capacités de redressement spectaculaire et subit. Cette fois-ci, est-il vraiment trop tard ? »

(JEAN D'ORMESSON.)

L'AURORE : le risque.

« ... Parmi les craintes que suscite cette nouvelle conquête du communisme perce d'abord celle de l'imprévisible réaction de l'Amérique. Celle-ci sera-t-elle tentée de se replier sur elle-même en accélérant sa tendance déjà sensible à l'isolationnisme, ou bien réagira-t-elle crânement en s'employant à resserrer ses liens avec ses alliés d'Europe et à accentuer sa vigilance, s'interrogeant alors si elle doit remettre en cause une politique de détente, si visiblement profitable au communisme ?

» Le risque que comporterait un laxisme, facilité, il est vrai, par la faiblesse du pouvoir à Washington serait double : celui de provoquer un nouvel accès de fièvre de l'expansionnisme soviétique et son contrecoup inévitable, à savoir que, à bout de patience et saturées d'échecs, les grandes démocraties occidentales pourraient un jour se résoudre, comme ce fut souvent le cas dans l'Histoire, à donner un coup d'arrêt aussi brutal que définitif. »

(ROLAND FAURE.)

L'HUMANITE : une victoire de l'histoire.

« Si l'événement dépasse aujourd'hui si largement le Vietnam, c'est que la victoire à Saigon est aussi celle des pays socialistes dont le soutien politique et matériel a pesé d'un poids déterminant et c'est que la victoire est celle de la classe ouvrière des pays capitalistes dont la solidarité ne s'est jamais démentie ; c'est encore que la victoire est celle du mouvement de libération nationale des peuples qui combattent pour leur propre indépendance.

» Quelle vanité dans les calculs de ceux qui cherchent à savoir s'il s'agit d'une victoire militaire ou politique : la victoire est à la fois militaire et politique, parce qu'elle est une victoire de l'histoire, une victoire des peuples. »

(ROLAND LEROY.)

LE QUOTIDIEN DE PARIS : un faux pas de Giscard.

« En acceptant de cautionner la liquidation du général Thieu, Giscard espérait obtenir en contrepartie le retour aux accords de Paris, c'est-à-dire une solution politique comportant un cessez-le-feu accompagné d'un régime transitoire ménageant la possibilité d'un Sud-Vietnam indépendant de Hanoï.

» Jusqu'au dernier moment, il se berça de l'illusion que la solution politique l'emporterait sur la solution militaire. Les événements démentent ce pronostic. La désillusion est comparable en ce qui concerne le Cambodge où, malgré des sourires précipités aux vainqueurs, la France a essuyé des rebuffades.

» Beaucoup parlent aujourd'hui d'un faux pas du président de la République. Encore faut-il répéter que les principaux problèmes restent à résoudre. Car l'écran américain entre le gouvernement français et les nationalistes vietnamiens a disparu. La France, qui contrôle des secteurs bancaires et économiques importants, surtout au Sud-Vietnam, va tôt ou tard au-devant de nouvelles difficultés. »

(RENE DABERNAT.)

● *Le conseil national du Mouvement de la paix* a adressé deux télégrammes de félicitations, l'un au président du gouvernement révolutionnaire provisoire de la République du Vietnam du Sud, l'autre au premier ministre de la République démocratique du Vietnam. Il réclame, en outre, la reconnaissance par Paris du gouvernement révolutionnaire.

EUROPE

LES MANIFESTATIONS DE LA FÊTE DU TRAVAIL

LISBONNE : le parti socialiste demande au M.F.A. d'arbitrer son conflit avec le P.C.P.

De nos envoyés spéciaux

Lisbonne. — Le 1er mai portugais devait être le jour de la « réconciliation ». Mais quand, le soir venu, les clameurs se sont tues, il ne restait surtout que le goût amer de nouvelles divisions et la crainte de voir demain reprendre de plus belle la bataille entre communistes et socialistes. Il a suffit pour cela d'un incident.

M. Mario Soares, secrétaire général du parti socaliste, n'a pu accéder à la tribune au cours du meeting qui clôturait la grande manifestation organisée dans la capitale. Les faits sont encore mal établis et donnent lieu à des versions contradictoires. *Quand, sur le tard, le cortège des* socialistes pénètre dans le stade du 1er-Mai, les orateurs parlent depuis près d'une heure. Ce cortège aurait été à plusieurs reprises gêné dans sa progression. A la tribune, ont pris place le général Costa Gomes, président de la République, le général Vasco Gonçalves, premier ministre, quelques membres du Conseil de la *révolution et plusieurs ministres*, notamment MM. Alvaro Cunhal, secrétaire général du parti communiste, et Pereira de Moura, leader du Mouvement démocratique portugais.

Plus loin, sur la droite, la loge réservée aux dirigeants du P.S. est restée vide. M. Mario Soares est là pourtant, perdu au milieu des militants anonymes. Des militaires ayant repéré sa présence vont le chercher et l'invitent à monter à la tribune. M. Soares les suit, mais se voit interdire l'entrée par un responsable important de l'Intersyndicale. Il retourne à sa place, où d'autres militaires viennent lui proposer de « forcer le passage ». Il décline l'offre « pour éviter les incidents ».

A-t-il à, cet instant, mesuré le profit que lui, vainqueur incontesté des élections, pourrait tirer de la rebuffade qu'il venait de subir ? A peine sorti du stade, la direction du P.S. allait, en tout cas, très vite préparer la riposte. Au siège du parti, M. Manuel Alegre, membre du secrétariat national, prenait la parole devant de nombreux militants venus s'informer. « *Le P.S.*, dit-il, *a gagné les élections. Il est aujourd'hui décidé à utiliser tous les moyens pour que soit respecté le mandat du peuple.* » Après un premier communiqué, jugé « *trop mou* » par la base, la direction du parti a publié, au cours de la nuit, une nouvelle prise de position dans laquelle elle affirme que des « *tentatives d'agression* » ont été commises contre des militants socialistes et contre le secrétaire national lui-même.

Pour le P.S., ces incidents s'insèrent dans une campagne dont le *but est de « minimiser la grande victoire électorale qu'il a obtenue ». « Des partis et des groupements qui se prétendent du peuple mais auxquels le peuple a refusé sa confiance en viennent à agir dans son dos et contre sa volonté »*, accusent encore les socialistes qui s'en prennent très vivement à l'Intersyndicale : elle a, selon eux, « *insulté les travailleurs qui considèrent le P.S. comme leur parti de classe* ». En agissant ainsi, « *l'Intersyndicale offense la majorité de la classe ouvrière et du peuple portugais* ».

Le sens de la réplique socialiste apparaît clarement : il s'agit de se saisir des incidents graves du 1er mai pour s'attaquer d'abord à l'intersyndicale qui vient d'être « institutionnalisée » par un décret-loi du Conseil de la révolution. Les socialistes n'ont jamais renoncé à leur lutte contre l'unicité syndicale et ils comptaient sur leur victoire électorale pour freiner les mesures qui *viennent aujourd'hui régler l'activité* syndicale dans le pays. Mais ils ne semblent pas décidés à en rester là. Ils estiment, en effet, la situation suffisamment sérieuse pour convoquer, ce vendredi soir, une manifestation dans le centre de Lisbonne.

MM. Mario Sores et le numéro deux du parti, M. Salgado Zenha, devaient, en outre, être reçus ce matin par le président de la République. Les socialistes demandent ainsi au M.F.A. de procéder à un arbitrage difficile : les militaires ont, en effet, soutenu la position communiste sur l'unicité syndicale, mais doivent aujourd'hui tenir compte de l'influence acquise sur le plan électoral par le P.S. L'absence de M. Mario Soares dans la tribune a sans doute rendu bien inconfortable la position de certains officiers du M.F.A. et tout particulièrement celle du général Costa Gomes. En brusquant les choses, les socialistes espèrent-ils accélérer des mutations déjà engagées au sein du Conseil de la révolution et qui répondent à leurs vœux ? Le parti communiste ne sort pas lui non plus intact de cette affaire.

Il s'est contenté de publier, au soir de la manifestation, un communiqué dans lequel il « *regrette les incidents provoqués par le P.S., qui, selon lui, a essayé de boycotter les discours et d'empêcher le déroulement de la grande fête des travailleurs* ». Au moment où le renforcement de l'unité entre toutes les forces qui prétendent lutter pour le socialisme s'impose, ajoute-t-il, cette attitude « *ne sert pas les intérêts des travailleurs* ». Mais, en privé, certains militants communistes n'hésitent pas à parler déjà de « *coup monté* » des socialistes.

L'incident du 1er mai ne peut donc, dans l'immédiat, que raviver la polémique entre les deux grands partis de gauche et conforter le P.S. dans une attitude « *d'indépendance totale vis-à-vis des autres partis* » : « *C'est la dynamique propre du processus révolutionnaire en cours qui nous conseille de préserver une telle liberté de mouvement* », affirme le dernier éditorial de *Portugal socialista*, l'hebdomadaire du parti. Une nouvelle escalade entre communistes et socialistes pourrait aussi donner raison à ceux qui, à l'extrême gauche, assurent que le pays « *vit dans une situation de paix pourrie qui annonce des jours de tempête* ». Mais les « capitaines » n'apprécient jamais la tempête et feront sans doute tout leur possible pour la contourner.

JOSÉ REBELO
et **DOMINIQUE POUCHIN.**

ESPAGNE : nombreuses arrestations

De notre correspondant

Madrid. — Les « *journées de lutte* » qui marquent habituellement le 30 avril et le 1er mai en Espagne ont été, cette année, relativement calmes dans le monde du travail. A Vigo, toutefois, un garde civil a tiré contre un groupe de personnes, qui tentaient d'interrompre la circulation, et a tué un passant qui n'avait rien à voir avec la manifestation. A Barcelone, les forces de l'ordre ont également ouvert le feu sur un militant socialiste, M. Camilo Rueda, vingt-huit ans, qui distribuait des tracts et qui a été admis à l'hôpital San-Pablo, dans un état grave. On signale aussi l'explosion d'une voiture piégée à Bilbao et des cocktails Molotov à Valence et à Pampelune.

A Madrid, les forces de l'ordre ont encerclé le cimetière civil, qui avait été fermé. Le 1er mai, traditionnellement, les socialistes espagnols déposent des œillets rouges sur la tombe de Pablo Iglesias (1850-1925), ouvrier typographe *qui fonda le parti socialiste ouvrier espagnol* en 1879. Alors que deux mille militants se dirigeaient, la plupart avec un œillet à la main, par divers itinéraires, vers le cimetière civil, ils ont été interceptés par la police et des membres des Guérilleros du Christ-Roi, une formation d'extrême droite tolérée par les autorités. Il y a eu une vingtaine d'arrestations, dont celle de M. Francisco Bustelo, professeur à l'université de Saint-Jacques-de-Compostelle, et de son épouse, professeur à l'université de Madrid, ainsi que de l'écrivain Fernando Baëza. Des incidents violents ont opposé divers groupes de socialistes aux Guérilleros, qui ont aussi malmené un photographe de la revue indépendante *Cambio-16*.

Dans la soirée du 1er mai, une voiture, apparemment chargée d'explosifs, a volé en éclats à proximité du stade madrilène Santiago-Bernabeu, tandis que, dans ce dernier, le général Franco présidait la célébration syndicale officielle de la Fête du travail. Certains se demandent, à Madrid, s'il ne s'agirait pas d'une provocation ou d'un avertissement de l'extrême droite.

Le 30 avril, d'autre part, il y a eu des incidents dans presque toutes les universités espagnoles. La situation, dans ce secteur, est tendue depuis longtemps : on calcule que moins de 30 % des journées de cours ont pu se dérouler normalement depuis le début de l'année scolaire. L'université de Murcie a été fermée *sine die* (on sait que l'université de Valladolid est fermée depuis trois mois et que les examens de fin d'année n'y auront pas lieu). A Madrid, la police est intervenue dans presque toutes les facultés, expulsant les personnes qui s'y trouvaient et retirant des drapeaux républicains et des drapeaux rouges, confisquant des tracts socialistes et du mouvement Jeune Démocratie. A la faculté des sciences, un grave incident s'est produit lorsque la police a voulu mettre fin à une assemblée de professeurs-assistants qui avait été autorisée par le doyen. Celui-ci s'est opposé à l'entrée de la police dans les locaux de la faculté et a menacé de démissionner immédiatement si les forces de l'ordre passaient outre. A la faculté de droit, en revanche, la police a procédé sans difficulté à la dissolution de la première assemblée conjointe de professeurs - assistants et d'étudiants.

JOSÉ ANTONIO NOVAIS.

● *A Berlin-Est*, les manifestations se sont ouvertes par un défilé de « *l'armée nationale populaire* ». La R.D.A. est le seul pays de l'Est à organiser encore un défilé militaire à l'occasion du 1er Mai, ce qui soulève des *protestations énergiques* de la part des généraux commandant les secteurs occidentaux de la ville (Etats-Unis, Grande-Bretagne, France) qui y voient une violation du statut quadripartite et démilitarisé de la ville. — *(A.F.P.)*

● *A Bonn*, la lutte contre le chômage, la revendication de la cogestion paritaire, le refus du terrorisme, ont été les thèmes dominants des réunions. « *En acceptant, cette année, des augmentations de salaires modérées, les travailleurs ont apporté leur contribution à la relance de l'économie*, a déclaré M. Vetter, président de la centrale syndicale D.G.B. *C'est au tour des patrons de faire un effort en augmentant leurs investissements.* »

Pour sa part, le chancelier Schmidt a exprimé sa confiance dans la reprise qui permettra d'assurer à nouveau le plein-emploi. «

● *A Londres, plus de trois mille personnes* ont défilé jeudi dans le centre de la capitale à l'occasion du Premier mai, qui n'est pas un jour férié en Grande-Bretagne, en scandant des slogans anti-Marché commun. M. Anthony Benn, ministre de l'industrie, a rejoint le cortège. Des ouvriers du bâtiment et des délégations de plusieurs usines ont débrayé pour pouvoir participer à ce défilé. — *(A.F.P.)*

Grande-Bretagne

Présidente du parti conservateur britannique

Mme THATCHER SERA REÇUE A PARIS PAR MM. GISCARD D'ESTAING ET CHIRAC

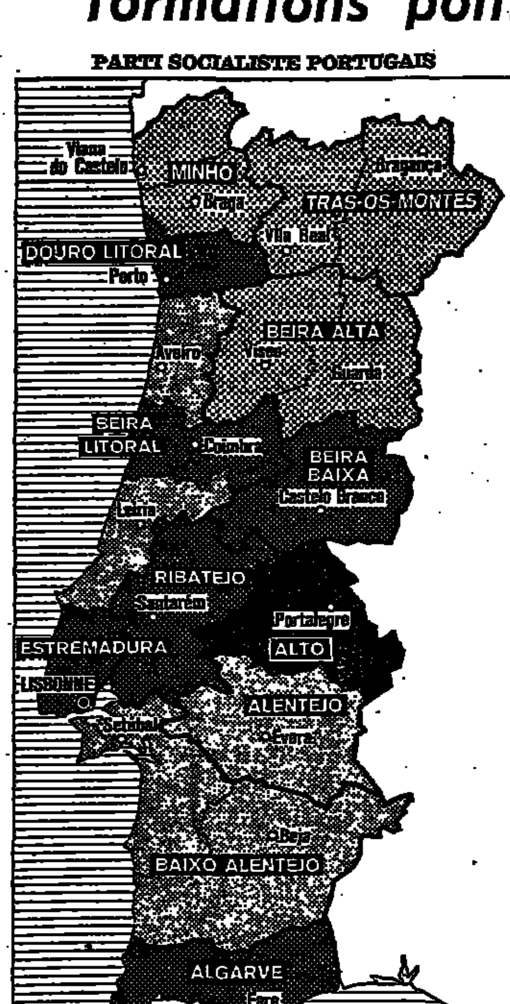
Mme Margaret Thatcher, présidente du parti conservateur de Grande-Bretagne, effectuera une visite à Paris du 8 au 10 mai, à l'invitation de M. Jacques Chirac, premier ministre et secrétaire général de l'U.D.R.

Le vendredi 9 mai, Mme Thatcher aura « un entretien élargi avec des responsables de l'U.D.R. », puis participera à un déjeuner offert à l'hôtel Matignon par M. Chirac.

Dans l'après-midi, elle sera reçue à l'Elysée par M. Valéry Giscard d'Estaing, à l'Assemblée nationale par M. Claude Labbé, président du groupe U.D.R., et par M. Couve de Murville, président de la commission des affaires étrangères. Elle donnera une conférence de presse et s'entretiendra avec Mme Simone Veil, ministre de la santé. Un dîner en son honneur sera donné à l'hôtel Crillon, à l'initiative de l'U.D.R., sous la présidence de M. Couve de Murville.

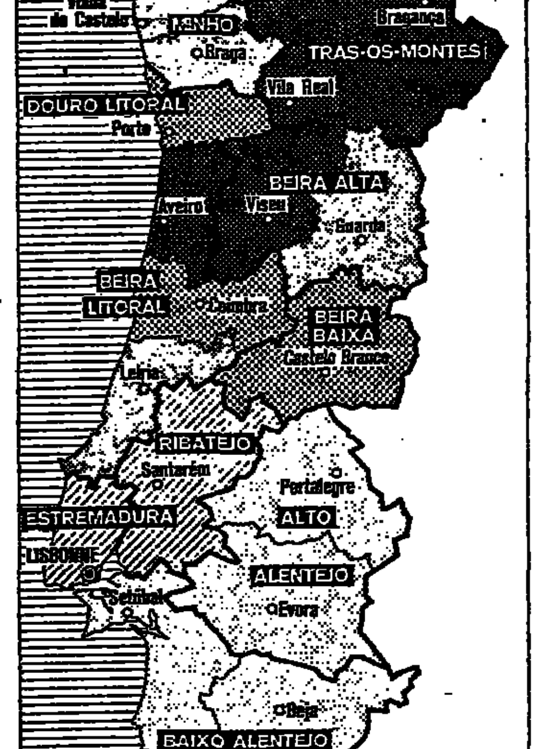
APRÈS LES ÉLECTIONS DU 25 AVRIL

L'implantation des trois principales formations politiques portugaises



PARTI COMMUNISTE PORTUGAIS

MADERE — Funchal
AÇORES — Angra do Heroismo, Horta, Ponta Delgada



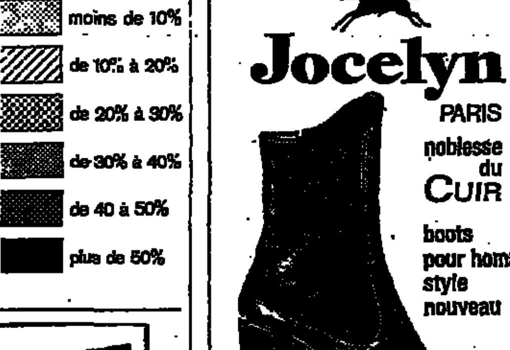
MADERE — Funchal
AÇORES — Angra do Heroismo, Horta, Ponta Delgada

LE P.C.P. :

Le parti communiste obtient ses meilleurs scores dans le Haut et le Bas Alentejo, au sud du Tage, région de très grandes propriétés agricoles et de faible pratique religieuse (moins de 5 % en moyenne). Le P.C.P. est très faible en revanche dans le Nord (moins d e5 % des voix) où la petite propriété est la règle et où la pratique religieuse est en moyenne de 80 %. Le P.C.P. oscille entre 15 et 20 % dans les zones industrielles de Lisbonne et de Santarem.

LE P.P.D. ET LE P.S. :

Le parti populaire démocratique (centriste) fait des scores exactement inverses de ceux du P.C.P. : très faibles dans le Sud et très bons dans le Nord, particulièrement dans le Tras-Os-Montes avec 43 % des suffrages. Seul le parti socialiste dispose d'une implantation nationale assez régulière, ce qui constitue une surprise relative. Il fait jeu presque égal avec le P.C.P. dans l'Alentejo et avec le P.P.D. dans le Nord et le Centre. Il distance même le parti de M. Sà Carneiro à Porto avec 42,48 % des voix.





EUROPE

Après le voyage de la délégation du P.S. en Union soviétique

M. Mitterrand : avec Brejnev ce n'est pas de la diplomatie classique et froide

M. François Mitterrand a évoqué, mercredi 30 avril sur les antennes de France-Inter, le voyage qu'il venait de faire en U.R.S.S. à la tête d'une délégation du parti socialiste. Le premier secrétaire du P.S. a notamment indiqué :

« *Mon entretien avec Leonid Brejnev a été très cordial. Leonid Brejnev aime les contacts et sait créer un climat de confiance. Ce n'est pas de la diplomatie classique et froide... Les Soviétiques veulent aussi bien que nous que des relations sérieuses et cordiales s'établissent entre nous... Les Soviétiques doivent penser que le parti socialiste est en mesure de gouverner un jour en France. Ils ne peuvent mésestimer les chances de la gauche de gouverner.* »

Déclarant avoir « *découvert les réalités concrètes du communisme* », M. Mitterrand a particulièrement relevé « *le grand progrès technique, un développement de la consommation et du confort moyen du citoyen soviétique* ». Cela dit, il a souligné qu'il ne voudrait pas voir le socialisme s'édifier en France dans les mêmes conditions, notamment en ce qui concerne les libertés et les relations citoyen-Etat. Mais, a-t-il dit, les comparaisons entre les deux pays « *sont absurdes* ».

Prié de dire si son voyage facilitera ses rapports avec le P.C.F., le premier secrétaire a estimé que les bonnes relations établies avec les Soviétiques sont certainement « *en harmonie* » avec l'attitude du P.C.F. « *Tout est dans tout* », a-t-il dit, en ajoutant aussitôt qu'il ne croyait pas aux « *ordres et aux injonctions* » que le P.C.F. recevrait du Kremlin.

M. Pierre Mauroy, secrétaire du P.S. chargé de la coordination, qui faisait partie de la délégation a, pour sa part, déclaré à Lille :

« *Il s'agissait d'abord pour les délégués du P.S. comme pour ceux du P.C. soviétique de mieux connaître leurs positions respectives afin d'aborder une certaine coopération à partir de cette connaissance. Cette mission a été remplie. Les rapports entre le parti socialiste et le parti communiste soviétique étaient trop rares. Nous sommes convenus de nous informer mutuellement et de coopérer sur des points précis.*

Pour M. Pierre Mauroy, il n'est plus possible de juger l'U.R.S.S. sur des clichés traditionnels qui ont perdu toute signification : « *Des progrès incontestables ont été accomplis dans tous les domaines. Le critère de jugement entre la société socialiste et le monde occidental ne peut plus être quantitatif, c'est-à-dire la comparaison entre les niveaux de vie. Les vrais problèmes sont qualitatifs, c'est-à-dire idéologiques. Sur ce point le débat est ouvert aussi entre les communistes et les socialistes. Le problème des libertés n'a pas évolué en U.R.S.S., qui est toujours dirigée par un parti unique avec tout ce que cela comporte. C'est d'ailleurs un point essentiel de la divergence entre les socialistes et le P.C. soviétique.*

Un compte rendu de « l'Unité »

L'Unité, hebdomadaire du parti socialiste, publie dans son numéro daté du 2 au 8 mai, le compte rendu analytique des entretiens qui se sont déroulés à Moscou, les 23 et 24 avril, et relate notamment de la manière suivante la conversation relative au Portugal :

SOUSLOV. — Alvaro Cunhal a passé quinze ans en prison.

MITTERRAND. — *C'est un homme remarquable, mais Mario Soares aussi, et il faut trouver un terrain d'entente. Aucun parti de l'Internationale socialiste ne nous a demandé d'intervenir dans un sens anticommuniste. Nous pensons seulement que les communistes portugais ont été parfois trop violents dans leur langage et que les socialistes ne doivent pas être les seuls à faire des efforts.*

SOUSLOV. — Quand nous parlons des interventions des partis sociaux-démocrates, nous ne visons pas le P.S. français.

MITTERRAND. — *Si un parti social-démocrate est intervenu dans un sens anticommuniste, il a eu tort. Mais nous restons des amis des socialistes portugais.*

SOUSLOV. — Nos relations sont plus étroites avec le parti communiste portugais. Nous connaissons bien Cunhal et l'avons vu plusieurs fois à Moscou. Nous avons eu également des entretiens avec Soares. Notre attitude est la non-ingérence dans les affaires du Portugal. Mais le véritable danger vient des anciens partisans de Salazar et de Caetano et non des communistes. Le P.C. portugais n'est pas dirigé par des aventuriers, mais il cherche à unir les forces démocratiques et à développer leur cohésion.

MITTERRAND. — *Il n'y aura pas de difficultés pour nous entendre sur le refus de toute ingérence au Portugal et sur la préservation des chances de l'union des forces démocratiques. Nous ne nous associerons à aucune démarche contre le P.C. portugais.*

SOUSLOV. — C'est avec plaisir que nous prenons note de cette déclaration.

MITTERRAND. — *Le gouvernement portugais a raison de vouloir modifier les structures économiques du Portugal. Des pressions capitalistes s'exercent en sens contraire. Mais elles ne passent pas par nous.*

PONOMAREV. — Là est bien la différence d'appréciation ; non pas avec vous, mais sur ce problème du Portugal.

MITTERRAND. — *Disons que nous y avons des amis privilégiés différents. Nous, socialistes français, n'avons pas intérêt à des complications internationales à propos du Portugal. La France se trouve dans la même partie du monde. Dans ces pays de l'Europe du Sud, la gauche va vers l'union, ce qui est un phénomène nouveau auquel nous sommes particulièrement attentifs.*

Commentant les entretiens de Moscou auxquels il a participé (le compte rendu de *l'Unité* est établi d'après ses notes), M. Claude Estier, directeur de la rédaction de l'hebdomadaire, estime notamment :

« *A de Gaulle les Soviétiques resteront toujours reconnaissants d'avoir retiré la France de l'OTAN. Ils n'ont guère eu le temps de comprendre Pompidou, et ils sont incertains sur Giscard d'Estaing. L'homme les intéresse, mais sa politique les déconcerte. Et Jacques Chirac, dont le récent séjour à Moscou a laissé là-bas une médiocre impression, n'a pas servi, aux yeux du Kremlin, le gouvernement français.*

» *Incertains sur la situation politique à Paris, les Soviétiques s'intéressent donc pour la première fois à la gauche française et à son avenir.* »

Italie

Accusé d'avoir participé à une tentative de coup d'État

L'ancien chef des services secrets est mis en liberté provisoire

De notre correspondant

Rome. — La mise en liberté provisoire du général Vito Miceli — décidée mercredi 30 avril à Rome contre une caution de 10 millions de lires (70 000 francs) — suscite en Italie moins de commentaires qu'on ne l'aurait cru. Le pouvoir désire évidemment étouffer une vilaine affaire aux conséquences imprévisibles et qui a déjà rejailli sur plusieurs personnalités politiques. L'opposition, elle, semble disposer de trop peu d'informations sur l'ancien chef des services secrets pour dénoncer avec véhémence une mesure qui s'appuie sur une stricte application de la loi : arrêté il y a six mois pour conspiration contre l'Etat, le général Miceli n'est-il pas arrivé au terme de la détention préventive autorisée ?

Tout dépend, à vrai dire, de la manière dont on compte, car l'ex-commandant du SID a fait l'objet de deux mandats d'arrêt : le premier, émis le 31 octobre 1974 par le juge Tamburino de Padoue, pour « *organisation et constitution d'une association secrète de militaires et de civils visant à provoquer une insurrection armée* » ; le second, émis le 8 janvier 1975 par le parquet de Rome (après que M. Tamburino eut été dessaisi du dossier) pour simple complicité dans la tentative de coup d'Etat opérée quatre ans plus tôt par le défunt prince Borghese. A partir de laquelle de ces deux dates fallait-il compter ? Le général Miceli devait-il quitter son hôpital-prison le 30 avril ou le 7 juillet ? Le débat aurait été absolument sans intérêt si les élections régionales ne venaient, le 15 juin, s'intercaler entre ces deux échéances. Convoquerait-on les électeurs aux urnes alors qu'un général — chargé jusqu'en 1974 de la sécurité de l'Etat — se trouverait derrière les barreaux ?

De deux choses l'une. Ou le général Miceli est innocent, et on trouvera scandaleuse la légèreté des juges qui l'ont fait arrêter et de la presse qui l'a diffamé. Ou il est coupable, et dans ce cas le scandale atteint non seulement certains membres de la magistrature qui ont retardé l'enquête, non seulement les ministres de l'époque, qui sont ouvertement accusés d'avoir « *couvert* » l'ancien chef du SID, mais l'Etat lui-même, qui lui avait confié sa sécurité.

ROBERT SOLÉ.

AFRIQUE

RÉSOLU A S'OPPOSER AUX « INTRIGUES ÉTRANGÈRES » EN ANGOLA

Le gouvernement portugais pourrait réviser sa politique de « stricte neutralité » décidée après la conférence de l'Algarve

Un calme précaire régnait ce vendredi 2 mai à Luanda après de nouveaux affrontements armés entre mouvements de libération rivaux qui auraient fait plus d'une centaine de morts et de blessés. Les fusillades qui avaient commencé dans la nuit du lundi 28 au mardi 29 avril se sont poursuivies jusqu'à jeudi. Le couvre-feu a été proclamé, et les forces militaires des trois mouvements (M.P.L.A., F.N.L.A. et Unita) ont été consignées. Les hôpitaux sont débordés.

Deux mille soldats contrôlés par M. Daniel Chipenda, leader dissident du M.P.L.A., se trouveraient à Luanda et auraient rejoint les unités du F.N.L.A. de M. Holden Roberto. Le Conseil national de défense a d'autre part interdit à un bateau yougoslave chargé d'armes de débarquer sa cargaison. Les dirigeants des trois mouvements s'accusent les uns les autres d'être responsables des troubles les plus graves depuis ceux qui avaient éclaté pendant la semaine sainte.

Déjà qualifiée à Lisbonne de « *priorité des priorités* » avant les élections du 25 avril, la situation en Angola est suivie aujourd'hui avec la plus grande attention par les dirigeants portugais, qui redoutent une véritable guerre civile « *favorisée par les intrigues et les interventions étrangères* ». Une dégradation rapide de la situation à Luanda pourrait naturellement avoir des répercussions importantes sur le processus politique engagé au Portugal, ne serait-ce qu'en provoquant le retour précipité d'une partie des quelque 500 000 Portugais résidant en Angola. En outre, des personnalités civiles et militaires affirment qu'il y a « *contradiction totale entre le projet de société socialiste défini à Lisbonne par le M.F.A. et l'abandon de l'Angola aux intérêts capitalistes étrangers, occidentaux ou africains, qui exploitent les dissensions entre les mouvements de libération du territoire* ».

Une révision de la politique de « *stricte neutralité* » décidée par les autorités portugaises après la conférence de l'Algarve n'est donc pas exclue. Cette « hypothèse » a pris corps au lendemain des très graves incidents de la Semaine sainte, qui ont provoqué plusieurs centaines de morts à Luanda. Le major Melo Antunes, ministre des affaires étrangères du quatrième gouvernement provisoire, se rendait aussitôt à Luanda pour disposer d'informations de première main sur les troubles, puis à Lourenço-Marques et à Dar-Es-Salam, où il s'entretenait avec « *son ami le président Nyerere* ». Il rejoignait ensuite Lusaka pour rencontrer le président Kaunda et, grâce à l'avion personnel de ce dernier, effectuait un nouveau séjour à Luanda. A son retour à Lisbonne, le major Melo Antunes, chargé de septembre 1974 à mars 1975 de la supervision du dossier angolais, ne cachait pas sa préoccupation, tout en insistant sur « *le comportement exemplaire des forces armées portugaises à Luanda pendant les troubles* ». Il ajoutait que « *les effectifs portugais pourraient être renforcés* » si la situation l'exigeait.

Depuis, plusieurs dirigeants de Lisbonne ont déclaré que « *la neutralité portugaise en Angola était ambiguë et fausse* ». Selon eux, elle revient « *à favoriser le partenaire militairement le plus puissant, le mieux soutenu de l'extérieur, c'est-à-dire le F.N.L.A. de M. Roberto Holden, au détriment du M.P.L.A. de M. Agostinho Neto* ».

De son côté, l'amiral Rosa Coutinho, membre influent du Conseil de la révolution et ancien haut commissaire à Luanda, a directement mis en cause le président zaïrois Mobutu. En outre, les mêmes dirigeants ont fait état d'informations, selon lesquelles des officiers portugais compromis dans la tentative de putsch du 11 mars avaient pris des contacts avec des commandants d'unités composées d'anciens mercenaires noirs (les « troupes spéciales »), en Angola et en Guinée, pour coordonner le « *renversement du gouvernement de Lisbonne* ». Ils ajoutent que des « *puissances étrangères* » intéressées au « *renforcement du boycott du Portugal démocratique* » ont favorisé et encouragé ces intrigues.

Entretiens Spinola - Mobutu

Il n'est pas possible de dissocier l'Angola du Portugal. Les deux situations sont interdépendantes. On ne rompt pas en quelques mois tous les liens, positifs ou négatifs, créés par cinq siècles de présence coloniale et treize années de guerre. Une « congolisation » de l'Angola pourrait remettre en cause tout ou partie de la « voie » portugaise du 25 avril. En revanche, une transition aussi pacifique que possible à l'indépendance complète de l'Angola devrait permettre l'établissement de nouvelles relations de coopération entre Lisbonne et le plus riche territoire africain d'expression portugaise.

L'interréaction permanente entre Libonne et Luanda est évidente depuis le 25 avril 1974. Le rythme, la nature même de la décolonisation du territoire ont suivi les « courbes » du processus révolutionnaire portugais. En renversant le gouvernement Caetano pour « démocratiser » et « déco-loniser », les hommes du 25 avril savaient que l'Angola leur poserait les plus délicats problèmes. Le général Costa Gomes, chef de l'Etat, a été commandant en chef à Luanda. L'amiral Rosa Coutinho a servi pendant la guerre dans ce territoire, et c'est dans les savanes de l'Est angolais que le major Melo Antunes a préparé les premiers contacts clandestins, qui devaient donner naissance au mouvement du 25 avril.

Jusqu'au 28 septembre 1974, le général Spinola avait la haute main sur le dossier Angola. L'ex-commandant en chef en Guinée l'avait réclamé. Ses entretiens secrets avec M. Nixon et le président Mobutu visaient, selon les actuels dirigeants de Lisbonne, à « ralentir » la décolonisation, et surtout à « marginaliser » le M.P.L.A. du Dr Agostinho Neto, de tendance socialiste. Ainsi, estiment les dirigeants, « *la politique pratiqué par Salazar et Caetano pendant la guerre était subtilement renouée* », bien que « *contrecarrée sur place, à partir du mois d'août* », par l'amiral Rosa Coutinho, qui n'hésitait pas à dénoncer déjà les « *interventions du Zaïre en Angola* ». Le général Spinola écarté après la crise du 28 septembre, la décolonisation était confiée au major Melo Antunes. Les hommes de gauche du M.F.A., tiers-mondistes convaincus, « remontaient le courant ».

Le major Antunes rencontrait le Dr Neto à Alger, et il multipliait les voyages discrets dans les capitales africaines. L'amiral Rosa Coutinho favorisait à Luso, en Angola, un rendez-vous entre M. Savimbi, leader de l'Unita, et M. Agostinho Neto : première étape d'une contre-offensive destinée à mettre en échec le « plan Spinola-Mobutu » de mise à l'écart du M.P.L.A.

Le Dr Neto, et non pas M. Daniel Chipenda, leader du M.P.L.A., allié au F.N.L.A. de M. Roberto Holden, était reconnu par ses deux « partenaires naturels » comme le vrai dirigeant de la « troisième composante » angolaise, à l'issue de la rencontre de Mombasa entre lui-même, M. Savimbi et M. Roberto Holden. Détail qui ne manque pas d'importance : le communiqué de Mombasa précisait que Cabinda « *était partie intégrante et inaliénable de l'Angola* ».

Le comportement d'Agostinho Neto

Le « sommet » de Mombasa débouchait sur la conférence de l'Algarve, en janvier. L'indépendance de l'Angola était fixée au 11 novembre 1975. Le Dr Agostinho Neto, dont le leadership sur le M.P.L.A. était sérieusement menacé au mois d'août précédent, prononçait le discours-réponse au général Costa Gomes, au nom des trois *mouvements* de libération. Sur le papier, les chances du M.P.L.A., du F.N.L.A. et de l'Unita paraissaient donc de nouveau égales. Mais la multiplication des incidents, les massacres de la Semaine sainte, ceux de cette semaine, incitent aujourd'hui les dirigeants portugais à penser que les adversaires, intérieurs et extérieurs, du M.P.L.A. n'ont pas renoncé à éliminer ce dernier mouvement de la scène angolaise avant le 11 novembre. Certains officiers de l'aile gauche du M.F.A. admettent sans doute avoir été déçus par le comportement « *souvent maladroit et irréaliste* » du Dr Agostinho Neto.

Mais leur volonté de s'opposer aux « *intrigues étrangères* » l'emporte cependant sur toute autre considération. Et c'est un Dr Neto manifestement rasséréné qui a quitté Lisbonne début avril, après avoir exposé aux dirigeants portugais l'arrière-plan des incidents de la Semaine sainte à Luanda.

Quand l'amiral Rosa Coutinho dénonce « *l'intervention du Zaïre* », il se réfère à un point précis. Les Nations unies estiment que quatre cent mille réfugiés angolais ont cherché refuge au Zaïre depuis le début de la guerre, en 1961. Le leader du F.N.L.A., soutenu par le président Mobutu, parle d'un million à un million et demi de « réfugiés ». Or les anciens camps militaires portugais de la région nord de l'Angola proche du Zaïre sont complètement contrôlés par les hommes du F.N.L.A. La frontière est pratiquement ouverte. Les dirigeants de Lisbonne redoutent donc, entre autre dangers, que les règlements de compte sanglants entre le M.P.L.A. et le F.N.L.A. ne dégénèrent en « conflit international », pouvant justifier soit une intervention directe du Portugal, puissance cosignataire des accords de l'Algarve, soit un appel à la communauté africaine.

MARCEL NIEDERGANG.

PROCHE-ORIENT

Le président Ford s'entretiendra en juin séparément avec MM. Sadate et Rabin

Le président Ford rencontrera séparément, au mois de juin, le président égyptien Anouar El Sadate et le premier ministre d'Israël, M. Itshak Rabin, annonce-t-on dans les milieux proches de la Maison Blanche. Selon le *New York Times*, la rencontre avec le chef de l'Etat égyptien se déroulerait à Salzbourg, tandis que M. Rabin sera prochainement M. Rabin serait probablement invité à Washington.

Dans un discours prononcé à Assiout (Haute-Egypte), à l'occasion du 1er mai, M. Sadate a déclaré : « *Il est grand temps que Washington définisse clairement son attitude vis-à-vis du problème du Proche-Orient : est-ce que l'Amérique protège Israël dans ses frontières d'avant juin 1967 ou dans celles d'après 1967 ?* »

Après s'être plaint du fait que Moscou refuse d'accorder à l'Egypte un moratoire sur les dettes contractées, le président égyptien a établi un parallèl entre les Etats-Unis, « *qui fournissent à Israël tout, depuis le morceau de pain jusqu'aux armements les plus perfectionnées* », et l'aide militaire que l'Egypte reçoit de l'U.R.S.S. Il a précisé : « *Depuis le 22 octobre 1973 jusqu'en janvier 1975, nous n'avons reçu de l'U.R.S.S. que quelques chars faisant partie d'anciennes commandes ; Moscou a refusé de remplacer nos pertes même si nous payions comptant.* »

Le président Sadate s'est ensuite félicité de la décision qu'il avait prise de rouvrir le canal de Suez : « *Cette décision*, a-t-il déclaré, *a été très bien accueillie tant par les pays occidentaux que par les Etats de l'Est, sans oublier les pays africains.* »

Pas une seule fois dans son discours, qui a duré une heure trente minutes, le chef de l'Etat égyptien n'a menacé d'avoir recours à la force en cas d'échec des efforts diplomatiques pour le règlement du conflit au Proche-Orient. Il s'est abstenu également de tenir des propos belliqueux à l'égard d'Israël. « *La méthode Kissinger a échoué ; ce n'est pas la fin du monde*, a dit M. Sadate. *La conférence de Genève pourrait échouer ; ce ne sera toujours pas la fin du monde.* »

De son côté, le premier ministre israélien, M. Rabin, au cours d'une tournée dans le secteur des champs pétrolifères du Sinaï, a déclaré le mercredi 30 avril : « *Il n'y aura pas de paix si nous ne rendons pas les champs pétrolifères d'Abou-Rodeiss aux Egyptiens. Cependant, je peux vous assurer que nous n'évacuerons pas Abou-Rodeiss à moins d'avoir la paix ou quelque chose qui lui ressemble fort.* » Prenant la parole en présence du président du conseil israélien, le directeur général de la compagnie nationale qui exploite ces puits a déclaré que la période où l'on pouvait extraire facilement du pétrole était révolue. Les soixante-douze puits d'Abou-Rodeiss, a-t-il dit, sont exploités depuis vingt ans, et plus de 50 % des réserves ont été extraites. « *Ie sera de plus en plus difficile d'extraire ce qui reste* », a-t-il ajouté.

Le séjour de M. Arafat à Moscou

A Moscou, la délégation de l'O.L.P., dirigée par M. Yasser Arafat, a décidé, sur la demande des dirigeants soviétiques, de prolonger son séjour en U.R.S.S. jusqu'au 4 mai, en raison de « *l'importance des entretiens* ». L'agence palestinienne d'information Wafa indique, à ce propos, que le séjour de M. Arafat est « *la plus importante visite jamais faite par des représentants palestiniens dans la capitale soviétique* ». L'agence Tass indique, pour sa part, que, parmi les questions discutées entre les deux parties, figurent celles de la conférence de la paix de Genève et du droit des Palestiniens à fonder leur propre Etat.

M. Arafat, qui a assisté sur la place Rouge au défilé du 1er mai, a déclaré à l'agence Tass : « *Le fiasco du régime pourri de Saigon est la preuve vivante que les luttes des peuples pour la liberté ne peuvent être réprimées ni par les bombardiers les plus modernes, ni par la création d'une armée fantoche équipée d'armements payés en dollars. La chute de la clique de Thieu est une victoire, non seulement de l'héroïque peuple vietnamien, mais aussi celle de l'ensemble des forces progressistes et pacifiques.* » — (*A.F.P., Reuter.*)

Iran

Secrétaire général du parti des travailleurs

LE DR BAGAI PROTESTE CONTRE L'INSTAURATION DU PARTI UNIQUE

Le docteur M. Bagai, secrétaire du Parti des travailleurs de l'Iran, a adressé le 15 mars 1975 au chah un télégramme dans lequel il s'élève contre la création par le souverain iranien d'un parti unique. Dans ce texte, qui circule sous le manteau à Téhéran et dont nous avons reçu communication, le docteur Bagai, après avoir rappelé les luttes passées de son parti, écrit :

« *... Après la dernière conférence de presse de Sa Majesté, le gouvernement, la radio, la télévision et la presse ont annoncé que tous les partis existants en Iran sont dissous et que tous les Iraniens adultes doivent militer dans le parti unique, sous peine d'être rejetés ou privés de la protection de l'Etat. Ces derniers jours, les ministères et les établissements d'Etat, en suscitant un climat de terreur sans le moindre respect pour la liberté de pensée et d'opinion des citoyens, poussent leurs employés vers ce parti...* »

Se référant ensuite à l'article 21 du complément de la Constitution, M. Bagai écrit : « *J'implore donc Sa Majesté pour qu'elle demande au gouvernement de s'abstenir, conformément à la Constitution iranienne et à la charte des droits de l'homme, de toute action menaçant la liberté de pensée du citoyen ; qu'il ne mette pas les Iraniens dans une situation telle que, pour garder une situation et un salaire, ils soient obligés d'adhérer sans conviction à un parti.* »

Le conflit irako-syrien sur les eaux de l'Euphrate

DAMAS RENONCE A LA MÉDIATION DE LA LIGUE ARABE

Bien que l'agence saoudienne de presse ait fait, ce vendredi 2 mai, état d'un règlement du différend irako-syrien sur le partage des eaux de l'Euphrate à la suite d'une réunion qui s'est tenue, à Djeddah, sous la présidence du ministre saoudien du pétrole, M. Ahmed Zaki Yamani, le conflit paraît s'aggrave... La Syrie a en effet annoncé, jeudi 1er mai, qu'elle renonçait à la médiation dont la Ligue arabe avait été chargée (*le Monde* du 24 avril). Le ministère syrien des affaires étrangères a annoncé que la Syrie avait décidé de suspendre sa participation à la commission des experts constituée par l... Ligue arabe en vue de trouver une solution. Le communiqué accuse l'Irak de poursuivre sa campagne contre la Syrie et en tire la conclusion qu'il ne s'agit pas, pour Bagdad, d'un simple différend sur les eaux de l'Euphrate. — (*A.F.P., U.P.I., A.P., Reuter.*)

● *Le pape Paul VI a reçu*, mercredi 30 avril, en audience privée, M. Abdel Salam Jalloud. Ce second entretien entre le souverain pontife et le premier ministre libyen aura... porté sur l'échange de missions diplomatiques entre le Vatican et Tripoli. — (*A.P.*)

AFRIQUE

LE VOYAGE DE M. GISCARD D'ESTAING A RABAT

La fin d'un paradoxe

(Suite de la première page.)

En revanche, elle stoppa son aide financière. Des positions économiques françaises s'effritèrent. La concurrence étrangère gagna des points. On n'entendait plus parler dans les milieux français que de l'« *empoisonnante* » affaire Ben Barka. Bien des Marocains souhaitaient la levée de cette hypothèque. A aucun moment les rapports des ressortissants français avec les autorités ou la population du royaume n'en furent affectés. Bien plus : c'est au cours de ces années de crise, de 1966 à 1969, que les départs des Français furent les moins nombreux (1).

Quand le général de Gaulle quitta le pouvoir, le message que lui adressa Hassan II témoignait de nouveau de l'estime profonde que le souverain n'avait cessé de porter au personnage historique. C'est à peine si une allusion était faite à « *tout ce qui a pu embuer la sérénité des rapports entre nos deux pays* ». Dans cette brume, l'affaire Ben Barka s'évanouissait. Georges Pompidou en élimina les séquelles.

Reprise des terres et marocanisation

De 1970 à la visite de M. Giscard d'Estaing, la reprise des terres encore possédées par des étrangers et la marocanisation parachevèrent les mutations de l'indépendance. Provoquant chez les moins nantis des incertitudes sur l'avenir, qui ne sont pas encore dissipées, ces mesures furent atténuées de deux façons : Rabat accorda pour les terres une indemnisation globale dont le montant fut versé au gouvernement français, voici près de huit mois. Nombre d'ayants droit s'indignent que cette somme n'ait pas encore été répartie. D'autre part, les autorités firent preuve, concernant la marocanisation, d'un esprit de concertation qui permit de régler certains cas avec souplesse. La date limite de la dernière phase de cette procédure a été fixée au 31 mai prochain. L'opération a consisté pour l'essentiel à associer dans un grand nombre de secteurs le capital marocain au capital étranger, à concurrence d'au moins 50 %. La majorité des membres du conseil d'administration de sociétés anonymes, le président de ce conseil et, le cas échéant, l'administrateur délégué doivent être Marocains. *On peut estimer que les* deux tiers des entreprises françaises ont déjà été atteintes par la loi de marocanisation, directement ou indirectement. Dans certains cas, en effet, les dirigeants ont préféré vendre, fermer, ou changer d'activité faute d'une possibilité d'association rentable.

La propriété terrienne, commerciale ou industrielle n'étant plus soumise à une prépondérance étrangère, les responsables marocains souhaitent que se développe avec la France une coopération en harmonie avec la souveraineté et les intérêts des pays. Ils l'ont dit, vers la fin de l'année dernière, à M. Norbert Ségard, ministre français du commerce extérieur, venu en visite à Rabat. Dans ce but, une convention de garantie des investissements pourrait être signée au cours du voyage présidentiel ou peu après. Elle viendrait s'ajouter à l'arsenal impressionnant des conventions conclues depuis deux décennies pour régir les rapports franco-marocains dans des domaines aussi divers que la coopération administrative, technique et culturelle, les relations entre le Trésor français et le Trésor marocain, la main-d'œuvre, la fiscalité, la sécurité sociale et même... les timbres-postes ou la recherche et l'expérimentation concernant l'hibiscus et les fibres jutières.

Il reste à mettre en forme le règlement domanial. Il existe en effet au Maroc un ensemble de biens (terrains, bâtiments, logements) acquis ou édifiés avant l'indépendance par l'Etat français avec des crédits du budget militaire. Les Marocains ont la jouissance d'une partie de ces biens. Le reste est encore utilisé par la France pour l'enseignement, les services de chancelleries ou de consulats, le logement de fonctionnaires ou de coopérants. Les modalités de transfert de propriété de l'Etat français à l'Etat marocain sont en cours de discussion. Un accord devrait prochainement apurer ce dernier contentieux.

C'est donc dans une voie dégagée des points de friction laissés par le protectorat que M. Giscard d'Estaing va avancer. Si en Algérie et en Tunisie l'influence française s'exerçait sans partage, l'Espagne contrôlait au Maroc une partie du pays. Au lendemain de l'indépendance, on assista à une rivalité d'empressements : le premier ambassadeur d'Espagne, M. Alcover y Sureda, se hâta de présenter ses lettres de créance, accompagné de toute une escorte de consuls. Il précéda de quelques *jours le premier ambassadeur* de France (pourtant déjà sur place), l'ancien « préfet du silence » de Paris, M. André Louis Dubois. Aujourd'hui, premier chef d'Etat d'une puissance naguère protectrice reçu au Maroc, M. Giscard d'Estaing remporte la seconde manche.

LOUIS GRAVIER.

(1) Passant de 97.617 personnes en 1966 à 89.814 en 1969, la colonie française, avec durant cette période une diminution annuelle moyenne d'environ 2.000 personnes, n'a été à aucun moment aussi stable.

Prochain article :

LE NOUVEAU VISAGE DE LA COOPÉRATION

LA CINQUIÈME COLLECTIVITÉ ÉTRANGÈRE EN FRANCE

Sur quelque 4 millions d'étrangers résidant en France, environ 269 000 sont de nationalité marocaine. D'origine plus récente que l'algérienne, cette immigration n'en constitue pas moins la cinquième collectivité étrangère après les communautés algérienne (840 000 personnes), portugaise (810 000), italienne (572 000), espagnole (570 000), et la deuxième du Maghreb avant la communauté tunisienne (148 000 personnes). *Près de 130 000 de ces Marocains, souvent chefs de famille,* sont des travailleurs actifs. Comme les Algériens, ils œuvrent surtout dans le bâtiment et la métallurgie.

A la suite de l'accord signé entre Paris et Rabat le 1er juin 1963, le nombre des travailleurs marocains introduits en France par l'Office national d'immigration (ONI) s'était accru considérablement (de 45 % entre 1968 et 1969, et de 25 % entre 1969 et 1970). Cet afflux de main-d'œuvre — auquel s'ajouta parfois un faible pourcentage de clandestins — n'a cessé que depuis la suspension de l'immigration, décidée l'an dernier par la France, après les mesures de régularisation mises en application dès 1972.

A plusieurs reprises, le gouvernement marocain a été amené à demander que ses ressortissants bénéficient en France d'un réel encadrement culturel et professionnel et de meilleures conditions de logement. Il a été envisagé notamment l'envoi en France d'instructeurs marocains en vue d'assurer leur recyclage et de faire venir également en France des travailleurs préalablement formés dans les centres marocains de formation professionnelle. — J. B.

La colonie française a perdu de son importance numérique et économique

De notre correspondant

Rabat. — La colonie française a perdu de son importance numérique : plus de 300 000 personnes à la veille de l'indépendance, 110 000 en 1965, 55 000 aujourd'hui, dont environ les deux tiers à Casablanca et à Rabat. Elle a perdu dans sa majorité son caractère ancien d'implantation, puisque 20 000 Français seulement appartiennent à des familles installées avant l'indépendance. Elle a perdu également, en partie, son importance économique : la nationalisation du commerce extérieur, il y a dix ans ; la reprise des terres de colonisation, puis des terres *melks* (1) ; la « marocanisation » d'activités diverses, expliquent cette régression.

D'après une enquête qui a porté sur environ 90 % des entreprises françaises, 474 étaient « marocanisées » le 1er avril dernier. A *la même date, 193 avaient été* vendues ou fermées parce que les conditions de la « marocanisation » ne leur convenaient pas. 53 avaient modifié leur activité, 70 « marocanisables » en principe disposaient de délais suffisants pour se mettre en règle avec la loi. D'autres n'étaient pas concernées et la situation de 274 restait mal connue.

La colonie française (voir tableau) est composée seulement de 20 000 personnes actives dans un pays de 17 millions d'habitants. Sans avoir connu un exode massif et précipité comparable à celui des Français d'Algérie, elle paraît s'être allégée selon les souhaits de certains échelons parisiens. Cette tendance ne peut que *s'accentuer lorsque dans le sec*teur public, où l'on trouve 6 500 coopérants environ (enseignants et assistants techniques), la relève marocaine s'étendra.

En raison de sa diminution, cette colonie vient de voir *réduite de neuf sièges à six* sa représentation au Conseil supérieur des Français de l'étranger, dont le rôle est consultatif. — L. G.

PRES DE 55 000 PERSONNES AU 31 DECEMBRE 1974 (1)

SECTEUR PUBLIC (2)		9 328
SECTEUR PRIVE		
— Professions libérales	1 054	
— Professions industrielles	2 722	
— Professions commerciales	5 715	
— Professions agricoles (3)	597	
— Professions artisanales	438	
Total partiel		10 526
DIVERS		
— Etudiants ou écoliers	15 429	
— Enfants (jusqu'à 5 ans)	5 615	
— Sans profession, épouse au foyer, etc.	12 005	
— Autres (dont retraités)	2 045	
Total partiel		35 094
TOTAL GENERAL		54 948

Sur ce total 20 833 Français appartiennent à des familles installées au Maroc avant l'indépendance, c'est-à-dire avant 1956.

(1) D'après les fichiers des consulats où les Français sont immatriculés.

(2) Sous cette dénomination entrent les services publics et semi-publics marocains auxquels les coopérants français apportent un concours, et des organismes officiels français, comme les établissements d'enseignement, par exemple.

(3) Chefs d'exploitation ou gérants, cadres, employés.

DIPLOMATIE

M. CHIRAC FAIT UNE VISITE OFFICIELLE A LUXEMBOURG

M. Chirac passe ce vendredi 2 mai à Luxembourg, où il rend la visite *officielle que M. Thorn, président* du gouvernement du Grand-Duché, lui a faite le 24 septembre.

Les conversations doivent porter d'abord sur les problèmes européens. Le plus petit des Etats de la Communauté joue un rôle dans le monde (M. Thorn sera sans doute le président de la prochaine Assemblée de l'ONU), et surtout en Europe, sans commune mesure avec ses dimensions. Bien que très atlantique et partisan d'une Europe intégrée, *le Luxembourg* a souvent sur les problèmes européens une position voisine de celle de la France. Ce fut encore récemment le cas lors de la « renégociation » britannique, et M. Thorn estime, comme M. Giscard d'Estaing, qu'une « grande explication » sera nécessaire, après le référendum du 5 juin, pour une « relance européenne » que son pays souhaite vivement.

Plusieurs problèmes bilatéraux seront discutés. La France et le Luxembourg projetant d'installer des centrales nucléaires sur la Moselle à moins de 10 kilomètres de distance, MM. Chirac et Thorn s'efforceront de rendre leurs programmes compatibles. La France, qui reçoit le plus grand nombre d'étudiants luxembourgeois, voit, depuis la limitation des entrées en seconde année de médecine, le monopole de fait dont elle disposait pour la formation des médecins luxembourgeois battu en brèche par l'Autriche. Rendez-vous sera pris par les secrétaires d'Etat compétents, MM. Soisson et Linster, pour résoudre cette question. Un problème du même ordre se pose pour les élèves-officiers luxembourgeois, qui renoncent à aller à Coëtquidan et suivent les cours des écoles militaires belges.

DEUX POINTS DE VUE

LES MAROCAINS EN FRANCE

D'autres guets-apens ?

par MOKHTAR BOUZIRI (*)

Le voyage de M. Valéry Giscard d'Estaing au Maroc ne revêt pas tout à fait la même signification que celui effectué en Algérie. Le Maroc est un pays foncièrement inféodé au capitalisme international. Sa politique économique et sociale s'inscrit dans la sphère de domination et de dépendance des Etats-Unis et de la France. La bourgeoisie marocaine au pouvoir est particulièrement attachée à la consolidation et au renforcement de ces relations, surtout avec une France giscardienne : une alternative de gauche à Paris risquerait de perturber ce type de rapports, alors que la situation socio-économique marocaine est alarmante.

En effet, malgré l'arsenal de mesures prises à Rabat pour encourager les investissements et malgré un pressant appel à l'aide étrangère, la crise ne fait que s'amplifier. Un tiers des travailleurs marocains sont en chômage. Les différenciations sociales sont effrayantes : 10 % seulement de la population se partagent 50 % du revenu national. L'inégalité est aggravée par une corruption devenue une véritable institution. Les prix des produits de première nécessité — beurre, sucre, céréales — connaissent un rythme de croissance accéléré. De 1968 à 1972, le prix du kilo de beurre a augmenté de 300 %, celui de la viande de plus de 63 %.

L'emprise des personnels et des capitaux étrangers domine l'économie. Sur trente mille dirigeants des sociétés marocaines, plus de la moitié sont de nationalité étrangère. Cette mainmise étrangère va être encore renforcée par l'accord d'association avec la C.E.E. Le plan quinquennal 1973-1977 souligne que « le développement des exportations est une nécessité inéluctable, c'est une condition de décollage économique ». *En fait, il s'agit de créer sur place* « une base de montage et de finition pour plusieurs années ».

Cette politique s'appuie sur une répression systématique à l'égard de toutes les forces progressistes, notamment des éléments du mouvement armé du 3 mars 1973 et du mouvement marxiste-léniniste : d'après des estimations dignes de foi, entre 1973 et 1974, il y a eu au Maroc vingt-deux exécutions capitales, plus de deux cent cinquante arrestations ; une trentaine de personnes au moins sont mortes sous la torture. Malgré ces exactions sanglantes, la revendication de masse se fait jour, notamment dans les milieux paysans et ouvriers, de plus en plus conscients et hostiles au régime.

Les entretiens entre M. Giscard d'Estaing et le roi Hassan II porteront sans doute sur l'aide apportée par la France à ce régime-là : facilitée de transferts pour les capitaux français, indemnisation des anciens colons, sécurité méditerranéenne. Mais on parlera aussi des travailleurs migrants.

L'immigration s'est affirmée comme un pilier de l'économie française, et son rôle demeure indispensable. Elle a montré d'ailleurs qu'elle était capable d'enrayer la marche de certaines grandes usines lors de la grève générale antiraciste organisée par les travailleurs arabes en septembre 1973. Cependant, les immigrés restent une couche exploitée, vivant souvent dans des conditions inhumaines.

L'immigration marocaine est en France non seulement de plus en plus importante par le nombre, mais encore de plus en plus combative. Elle lutte pour sa dignité et ses droits les plus élémentaires. Malgré un encadrement parfois répressif et de nombreuses tentatives d'intimidation, les travailleurs marocains ont mené des luttes démocratiques à Marseille, à Montpellier, à Toulouse, à Avignon, ainsi que dans le Nord et à Paris. C'est au nom de toute l'immigration, et en particulier de l'immigration arabe, que la catégorie la plus exploitée, celle des travailleurs sans papiers, a adressé des lettres ouvertes à l'Elysée pour exprimer des revendications de culture, de justice et d'égalité, contenues dans la campagne menée en faveur de la carte de travail. La réponse des autorités françaises fut l'expulsion de plusieurs dizaines d'ouvriers. Etait-ce la solution ?

Mais il y a pire. Sans atteindre à la gravité de l'affaire Ben Barka, les circonstances de l'arrestation de M. Mohamed Brahim Laaroussi, détenu arbitrairement à la Joliette après sa mise en liberté provisoire, et de M. Mohamed Chérif, séquestré au même endroit, autorisent les plus vives inquiétudes.

On se demande alors si l'entrevue de Rabat ne prépare pas, en fin de compte, d'autres guets-apens aux travailleurs immigrés — mais des guets-apens « enjolivés », présentés derrière une belle façade... comme celle des maisons du Maroc que M. Paul Dijoud souhaite édifier

(*) Responsable du Mouvement des travailleurs arabes (M.T.A.), 154, rue Saint-Maur, Paris (11e).

LES FRANÇAIS AU MAROC

UN SENTIMENT DE FRUSTRATION

par JACQUES REITZER (*)

QUELS sont, à la veille de l'arrivée du président de la République, les problèmes des Français au Maroc ? Disons qu'ils sont de deux ordres : *maroco-français et franco-français.*

Pour les premiers, c'est l'affaire des gouvernements. Il appartient au nôtre de faire preuve d'imagination et de proposer au partenaire marocain des solutions originales, afin que nos compatriotes ne pâtissent pas des inévitables incompréhensions.

La marocanisation devait intervenir tôt ou tard. C'était dans le cours normal de l'évolution. Il appartenait à notre gouvernement de la préparer et de ne pas se laisser surprendre par les événements. Pourtant, plus de dix-sept ans se sont écoulés que l'on aurait pu mettre à profit pour permettre à la masse des petits d'organiser sa reconversion, ce qui aurait évité de créer de nouveaux problèmes ou de les accentuer.

Les Français du Maroc éprouvent à juste titre, un sentiment de frustration quand ils constatent avec quelle volonté les négociateurs marocains prennent à cœur les intérêts de leurs concitoyens, alors qu'eux sont pratiquement abandonnés. Les problèmes des transferts, de la fiscalité, les difficultés rencontrées pour obtenir l'exécution de jugements, auraient connu un règlement si notre administration en avait eu le désir.

Il est logique que le travailleur, *le commerçant, l'industriel marocain* jouissent, en France, des garanties légales pour eux-mêmes et pour leurs biens, nul d'entre nous n'y voit d'objection. Nous souhaiterions simplement quelques assouplissements à une législation locale par trop rigide, surtout dans son application. Le salarié né au Maroc, lorsqu'il a un âge certain, voudrait se voir dispensé du contrat de travail et être assuré de finir son temps. *Il voudrait, en général,* ne pas perdre ses droits à indemnisation. Le petit commerçant, le petit agriculteur, l'artisan souhaiteraient pouvoir transférer une part plus importante de leurs gains et n'avoir pas *la hantise de voir surgir le fisc lors* de la réalisation de leur modeste patrimoine.

Puisse le président de la République profiter de son séjour pour trouver, en accord avec le gouvernement marocain, des solutions équitables à ces questions agaçantes d'apparences mineures mais pourtant vitales.

Sur le plan « franco-français », *la liste des doléances est longue.* Nous ne retiendrons que les primordiales. Nos revendications légitimes *se heurtent à la loi, à la réglementation* qui, au nom de la notion de territorialité, font de nous des exclus.

Les salariés, dans leur ensemble, qu'ils appartiennent au secteur privé *ou à une catégorie particulière de* fonctionnaires, sont « sans existence ». En effet, lorsque l'on est de recrutement local dans le secteur privé, on ne bénéficie d'aucune couverture sociale. La sécurité sociale, qui est applicable aux fonctionnaires comme aux familles des travailleurs marocains de métropole, mais vivant au Maroc, nous est refusée en vertu de la notion de territorialité. Un fonctionnaire de recrutement local, c'est le cas dans l'enseignement, est soumis aux mêmes règles, mais ne bénéficie d'aucun des avantages de son collègue français. Mieux, à des gens parvenus presque en fin de carrière, on applique sans discrimination la règle dite des six ans, sans prendre en considération les perturbations que cela peut amener.

Aux vieux — ils sont un peu plus de cent — on ne donne pas les allocations servies en France. Ils ont le choix entre l'asile au Maroc ou en France ou, s'ils refusent, vivre dans la misère. Il en est de même pour les handicapés.

Les salariés, à moins d'être détachés d'une société française, n'ont aucune garantie de l'emploi. Ils ont tous dépassé la cinquantaine, ce qui rend leur reclassement difficile. De plus, en raison de certaines dispositions statutaires des caisses françaises de *retraite, ils ne sont pas* sûrs de toucher à soixante-cinq ans leur pension. Pourquoi ne pas faire pour eux comme autrefois pour les fonctionnaires en service outre-mer : leur accorder une bonification de carrière de un an pour quatre ans de services extérieurs, ce qui aurait l'avantage de leur permettre de prendre une pleine retraite anticipée, de ne pas connaître l'humiliation du chômage, de sauvegarder leur di*gnité d'homme et de père de famille.*

En ce qui concerne l'instruction de nos enfants, nous sommes, il faut l'avouer, particulièrement inquiets, surtout lorsque l'on entend dans la bouche d'un parlementaire de la majorité qu'il nous faudra dans quelques années payer entre 5 000 ou 6 000 francs par an pour qu'ils puissent aller au lycée. D'une part, l'on pousse à la privatisation de *l'enseignement français, d'autre part,* par son coût, on instaure une ségrégation ou une sélection. Pourtant, il y a dans ce domaine un gaspillage des deniers de l'Etat. A-t-on calculé l'incidence budgétaire de la règle *limitant à six ans le séjour d'un* enseignant ? A-t-on calculé le coût des déménagements, des rapatriements et des expatriements ? A-t-on déjà vu en France un lycée dont 90 % des enseignants doivent être *renouvelés en trois ans ?*

***

Il est enfin un problème douloureux dont, une fois encore, l'administration complique à plaisir le règlement.

Les terres des agriculteurs ont été nationalisées ; seul de tous les pays du tiers-monde, le Maroc a versé sa part d'indemnisation, et ce depuis septembre 1974. A moins d'être un piètre financier, on ne nous fera pas croire que, depuis ce temps, cette somme est gelée et improductive d'intérêts. En dehors des valeurs d'exploitation que l'on a commencé à régler, trente-trois vieux agriculteurs, qui ont plus de soixante-dix ans, vivent de charité et dans le dénuement complet. Attend-on qu'ils meurent pour les indemniser ?

Des agriculteurs ont demandé leur inscription sur les listes d'aptitudes professionnelles, et attendent au Maroc d'avoir touché leur indemnisation pour rentrer en France. Ils y vivent sur leurs économies, qu'ils ne peuvent transférer que difficilement, pourquoi le nier, dans un pays hospitalier. Le règlement, toujours lui, ne veut plus les connaître, s'ils ne sont pas rentrés avant une date déterminée, et exige qu'ils entreprennent de nouvelles et fastidieuses démarches.

***

Ces Français, que le chef de l'Etat ne fera qu'apercevoir, ne sont pas des mendiants : par leur présence ils affirmeront leur soif de justice *et de changement.*

Nous demandons simplement, comme l'a déclaré M. Giscard d'Estaing : « *Ils ne doivent pas, enfin, à avoir à appréhender le retour au pays. Ceci doit conduire les pouvoirs publics, les entreprises et l'ensemble de la population à faciliter leur reclassement et à les accueillir avec considération et dignité. (...) Ils peuvent compter sur moi pour les aider à résoudre leurs problèmes.* »

C'est ce qu'ils espèrent du fond du cœur.

(*) Délégué élu représentant les Français du Maroc au Conseil supérieur des Français de l'étranger.

POLITIQUE

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni au palais de l'Elysée, mercredi 30 avril, sous la présidence de M. Valéry Giscard d'Estaing.

Au terme de celui-ci, le communiqué officiel suivant a été publié :

Un projet de loi prévoyant le remplacement de la patente par une taxe professionnelle, à compter de 1976, a été adopté. Cet impôt sera assis, d'une part, sur la valeur locative des locaux et des équipements, d'autre part, sur les salaires versés par les contribuables. Les valeurs locatives seront calculées suivant des méthodes modernes et mises à jour périodiquement. Les équipements ne seront pas pris en compte pour les petits contribuables. Les salaires ne seront retenus que pour un quart de leur montant, afin de tenir compte de la situation des industries de main-d'œuvre. Un système de correction en évitera les brusques variations de cotisations. Durant cette période, les mécanismes actuels de fixation des taux de taxe par les collectivités locales seront maintenus.

La dernière étape de la réforme consistera à réduire les différences géographiques de taux reprochées à l'actuelle patente. A compter de 1979, les communes qui pratiquent les taux les plus élevés devront se rapprocher de la moyenne constatée dans leur département, de sorte que dès 1983 ces taux ne puissent excéder le taux moyen de plus de 20 %.

Ce texte, qui complète la réforme de la fiscalité locale, se situe dans le cadre de ce plan d'ensemble, qui sera présenté au Parlement afin de moderniser les conditions du financement des équipements des communes et des départements.

L'organisation interprofessionnelle agricole

Le conseil a approuvé un projet de loi relatif à l'organisation interprofessionnelle agricole. Il prévoit que les organismes constitués par les organisations professionnelles les plus représentatives de la production agricole, et selon les cas de la transformation du négoce et de la distribution, pourront, par produits ou groupes de produits, être reconnus en qualité d'organisations interprofessionnelles. Ces organismes auront pour mission de mener des actions destinées à parvenir à une meilleure maîtrise des marchés. Ils seront habilités à percevoir des cotisations. En vue d'améliorer la connaissance de l'offre et de la demande, l'adaptation de l'offre et les relations interprofessionnelles, notamment par l'application de contrats-types et de conventions de campagne, ils passeront des accords nationaux ou régionaux, qui pourront être étendus par les pouvoirs publics à tous les membres des professions concernées.

La censure cinématographique

Un projet de loi relatif à la représentation et à la *diffusion* des films représentation des films. Seuls les films qui portent atteinte à la dignité de la personne humaine ou qui incitent à la violation de ces droits fondamentaux pourront faire l'objet d'une interdiction générale. cinématographiques a été adopté. Il pose le principe de la liberté de Les règles concernant la protection des mineurs seront maintenues. Le matériel publicitaire des films sera *soumis* à autorisation et la publicité des films à caractère licencieux ou pornographique, ou qui font une large place aux crimes ou à la violence, pourra être interdite. Lorsque leurs qualités artistiques ne seront pas manifestes, ces films n'ouvriront pas droit au soutien financier de l'Etat. Ceux qui actuellement ne bénéficient pas de ce soutien seront assujettis à une taxe. Toutes les décisions relatives à la représentation et à la diffusion des films seront prises après avis d'une commission.

(Lire page 27.)

La réduction des inégalités sociales

Le premier ministre a rappelé l'esprit et les conditions dans lesquels s'est jusqu'à présent effectuée la réflexion sur la réduction des inégalités, à laquelle le gouvernement attache une importance particulière. Le gouvernement souhaite qu'à la suite des travaux de la commission des inégalités sociales et à partir des orientations formulées à ce sujet dans le rapport sur les options préliminaires du VII[e] Plan s'instaure un large débat au Conseil économique et social, puis au Parlement. Le gouvernement arrêtera ensuite les décisions susceptibles d'intervenir dès 1975 et ses directives pour la préparation du VII[e] Plan.

Le ministre de l'agriculture a rendu compte des délibérations du Conseil de la Communauté qui s'est tenu à Bruxelles les 28 et 29 avril.

Dans le cadre de la nouvelle procédure d'élaboration de la loi de finances, le ministre de l'économie et des finances a fait une communication sur le budget de 1976.

* * *

Le secrétaire d'Etat aux transports a fait part au conseil des conséquences financières de l'abandon par la Grande-Bretagne du projet de construction du tunnel sous la Manche. Il a fait le point des négociations en cours avec le gouvernement britannique pour fixer les modalités de règlement des indemnités dues aux sociétés privées chargées de la construction du tunnel. Il a précisé dans quelles conditions seraient financés les travaux de fermeture du chantier et il a informé le conseil des mesures conservatoires à prendre dans le cadre de l'aménagement de la région de Calais pour permettre une reprise éventuelle du projet de construction du tunnel.

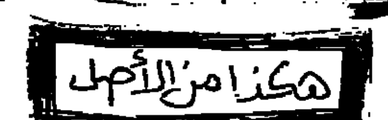
Le ministre des affaires étrangères a fait le point de la situation internationale.

LES MINISTRES SE RÉUNIRONT PROCHAINEMENT A LILLE

M. Norbert Ségard, ministre du commerce extérieur, ancien député du Nord, a indiqué, au cours d'une conférence de presse, mercredi 30 avril à Lille, qu'un prochain conseil des ministres se tiendrait dans cette ville. La date n'en est pas encore fixée. Le ministre a estimé que le récent voyage de M. Chirac dans le Nord avait permis d'établir un « *dialogue entre la région et le pouvoir central et un dialogue entre l'opposition et le gouvernement. J'en veux pour preuve*, a-t-il précisé, *l'intérêt pris par les représentants de l'opposition aux séances de travail. Je m'excuse de dire que M. Gaston Defferre, dans sa région, se débrouille mieux que certains autres responsables dans notre région. Il eût été convenable que M. Pierre Mauroy, en tant que président du conseil régional, accompagnât le premier ministre dans sa visite de la région, mais cela n'a pas eu lieu.* »

N.D.L.R. — M. Mauroy faisait partie, on le sait, de la délégation du parti socialiste qui s'est récemment rendue en U.R.S.S., et s'était expliqué il y a déjà plusieurs jours des raisons de son absence à Lille pendant la visite du premier ministre (« le Monde » du 25 avril).

● *M. Valéry Giscard d'Estaing* devait s'entretenir, vendredi 2 mai après-midi, à l'Elysée, avec MM. Jean Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères, Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances, et Hubert Beuve-Méry, fondateur du *Monde*, qui sera reçu au titre de doyen d'âge du conseil d'administration de l'Agence France-Presse.



POLITIQUE

AU SÉNAT

Le projet de loi partageant la Corse en deux départements est définitivement adopté

Le Sénat a adopté, mercredi 30 avril, dans les mêmes termes que l'Assemblée nationale, le projet de loi partageant la Corse en deux départements distincts. Ce texte, ainsi que les trois projets consécutifs modifiant la représentation parlementaire, eux aussi votés sans modifications, prennent désormais force de loi.

« *La partition de l'île en deux départements,* a indiqué le rapporteur, M. Pelletier (Gauche démocratique), *reprend exactement celle de 1793. Elle est équilibrée en surface et en population. Elle tend à rapprocher l'administration des administrés, souvent gênés dans les communications par le relief tourmenté de l'île. Elle offre en outre l'avantage d'aligner la Corse sur les autres régions. Le conseil régional, consulté, s'est déclaré favorable à cette réforme par vingt-neuf voix contre treize ; les conseils municipaux de Bastia et d'Ajaccio ont émis le même avis, moyennant quelques réserves pour le second. L'effectif des députés sera augmenté d'une unité ; celui des sénateurs restera inchangé, les deux représentants actuels, renouvelables seulement en 1980, étant considérés jusqu'à cette date comme représentant conjointement les deux départements. En cas de vacance d'un siège avant 1980, le sénateur restant devra opter, dans les quinze jours, pour un de ces deux départements.* »

M. MICHEL PONIATOWSKI, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, a souligné que l'un des objectifs recherchés avait été d'atténuer le déséquilibre entre l'intérieur et la côte. « *Nous y travaillons,* a-t-il dit, *notamment par des avantages en matière d'emprunt. Un autre objectif est de créer des emplois, notamment dans les zones industrielles de Bastia et d'Ajaccio. Nous voulons créer dix mille emplois en dix ans. Les investissements publics se monteront, en 1975, à 151 millions de francs, soit 2 000 francs par personne active. Le troisième objectif est la formation des hommes ; l'installation à Corte de l'université de Corse y répond.* »

MM. CICCOLINI (P.S.) et NAMY (P.C.) se déclarent hostiles à cette division, qui, estiment-ils, ne répond pas aux besoins économique et portera atteinte à l'unité de l'île. M. FRANÇOIS GIACOBBI, sénateur et président du conseil général de la Corse (Gauche démocratique, radical de gauche), souligne qu'il s'est prononcé contre le projet devant l'assemblée départementale, tandis que celle-ci l'approuvait. « *C'est dire,* ajoute-t-il, *que ma position est délicate. Je crains que la partition ne soit génératrice de rivalités plutôt que d'apaisement. Je crains aussi qu'en concentrant la vie administrative à Bastia et à Ajaccio on n'accentue encore la désertion de l'intérieur et le déséquilibre humain et social de l'île. Mais vous comprendrez que le conseil général ayant approuvé le projet, son président ne puisse le désavouer, quelles que soient ses convictions personnelles et ses craintes. J'espère néanmoins que le département sera maître d'œuvre et que l'Etat prendra à sa charge les frais de construction de la préfecture.* » M. Michel Poniatowski, de son banc de ministre, fait un signe d'acquiescement.

ALAIN GUICHARD.

ERRATUM. — Au cours de la séance du 29 avril, M. d'Ornano a précisé qu'une centrale nucléaire de *1 000 mégawatts* (et non de *1 000 mégavolts,* comme nous l'avons écrit dans *le Monde* daté du 2 mai) consomme 100 000 à 150 000 unités de travail par an.

MORT DE M. LOUIS TALAMONI SÉNATEUR DU VAL-DE-MARNE

Au cours de sa séance du mercredi 30 avril, le Sénat a été informé de la mort, ce même jour, de M. Louis Talamoni, sénateur communiste du Val-de-Marne.

M. Talamoni était vice-président du groupe communiste, lequel venait d'être affecté par la disparition de son président, Jacques Duclos. Le suivant sur la liste électorale de M. Talamoni était M. Kalinsky, qui a ensuite été élu député. C'est donc Mme Hélène Edeline, maire communiste de Gentilly, qui succédera, au Sénat, à M. Talamoni.

[M. Louis Talamoni était né le 19 décembre 1912 à Vezzani (Corse). Il était comptable de profession. M. Talamoni était maire de Champigny-sur-Marne depuis 1954 et avait été élu sénateur de la Seine en juin 1958. Après une interruption de mandat, il avait succédé en 1963 à M. L'Huillier lorsque ce dernier avait été élu député de la Seine. M. Talamoni avait été réélu sénateur du Val-de-Marne en septembre 1961. Il était vice-président du groupe communiste au Sénat et secrétaire de la commission des finances de cette Assemblée.]

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

L'« ardente discrétion » de Mme Françoise Giroud

De Mme François Giroud, secrétaire d'Etat à la condition féminine, les députés ne connaissaient jusqu'à présent qu'une présence discrète, studieuse et silencieuse, lorsque l'Assemblée nationale examinait des textes intéressant les femmes.

Il aura donc fallu attendre la fin du premier mois de cette session, le mercredi 30 avril, exactement, pour assister aux véritables débuts de Mme Giroud au Palais-Bourbon. Une « première » qui passa cependant presque inaperçue, une dizaine de députés seulement, dont trois des neuf élues de l'Assemblée, se trouvant alors en séance ; sans oublier M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, qui faisait, à cette occasion, l'une de ses très rares apparitions dans l'hémicycle.

Interrogée par Mme Constans, député communiste de la Haute-Vienne, qui s'inquiétait des intentions du gouvernement à l'égard d'une proposition de loi-cadre déposée par son groupe, Mme Giroud déclara notamment : « Je ne pense pas qu'il s'agisse là de la meilleure procédure possible.

» D'une part, les mesures proposées, dont certaines seraient souhaitables dans l'idéal, représenteraient des dépenses sans commune mesure avec les possibilités du budget de l'Etat et de la Caisse nationale d'allocations familiales.

» D'autre part, certains articles de la proposition relèvent du vœux pieux, si l'on préfère, de l'action psychologique plutôt que l'action législative.

» L'attitude réaliste et efficace consiste, selon moi, à redresser progressivement, au fur et à mesure des possibilités dans le droit et dans les faits, ce qui affecte la situation des femmes, en intégrant cette action dans une conception réformatrice d'ensemble qui est celle du président de la République et du gouvernement. »

Se refusant « à faire du corporatisme féminin », *Mme Giroud précisa qu'elle ne croyait pas que la vie des femmes et des hommes devait être vécue* « dans l'illusion lyrique ». *Puis elle affirma :* « C'est avec une ardente patience que, pas à pas, nous parviendrons à rendre la condition féminine ni plus ni moins rude que la condition masculine. »

Et conclut : « Pour ne pas faire perdre de temps à l'Assemblée, je me bornerai à observer que ce n'est pas par la voie législative qu'on pourra faire accéder les femmes aux postes d'autorité dans l'indusrie. »

ADOPTION DÉFINITIVE DU PROJET DE LOI SUR LE PERMIS DE CHASSER

L'Assemblée nationale a examiné mercredi 30 avril le texte de la commission mixte paritaire (députés et sénateurs) sur le projet de loi relatif au permis de chasser (*le Monde* du 26 avril).

Rapporteur de la commission, M. de Poulpiquet (U.D.R.) en présente les principales dispositions et précise notamment que, désormais, « *tous les gardes-chasse dépendant de l'Office national de la chasse ou des fédérations départementales des chasseurs sont soumis à un statut national. Le ministre chargé de la chasse commissionne ces gardes-chasse pour exercer les fonctions de préposés des eaux et forêts, chargés spécialement de la police de la chasse dans l'étendue des circonscriptions pour lesquelles ils sont assermentés* ». La commission a supprimé un article qui précisait que « *le permis de chasse était délivré gratuitement aux personnes titulaires de l'allocation supplémentaire du Fonds national de solidarité* ».

M. Jarrot, ministre de la qualité de la vie, a confirmé qu'il entendait uniformiser les méthodes de chasse du gibier d'eau et choisi, pour l'ouverture de cette chasse, des dates aussi proches que possible les unes des autres pour les départements d'une même région.

L'Assemblée a finalement adopté définitivement le texte qui lui était proposé.

M. BERTRAND MOTTE EST ÉLU PRÉSIDENT DU C.N.I.P.

M. Bertrand Motte, vice-président du Centre national des indépendants et paysans, a été élu, mercredi 30 avril, président de ce parti. Il succède à M. François Schleiter, sénateur de la Meuse, qui ne se représentait pas.

[Né en 1914 à Annapes (Nord), M. Bertrand Motte, administrateur de sociétés, a été conseiller général du Nord de 1951 à 1970. Elu député de ce département en *1958,* il est élu président du groupe des indépendants à l'Assemblée nationale. Battu en 1962, il se représente en 1967 aux élections législatives de Paris, où il subit un nouvel échec. Cofondateur, avec MM. Jean Lecanuet et Maurice Faure, en 1966, du Centre démocrate, dont il est l'un des vice-présidents jusqu'en 1969, M. Bertrand Motte avait été désigné comme vice-président du C.N.I.P. en 1973. M. Motte est également président d'honneur de la société de développement régional du Nord et du Pas-de-Calais et, depuis 1954, vice-président fondateur du Comité d'expansion du Nord et du Pas-de-Calais.]



POLITIQUE

RÉUNI EN CONGRÈS A NANTERRE

Le Mouvement de la jeunesse communiste va lancer une grande campagne contre le chômage

Le congrès national du Mouvement de la jeunesse communiste s'est ouvert jeudi matin 1er mai, au palais des sports Maurice-Thorez de Nanterre, par le rapport d'activité de M. Jean-Michel Catala, secrétaire général. M. Catala a rappelé « *les victoires* » remportées sur le pouvoir depuis un an : le droit de vote à dix-huit ans, l'augmentation de la solde des appelés, la libéralisation de l'avortement.

« *Plus significatif encore*, a-t-il poursuivi, *est le retrait du projet Haby. Giscard, son ministre de l'éducation nationale, le gouvernement, considéraient ce projet comme un des fleurons de la pensée réformatrice. Il soulignait l'urgence de son adoption. Par leur combativité, leur détermination, leurs grandes manifestations, les lycéens et collégiens, avec l'appui des parents d'élèves et des enseignants, ont obligé le pouvoir à rengainer son projet.* »

M. Catala s'est ensuite défendu d'inciter à la violence en appelant « *au développement de la lutte tous azimuts* ». Il a indiqué à ce sujet : « *Même dans le cas où le mouvement ouvrier et démocratique est contraint de riposter, c'est parce que les capitalistes adoptent avec détermination la voie de la subversion et de la violence.* »

L'orateur a annoncé la poursuite de la lutte contre « *les milliardaires et leur pouvoir* » dans trois domaines principaux :

— L'ARMEE : « *Sur la base du statut démocratique du soldat, les jeunes communistes coordonneront mieux leur action et renforceront les campagnes d'explication en direction des jeunes appelés. Ils contribueront à la constitution d'un vaste et puissant front de la jeunesse sous les drapeaux, alliés aux cadres, pour les réformes démocratiques !* »

— LA REFORME HABY : « *Giscard, Haby et Soisson, malgré leurs efforts extraordinaires, leur grande campagne de mise en condition, ont été battus. Ils n'osent plus présenter un projet global devant l'Assemblée nationale. Mais le pouvoir entend tourner la difficulté, et par des textes de loi successifs imposer sa réforme. Le Mouvement de la jeunesse communiste, ses militants, poursuivent la lutte partout, dans les collèges, les lycées, les facultés, pour dénoncer le projet et la manœuvre du pouvoir. Nous organiserons, pour le troisième trimestre et à la rentrée, l'action contre le projet Haby, contre toute tentative sournoise d'imposer telle ou telle des mesures prévues, et pour une réforme démocratique de l'enseignement.* »

— L'EMPLOI : « *Nous proposons au congrès de décider une grand ecampagne : « Avec les » communistes, contre le chômage, » pour l'emploi ». Elle aura lieu du 26 mai au 28 juin. De chacune des vingt et une régions qui composent notre pays viendront à tour de rôle en de puissantes délégations les représentants des jeunes ouvriers déjà chômeurs auxquels se joindront les jeunes travailleurs, les lycéens, les collégiens, les étudiants menacés par le chômage. Ils seront porteurs de pétitions, cahiers de doléances, messages, etc. Ils feront valoir les exigences locales, départementales ou régionales de la jeunesse, les solutions que le mouvement démocratique propose pour la sauvegarde de l'entreprise, d'un secteur industriel, d'une région. (...) Ces délégations, c'est dans l'action qu'elles seront préparées et constituées. Nous appelons partout à l'action sous forme de pétitions, meetings, manifestations, grèves, etc. Ainsi, tous les jours pendant un mois et souvent tout au long de la journée, Durafour dans son ministère aura l'occasion de faire le bilan de la situation dans laquelle, avec ses acolytes du gouvernement de Giscard d'Estaing, il plonge la jeunesse, d'essayer d'expliquer à ces jeunes en quoi cela est normal, d'entendre leurs propositions et leurs exigences. Et s'il essaie de faire la sourde oreille, il y a toujours Matignon et l'Elysée à aller visiter.* »

M. Catala a souhaité un meilleur équilibre des forces au sein de la gauche : « *Ce qu'il faut*, a-t-il conclu, *c'est une union consciente, déterminée, offensive, prête à l'offensive comme à la riposte. Pour avoir une telle union, il faut que l'influence des communistes soit déterminante. Est-ce calomnier ainsi le parti socialiste ? Bien sûr que non, c'est seulement faire le bilan de l'expérience. L'histoire de notre pays prouve qu'à deux exceptions près, 1936-1946, bien vite corrigées, le parti socialiste a toujours été un gérant loyal des intérêts du grand capital.* »

Le secrétaire général a insisté enfin sur le nécessaire renforcement du Mouvement de la jeunesse communiste. Il a demandé au congrès de « *prendre l'engagement solennel d'atteindre, au 31 août 1975, l'objectif des cent mille adhérents* » (le chiffre actuel est de soixante-dix mille).

Jeudi après-midi, les mille cinq cents délégués ont participé à la manifestation du 1er mai à Paris. Les travaux du congrès devaient se poursuivre jusqu'au dimanche 4 mai et s'achever par une allocution de M. Georges Marchais.

T. P.

LES RELATIONS ENTRE LES DEUX PARTIS S'ÉTANT AMÉLIORÉES

Le P.S. veut proposer au P.C. un débat sur le passage au socialisme

La campagne des meetings communs organisée par les partis de gauche vient de s'achever, et communistes, socialistes et radicaux de gauche envisagent à présent de convoquer une nouvelle réunion du comité de liaison de la gauche pour mique qui faisait rage, il y a encore quelques faire le point. L'heure n'est donc plus à la polé- semaines. En outre, les socialistes viennent, à l'occasion du voyage de M. François Mitterrand en Union soviétique, d'assainir leurs relations avec le parti communiste d'U.R.S.S. De ce fait, samedi et dimanche les orateurs qui prendront la parole à l'hôtel Méridien devant la Convention nationale du P.S. chargée d'étudier les relations entre socialistes et communistes seront sans doute portés à la modération.

Puisque le climat à gauche s'est assaini, pourquoi, en effet, relancer la polémique. D'une certaine manière, la convention du P.S. dont le principe avait été retenu dès le début de la querelle avec le P.C. et dont la forme avait été décidée lors du congrès de Pau, tombe mal à propos. Mais après tout, les problèmes posés ces derniers mois par les communistes méritent bien que les socialistes y consacrent un week-end de réflexion.

M. Lionel Jospin, membre du secrétariat du parti socialiste, a poursuivi, avec un groupe de travail, l'étude déjà amorcée avant le congrès de Pau sur les relations entre les deux grands partis de gauche. Le nouveau rapport qu'il a élaboré reste très descriptif et constitue une sorte de bilan historique. Il récapitule notamment les divergences qui se sont manifestées d'une manière constante entre les deux formations. Il en relève cinq :

1) La conception du parti. Les socialistes sont favorables au pluralisme des courants dans le parti et au pluralisme des partis dans l'État. Les communistes se réfèrent au centralisme démocratique et à un parti qui, sans être unique, est, selon le P.S., conçu comme « à tout le moins hégémonique ».

2) La nature des régimes d'Europe de l'Est.

3) La définition de la classe exploitée sous le capitalisme. Pour les socialistes, il s'agit pour l'essentiel des salariés et ils jugent que les communistes ont une vision trop restrictive en se référant à la seule classe ouvrière.

4) Les voies de passage au socialisme. Ce débat fait resurgir, en fait, la vieille querelle entre réformistes et révolutionnaires.

5) Le respect de la démocratie et des libertés durant la période de transition au socialisme.

Le seul énoncé de ces cinq « *divergences constantes* » laisse craindre que le progrès essentiel, que l'on pouvait croire accompli en juin 1972, lorsqu'a été signé le programme commun de gouvernement, ne se révèle à l'usage bien aléatoire. Le rapport de M. Lionel Jospin admet en fait ce recul des convergences enregistrées au sein de la gauche quand il explique que « *l'inflexion stratégique et tactique* » réalisée par le P.C.F. lors de son XXIe congrès représente « *un retour à la stratégie frontiste traditionnelle* », bien plus qu'un « *tournant à gauche* ». « *Or*, ajoute-t-il, *cette stratégie a historiquement échoué à poser correctement le problème du pouvoir dans la mesure où elle fige les forces sociales et politiques de gauche au lieu de provoquer leur mutation réciproque par leur mise en mouvement offensive vers la conquête du pouvoir.* »

Ainsi posé, le débat entre socialistes et communistes ramène donc la gauche en deçà du point atteint lors de la signature du programme commun. Du reste le rapport de M. Jospin reprend, il est vrai en les nuançant, les analyses socialistes traditionnelles, notamment en ce qui concerne les relations du P.C.F. avec le mouvement communiste international. Il souligne, par exemple, que le P.C. français « *a toujours eu le souci d'une allégeance assez rigoureuse envers le P.C. d'U.R.S.S., de même qu'il s'est relativement moins vite et moins profondément déstalinisé que d'autres* ». Le P.S. ne néglige donc pas de s'interroger sur les menées stratégiques supposées de l'U.R.S.S., ce qui évidemment ne peut être bien accueilli par le P.C.F.

On découvre, à travers la polémique, que le programme commun de gouvernement, simple programme de législature, n'a fait que repousser le débat indispensable sur la transition au socialisme. Ce débat ne saurait se limiter à la discussion théorique que MM. Guy Mollet et Alain Savary souhaitaient naguère poursuivre avec le parti communiste. Plus concrètement, il s'agit d'explorer en détail les projets de société que socialistes et communistes ont élaboré, soit dans le texte soumis aux assises du socialisme (réunies les 12 et 13 octobre 1974), soit dans le livre *le Défi démocratique*, de M. Georges Marchais. Il faut trouver des *solutions de compromis pour la* seconde étape qui suivrait une éventuelle mise en application du programme commun de gouvernement.

Aussi le groupe de travail animé par M. Jospin suggère-t-il à la convention nationale du P.S. de proposer au P.C.F. l'ouverture de nouvelles négociations du même type que celles qui aboutirent à la mise au point du programme commun. En principe, cette suggestion devrait être retenue puisque le rapport de M. Lionel Jospin a été approuvé par la minorité du P.S., encore que les représentants du CERES aient peu participé à son élaboration.

Indépendamment d'une nécessaire mise au point sur les rapports entre les socialistes et les communistes, la convention nationale du P.S. va permettre aussi de voir où en est l'équilibre interne de la formation de M. Mitterrand depuis la rupture intervenue à Pau entre la majorité du parti et le CERES ; le climat ne s'est pas détendu depuis et les relations entre majorité et minorité semblent même se dégrader. Les dirigeants socialistes reprochent en effet à M. Jean-Pierre Chevènement, député de Belfort, et à ses amis de s'organiser de plus en plus en marge du P.S. comme ils viennent d'en donner la preuve en créant leur propre tendance au sein du SNES. Dans le même temps, par exemple, la polémique autour de la revue *Frontières* entre M. Gilles Martinet et ses anciens amis du CERES prend un tour déconcertant pour des socialistes. L'ironie en plus, le dernier pamphlet édité sur ce sujet par le CERES n'est pas sans rappeler la prose communiste de la période stalinienne. Cependant M. Chevènement et ses amis doivent contenir à présent un « maximalisme » dangereux que vient d'illustrer par exemple la démission du comité directeur du parti socialiste du représentant du CERES de la Haute-Garonne.

Tout aussi sensibles aux rapports P.S.-P.C. qu'à l'équilibre interne du parti, les délégués à la convention risquent de ne pas porter toujours un jugement aussi serein que le rapport de M. Jospin sur la situation au sein de l'union de la gauche. Le seul élément qui devrait limiter l'ampleur des affrontements c'est que chacun a le souci de ne pas raviver la querelle publique avec le parti communiste.

THIERRY PFISTER.

RELIGION

● *L'Eglise orthodoxe fête Pâques* le dimanche 4 mai. Samedi soir 3 mai, à 22 h. 30, liturgie pontificale de saint Basile et office de la Résurrection à 23 h. 15 en la cathédrale grecque de Saint-Etienne, 7, rue Georges-Bizet, Paris-16e. Dimanche, office de l'agapé à 11 heures. A 17 heures, réception.

ÉDUCATION

LA RÉFORME DU DEUXIÈME CYCLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les universités sont invitées à organiser un régime transitoire pour la rentrée de 1975

Attendue depuis le début de l'année, la réforme des diplômes de deuxième cycle des universités — qui sont, pour le gros des étudiants, le terme normal des études — devrait être connue avant les vacances. Un projet va être soumis ce mois-ci à la conférence des présidents d'université et au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche. Cette réforme entrerait en application le 1er octobre 1976. Elle a été retardée, notamment, par les incertitudes pesant sur la formation des professeurs de l'enseignement secondaire, liée à la « réforme Haby » (« le Monde » du 20 décembre 1974).

Mais, dès ces prochains jours, vont être publiés deux arrêtés permettant aux universités de mettre en place, pour la prochaine rentrée, des maîtrises correspondant aux filières de premier cycle créées en 1973 *(administration économique et sociale, mathématiques appliquées et sciences sociales, langues étrangères appliquées)* et fixant les conditions d'accès à ces formations. En effet, les premiers étudiants ayant obtenu leur DEUG (diplôme d'études universitaires générales) « sortiront » à la fin de cette année universitaire. En fait, ces textes *indiquent déjà* dans quel sens M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités, souhaite faire évoluer les formations de deuxième cycle. Une note adressée en même temps par le secrétariat d'Etat aux présidents d'université invite discrètement ceux-ci à commencer cette « rénovation », en profitant des possibilités offertes par les règlements actuels.

Les deux arrêtés confirment que M. Soisson a définitivement abandonné l'idée d'une « licence » en deux ans, qu'il avait lancée en août 1974 (*le Monde* du 22 août 1974). Le sort de la licence elle-même n'est pas tranché. Normalement, les formations de deuxième cycle durent deux ans et aboutissent à des maîtrises. A titre transitoire, à l'issue de la première année, des licences pourront être décernées : elles sanctionneront la première moitié du cycle.

Des enseignements liés aux débouchés

Pour le secrétarist d'Etat, les futures maîtrises devront être axées moins sur des disciplines que sur des formations professionnelles. En particulier, lorsqu'elles demanderont à être habilitées à préparer une maîtrise, les universités devront en préciser les débouchés possibles. D'autre part, des stages professionnels pourront s'ajouter à l'horaire d'enseignement proprement dit, et les notes de stages compteront pour le diplôme final.

● *Accès au second cycle.* — Le régime est relativement strict. Pour s'inscrire à une maîtrise, les étudiants devront normalement avoir obtenu le DEUG de la spécialité correspondante. Les titulaires d'un autre DEUG devront passer un examen spécial, conçu par les universités, et permettant de vérifier qu'ils possèdent les connaissances de base dans les « matières fondamentales » de la maîtrise.

● *Composition des maîtrises :* Les universités disposeront d'une grande latitude pour la composition des maîtrises et le contrôle des connaissances (1). La note du secrétaire d'Etat aux présidents rappelle d'ailleurs que la réglementation actuelle et « provisoire » des diplômes nationaux (elle remonte à 1970) laisse déjà aux universités beaucoup de liberté pour aménager les « filières » traditionnelles de deuxième cycle dans le sens souhaité : elles peuvent fixer librement la moitié des enseignements en droit et sciences économiques, le tiers en lettres, le quart en sciences humaines, et, selon les cas, le quart ou... la totalité en sciences exactes.

En ce qui concerne le contrôle des connaissances, les établissements n'ont que deux obligations : utiliser à la fois le contrôle continu et des examens « terminaux » ; attribuer à chaque procédé au moins 20 % de la note finale.

L'horaire prévu pour les trois maîtrises nouvelles (sept cent cinquante heures au total, soit quinze heures environ par semaine) est — sauf en langues étrangères appliquées — plus faible que pour le DEUG, la part du travail personnel de l'étudiant étant plus importante. Cet horaire pourrait être plus élevé dans d'autres maîtrises, mais le secrétariat d'Etat veut, évidemment, éviter de susciter de nouvelles demandes de postes d'enseignants. Les universités sont invitées à bien préciser, dans leurs demandes d'habilitation, la part de crédit et de postes supplémentaires nécessaires à la mise sur pied des nouvelles formations, et ceux dont elles disposent déjà : on souhaite que les universités changent les formations qu'elles offrent plutôt que d'en ajouter de nouvelles.

GUY HERZLICH.

(1) Pour la maîtrise d'administration économique et sociale, l'horaire, pour 35 % au moins, doit porter sur l'histoire moderne et contemporaine, les sciences politiques, l'économie, la sociologie et la psychologie sociale ; 35 % au moins sur les sciences administratives, la comptabilité et la gestion, le droit public et le droit des affaires, l'organisation du travail. Pour les mathématiques appliquées, l'horaire, pour 35 % au moins, doit être dévolu à ces mathématiques et 35 % au moins aux sciences sociales. Pour les langues appliquées, pour 40 % au moins consacré à la pratique de deux langues étrangères et à l'expression française ; 40 % au moins au domaine d'application choisi par l'université (sciences, techniques, professions, etc.).

M. HENRI LEFEBVRE EST ÉLU PRÉSIDENT DE L'UNAPEL

L'Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (UNAPEL) vient d'élire un nouveau président au cours de la délégation générale de cette organisation, réunie les 26 et 27 avril à Paris. M. Henri Lefebvre, président académique pour la Basse-Normandie, remplacera M. Yves O'Mahony. D'autre part, M. Pierre de Baudus de Fransures, ancien président de la région parisienne, remplacera M. Dominique Vallery-Masson au poste de vice-président. Les deux nouveaux élus ne prendront toutefois leurs fonctions qu'au mois d'octobre.

[M. Henri Lefebvre, né le 22 juillet 1929 à Marcq-en-Barœul (Nord), a fait ses études secondaires à l'institution Saint-Joseph de Caen. Journaliste, il est directeur de *l'Agriculteur normand* et un des responsables de la Fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles de Basse-Normandie. Il est père de six enfants.

A NICE

Les premiers pas d'une université du troisième âge

De notre envoyé spécial

Nice. — « *Notre but est de retarder le vieillissement, le faciliter un art de vivre au troisième âge et de laisser naître la créativité qui est en nous.* » Prononcé au Centre universitaire méditerranéen, au 65 de la promenade des Anglais, ces propos du président de l'université de Nice avaient de quoi séduire l'auditoire. Qui, parmi les cent mille personnes de plus de soixante ans qui vivent à Nice, ne rêve de « *retarder le vieillissement* » ? Qui, dans cet amphithéâtre, parmi les deux cents personnes venues participer à l'ouverture de la session expérimentale de l'université du troisième âge, ne s'associerait pas d'enthousiasme à une entreprise qui vise à faire de la retraite un temps de vraie vie, intellectuelle et physique ? Aussi les applaudissements ont-ils joyeusement crépité sous les plafonds austères de l'amphithéâtre du bord de mer.

Par ce bel après-midi, les nouveaux étudiants ont, pour une fois, dédaigné le soleil se sont rassemblés dans un « amphi » vieillot orné d'une vaste fresque où un peintre du début de ce siècle est parvenu à traiter la Méditerranée dans les tons marron. La foule, piquetée de chapeaux rouges, verts, beiges ou noirs compte une majorité de femmes. Mais les hommes l'emportent par la gravité de leur maintien. On voit beaucoup de rubans et de rosettes, personne n'est venu sans cravate. Contrairement à ce qui se passe dans les « amphis » des étudiants « normaux » — c'est-à-dire ceux qui sont à quarante ou quarante-cinq ans de la retraite — les premiers rangs sont les mieux garnis. Pour ses usagers, l'université du troisième âge est une affaire très sérieuse, même s'il n'y a pas de diplômes au bout.

Soudain, sur les travées de droite, une rumeur s'enfle, ponctuée de cris aigus et de protestations véhémentes : « *Assez, avec ce soleil !* », « *Ça suffit comme ça, éteignez vos projecteurs !* » Des élèves d'un collège d'enseignement secondaire d'Antibes sont venus filmer, avec un matériel de magnétoscopie, les premiers pas à l'université de ceux qui pourraient être leurs grands-parents. Mais les intéressés — pas prévenus, mal informés et surtout trop longtemps éblouis par la lumière sauvage des projecteurs — apprécient mal cette invasion pacifique. Un « *Ah !* » de soulagement saluera leur départ. Une occasion manquée de créer un de ces contacts entre les générations dont la rareté fait le prix.

La réunion d'information permet au pprofesseur de médecine M. Bourgeon d'exposer « *le programme médical et celui de cu-lture physique, évidemment liés* ». Il recommande en outre aux participants « *une conférence, capitale, sur l'équilibre spychique* ». *Beau*coup prennent des notes sur des petits carnets tout neufs ou griffonnent au dos de papiers imprimés.

Un professeur de gymnastique, lui-même à la retraite, expose ensuite au public studieux comment se répartiront les « étudiants » dans les groupes d'« *entretien physique* » : il y aura le groupe de ceux qui sont « *en parfaite condition* », le groupe des gens de « *condition physique moyenne* », enfin les « *personnes à ménager* ». « *Des exercices bien dosés*, précise-t-il à l'intention de ces dernières, *vous permettront de récupérer une grande partie de vos facultés, notamment grâce à des exercices respiratoires et de coordination.* » On applaudit avant d'écouter, avec la même attention studieuse, un professeur de sociologie venu exposer le « *volet culturel* » de l'université du troisième âge.

Pendant six semaines les étudiants du troisième âge pourront s'intéresser à cinq thèmes d'étude à raison, pour chaque thème, d'une conférence magistrale, d'une « table ronde » et d'une réunion de synthèse. Pour cette session expérimentale, cinq thèmes ont été retenus : les sociétés traditionnelles et le troisième âge, les problèmes sociaux du troisième âge, le troisième âge dans l'Antiquité grecque, diététique et troisième âge, et les problèmes juridiques et administratifs du troisième âge. Cela fait, pourra-t-on penser, beaucoup de séances tournant autour d'une situation que les stagiaires veulent, au contraire, oublier. Mais il s'agit jusqu'à la fin du mois de mai d'une session expérimentale et, dès le mois d'octobre, on parlera d'autre chose.

Un jeune homme brun, chemise jaune, cravate écossaise aux couleurs vives, déchaîne presque l'enthousiasme lorsqu'il déclare à l'assemblée des têtes blanches : « *Imagination, solidarité et optimisme sont les maîtres-mots de notre université du troisième âge. Nous faisons tous partie de la même société, il est inadmissible qu'une partie de la population se sente isolée et rejetée.* » André Boyer, trente ans, assistant de gestion à l'université de Nice, est la véritable cheville ouvrière de l'université du troisième âge. Chargé de mission auprès du président de l'université, il a obtenu un crédit de 13 000 F au titre de la formation continue pour organiser cette session expérimentale. Mais, en octobre, pour lancer l'université proprement dite, il lui faudra trouver de nouveaux financements, et plus importants. Ce ne sont pas les droits d'inscription (50 F) qui y suffiront.

Faire sortir les retraités de leur ghetto culturel et physique est, surtout dans une ville comme Nice, aussi malaisé qu'indispensable. Si l'université du troisième âge ne touche encore qu'un retraité... sur cinq cents, c'est qu'elle n'en est qu'à ses débuts. Pour ceux qui la fréquentent déjà, il semble en tout cas que le désir de sortir de l'isolement soit dominant : « *Nous espérons bien prendre des contacts* », dit un participant, dont la femme ajoute : « *J'adore les jeunes, mais ils ne veulent pas de nous. Quant aux vieux, leurs papotages nous ennuient.* » Pour faciliter les contacts entre jeunes et vieux, l'université du troisième âge devra, dans un premier temps, obtenir des étudiants du troisième cycle qu'ils consacrent quelques heures par an à donner des cours pour retraités. Et plus tard, peut-être — tous les rêves sont permis — les étudiants du premier et du second cycle (ils sont quinze mille à Nice) fréquenteront-ils les mêmes amphis que ceux du troisième âge. « *Je connais encore pas mal de choses*, dit un retraité de soixante-huit ans, *et j'aimerais en faire profiter les jeunes. Mais où, et quand ?* »

BRUNO FRAPPAT.

● *L'université de Picardie n'a plus de conseil.* — Le tribunal administratif vient d'annuler les élections au conseil de l'université, donnant ainsi raison au doyen de l'U.E.R. de droit, M. Georges Rouhette. Celui-ci avait présenté un pourvoi pour excès de pouvoir, estimant que l'arrêté du 14 février pris par le recteur — modifiant les statuts quant à la répartition des sièges des collèges enseignants et étudiants — n'avait pas force de loi. Une telle modification, a également affirmé le tribunal, échappe à la compétence du recteur : elle est du ressort du Conseil d'Etat.

ÉDUCATION

Le ministère de l'intérieur prévoit la création « d'aides éducatrices » dans les écoles maternelles

Plusieurs arrêtés, rédigés par le ministère de l'intérieur et actuellement soumis au ministère de l'économie et des finances, prévoient la création d'« *aides éducatrices* » pour les écoles maternelles. Ce personnel, communal, remplacerait les actuelles « femmes de service » (agents communaux spécialisés). Il bénéficierait d'une qualification professionnelle et pédagogique, accrue par une option spécialisée du brevet d'études professionnelles (B.E.P.).

Mme Annie Lesur, secrétaire d'Etat aux enseignements préscolaires, avait déclenché une tempête de protestations en annonçant son intention de créer, à côté des institutrices d'école maternelle, un corps d'« aides éducatrices » qui interviendraient sous leur direction, pendant les heures de classe, pour améliorer le fonctionnement des garderies communales (avant et après la classe). Les inquiétudes des institutrices, de leurs syndicats et des associations pédagogiques avaient alors été apaisées, M. René Haby, ministre de l'éducation, ayant décidé d'abandonner cette question dans son projet de réforme de l'enseignement.

Les arrêtés préparés par le ministère de l'intérieur ont toutefois été mis au point avec l'accord du ministère de l'éducation. Les organisations professionnelles ne sont d'ailleurs pas opposées à ce que la qualité éducative des garderies scolaires soit améliorée par le recrutement d'un personnel plus qualifié. Elles sont, en revanche, hostiles à ce qu'un tel personnel puisse suppléer la tâche de l'institutrice, pendant les heures de classe, à toute idée de division entre des « séquences » animées par l'institutrice et d'autres par les « aides éducatrices ». Le secrétaire d'Etat avait dû faire secrétaire d'Etat avait dû faire machine arrière sur ce point. Mais les « femmes de service » intervenant actuellement pendant toute la journée (hygiène, habillement des enfants, etc.), qu'en sera-t-il des « aides éducatrices ».

Le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN, affilié à la C.F.D.T.) s'inquiète, dans un communiqué, de la création de ces « aides éducatrices », estimant qu'il s'agit « *d'une astuce trouvée par le pouvoir pour contourner l'opposition vigoureuse au projet Lesur : c'est le ministre de l'intérieur qui décide en matière d'éducation* ». « *Procédant ainsi*, ajoute le SGEN, *le pouvoir accentue les différences entre communes riches et communes pauvres : seules les premières pourront mettre en place un personnel suffisant.* »

Le courant socialiste renforce son audience au sein du Syndicat de l'administration universitaire (FEN)

Montpellier. — La tendance majoritaire « Unité, Indépendance et Démocratie » (proche du parti socialiste) sort renforcée du récent congrès du Syndicat national de l'administration universitaire (SNAU, affilié à la Fédération de l'éducation nationale), réuni à La Grande-Motte (Hérault). Ce syndicat regroupe environ quinze mille adhérents, depuis le personnel auxiliaire jusqu'aux conseillers administratifs (agents de bureau, secrétaires, attachés, etc.).

Le rapport du secrétaire général, M. Louis Bianchi, a été approuvé par 75 % des mandats, alors qu'il n'en avait obtenu que 70 % au précédent congrès, en 1973. La tendance actuellement à la direction du syndicat avait évincé, en 1971, l'équipe proche d'« Unité et Action » (tendance animée principalement par les militants communistes). La personnalité du secrétaire général alors en exercice, M. Goueslin, avait pu retarder le renversement de majorité ; son départ du syndicat a, semble-t-il, facilité le renforcement de l'audience des dirigeants actuels.

Quatre grandes questions ont été étudiées au cours des débats : la résorption de l'auxiliariat, la formation professionnelle continue, les bas salaires, et l'adoption d'un statut unique entre l'intendance et l'administration universitaire, dont les modalités sont pratiquement acquises.

Les congressistes ont condamné la politique gouvernementale d'austérité.

Ils ont aussi dénoncé le « projet Haby et appelé « *à la plus grande vigilance pour défendre le service public d'enseignement et l'administration universitaire contre les projets gouvernementaux de privatisation et de démantèlement, ainsi que de remise en cause des garanties du statut de la fonction publique* ». — R. B.

SOCIÉTÉ

L'Union féminine civique et sociale fête son cinquantenaire

L'Union féminine civique et sociale (U.F.C.S.) a fêté son cinquantième anniversaire le 25 avril. Cette organisation, créée en 1925 par Mme Andrée Butillard, fut à l'origine destinée à regrouper les anciennes élèves d'une école normale sociale. Née dans le mouvement du catholicisme social, l'U.F.C.S. conserva jusqu'aux environs de 1960 des références chrétiennes. Aujourd'hui, l'association est reconnue d'utilité publique et est subventionnée au titre des mouvements d'éducation populaire.

Avec quatorze mille adhérentes, principalement des classes moyennes, réparties en deux cent vingt-cinq sections dans soixante-cinq départements, l'U.F.C.S. est l'un des mouvements féminins les plus importants de France, par le nombre comme par le dynamisme. De nombreuses réunions, « tables rondes », manifestations diverses, organisées dans toute la France à l'occasion du cinquantenaire, ont pour but de montrer la variété des activités de l'union.

Mme Chantal Decroix, présidente de l'U.F.C.S. depuis 1974, a rappelé, au cours d'une récente conférence de presse, quelles étaient les trois orientations principales du mouvement, qui ne se veut « *lié à aucun parti politique* » et recrute la plus grande partie de ses adhérentes parmi les femmes qui n'ont pas d'activités professionnelles :

1) *Des actions de formation* : l'U.F.C.S. organise des sessions, des rencontres, des week-ends, au cours desquels sont abordés avec les adhérentes les problèmes de la consommation, l'étude des structures politiques et administratives, les questions de logement et d'urbanisme. L'U.F.C.S. a notamment organisé des sessions de formation pour les conseillères municipales. Le mouvement assure aussi la formation d'animatrices de clubs (clubs de quartiers, de consommateurs ou de personnes âgées). Depuis l'an dernier, l'U.F.C.S. organise des sessions de formation préprofessionnelle, à Paris, Lille et Lyon, pour les femmes qui, ayant élevé leurs enfants, désirent prendre ou reprendre une activité professionnelle.

2) *L'action locale* : les groupes de l'U.F.C.S. peuvent participer à l'animation d'un quartier ou d'une cité, par exemple en vulgarisant dans les marchés le plan d'occupation des sols ou en surveillant les prix des marchandises dans les magasins à grande surface. De nombreuses femmes conseillères municipales sont, ou ont été, adhérentes de l'U.F.C.S., comme dans le Nord, où c'est le cas d'une élue sur quatre.

3) *L'action institutionnelle* : l'U.F.C.S. avait organisé en 1973, dans vingt-six villes, dont Paris, une vaste enquête sur les immeubles-tours, qui a eu un grand retentissement. Elle intervient aussi auprès des ministères et des administrations lorsque les textes en préparation concernent la situation des femmes.

(1) U.F.C.S., 6, rue Béranger, Paris (3e). Tél. 272-17-26 et 272-19-18.

ARMÉE

MANIFESTATIONS DE SOUTIEN AUX INSOUMIS ET AUX OBJECTEURS DE CONSCIENCE

Près de cent cinquante personnes ont manifesté, mercredi 30 avril, à Saintes (Charente-Maritime), devant le tribunal de grande instance, où comparaissait M. Jean-François Mialhe, objecteur de conscience, pour réclamer sa libération.

M. Mialhe est poursuivi pour avoir refusé l'affectation à l'Office national des forêts en juin 1974. Le verdict sera rendu le 15 mai.

Selon le Comité de lutte des objecteurs, « *des objecteurs ont manifesté leur solidarité dans plusieurs villes, notamment à Tours, Toulouse, Grenoble Paris et Beauvais.* »

D'autre part, une manifestation a eu lieu dans le centre de Lyon, mercredi 30 avril en fin d'après-midi, pour soutenir six insoumis incarcérés au fort Montluc à Lyon, où ils observent une grève de la faim, l'un d'entre eux depuis vingt-neuf jours. A l'issue de cette manifestation, interdite, une trentaine de personnes, selon le Groupe d'action et de résistance à la militarisation (GARM), ont été interpellées par la police.

JUSTICE

Le procès d'un étudiant marocain à Montpellier

QUI SEQUESTRE QUI ?

De notre correspondant

Montpellier. — Qui séquestre qui ? C'est, en résumé, la question posée par la défense devant le tribunal correctionnel de Montpellier au procès d'un étudiant marocain, M. Mohamed Laaroussi, prévenu d'avoir, le 31 janvier dernier en fin de matinée, envahi, avec des travailleurs immigrés sans contrat, les locaux de la main-d'œuvre de l'Hérault et retenu le directeur départemental, M. Louis Randon, avec une partie du personnel. Au côté de M. Mohamed Laaroussi aurait dû être présent un second prévenu, M. Mohamed Ben Hajd, mais ce dernier a disparu.

Que s'est-il donc passé le 31 janvier vers 11 heures du matin ? Pour M. Mohamed Laaroussi, c'est tout simple. Il avait accompagné, pour leur servir d'interprète des travailleurs immigrés, en grande majorité marocains, qui venaient chercher des contrats de travail. Trente-deux contrats étaient prêts ; le nombre des postulants était plus élevé : près du double. Il fallait faire un choix. L'administration avait retenu, comme critère principal, le fait d'avoir eu un contrat dans l'Hérault. Les immigrés ou leurs dirigeants en avaient retenu un autre, fondé sur l'ancienneté et les charges, sans référence au département. La discussion restant sans issue, M. Randon déclara : *« Je vais en référer à l'administration préfectorale. »* M. Mohamed Laaroussi conteste. Selon lui, M. Randon n'a pas dit pour quelle raison il voulait téléphoner, et à qui.

Un garçon tranquille

Mais ce n'est qu'un aspect des événements. Le principal est de savoir si M. Randon était ou non maître de ses mouvements. *« Ne vous a-t-il pas demandé de sortir ? »* questionne le président, M. Vincensini. M. Mohamed Laaroussi répond par la négative et, précis et méthodique, appuie sa démonstration sur la sortie sans incident de deux employées du service, qui ont traversé les rangs des travailleurs. *« Je n'ai fait que traduire,* dit-il. *Il n'y a eu ni menace ni obstruction. » « Tout de même, une présence compacte »,* note le président.

M. Randon et ses employés, avec plus ou moins de force ou de nuance, déclarent en substance : *« On nous a dit : « Tant que nous n'aurons » pas satisfaction, vous ne sortirez » pas d'ici. »* Ou encore : *« Ici, c'est nous qui commandons. »* Cette dernière phrase n'a pas été prononcée par M. Mohamed Laaroussi mais par M. Mohamed Ben Hajd. M. Randon, notamment, est formel sur ce point. Les témoignages en faveur de l'étudiant marocain le décrivent comme un garçon tranquille, préparant une thèse de doctorat et guidé dans son choix par des professeurs de Montpellier et de Marseille. Pour M. Jammet, qui occupe le siège du ministère public, il est certain que M. Randon a été retenu un quart d'heure et qu'on lui a refusé l'autorisation de sortir. Pour l'accusation, le prévenu n'est pas un simple interprète mais un chef. M. Jammet se refuse à employer le mot *leader* pour éviter un terme étranger.

« Il y a eu, conclut-il, *des actes de violence morale, sinon physique. »* Il demande trois mois de prison assortis en partie du sursis.

Pour la défense, il n'y a pas eu séquestration : *« La discussion n'a pas duré plus de dix minutes »,* précise Mᵉ Beauvilliard, de Paris.

« Si quelqu'un a été séquestré », plaide ensuite Mᵉ Ferrand, *« c'est M. Mohamed Laaroussi, arrêté dès sa sortie du bureau du juge d'instruction et retrouvé à Marseille, à la Joliette, dans un centre de transit. »* L'avocat montpelliérain veut ramener l'affaire *« à de plus justes proportions ».* Il critique les mesures prises par l'administration qui a voulu, dit-il, *« jouer la division entre les travailleurs ».* Sur le plan juridique, il conteste l'application de l'article 341 du code pénal, aux termes duquel M. Mohamed Laaroussi est poursuivi. Car il faudrait pour cela démontrer avec clarté que le directeur de la main-d'œuvre et son personnel ont été physiquement empêchés de quitter les lieux.

Il fait remarquer qu'une employée est sortie sans difficulté, les rangs des travailleurs se sont ouverts devant elle. Il estime que M. Randon n'a pas réellement tenté de passer à son tour. Il ne voit donc pas *« la volonté de séquestration ».* Enfin, il constate que les procès verbaux parlent fréquemment, mais sans précision, des travailleurs immigrés présents à la main-d'œuvre en les groupant anonymement sous le pronom personnel *« ils ». « Vous ne jugez pas des « ils »,* dit-il. Il fait remarquer que toute condamnation entraînerait l'expulsion et demande la relaxe.

Jugement le 14 mai.

ROGER BECRIAUX.

BIBLIOGRAPHIE

« Dossier T... comme tiercé »

de CLAUDE PICANT

En franchissant en tête la ligne d'arrivée, le 9 décembre 1973, à Auteuil, *Toulois, Right Ho* et *Bodensee*, trois chevaux dont la notoriété ne dépassait pas un petit cercle d'initiés, déclenchaient l'un des plus retentissants scandales que le monde hippique ait jamais connus. Mais le prix Bride abattue fût-il seulement une péripétie regrettable pour un monde par ailleurs vierge de tout reproche ?

Pour Claude Picant, journaliste à *l'Humanité*, qui livre aujourd'hui, dans un ouvrage précis et incisif, le fruit d'une année d'enquête à travers le milieu du turf, la course truquée de ce dimanche-là ne fut pas un épisode isolé, mais bien la preuve la plus concrète que, comme l'a dit un jour le procureur Chazelet, *« il y a quelque chose de pourri dans le monde des courses ».* A une telle situation il y a un responsable évident : l'argent, les milliards de francs des parieurs anonymes — sacrifiant au P.M.U. 20 % de leur budget loisir — et qui servent, non seulement à payer les gagnants, mais aussi à enrichir le fisc et les propriétaires.

Au fil des pages, Claude Picant explique que l'univers du turf repose, à tous les niveaux, sur une série de tromperies. Ainsi, dans un pays où une loi de 1891 interdit, dans son article 4, les jeux sur les courses de chevaux, qu'elle autorise dans son article 6, comment ose-t-on prétendre que les 95,57 F dépensés dans l'année 1972 par chaque Français, *« nourrissons et grabataires compris »*, ont servi pour une part à l'amélioration de la race chevaline, alors que la situation de notre élevage de course n'a jamais été aussi critique, et que nous devons importer chaque année des dizaines de milliers de chevaux de boucherie pour les besoins de la consommation ? Doit-on dire que le tiercé est un jeu véritablement populaire — quand bien même il jouit de la meilleure « cote » dans les milieux les plus modestes, — puisqu'il favorise immanquablement les gros parieurs ? La Cour des comptes doit-elle être la seule à s'étonner (dans un rapport promptement enterré) que les sommes colossales brassées par le P.M.U. et les sociétés de courses échappent à tout contrôle neutre, puisque le premier n'a aucune existence juridique propre et qu'il dépend des secondes, lesquelles sont régies par la loi de 1901 sur les associations à but non lucratif ?

Par le miracle d'une législation ambiguë, et malgré les 9 milliards de francs qu'il a reçus l'an dernier, le P.M.U. demeure une simple affaire de famille dont Claude Picant dévoile au passage certaines « cuisines » comptables qui, de « soupe » en « réservé », ont permis en vingt ans l'« évaporation » de plus de 130 milliards d'anciens francs. Et si Patrice des Moutis, alias Monsieur X..., a pu se livrer à quelques opérations frauduleuses à l'égard du Pari mutuel, c'est aussi qu'il a *« profité d'une institution qui n'est pas en elle-même vierge de tout reproche ».*

Cette fortune énorme — et, en apparence, si facile à gagner — devait bien un jour attiser la convoitise des truands, et *Dossier T... comme tiercé* décrit minutieusement la rapide ascension du gangstérisme dans le monde hippique et les mille et une manières de « blanchir » de l'argent d'origine douteuse. De Cagnes à Deauville, une poignée de gens fortunés, au passé et au casier judiciaire troubles, font bon ménage avec l'authentique aristocratie, les barbouzes, et même les trafiquants d'armes. Dans les enceintes réservées des hippodromes, le Bottin mondain côtoie aujourd'hui le fichier du banditisme.

Alors, pour venir à bout de toute cette pourriture et éviter que l'« institution » ne se transforme en fléau, faut-il supprimer ce tiercé d'où vient le mal ? De débats télévisés en sermons, la question fut souvent posée. Claude Picant la réitère, il évoque des aménagements possibles et même inévitables, mais l'ampleur du phénomène lui interdit de répondre, lui aussi, nettement et par l'affirmative à cette question. Les records d'enjeux enregistrés au début de l'année montrent que le point de non-retour est depuis longtemps dépassé.

JAMES SARAZIN.

★ *Dossier T... comme tiercé*, par Claude Picant. Collection « Confrontations ». Editions Alain Moreau. 32 F.

Prix Bride-abattue

MISE EN LIBERTÉ DE NEUF JOCKEYS

Neuf des jockeys qui avaient été placés sous mandat de dépôt dans le courant du mois d'avril par M. Jean Michaud, juge d'instruction à Paris, chargé du dossier du prix Bride abattue, ont été remis en liberté, après une longue confrontation, mercredi 30 avril.

Il s'agit de MM. Roland Kleparski, Robert Lautier, Michel Jathan, Michel Lefait, Henri Mathelin, Jean-Claude Biard, Alain Ragu, François Bonni et Jean-Pierre Creveuil. En revanche, deux parieurs toulonnais, MM. Joseph Pellicari et Raymond Giroud, ont été inculpés d'escroquerie et d'infraction à la législation sur les courses. Ils ont été écroués. Il y a donc maintenant cinquante-quatre inculpés, dont dix-sept détenus.

M. GISCARD D'ESTAING EST FAVORABLE A LA CRÉATION D'UN FONDS DE GARANTIE POUR LES VICTIMES DE CRIMES OU DE DÉLITS

Au cours d'un conseil restreint, qui s'est tenu le 30 avril au palais de l'Elysée et qui était consacré à l'amélioration du fonctionnement de la justice dans la région parisienne et les grands centres urbains, M. Valéry Giscard d'Estaing s'est déclaré favorable à la création d'un fonds de garantie pour les victimes de crimes et délits, dont le ou les auteurs sont inconnus ou insolvables.

Selon le projet établi par le ministère de la justice, ces dernières semaines (*le Monde* des 26 et 29 avril), le conseil a approuvé notamment l'« éclatement » des juridictions parisiennes. La cour d'appel de Paris sera divisée en trois par la création, dès 1976, d'une nouvelle cour à Versailles, puis, deux ans après, d'une troisième à Créteil.

D'autre part, le tribunal de Paris sera réorganisé pour améliorer son efficacité en matière pénale. Il recevra pour cela des effectifs accrus en personnel — administratif notamment — et de nouveaux locaux. Les tribunaux des départements de la région parisienne seront également renforcés.

Le conseil a décidé, d'autre part, d'étendre la compétence du tribunal de commerce de Marseille à l'ensemble portuaire de Fos-sur-Mer et de créer un nouveau tribunal de grande instance. Enfin, le conseil a examiné les réformes de procédure, aussi bien civile que pénale, destinées à rendre moins lentes ces procédures. Cela concerne notamment les poursuites et l'instruction en matière criminelle, qui seront placées sous l'autorité directe des chefs de cours à Paris, à Lyon, à Marseille et à Lille.

Le procès des « Trois Saints Cœurs »

PEINES D'EMPRISONNEMENT POUR LES FRÈRES MELCHIOR

M. Roger Melchior, fondateur de la secte des *« Trois Saints Cœurs »*, a été condamné par défaut, mercredi 30 avril, par le tribunal correctionnel de Mons, à dix-huit mois d'emprisonnement et 3 000 francs belges d'amende. Sa compagne, Mme Isabelle Westphal, a été condamnée, elle aussi par défaut, à quatre mois d'emprisonnement et 1 500 francs belges d'amende. Enfin, les deux frères du *« pape Jean »*, MM. André et Victor Melchior, ont été respectivement condamnés à six et deux mois d'emprisonnement avec sursis.

Il était reproché à ces quatre personnes d'avoir, par ruse et menaces, enlevé une jeune fille, alors âgée de vingt ans, Carmen Deverchin. Roger Melchior, qui disait recevoir des messages de Dieu et faisait saigner les statues, avait fait croire à la jeune fille que, *« véritable Vierge Marie du vingtième siècle »*, elle devrait donner le jour à deux enfants destinés à « régénérer le monde » (*le Monde* du 5 février).

Au tribunal de Paris

UNE CLINIQUE DE « MAUVAISE RÉPUTATION »

Pour une certaine partie du public, le président de la dix-septième chambre correctionnelle de Paris, M. Jacques Hennion, a paru orienter les débats, mercredi 30 avril, dans un sens toujours favorable au plaignant, le docteur Michel Léger, responsable d'une clinique et d'une maternité, à Choisy-le-Roi (Val-de-Marne) : cette attitude a provoqué à plusieurs reprises des protestations dans la salle d'audience, et le public a été rappelé à l'ordre.

Le tribunal avait à connaître d'un procès en diffamation intenté contre M. Guy Loinger, professeur de sciences économiques à l'école spéciale d'architecture, ancien militant de l'ex-Secours rouge. Les faits remontent à 1972. Des affiches rédigées après une enquête effectuée pendant plusieurs semaines, auprès de la population, affirmaient, témoignages à l'appui : *« Clinique Léger égale danger. »*

Le prévenu reconnaît que cette formulation n'était sans doute pas la meilleure, mais il assure qu'il n'a fait que transcrire fidèlement les propos que des anciens patients, traités dans cet établissement, lui ont tenus. Il précise aussi qu'il n'était pas dans son intention de nuire personnellement au docteur Léger mais d'informer la population locale dont la méfiance n'aurait pas été attirée sans cette enquête.

A la barre, une dizaine de personnes confirment les témoignages qu'elles ont apportés, il y a trois ans, à M. Guy Loinger, et l'on entend d'étranges choses : par exemple, un jeune homme, victime d'une sérieuse brûlure à la main droite, rapporte que l'infirmière chargée de le soigner ne savait pas à quel endroit du corps lui faire une piqûre antitétanique. *« C'était peut-être,* dit le président, *une Méridionale qui voulait plaisanter. »*

Une jeune femme qui portait un enfant non viable a attendu en vain à la maternité qu'on la délivrât : au bout d'une semaine d'hospitalisation, elle a été renvoyée chez elle. *« Cela viendra bien tout seul,* lui a-t-on alors assuré. *Prenez l'autobus. »*

Un père de famille vient ensuite dire que, lorsqu'il s'est présenté un après-midi de juillet 1972 au service des urgences de la clinique Léger pour faire hospitaliser son petit garçon, âgé à l'époque de deux ans et demi, qui venait d'avaler accidentellement un produit très toxique, il n'y avait pas de médecin de garde et qu'il n'a pas été possible de faire un lavage d'estomac : *« Il est perdu »,* aurait même confié aux parents un membre du personnel. L'enfant a été sauvé *« par hasard »,* assure son père : un ambulancier qui arrivait au même moment a pris sur lui de transporter le petit garçon dans un hôpital.

Une jeune femme, employée comme garde de nuit pendant quelque temps et dépourvue de toutes connaissances médicales, affirme qu'elle était aussi chargée de faire éventuellement des piqûres. *« Ce n'est pas arrivé,* précise-t-elle, *mais, de toute façon, j'aurai refusé ».*

Enfin, une institutrice de Choisy-le-Roi indique qu'en raison de la *« mauvaise réputation »* de la clinique Léger (1) de nombreux parents lui ont expressément demandé de ne pas diriger leurs enfants, en cas d'accident, vers cet établissement.

A l'inverse, d'autres témoins, parmi lesquels un gérant de société, un fonctionnaire de police et un conseiller municipal, viennent affirmer à la barre qu'ils ont été, eux et leur famille, *« parfaitement soignés »* dans des conditions matérielles et psychologiques *« les plus satisfaisantes possible »* et que la campagne d'affiches menée contre cette clinique était *« dénuée de tout fondement ».*

En l'absence d'un avocat de la défense, empêché de se rendre à l'audience du 30 avril, le procès continuera le 18 juin prochain.

(1) Une plainte, qui est toujours en cours d'instruction, a été déposée par la famille d'une patiente, alors âgée de vingt-neuf ans, décédée en octobre 1972 des suites d'une opération.

L'affaire de La Fumade

LA CHAMBRE D'ACCUSATION DE BORDEAUX VA STATUER SUR LA PLAINTE DE Mme PORTAL

La chambre d'accusation de la cour de Bordeaux devra statuer sur la plainte en complicité d'homicide volontaire déposée le 3 avril dernier par Mme Portal et sa fille Agnès entre les mains du doyen des juges d'instruction du tribunal de Montauban, et qui vise M. Christian Terral, juge d'instruction de Montauban, car elles estiment que ce magistrat a une part de responsabilités dans la mort de Jean-Louis Portal, survenue lors de l'assaut donné à La Fumade.

Ainsi en a décidé la chambre criminelle de la Cour de cassation, présidée par M. Combaldieu, saisie d'une requête en désignation de juge par le procureur de la République de Montauban, en vertu de l'article 681 du code de procédure pénale, s'agissant d'une plainte qui concerne les agissements d'un magistrat dans l'exercice de ses fonctions.

La chambre d'accusation de Bordeaux a déjà été désignée par un arrêté de la chambre criminelle, rendu le 20 mars dernier, pour instruire les plaintes déposées par Mme Portal et sa fille contre M. Michel Petit-Uzac, préfet de Tarn-et-Garonne, et le chef d'escadron Guiganti, commandant le groupe de gendarmerie de Montauban.

● A L'ECOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE, la limite d'âge supérieure pour se présenter au concours d'entrée a été reculée de trois ans pour les concours qui seront ouverts en 1975 et 1976. C'est ce que précise un décret du 28 avril 1975 publié au *Journal officiel* des 1ᵉʳ et 2 mai 1975.

POLICE

A propos du centre d'« hébergement » clandestin d'Arenc

« En France, il n'y a pas d'archipel du Goulag » déclare M. Jean Lecanuet à l'Assemblée nationale

Au cours de la séance consacrée aux questions au gouvernement, mercredi 30 avril, à l'Assemblée nationale, l'existence et la nature du centre d'Arenc ont été évoquées à deux reprises. A M. Paul Cermolacce, député communiste des Bouches-du-Rhône, qui demandait quelles étaient les dispositions législatives ayant permis de créer *« ces prisons clandestines qui portent une atteinte intolérable aux libertés individuelles »*, M. Jean Lecanuet, garde des sceaux, a répondu qu'il n'existait pas à Marseille de centre de détention clandestin dans lequel des *« étrangers seraient détenus dans des conditions illégales »* (...)

En revanche, a-t-il ajouté, il existe un centre de transit, qui n'a aucun caractère clandestin et qui est *« installé dans des locaux appartenant au Port autonome de Marseille et utilisé par l'administration depuis 1964 ».* M. Lecanuet a précisé que le centre recevait trois catégories d'étrangers : *« Les voyageurs qui ne remplissent pas les conditions pour être admis en territoire français »*, les étrangers *« qui font l'objet d'une décision administrative d'expulsion »* et, enfin, ceux qui *« ont pénétré clandestinement en France ou s'y sont maintenus irrégulièrement »* et qui doivent être rapatriés dans leur pays d'origine. Le ministre de la justice a indiqué que ce centre d'hébergement trouvait son fondement légal dans l'ordonnance du 2 novembre 1945, qui fixe les droits des étrangers en France.

M. Gaston Defferre, député socialiste des Bouches-du-Rhône, a, pour sa part, affirmé en s'adressant au gouvernement, *« vous nous dites que nous sommes en régime libéral alors qu'il existe en France des centres de détention clandestins et illégaux.* (...) *La gauche défend les libertés, mais vous, vous montrez que vous n'hésitez pas à fouler aux pieds les droits les plus élémentaires de l'homme ».* M. Jacques Chirac a alors demandé au député socialiste de se reporter *« à l'intéressante interview qu'il a accordée »* récemment et dans laquelle le maire de Marseille affirmait que la gauche, si elle l'avait emporté lors des dernières élections présidentielles, *« aurait pu avoir à s'interroger sur les mesures dans lesquelles il eût été nécessaire de remettre en cause les libertés de ceux qui auraient contesté la politique suivie par l'opposition ». « Il n'y a pas deux poids et deux mesures,* a conclu le premier ministre, *il ne peut y avoir un Gaston Defferre défendant les libertés à l'Assemblée nationale et un autre contestant cette opportunité dans le cas où l'élection présidentielle lui aurait donné le pouvoir. »*

M. Jean Lécanuet a alors repris la parole pour souligner qu'*« un centre de transit n'est pas une prison »* et que le gouvernement faisait en sorte que *« les conditions d'hébergement soient aussi humaines que possible ».* En France, a-t-il ajouté, *« il n'y a pas d'archipel du Goulag ».*

JEUNESSE

A Brest

Les maisons de jeunes sont désormais gérées directement par la ville

De notre correspondant

Brest. — Les maisons de jeunes de Brest ont vécu. Elles sont transformées en « maisons pour tous », c'est-à-dire qu'elles accueilleront l'ensemble de la population d'un quartier. Cette décision a été prise par le conseil municipal, réuni lundi 28 avril sous la présidence de M. Eugène Berest (républicain indépendant). C'est la conclusion d'une longue controverse qui oppose depuis près de deux ans la ville aux animateurs de maisons de jeunes de l'AGESE (Association de gestion des équipements socio-éducatifs).

L'AGESE avait été mise en place pour gérer les cinq maisons de jeunes et les six centres sociaux construits conjointement par la ville de Brest et la caisse d'allocations familiales du Nord-Finistère. La ville et la CAF avaient uni leurs efforts en vue de pallier la carence de l'Etat dans le domaine socio-éducatif. Elles s'étaient en même temps partagé les dépenses, à raison de 60 % pour la première et 40 % pour la seconde. Assez rapidement, les méthodes pédagogiques utilisées par les animateurs allaient susciter la réprobation de la majorité des administrateurs de l'AGESE et provoquer une crise grave, au point que des maisons de jeunes tombèrent plus ou moins en léthargie. Il était également reproché à des animateurs leur grande mansuétude à l'égard de jeunes qui détérioraient le matériel mis à leur disposition.

Vers la fin de 1974, la CAF annonçait que, désormais, elle entendait gérer uniquement les centres sociaux. Le 2 décembre, le conseil municipal acceptait sa décision, tout en précisant son intention d'être associé étroitement à leur gestion.

Il indiquait d'autre part qu'il se réservait le contrôle des maisons de jeunes. C'est chose faite maintenant : par vingt-cinq voix et six abstentions, il les a placées sous la dépendance de la ville. Les animateurs deviennent des employés municipaux. Les nouvelles « maisons pour tous » seront administrées par un conseil composé de représentants de la ville et de représentants des usagers. Placées en régie municipale, elles disposeront d'un budget de fonctionnement qui sera proposé par le conseil de maison et entériné par la ville.

Plusieurs comités de quartier qui bénéficient du soutien des partis de gauche ont exprimé à plusieurs reprises leur hostilité au démantèlement de l'AGESE en refusant la gestion des maisons de jeunes et des centres sociaux par deux structures administratives différentes. En outre, ils réclamaient une prise en charge de l'animation des quartiers par la population elle-même.

Alors que le conseil municipal délibérait sur ce dossier, une centaine de personnes ont manifesté devant l'hôtel de ville leur opposition aux nouvelles règles établies par l'assemblée municipale.

JEAN DE ROSIÈRE.

FAITS DIVERS

Dans le Val-d'Oise

LE MEURTRIER D'UNE FILLETTE EST ARRÊTÉ TROIS MOIS APRÈS SON CRIME

La police judiciaire de Versailles a arrêté un menuisier, M. Julian Szewck, vingt-cinq ans, de Sartrouville (Val-d'Oise), qui a reconnu avoir étranglé, le 30 janvier dernier, une fillette de La Frette-sur-Seine, Christine Marquès, âgée de huit ans, après l'avoir violée. Le corps de la fillette avait été retrouvé le lendemain du meurtre dans un égoût collecteur près de Cormeilles-en-Parisis.

M. Szewck a reconnu avoir attaqué plusieurs autres enfants sur les bords de l'Oise. Ce sont d'ailleurs trois d'entre eux, qui, en permettant aux policiers d'établir un portrait-robot, ont conduit à l'arrestation du meurtrier. Inculpé d'homicide volontaire, M. Szewck a été écroué à la maison d'arrêt de Pontoise.

● *Le meurtre de l'épouse du trésorier-payeur général de la région Auvergne.* — M. Alain Lambert, vingt-cinq ans, qui s'était accusé du meurtre, commis le 19 février, de Mme Marie-Hélène Casenave, épouse du trésorier-payeur général de la région Auvergne (*le Monde* du 2 mai), a été mis hors de cause par la police. Celle-ci a acquis la conviction que M. Lambert, arrêté pour un vol de cyclomoteur et considéré comme un mythomane, a bâti le récit de ses prétendus aveux à partir de la lecture des journaux.

Le Monde du TOURISME et des LOISIRS

Un Brésil mystique

SALVADOR

LA TOLÈDE NOIRE

CRDIER

Il y a la baie — celle de Tous-les-Saints. Cent clochers qui hésitent entre la céramique des églises de Bourgogne et les accroche-cœur des temples de Lisbonne. Des dizaines de rues de Lappe aux bastringues pouilleux et aux pavés torves. Quelques fortins murés dans leur blancheur, qui montent la garde au bord d'une mer d'encre violette. Mais il y a surtout l'Afrique, qui a survécu à tout, et ce tout n'a pas été rien.

Salvador est une ville portugaise, soit. Dans son architecture, dans sa composition, dans sa façon de grimper sur les collines pour mieux guetter le grand *large. Portugaise la langue* chuintée comme un essieu de charrette, portugais les Christ sanguinolents aux yeux vitreux, les saints bonasses, les Vierge à double menton, que montrent le Musée d'art sacré et tous les couvents de cette ville si pieuse ! Portugais aussi le commerce du sucre et du cacao, dont l'odeur imprègne le quartier du Bonfim. Portugaise la « saudade » — la nostalgie, le manque, — dont les Bahianais épicent leurs amours et leurs retrouvailles. Portugaises *mille autres choses, sauf* l'essentiel : *la vie et la fête*, qui appartiennent aux Noirs.

Les Noirs ont mis un masque blanc, et le masque est de toute beauté. Malgré sa décrépitude, Salvador reste le plus grand ensemble colonial d'Amérique du Sud. On l'a souvent comparée à Tolède, mais c'est une Tolède sans les ciels sulfureux du Greco ni les ocres sévères de Castille. Palais, couvents, maisons de princes et cours des miracles, monastères, églises : des dizaines d'églises posées côte à côte, dans une orgie de baroque et de religiosité. Pas monastiques comme les chapelles des pêcheurs (Montserrat, Boa Viagem), mais aérées, percées de fenêtres, chargées de volutes et de pointes. Au cœur de la ville haute, dans le prolongement du *terreiro de Jesus,* l'église du Tiers-Ordre de Sao-Francisco est la caverne d'Ali-Baba du catholicisme colonial : de l'or, de l'or, partout de l'or. Sur les piliers, sur les retables, sur les autels sur les voûtes. Un déluge à la Gaudi, qui se prolonge dans le fouillis, dans la forêt plateresque de l'église voisine.

Le fouet, le carcan et la muselière

Dès le masque tombé, c'est l'Afrique qui s'empare de la rue. Moins d'un siècle après l'abolition de l'esclavage, quelle revanche ! *Rappelez-vous. La vente sur la* place publique, le travail forcé, la séparation des époux, celle des parents d'avec leurs enfants, l'effarante mortalité des *senzalas* (les maisons des esclaves), la mutilation des négresses, quand leurs maîtresses étaient jalouses, les fuites, les persécutions, le supplice du fouet, du carcan, de la *muselière (pour ceux qui* avaient la « passion » de manger de la terre, comme on disait à l'époque), le sel et le vinaigre passés sur les plaies. C'était il y a moins d'un siècle, c'était hier. Place du Pelourinho, des enfants noirs racontent l'origine du nom, qui est leur origine : on appelait *pelourinho* la potence où les esclaves étaient *attachés, pour être fouettés en* public.

L'Afrique est à chaque coin de rue, dans la robe empesée des Bahianaises à turban, qui trônent devant leurs tréteaux à nourriture. Ruisselante d'amulettes et de breloques, la Bahianaise est une matrone souriante, *omniprésente* et omni-odorante. Toute la cuisine des siècles d'or est là, dans ses marmites où grésille l'huile de palme. Pour prononcer le nom de ses plats, il *faut la tendresse labiale des* Noirs : *vatapa, carupu, acarajé, moquecas, xin-xin, cocada...* Lait de coco, piment, citron, oignon, crevettes sèches, tout est fait pour emporter la bouche et le cœur. *La* vraie, la seule cuisine du Brésil, c'est celle des Noirs de Bahia. Le reste n'est que façon de se remplir le ventre.

Salvador est célèbre pour ses *candomblés*. Les guides touristiques font une réclame indiscrète de ce rite proche du vaudou haïtien. C'est à la tombée de la nuit, dans les quartiers les plus populaires et les plus reculés, que la ville « bat » candomblé, de Pâques jusqu'à Carnaval. Au bruit des tam-tam, des prêtresses en blanc dansent jusqu'à la transe. La danse est destinée à faire descendre l'esprit des dieux, appelés *orixas*. Elle est souvent menée au galop — mimé — d'un cheval, car des *orixas* chaque prêtresse est la « monture ». Quand elle « attrape » le saint, la danseuse s'écroule, prise de convulsions sacrées. Il faut l'éloigner, l'éventer, éponger sa sueur et sa salive...

Les *orixas* sont des dieux bardés *de fer et de cuivre*, porteurs de glaives et de boucliers. Ils ont le visage et les noms des savanes du Niger (Oxum, Oxossi, Oxala, Oxumaré, etc), mais ils portent aussi *un nom catholique. Leur* culte était interdit. Baptisés de force, les esclaves devaient se soumettre à la catéchèse des prêtres. Pour tromper leurs maî*tres, ils donnaient donc une* appellation chrétienne à des divinités qui ne l'étaient pas et qui étaient leur seule consolation, au milieu des souffrances. L'habitude est restée, et avec *elle* une religion qui s'est abreuvée aux trois sources : indienne, africaine, chrétienne. Oxumaré est saint Barthélémy, Ogum saint Antoine, *Oxossi saint* Georges. *Le musée* de la Cité, qui les montre tous dans leurs parures de métal, expose même une Jeanne d'Arc à peau noire, qui reçoit la chèvre et la *poule comme sacrifices* : c'est la transposition d'Oba, la déesse des fleuves.

Aujourd'hui, le *candomblé* a franchi toutes les lignes de couleur : ce n'est plus seulement la religion des noirs, mais celle de tous les Bahianais. Jorge Amado, grand connaisseur, raconte qu'en quinze ans, le nombre des *terreiros (lieux du culte) s'est multiplié* par six. Les maîtres ont été conquis par leurs esclaves. Rome a succombé à Athènes : dans sa cuisine, dans ses croyances, dans ses danses et dans ses chants.

Mystique, dévote, fétichiste, croyante, Salvador est un peu la Bénarès du Brésil. Pendant tout l'été, les processions, les fêtes re*ligieuses se succèdent. Saints* portés sur des brancards, églises lavées à grande eau, animaux sacrifiés devant des autels couverts de pierres et d'objets sacrés. *Sur les murs pourris du Maciel,* quartier historique de la haute ville, les sectes spiritistes appellent à la méditation... et à la consultation : petits temples *bourrés de fidèles anxieux de* recueillir l'oracle d'un sectataire d'Alan Kardec, et dont l'attente s'alimente à des livres qui traitent du ciel et de l'enfer, du sexe et *du destin.*

Saumure, nourriture, pourriture...

La Mecque bahianaise a la silhouette modeste de l'église du Bonfim. C'est là que tout un peuple en chapelets vient remercier le Seigneur de ses guérisons... ou de ses diplômes. Les bras, les jambes, les crânes de cire, les bandages et les appareils orthopédiques, pendent du plafond de la salle des ex-votos, transformée en musée des horreurs et des désastres. Toutes les maladies, tous les accidents qui guettent ce bas-monde sont peints en couleurs naïves, placardés, accom*pagnés d'un mot de remerciement* de celui qui en a réchappé, et qui croit aux miracles.

Il faudrait raconter le boniment des camelots, la jactance des montreurs de marionnettes, les sambas des orchestres d'aveugles, le baratin des foires. L'arrivée au port, chaque matin, des chaloupes *à fond plat d'où des gaillards hir*sutes déchargent des sacs de graines et des régimes de bananes. Inventorier toutes les richesses du marché Sao-Joaquim, sur les quais, avec sa rue des farines et celle des huiles de palme, sa rue des viandes séchées et celle des crabes : un dédale de souks, qui vendent des herbes, des racines, du savon à l'état brut, du tabac roulé en corde. Un immense grouillement qui sent la saumure, la nourriture, la pourriture. Ce serait toujours l'Afrique qu'il faudrait raconter. Le portugais rugueux, adouci par la mélopée noire.

CHARLES VANHECKE.

LE CARNAVAL

Salvador est surtout passionnante en été, de décembre jusqu'au carnaval, qui a lieu en février ou en mars suivant les années C'est l'époque, en effet, des fêtes religieuses : procession des navigants, lavage de l'église du Bonfim, qui entraîne, dans une débauche de fleurs, de robes et de musique, des milliers d'adeptes des rites fétichistes noirs. Quant au carnaval, il surpasse désormais, en spontanéité, en invention, celui de Rio-de-Janeiro, qui s'est professionnalisé.

On trouve une bonne cuisine bahianaise, à des prix raisonnables, dans le restaurant du Senac, sur la place du Pelourinho, ainsi que dans les deux bistrots du Mercado modelo (marché modèle), lequel vend de nombreux articles d'artisanat (sacs, sandales, argenterie, sculptures, etc.) et reçoit le samedi des musiciens improvisés, qui grattent de la guitare ou du berimbau, *instrument à corde primitif.*

Vent de solitude chez les hôteliers

Le président de la Fédération *nationale de l'hôtellerie se* fâche. M. Marcel Bourseau, qui prenait récemment la parole à Tarbes, a des griefs à formuler, et il les formule.

Il part en guerre contre certains hommes d'affaires qui, « extérieurs à la profession, et au service d'intérêts puissants, se sont lancés dans la création d'hôtels *dont la caractéristique — dangereuse* en cette période de crise — est le gigantisme ».

« On commence à s'apercevoir en France, ajoute-t-il, que plus l'hôtel est grand, plus il limite les marges de rentabilité. Si deux hôtels de mille chambres se sont ouverts à Paris — et ils ont des difficultés, — dans le même temps notre profession, plus lucide, crée huit mille chambres réparties dans un grand nombre d'hôtels indépendants. » Evitons, peut-il dire, que la question de la surcapacité sensible dans la capitale ne gagne nos métropoles régionales, car ces pratiques sèment le désordre *sur* le marché hôtelier.

Pour les tarifs, M. Bourseau affirme que la majoration de prix de l'hôtellerie demeure très inférieure à l'augmentation du coût de la vie, effort que la clientèle se doit d'apprécier. « Car il n'est pas vrai que les prix français sont plus élevés que ceux des hôtelleries étrangères des pays industrialisés. » Il demande qu'on reconnaisse à l'hôtellerie française une vocation exportatrice ; pourquoi ne pas détaxer cette branche de l'industrie de la T.V.A. sur le chiffre d'affaires particulier à la clientèle étrangère ? La question est posée.

Notre ministre de tutelle...

M. Bourseau a également abordé le chapitre des relations de l'hôtellerie avec les agences de voyages qui commercialisent de plus en plus, dans un rôle de revendeurs, des produits mis au point par des tours operators. Il rappelle que cinq tours operators étrangers ont déposé leur bilan l'an dernier, causant de graves préjudices à des hôteliers notamment grecs et espagnols. Le créneau de la clientèle individuelle garde toute sa valeur.

« Nous voulons, note le président Bourseau, obtenir des garanties de la part des agences de voyages, car nous n'avons pas actuellement, dans des situations délictueuses ou de rupture de contrats, la possibilité de nous retourner contre elles ou contre leurs clients. Dans les premières discussions portant sur l'étude d'un projet visant à donner un statut nouveau aux agences de voyages, le secrétaire d'Etat au tourisme, M. Ducray, ne nous a *pas compris.* »

« Il nous a déclaré que nous, hôteliers, avions autant de torts vis-à-vis des agences de voyages qu'elles vis-à-vis de nous. Cela est parfaitement partial et je déclare publiquement que notre ministère de tutelle ne remplit pas ses responsabilités vis-à-vis de tout ce qui constitue, dans notre pays, le potentiel hôtelier le plus important d'Europe. » Là encore la question est posée. Le secrétariat au tourisme y répondra-t-il ?

18 trous et le plaisir de la marche

ACTUELLEMENT, sont organisés les championnats « open » de France, qui mettent aux prises les meilleurs joueurs de golf internationaux. L'adresse naturelle de ces champions pourrait laisser croire que le golf se résume à une aimable promenade ponctuée de coups faciles à exécuter. La réalité est autre, bien sûr : le golf est un véritable sport, qui exige entraînement et persévérance, les plaisirs qu'il procure étant à la mesure de ces efforts.

Prenez une balle et posez-la devant vous. Les deux mains jointes sur l'extrémité d'un long bâton, frappez d'un geste large. Vous venez de faire un mouvement ancien qui vous ramène à la préhistoire du jeu de golf, mais la balle est encore là, à vos pieds. Beaucoup ignorent les difficultés du mouvement lui-même et ne voient dans le golf qu'un sport de marche pratiqué par des gens d'un certain âge, qui y trouvent une activité leur épargnant un engagement physique trop intense.

Le « golfeur » est beaucoup plus qu'un marcheur. Faire progresser une balle tout au long d'un parcours en jouant le moins de coups possibles demande de grandes qualités athlétiques. Le geste du « golfeur » frappant sa balle est un savant dosage de concentration, de puissance et d'adresse.

Ce geste va se répéter pendant 7 kilomètres tout au long de dix-huit trous avec des conditions de jeu variant à l'infini : les bois, l'herbe haute, les rivières, les obstacles de sable...

Toutes ces données évaluées, le « golfeur » choisit le club avec lequel il va jouer : les uns ont une tête en bois, les autres une tête en acier. Ce sont des instruments chromés, polis, méticuleusement entretenus, parfois protégés par de la laine ou du cuir.

Observons le joueur sur l'aire de départ. Après s'être concentré, ses bras montent, la courbe décrite par le club se ferme derrière lui, le corps s'enroule puis se détend. De toute la puissance de l'effort mesuré la balle s'arrache au gazon. Le but est de l'envoyer dans un trou d'une dizaine de centimètres de diamètre dont l'emplacement est marqué par un drapeau. Plusieurs coups seront nécessaires, car la distance entre les trous varie de 100 à 500 mètres.

Tout autour du trou, la pelouse d'arrivée *(green)* est particulièrement soignée, mais l'harmonie des courbes cache des pièges dangereux.

Contre soi-même

Un parcours dure en moyenne trois heures, et, dans toutes les grandes *compétitions*, les joueurs doivent faire plusieurs parcours, plusieurs jours de suite. La tension nerveuse est telle que leur adresse est très sérieusement mise à l'épreuve. Au golf, le principal adversaire, c'est soi-même.

Débutant, il faut être passionné, volontaire, accepter de peiner des mois durant avant d'espérer s'amuser en jouant. Mais une fois un certain niveau atteint, la beauté des parcours et la sensation de plénitude que l'on éprouve en frappant une bonne balle vous récompensent largement des heures ingrates passées au terrain d'entraînement *(practice)*.

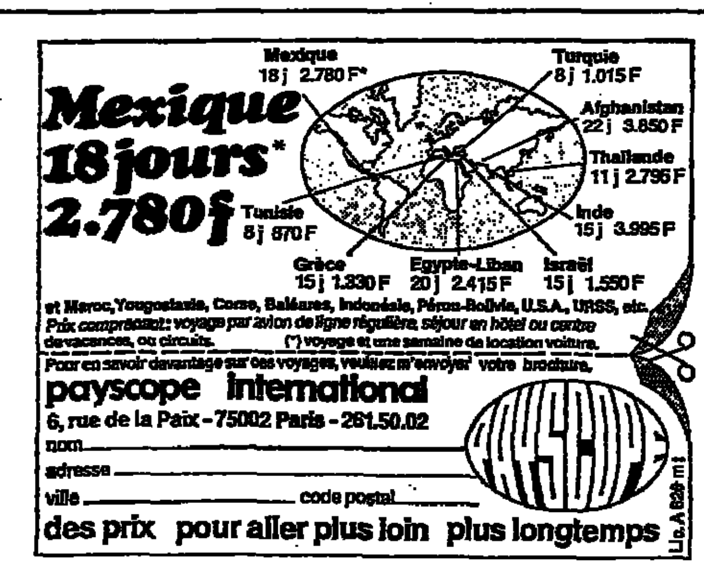
Joueur chevronné, vous savez que le golf est un pari que l'on prend sur soi-même. Vous pouvez vous fâcher, casser vos clubs, vouloir vendre votre équipement, rien n'y fera. La solution est en vous. Pour élever son mouvement à une certaine puissance il faut non seulement posséder la technique mais aussi dominer son esprit.

Arnold Palmer (1), l'une des vedettes du golf mondial, définit ainsi la concentration : « *A mon avis la concentration est la relation de l'esprit avec le défi du jeu, et l'essence de cette relation n'est pas la tension, mais la relaxation. Non pas quelque chose d'étroit et de restrictif mais constructif, non pas l'étranglement des instincts mais leur relâchement. J'essaie de redécouvrir mes ressources personnelles, de les réunir et de les adapter au défi du jeu.* »

THIERRY MUTIN.

(1) Cité par Roger Gollas dans *Golf - Guide du débutant*, édité par les Publications périodiques parisiennes - Golf européen.

(Lire l'article sur le golf en page 24.)







Tourisme

Paris des places

LE MEXIQUE AU PIED DE JEANNE D'ARC

PLACE Notre-Dame-de-la-Gare, place de l'Eglise, place Jeanne-d'Arc... Selon la génération du quidam qu'on interroge dans le quartier, il faut user de l'un ou l'autre nom.

Encore cette place de Paris (13e) était-elle une simple rue d'Ivry avant que cette commune ne soit rattachée à la capitale en 1860. Elle a changé, surtout quand fut construite l'église Notre-Dame de la Gare, destinée aux habitants du « village d'Austerlitz ». Aujourd'hui, c'est autour d'elle que tout change. Dans le grand chantier du treizième bouleversé, entre les maisons fatiguées ou en démolition, prolifèrent les fameuses tours et les vastes immeubles-casernes : bulldozers, éventrements, entassements d'« aglo » malingres, tuyaux, câbles. On se croirait dans une ville nouvelle en construction, loin de Paris. Où est-on ? ZIG, ZAD, ZUP ?

Sur les murs d'alentour fleurissent les affiches des comités ou des frères ennemis, parti communiste et Ligue communiste, dénonçant la « rénovation » livrée au profit. La place, elle, résiste.

Au bout de la rue Jeanne-d'Arc, entre la haute haie des façades neuves, le Panthéon surgit, posé, semble-t-il, sur le pont métallique du métro : trois époques en enfilade. Il se dit que Notre-Dame de la Gare (style roman-1834) donne à la place un petit air mexicain. Ce n'est pas faux. Sa silhouette se retrouve du côté de Veracruz et de Guadalajara. Au vrai, l'exotisme lui est venu d'ailleurs. Une plaque rappelle que sa présentation fut célébrée par-devant des évêques venus à la fois de Madagascar, de l'Ouganda et de l'Inde.

Pour le reste, dans ce Sarcelles inachevé, elle reste de Paris. Elle s'y accroche. Cernée par les « cellules d'habitation », elle se maintient comme elle peut. Elle garde toujours, face à un groupe scolaire en brique, sa vieille communale en bonne pierre solide : celle du temps de la laïque triomphante et sereine, sans contestations internes. « Le pain et l'instruction sont les deux besoins du peuple. » *Demeure aussi le marché traditionnel avec ses bâches, ses lattes de bois, ses tubes de métal qu'amenaient et remportaient, il y a peu, les chevaux municipaux. Sur les bancs, quatre clochards non moins traditionnels somnolent après leur récolte de pommes talées et d'oranges flétries. La maison carrée — disparaîtra-t-elle ? — occupée par la Croix-Rouge rappelle le temps où les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul se répandaient à travers ce quartier populaire.* « La vie de la communauté chrétienne était intense », *dit le prêtre que l'on trouve dans le presbytère de meulière — solide comme la vieille école — face à une « résidence » adornée d'une sculpture m é t a l l i q u e, style la Défense.*

Tout un mode de vie

Est-ce seulement le passé qui s'insurge, place Jeanne-d'Arc, face à la marée du béton ? Il se trouve que l'on a vu manifester ensemble contre la « rénovation » les élus communistes du treizième et les prêtres de la paroisse, oubliant la querelle de jadis entre « laïque » et école des sœurs. Ce n'est pas le culte des maisons lépreuses qui a fait se réunir les uns et les autres. Ils n'étaient pas hostiles à une rénovation. Ils voulaient seulement que ne soient pas détruites des communautés n a g u è r e vivantes, tout un mode de vie dont témoigne encore — elle seule — la place à demi sauvegardée.

JEAN RAMBAUD.

★ Déjà parus : les places Sainte-Catherine (18 janvier) ; du Colonel-Fabien (1er février), Saint-Michel et Saint-André-des-Arts (1er mars).

LA CAPITALE DES VRAIS CURIEUX

Qui connaît les parties hautes de Notre-Dame, le musée du pain, les synagogues cachées derrière la place des Vosges, le Musée postal ? Une association organise à l'intention des vrais curieux — et des amoureux de la capitale — des visites d'une demi-journée.

L'art, l'histoire et la « petite » histoire servent de fil conducteur aux aimables cicerones qui guident leur petite troupe de cour en venelle et de cave en grenier...

Cette association ne limite pas ses activités à la capitale inconnue : elle propose encore des week-ends dans les provinces françaises et même dans les pays voisins.

★ Paris et son histoire, 82, rue Taitbout, 75009 Paris. Tél. 744-28-77. (Programme détaillé sur simple demande.)

CHANGEMENT D'ADRESSE AU MARAIS

L'Association pour le Festival du Marais et l'Association pour la sauvegarde et la mise en valeur du Paris historique abandonnent provisoirement leur siège du numéro 46, rue François-Miron (4e).

Depuis le samedi 12 janvier, le Centre d'information et d'accueil commun aux deux associations est ouvert au public les mercredi, jeudi, vendredi et samedi (exception faite pour les jours fériés) de 14 heures à 19 heures, en l'hôtel de Beauvais, 68, rue François-Miron (tél. : 887-74-31).



FOURCHETTE EN L'AIR

BONNE GRAINE A MONTPARNASSE

VOICI seulement vingt ou vingt-cinq ans, le couscous restait encore un plat « exotique », mal connu des Français, exception faite pour les anciens d'Afrique du Nord qui avaient pu découvrir sur place les vertus d'un mets à la fois savoureux et coloré, nourrissant et léger. Au Maroc, en Algérie, en Tunisie, partout dans ces trois pays le couscous — à quelques variantes près dans la façon de composer sa garniture — peut prétendre au titre glorieux de plat national.

Les choses ont bien changé depuis lors, et, le retour en métropole des pieds-noirs aidant, Paris a vu fleurir à une cadence soutenue la mention « couscous garni », qu'elle soit provisoirement tracée au blanc d'Espagne sur leur vitrine ou inscrite à demeure sur la carte de nombreux restaurants parfois presque luxueux, souvent très, très modestes.

A l'ombre de la tour Montparnasse, dans un quartier qui tremble un peu plus chaque jour à l'idée que la pioche le guette (quand il ne tremble pas sous les rafales des marteaux-piqueurs mis en batterie de-ci, de-là), la rue du Château a gardé ses allures d'autrefois. Un autrefois traditionnellement peuplé de travailleurs nord-africains, d'artisans en ateliers sur cour, de petits commerces, de bistrots d'où s'échappent souvent des mélopées enregistrées au Caire, de marchands des quatre saisons qui amarrent leurs charrettes tout au long de la rue de l'Ouest.

Rien n'a changé, même si quelques originaux, alléchés peut-être par la métamorphose promise au périmètre entier, ont ouvert — souvent de façon éphémère — qui une « brocante », qui un bar confidentiel, qui une librairie aux rares lecteurs...

Combien de sacs de semoules a-t-on fait cuire, depuis près de douze ans maintenant, dans les cuisines du Tizzi ? A en juger par le débit d'un seul soir de semaine, la quantité devrait probablement s'évaluer en tonnes. Car, ici, on ne mange guère autre chose. Tizzi égale couscous. Particularité de la maison, on peut s'y contenter de la seule « graine » (la semoule roulée et beurrée avant de cuire à la vapeur d'une marmite où mijotent dans leur bouillon viande et légumes) sans autre accompagnement : l'assiette non garnie en coûtera 6,50 F aux végétariens.

Mais les amateurs y ajouteront, selon leur goût, une paire de merguez grillées (7 F), du bœuf (5 F) ou du mouton bouilli (6,50 F). A moins que, sacrifiant à une invention purement européenne, ils dédaignent les viandes — pourtant savoureuses — du pot, et leurs préfèrent une grillade. Ceux-là auront le choix entre la brochette d'agneau (14 F) ou les côtelettes (9,50 F), à moins qu'ils ne commandent une épaule entière, cuite au four à la façon d'un « méchoui » (75 F), ou, mieux, un gigot (160 F)... Dans tous les cas, la bouteille de Mascara, seul cru disponible ici, sera facturée 15,50 F, et le verre de thé à la menthe 2,50 F.

Le décor, saugrenu, ravira — qui sait ? — les amateurs de « kitch ». Ces têtes de cerf (en plastique), ces bougeoirs en fer forgé, style néo-rustique, dont on a oublié les pieds pour les fixer au mur, étonnent, certes. Mais la gentillesse du patron, au sourire rehaussé d'or, le petit verre de « boukkha » (alcool de figue : prononcer « bouje », comme une jote espagnole) qu'il offrira spontanément à la sortie, comme la merguez de la bienvenue qui s'installe dans votre assiette pour tromper votre attente, étonneront bien plus encore : de telles pratiques se font rares. De plus en plus rares.

J.-M. D.-S.

★ Le Tizzi, 33, rue du Château (14e). Tél. : 783-98-49. (Fermé le mardi.)

Tourisme

LE MIDI ET LES RENDEZ-VOUS DE LA CULTURE

PAS DE RUINES ET PAS DE MUSÉE A LA VIEILLE-CHARITÉ

EST-IL possible de créer et de *faire* vivre une « fondation régionale de la culture » qui s'appuie sur les structures de deux régions de programme telles que les a définies la *loi de 1972, en l'occurrence* Provence-Alpes-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon, et qui ait, face à Paris, assez de « poids » pour obtenir une certaine autonomie de décision, aussi bien financière que plus strictement culturelle ?

Cette question a dominé les trois jours de débats du colloque tenu à Marseille et dans plusieurs hauts lieux de Provence, les 26, 27 et 28 avril, et qui avait pour titre générique *« Journées d'études sur les perspectives offertes par* la Vieille-Charité de Marseille, le couvent royal de Saint-Maximin et la chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon ».

Pourquoi la Vieille-Charité, le couvent royal et la chartreuse de Villeneuve ? Parce que, dans l'idée des promoteurs de cette fondation régionale de la culture, c'est sur ce prestigieux « trépied » monumental que la fondation pourrait appuyer ses assises. C'est de ces trois « *phares* » culturels dont l'ampleur, la renommée et les possibilités *dépassent largement le cadre* qui les contient que pourrait *rayonner l'action de la fondation.*

Pour être un jour lui-même, selon le mot de M. Jean Salusse, directeur de la Caisse nationale des monuments historiques, « cellule génitrice de culture », ce patrimoine architectural devrait d'abord échapper aux menaces qui ont pesé et pèsent parfois encore sur lui. C'est chose faite ou en cours d'être faite. Et, à ce propos, ce colloque, tenu en grande partie dans la ville dont il est maire et à son invita*tion, a été l'occasion pour M.* Gaston Defferre d'« arracher » littéralement à M. Michel Guy le déblocage d'un crédit de 3 millions de francs, absolument nécessaire à la poursuite des travaux de restauration du monument de la Vieille-Charité, au cœur du vieux Marseille. Ces travaux conduits par M. Jean Sonnier, architecte en chef des monuments historiques, avaient permis le sauvetage des deux cinquièmes *du* monument après deux ans et demi d'efforts. Efforts interrompus depuis septembre 1974 faute d'argent, après que les premiers 7 millions de subventions eurent été engloutis pour sauver en partie le plus beau monument marseillais d'une fin ignominieuse.

Le maire de Marseille, fidèle à l'image de « battant » que l'on donne de lui, n'a d'ailleurs pas *hésité à mettre en question la tenue* de ce colloque avant d'être certain d'obtenir ces crédits indispensables au sauvetage urgent d'un monument cher au cœur des Marseillais et dont chaque intempérie aggravait l'état. Avec cette somme, la mise « hors d'eau » du monument pourra être assurée. Mais il faudrait ajouter un zéro à ce chiffre pour évaluer ce qu'en coûtera sa résurrection définitive et, surtout, les possibilités d'utilisation qu'il offre.

Moins connue *que* le couvent royal de Saint-Maximin et la chartreuse de Villeneuve, la Vieille-Charité est, de par sa conviction même, restée longtemps *un* « ghetto » au cœur de Marseille. Fondée au milieu du Grand Siècle pour écumer la ville de ses miséreux *en* attendant *qu'ils* aient la décence de bien vouloir mourir, cet hôpital-prison pour miséreux présente un visage sévère fait de hauts murs aveugles. Mais passé le porche, c'est le coup au cœur pour le visiteur le plus blasé (surtout depuis qu'une partie du monument a retrouvé la teinte rose-jaune de la belle pierre de la couronne qui servit à l'édifier, comme toute la ville de l'Antiquité au dix-huitième siècle).

L'harmonie des proportions, les trois étages d'arcades qui allègent la masse formidable de l'édifice, les galeries, les immenses salles, les charpentes, et, surtout, l'étonnante chapelle sur laquelle a soufflé le génie de Pierre Puget, avec sa remarquable coupole ovale, tout cela confère à cet ensemble une inestimable valeur. Ayant subi tour à tour l'outrage *du temps et des hommes, des trou*pes coloniales et des cent trente-cinq familles de squatters qui l'occupaient encore en 1966, le monument a bien failli connaître une fin irrémédiable. La ville de Marseille a su se montrer assez persuasive pour *obtenir qu'une loi-programme de res*tauration soit votée en 1970, restauration à laquelle participent l'Etat (40 %), la ville (40 %) et le département (20 %).

Le vaisseau amiral

Aujourd'hui on est rassuré. Le sauvetage sera mené à son terme mais à quoi destinera-t-on ces 10 396 mètres carrés de surfaces couvertes, ces immenses caves, ces salles voûtées, ces arcades et cette chapelle ? Les sauver était un devoir impératif. Mais encore ne s'agit-il pas de « gaspiller » pareil patrimoine ? L'utilisation future de la Vieille-Charité a été sujet d'une partie des débats. Il est vrai qu'il serait stupide de créer là un « ghetto culturel » *ou* de n'en faire qu'« un musée de plus » : MM. Defferre et Salusse, comme la majorité des participants, se sont trouvés d'accord.

Profondément ancrée dans une ville, au cœur d'un quartier lui-même en pleine restauration (deux cent soixante-sept immeubles en font l'objet) la Vieille-Charité doit « concerner » un million de Marseillais. Sa structure architecturale, comme sa *position géographique, la voue* à être un lieu de communication avec l'extérieur ; un lieu de contact entre créateur et public ; un lieu favorisant l'initiation culturelle pratique ; un lieu de création, d'études et de manifestations permanentes qui assure une présence continue de la culture au-delà du « boom festivalier » de l'été. C'est pour cela qu'à côté de manifestations traditionnelles du type musée ou exposition, il faut que la Vieille-Charité vive de l'intérieur grâce à la présence de créateurs ou de « pédagogues artistiques » diffusant leur savoir autrement que par œuvre d'art interposée. Il y a de la place : on peut imaginer une polyvalence des activités artistiques, à la condition qu'il y ait *toujours de la place pour la vie.*

Marseille, avec son million d'habitants, a les moyens de rendre la Vieille-Charité à *la* vie puis d'en retrouver le chemin. Mais, précisément parce que le monument renais*sant bénéficie de la logistique de la* capitale économique et culturelle de la Provence, elle peut constituer, selon le mot de M. Salusse, *« le vaisseau amiral d'une flotte de monuments »* à qui on peut rendre vie et vocation culturelle, mais dont les dimensions dépassent le cadre qui les contient.

C'est le cas de la chartreuse du Val de Bénédiction, à Villeneuve-lès-Avignon dont les dimensions, aussi bien physiques (3,5 hectares de bâtiments, 15 avec les dépendances), que spirituelles, dépassent les limites géographiques et financières du village, dans lequel elle s'intègre si parfaitement malgré le monde clos qu'elle incarne que, depuis la Révolution, elle est partiellement habitée en permanence par des squatters qui la colonisent avec plus ou moins de bonheur.

L'Etat, depuis 1907, mène de front restauration et expropriations, mais celles-ci sont loin d'être terminées. Il était tentant de rendre ce lieu à sa fonction de phare spirituel, même si les activités envisagées sont plus prosaïques que celles qui conduisirent les chartreux à s'installer, dès 1356, sur cette donation d'un pape d'Avignon, Innocent VI.

Au mois de juillet 1973, la Caisse nationale des monuments historiques et des sites a décidé une expérience-pilote en créant le Centre international de recherche, de création et d'animation (CRIRCA), dont elle a confié la responsabilité à un journaliste et réalisateur de télévision, M. Tournois, chargé de mener à bien l'étude des moyens les meilleurs pour tirer parti de cet ensemble architectural unique, et de sa position géographique, en plein centre des festivals d'été. Cette étude a permis de conclure positivement à la mise en place, prévue sur six années, d'un centre de création et de formation aux techniques d'expression *artistique en privilégiant l'utilisation* des moyens de communication audiovisuelle.

Conçue comme un ensemble organique remplissant toutes les fonctions d'un village se suffisant à lui-même, à la fois capable de ménager dans des espaces relativement restreints des lieux d'isolement et de réflexion et d'autres favorisant la vie communautaire (alternance imposée par la règle édictée par saint Bruno pour ses fils spirituels), la chartreuse s'impose comme un centre de recherche et de création mais aussi *comme un carrefour. La diversité des* lieux le permet. Dans la partie réservée à la vie conventuelle, dans les cellules des pères chartreux (une maisonnette individuelle avec jardinet), facilement aménageables, des artistes peuvent séjourner et créer en un lieu propice à la réflexion, tandis que dans les parties destinées à la vie communautaire (réfectoires, cloîtres, bâtiments de service de grande dimensions et caves immenses) peuvent se réaliser les rencontres entre créateurs d'horizons différents et avec le public. *Par* ses capacités d'accueil et ses facilités à favoriser une résidence prolongée, la chartreuse de Villeneuve pourrait être une sorte de « villa Médicis des temps *modernes* ».

Le couvent royal de Saint-Maximin, au contraire, de par sa vocation même, semble être appelé à constituer un lieu de rencontres, un carrefour d'échanges. C'est bien ce qu'a compris l'association privée qui l'a racheté aux dominicains décidés *à l'abandonner. Elle a crée en 1955* le Collège d'échanges contemporains, favorisé par l'existence de cinquante-trois chambres réaménagées, d'un équipement hôtelier approprié et de salles de dimensions et de vocations diverses.

Une « villa Médicis »

Depuis deux ans, grâce à l'impul*sion donnée par son directeur,* M. Claude Berthelot, le C.E.C. réalise une animation permanente en milieu rural, qui concerne plus directement les populations varoises environnantes (journées de sensibilisation à la danse, aux arts plastiques, ateliers, arts dramatiques, stages de formation réservés aux jeunes ou aux scolaires). Ainsi qu'il l'a été grâce aux dominicains pendant sept siècles de présence, Saint-Maximin veut rester un lieu de rencontres spirituelles, d'enseignement ouvert au monde qui l'entoure. Mais ses possibilités ne sont pas toutes utilisées, puisque le mécénat privé qui préside à ses destinées n'a pu restaurer jusqu'ici qu'une partie du couvent royal.

Tels sont les trois monuments, aux caractéristiques diverses mais complémentaires, qui veulent constituer les assises tangibles de cette fondation culturelle régionale. L'intervention des affaires culturelles M. Salusse l'a souligné, *« ne doit plus se contenter de sauver le patrimoine architectural légué par les siècles, mais doit être le point de départ, même si cela coûte plus cher et si le « pari » est plus aléatoire, d'une réanimation par la culture »*. Tout plutôt qu'un « conservatoire culturel » qui ressemblerait à une momification de la culture.

Derrière ces trois phares culturels c'est l'engagement potentiel de deux régions concernées au premier chef dans une action de développement culturel qui vient d'être proposé au cours de ce colloque. Pour la première fois, comme l'a remarqué M. Salusse, *« des hommes de bonne volonté essayent d'opérer la synthèse culturelle d'une région »*.

JEAN CONTRUCCI.

Tourisme

Vacances à l'intérieur de l'Hexagone

Selon les prévisions les moins optimistes, il est probable que vingt millions de Français environ resteront cet été dans les frontières de l'Hexagone. Les statisticiens estiment pour leur part que quelque quatre millions d'entre eux passeront leurs vacances soit à l'hôtel soit dans une location meublée.

Cinquante-deux lieux de séjour répartis sur sept grandes régions touristiques (Pyrénées-Andorre, Languedoc-Roussillon, Alpes, Auvergne, Corse, Côte d'Azur et Pays basque) figurent au catalogue « vacances en liberté » d'Havas-Voyages.

Depuis 245 F par personne, pour une semaine en pension complète (Centre de rencontres internationales de Cap-d'Ail) à 1 840 F (une semaine en demi-pension dans un hôtel de catégorie 4 étoiles « luxe »), en passant par un studio en location (300 à 400 F en montagne par semaine, 500 à 800 F au bord de la mer), on y trouvera nombre de propositions pour des vacances « de repos » ou des loisirs plus actifs.

Au chapitre des vacances actives, l'équitation (en sédentaires ou en randonnées), le ski d'été, les safaris-auto sur les pistes des sommets de Haute-Maurienne, le golf évolutif aux Arcs, l'initiation au pilotage d'avions en montagne, stages photographiques, etc.

★ Havas-Voyages : 26, avenue de l'Opéra, 75001 Paris. Tél. : 073-56-41 (et les deux cent huit agences françaises de la maison)...

Sous un toit d'ardoise

Une petite maison à toit d'ardoise dans un village breton du bord de mer, Cleder (Finistère), pour le prix de 300 F (tout compris) la semaine, mais à l'exception des mois de juillet et août, c'est ce que propose la mairie du lieu qui en compte cinquante au total.

Pour cette somme, on disposera d'une maison toute équipée pouvant convenir à 4-6 personnes. Chauffage électrique, possibilité d'équitation et de pêche en mer, plage à 50 mètres...

★ M. le Maire de Cléder, place de l'Eglise, 29233 Cléder. Tél. : 69-40-09.

Un jour, la mer...

Une journée à Dieppe, au Tréport ou à Deauville, une excursion à Vézelay, une mini-croisières de Rouen au Havre, les Ardennes ou la Hollande ?

La brochure que la S.N.C.F. édite chaque année sous le titre alléchant « Les beaux dimanches » contient un très grand nombre de propositions qui vont de la simple journée d'un dimanche aux voyages de plusieurs jours. En France et à l'étranger.

★ Tourisme S.N.C.F., B.P. 130. 75023 Paris Cedex 01.

(Les billets et forfaits pour toutes ces excursions sont vendus dans les gares de Paris, au 127, Champs-Elysées (Office du tourisme de Paris), au 16, du boulevard des Capucines et à la Maison de la radio.)

A bicyclette et... « à la carte »

Depuis le début de ce mois, et jusqu'à fin juillet, le Bicy-Club de France propose une nouvelle formule de loisirs à vélo « à la carte ».

Ayant choisi sa date d'arrivée en Limousin, l'aspirant-pédaleur aura, à peine descendu du train (ou de sa voiture), un hébergement retenu à l'abbaye de Solignac (près de Limoges) en demi-pension (petit déjeuner et dîner), un choix d'itinéraires à partir de l'abbaye *et y revenant*, et une machine en parfait état de marche à sa disposition. Mais les randonneurs attachés à leur propre engin pourront l'apporter avec eux...

Pour bénéficier de ces forfaits (minimum : deux jours, 100 F tout compris, trois jours : 140 F, etc.), il faudra obligatoirement être membre du club. (Adhésion 30 F par an comprenant l'assurance.)

Une autre formule intéressant la région de Granville (Manche) et les deux derniers « ponts » de mai (du 8 au 11, et du 17 au 19) comprendra l'hébergement en demi-pension, la fourniture de la bicyclette et des itinéraires (200 F pour la première date, 150 F la deuxième).

★ Bicy-Club de France, 7, rue Davioud, 75016 Paris.

Maison du Limousin, 18, boulevard Haussmann, 75009 Paris. Tél. 770-32-63.

Maison de Normandie, 7, rue d'Artois, 75008 Paris. Tél. 225-22-68.

CLIN D'ŒIL

Le César de Saint-Ouen-sur-Iton

L'ITON est une rivière à truites, affluent de l'Eure, à laquelle les pêcheurs locaux ne font aucune publicité. Cette discrétion — on conçoit qu'ils veuillent garder leurs truites pour eux — s'étend du même coup au bourg de Saint-Ouen-sur-Iton, dans l'Orne, site exceptionnel dont on chercherait en vain l'équivalent en France et même, disent les bonnes gens qui ont voyagé, aux Etats-Unis et en Chine.

La commune qui compte au dernier recensement — l'information a la fraîcheur d'un gardon itonien — cinq cent quatre-vingt-un habitants, fut fondée puis gouvernée pendant plus d'un demi-siècle par un certain Désiré Guillemare (1820 - 1904), que les historiens ont négligé comme le roi d'Yvetot et Cadet Rousselle.

Sorte de César rural, de quaker socialisant, le bonhomme vécut à la fois à cheval sur les principes et à genoux devant sa propre image, avant de finir couché entre sa femme Aghate et son cocher Anatole — qui avait de bien belles moustaches — dans un mausolée à demi ruiné mais digne au temps de sa splendeur d'abriter les restes d'un empereur romain.

Désiré Guillemare, marchand de bois fortuné et philanthrope vaniteux, appliqua sur les rives de l'Iton chantées par Voltaire, dans le Huitième Chant de la Henriade, des méthodes que l'on peut qualifier de colonialistes. Tandis que Savorgnan de Brazza ou Francis Garnier s'en allaient au nom de la France conquérir de lointains territoires, Désiré prit possession en son nom, en 1852, d'un village normand de six habitants construisit pour le peupler maisons et boutiques, s'en fit élire maire et le resta jusqu'au bout de sa vie. De nos jours l'oubli où gît le conquérant est d'autant plus incompréhensible que ce dernier avait tout prévu de son vivant pour rendre impérissable sa renommée.

On ne peut pas faire dix pas dans le village sans rencontrer la statue de Désiré Guillemare. On en compte une bonne cinquantaine. Le sculpteur ne fit qu'un modèle mais celui-ci a été reproduit en bronze, en pierre, en bois, en plâtre, sous différentes tailles. Au début du siècle, le maire était présent dans tous les foyers entre l'Immaculée Conception et le globe à fleurs d'oranger.

On trouve encore de ces Désiré domestiques dans les greniers. Des photos de l'époque, où l'on voit au milieu des canotiers et des corsages d'organdi, le maire en redingote et gibus au plus fort de l'été, permettent d'apprécier la fidélité des reproductions sculpturales. Trapu, ventripotent, le visage sévère encadré par des favoris qui compensaient une calvitie avancée, sa silhouette rappelle celle de Winston Churchill à la fin de sa vie.

Pour construire les maisons de son domaine communal, Désiré Guillemare utilisa plus souvent la brique que la pierre, mais à toutes il imposa sa marque que les beaux-arts ont depuis classée : la cheminée en spirale.

Toutes ces vrilles, torsades ou tire-bouchons qui pointent vers les nuages où elles paraissent vouloir se visser donnent au village un air guilleret et symbolisent peut-être l'aspiration hélicoïdale des âmes villageoises attirées par l'éther.

Mais cela n'est que détail architectural et ne peut susciter la même émotion que la vue en plein centre de Saint-Ouen, sur un gazon bien entretenu, d'un monument qui constitue l'autobiographie illustrée du célèbre maire. Il fit construire lui-même cette colonne de 14 mètres pour supporter un phare Solferot à acétylène qui, pendant des années, éclaira le village. Et il utilisa les trois étages de ce clocher laïque pour célébrer sa propre gloire. La construction fut entourée de mystère et de précaution, et, suivant le vœu du bâtisseur, ce n'est que le 28 février 1904, au retour de ses funérailles, que les villageois eurent le droit d'enlever le coffrage de la tour et de découvrir ainsi quatorze statues de bois polychromes ou médaillons gravés de leur défunt maire.

On le voit couronnant la rosière, mariant, discourant, veillant, une main dans le gilet, sur la ville, et des panneaux au texte édifiant rappelant son œuvre, ses dons, — une cloche de 475 kilos et des képis aux gradés de la Garde nationale notamment — ainsi que le mépris dans lequel il tenait « les critiques (sic), qui ne font rien d'utile pour la société ».

A la mairie, on détient encore une bonne demi-douzaine de statues de toutes tailles, mais près de l'église se dresse la plus belle et la plus massive, un bronze qui, au grand désespoir de son épouse, coûta à Désiré une petite fortune.

On se souvient encore qu'il fournissait chaque année le cidre de l'école et des pauvres, qu'il offrait à tous les écoliers une casquette et à toutes les écolières un chapeau, qu'il créa le corps des sapeurs-pompiers, dont il fit sa garde prétorienne, et qu'il portait une affection particulière aux jolies rosières. Il laissa même une rente pour assurer une dot aux pures jeunes filles auxquelles le titre serait décerné après sa mort. Hélas ! la première rosière que couronna le deuxième maire de Saint-Ouen-sur-Iton, successeur de Désiré, mit au monde, cinq mois plus tard, un petit Normand braillard et vigoureux qui, bien qu'indésirable, fut nommé Désiré.

MAURICE DENUZIÈRE.

Le Monde DES LIVRES

Fin d'un roman

LA VIE DE L'ENFANT TERRIBLE

★ Jean Bourgoint, LE RETOUR DE L'ENFANT TERRIBLE. Lettres 1923-1966. Desclée de Brouwer. Collection « Les grandes correspondances », 323 pages 45 F.

IL est des correspondances qui tiennent lieu de journal intime ou d'autobiographie. Celle de Jean Bourgoint que Jean Hugo et Jean Mouton nous donnent à lire aujourd'hui possède cette grande dimension. Cela tient à eux d'abord, qui *ont pris la peine de relier ces lettres* adressées à de multiples destinataires, d'y introduire aussi quelques réponses, de Jean Cocteau et de Jacques Maritain en particulier. Cela tient aussi à la nature de l'épistolier. « *Rien de pire pour Jean Bourgoint que d'être loin des autres* », remarque Jean Mouton dans sa préface « *à certains moments, il serait tenté d'écrire son journal mais il ne peut se résoudre à ne parler qu'à lui-même. Il faut qu'il parle tout de suite aux autres.* » Et il dit tout.

Ce besoin d'épanchement, que renforcera par la suite un désir de prosélytisme, est servi par des dons très réels d'expression : humour, ferveur, acuité de l'observation, art du récit. Cocteau ne s'y était pas trompé qui, en novembre 1928, recommandait à son ami le salut par l'écriture : « *Mon enfant chéri... je te conjure de me croire. Seul des jeunes tu possèdes un étonnant génie d'écrivain. Si tu le comprenais, si tu écrivais sur tous les coins de table et les dos d'enveloppe et si tu m'envoyais ce travail à nettoyer (comme faisait Radiguet), tu serais sauvé. Je l'affirme.* » Trois ans déjà qu'ils se connaissent, qu'ils s'aiment, qu'ils poursuivent ensemble la même quête d'absolu, la même lutte contre l'angoisse. « *Vous n'imaginez pas ce que c'est : j'ai une maladie de l'angoisse* », écrit Jean Bourgoint à sa sœur au cours de ces années folles. « *C'est horriblement douloureux. Demande à ceux qui l'ont, Jean Cocteau, Proust.* »

L'année de leur rencontre en 1925, Cocteau émerge tout juste du chagrin où l'a plongé la mort de Radiguet, d'abord avec l'aide de l'opium, puis avec celle de Jacques Maritain. *La drogue, la foi, on dirait qu'elles* agissent en lui comme deux virus qu'il inocule à tous ceux qui l'entourent : Maurice Sachs, Jean Bourgoint, ses « deux anges » comme il les appelle, recevront le baptême sitôt après qu'il a repris le chemin de l'église. En lui, les virus se combattent d'abord : sa première cure de désintoxication suit de près le retour aux sacrements. Puis on dirait qu'ils s'habituent l'un à l'autre en se modifiant réciproquement. Appuyé sur *ses dons de créateur, Cocteau* demandera finalement à la poésie ce qu'il a cru, un bref moment, trouver



Portrait de J. Bourgoint par Christopher Wood.

en Dieu, et l'opium, maté mais jamais complètement abandonné, ne cessera de lui en faciliter l'accès. Le livre de Jean Marais apporte là-dessus de précises révélations.

Il en ira tout autrement pour Jean *Bourgoint. Ses vingt ans vont « cho*per » les deux germes et avec quelle virulence ! Parce que chez lui la foi religieuse ne subira aucune altération, sa vie s'organisera comme un combat entre la drogue et Dieu. Pour vaincre la première qui l'enchaîne plus durement qu'elle n'asservira jamais le poète, il ira jusqu'à la Trappe de Cîteaux, plus loin encore jusqu'à la léproserie de Mokolo en Afrique.

On devine le caractère pathétique de cette *correspondance qui restitue,* saisies sur le vif, les étapes d'une telle lutte. Jusqu'en 1947, Bourgoint se traîne et se débat dans un monde où il ne parvient pas à s'insérer. Enfant qui reste enfant et ne peut se passer de bras tutélaires. Ceux de *Cocteau qui l'ont entouré d'abord* s'écartent pour capter d'autres proies, mais ces séparations semblent s'opérer sans douleur. En cette année 1929, le drame viendra d'ailleurs, de l'autre passion que nourrit Jean Bourgoint : sa sœur Jeanne, victime elle aussi du « thé de Chine » et du dégoût de vivre, se suicide la nuit de Noël. *Les Enfants terribles* viennent de paraître, ce livre dont Jean Cocteau a écrit à son ami : « *Il ne s'agit pas de toi, de vous. Votre vie que j'adore me permet de situer une neige, une chose très haute, très tendue qui sans base humaine risquerait de flotter.* » Il n'empêche que dans le roman la mort d'Elisabeth semble préfigurer celle de Jeanne.

Jean Bourgoint, qui s'était désintoxiqué au cours d'un voyage avec un ami, venait de crier sa joie d'être guéri. Il retombe. Combien de chutes et de relèvements compteront les vingt premières années de la cor*respondance ! Et pourtant les aides* ne manquent pas. Pour sauver le jeune homme, on dirait qu'une sorte de conjuration se forme, partie du cercle des Maritain, à Meudon. En 1932 Jean Bourgoint rencontre Jean Hugo, homme de foi, qui sera dans le recueil le correspondant principal. Auprès de lui une femme, une juive russe Froska Munster. Tous deux ouvrent au désemparé leur mas de Fourques en Provence. Bourgoint va et vient entre ce havre et l'enfer *parisien, s'enfermant parfois pour* quelques mois dans une abbaye cistercienne. Car, dès 1933, la vie religieuse lui apparaît comme une issue préférable au suicide « ce péché mortel ». Un bénédictin ne lui a-t-il pas un jour tracé la voie : il n'est pas fait pour le mariage ; il ne lui reste le choix qu'entre la Chartreuse ou la Trappe.

JACQUELINE PIATIER.

(Lire la suite page 18.)

ENTRETIEN AVEC LEONARDO SCIASCIA

« Si je n'étais pas né en Sicile je ne serais jamais devenu écrivain »

LE prix Séguier 1975 de littérature étrangère vient d'être attribué à l'écrivain italien Leonardo Sciascia, pour l'ensemble de son œuvre. Ce prix, d'un montant de 5 000 F, destiné à attirer l'attention du public sur une œuvre ou un tempérament littéraires insuffisamment connus ici, est décerné par un jury comprenant huit critiques (Hector Bianciotti, Marie-Claude de Brunhoff, Viviane Forrester, Ugné Karvelis, Diane de Margerie, Bertrand Poirot-Delpech, Raphaël Sorin, Françoise Wagener) et quatre écrivains, Julio Cortazar, Milan Kundera, Susan Sontag et Vassilis Vassilikos.

Claude Ambroise, qui avait présenté dans « le Monde des Livres » du 21 mars, les derniers ouvrages de Sciascia, l'un publié en Italie chez Einaudi (« Todo Modo »), l'autre en traduction française aux « Lettres nouvelles » (« le Cliquet de la folie »), s'est entretenu avec lui lors de son passage à Paris.

● *Vous êtes Sicilien. Comment vous en êtes-vous aperçu ?*

— Après la guerre, quand le gouvernement *italien né de la* Résistance — le gouvernement que présidait Parri — a fait arrêter les séparatistes. Moi, j'étais contraire au mouvement séparatiste : mais, dans cette occasion, je me suis senti très Sicilien, et séparatiste.

● *Ecrire et la Sicile ?*

— Les deux choses se tiennent. Mon rapport à la Sicile est plus de l'ordre du ressentiment que du *sentiment et repose sur le fait* que je suis Sicilien, que je demeure en Sicile, que je vis la Sicile comme un problème et comme une souffrance. Sans l'aimer, peut-être, au-delà de l'amour que tant de Siciliens déclarent lui porter. Il m'arrive souvent de penser que si je n'étais pas né en Sicile, je ne serais jamais devenu écrivain.

● *Mais vous appartenez à la société italienne. Votre œuvre illustre et dénonce, semble-t-il, le mépris que la « classe politique » au pouvoir en Italie depuis trente ans manifeste à l'égard de l'Etat et de la loi ? Disons en gros son attitude « mafieuse »...*

— Depuis que j'écris, je n'ai rien fait d'autre que de parler du pouvoir en Italie : le fascisme, la mafia, l'Eglise. Certaines fois, d'accord entre eux, d'autres, non. *Mais* toujours là.

● *Dans votre premier livre,* les Paroisses de Regalpetra, *vous décrivez la vie d'un pays qui ressemble beaucoup à Racalmuto où vous êtes né et où vous avez été instituteur. Vous avez souvent dit que toute votre œuvre était déjà contenue dans* les Paroisses. *En quel sens ?*

— Dans le sens que je viens de dire : la question du pouvoir, mais aussi parce que j'ai développé dans d'autres livres des thèmes qui étaient déjà présents dans *les Paroisses*. Prenons *le Conseil d'Egypte* : l'abbé Vella, le faussaire, je l'ai vu apparaître comme personnage au moment où j'écrivais *les Paroisses*. Et j'ai éprouvé pour lui une telle sympathie que j'ai transcrit ce qu'il avait écrit *sur Racalmuto* sans dire qu'il s'agissait d'un faux. Au fond, est-ce que je n'étais pas moi-même en train de commettre un faux, en attribuant à un Regalpetra imaginaire les faits du vrai Racalmuto ?

● *Par bien des côtés,* les Paroisses *sont un livre autobiographique et votre dernier livre paru récemment en Italie,* Todo Modo, *est un récit à la première personne dont le narrateur est un peintre qui écrit des romans policiers... Quel rapport établissez-vous entre le « je » de la page écrite et le « je » de la vie quotidienne ?*

— Il doit vraisemblablement y avoir un rapport plus profond que celui que je parviens à avouer...

● *La violence est au cœur de votre œuvre...*

— Mais, comme le dit ce personnage d'Hemingway, je ne tuerais même pas un évêque, même pas un fasciste ou un démocrate chrétien, ou un mafieux.

● *La loi et le non-respect de la loi vous ont toujours préoccupé...*

— Oui. Et le droit est toujours une manifestation de la raison. A tel point que les tyrans, les dictateurs — Tibère, Mussolini, Hitler, Staline, ... — n'importe quelle oligarchie de nature despotique, sont toujours obligés, à *un certain moment,* de violer les lois qu'ils ont eux-mêmes proclamées. Et cela continue à se produire aujourd'hui encore, partout où le pouvoir se confond avec l'arbitraire et l'oppression.

Tenez *compte* du *fait,* aussi, que j'appartiens à une culture essentiellement, exclusivement même, de nature juridique. Un jeune chercheur français, Henri Besc, l'a très bien montré pour la période médiévale.

● *Les prêtres aussi...*

— J'ai toujours éprouvé à leur égard un mélange de répulsion, de pitié et de respect distant. Je veux dire pour les prêtres que j'ai connus et que je connais. En revanche, pour les prêtres en général, en tant que catégorie sociale, j'ai toujours ressenti une aversion profonde.

● *Les uns voient en vous un disciple des Lumières, d'autres disent que vous êtes une sorte de janséniste.*

— J'accepte les deux définitions, mais avec bien des réserves et des *distinguos*. C'est sur les textes de la philosophie des Lumières que je me suis formé. Mais les jansénistes me fascinent.

(Lire la suite page 19.)

TOUS LES CHARMES INQUIETS DE L'ÉTÉ

« LES MOYENS DU BORD », de Michel Mohrt

Par Bertrand Poirot-Delpech

LES étés ont l'art de tracer autour des gens qu'ils rassemblent au hasard, et autour de leurs souvenirs, un espace clos comme une île. C'est particulièrement frappant en Bretagne, où les caps ne demandent, dirait-on, qu'à prendre le large. C'était plus net encore juste avant guerre, quand la marée des menaces mondiales entourait les châteaux de sable des bonheurs particuliers.

Vacances 1937 dans le Finistère. Les trois peuplements de Leaguivy se côtoient une fois de plus : les indigènes, avec ce qu'il faut de prêtres modernistes, de hobereaux autonomistes, de vieilles filles fantasques et de pêcheurs alcooliques, pour que les langues aillent bon train à la sortie de la messe, ou au bout du môle, entre le far et la bolée ; les clients de l'hôtel Armor, avec ce qu'il faut de grands bourgeois en congé et de belles étrangères pour qu'entre bridges et concours de tango on daube sur Blum ou qu'on flirte en anglais. A mi-chemin des autochtones et de ces vacanciers chics, il y a enfin les estivants de souche, châtelains par leurs villas, marins par leurs yachts, admis à parler météo et tradition celte, mais pas assez enracinés pour se passer d'autres raisons de vivre.

TEL est le cas de Guillaume Le Cormier. Le « vieux moulin » familial et son dériveur à bout-dehors lui valent d'être traité en natif. Mais il ne peut se contenter d'être lui-même, comme le conseiller général maurrassien et bon à rien dont il envie amicalement perron et particule. A cinquante ans passés, il doit encore mériter le statut de Breton et de nobliau dont la crédite sa villégiature. N'ayant pas le cœur à se justifier par l'activisme comme son voisin Xavier Lenfant, il passe le temps que lui laisse sa chaire de droit à écrire sur le pays ; cet été, il travaille à une pièce sur Gilles de Bretagne. Encore n'est-il pas sûr que ces gages suffisent. La tentation du large l'a déjà saisi, comme avant lui son père, sous forme de longs séjours outre-Atlantique, et elle le reprend sur le tard, sous les traits d'une jeune Américaine de passage.

Son fils Ronan, qu'il a eu d'un mariage rompu, saura-t-il surmonter à son tour cette crise d'identité ? Se résignera-t-il, lui aussi, à ne pas rêver d'impossible et à faire, comme on dit, « *avec ce qu'on a* » ? C'est toute la question que pose, sous ses airs de ne penser qu'embruns et crêpes, *les Moyens du bord*.

NON qu'il ne s'y passe rien. Les étés s'achèvent rarement sans drames. Ici, on ne comptera pas moins de quatre morts : la mère de Guillaume, des suites d'une chute ; le diplomate de l'hôtel, désemparé par *la faillite de l'Occident* ; un *inconnu*, tué d'un coup de fusil par Xavier Lenfant, et ce dernier, péri en mer à la recherche de Ronan, un jour de piaule.

Mais l'insouciance bariolée des vacances nimbe d'irréalité les événements et modifie leur importance respective. Les feintes de deux voiliers pour se passer « au plus près » peuvent devenir aussi exaltantes qu'une vraie bataille, et remplacer, si ce sont un père et un fils qui barrent, les plus tendres explications. L'amitié n'a plus besoin de mots quand elle se saoule, au mouillage, de fatigue salée et de chansons bêtes. L'amour lui-même se passe des serments et des adieux qui le dramatisent en d'autres saisons. Septembre est là, qui borne le rêve et permet l'illusion. Le *tout* est de savoir prendre le bon temps comme le beau temps breton, pour ce qu'ils sont : des intervalles.

L'âge mûr, à cet égard, est plus sage que la jeunesse, parce que plus étourdi. Tout en craignant que ce ne soit sa dernière aventure, et c'est ce qui le rend émouvant, Guillaume se donne avec la petite Américaine qui pourrait être sa fille un grand « congé de bonheur ». *La* crainte d'être reconnu l'amène à faire sa cour dans les églises *vides*, les *fourrés*, les lits-armoires et les stations voisines ; mais ce souci du qu'en-dira-t-on ajoute au plaisir de l'escapade. Il n'y a pas plus soucieux de l'effet produit ni plus portés à se l'exagérer que les amateurs de clandestin. « *Qu'est-ce que tu crois que les gens peuvent dire en nous voyant ?* », s'inquiète-t-il au milieu de baigneurs qui s'en fichent évidemment comme de leur premier maillot sans bretelles. Se faire peur rajeunit.

LES jeunes, eux, n'ont pas besoin de s'inventer des obstacles. Le malheur leur est aussi naturel que le goût d'absolu dont il procède. A dix-neuf ans, Ronan se croit désespéré au point de prendre la mer un jour où il ne faut pas, et de perdre son bateau, c'est-à-dire la face.

Sa volage petite amie ne méritait pas qu'il se mette au plein pour elle. Mais elle a l'attrait des possessions qu'on vous dispute. Ronan doit à la fois braver l'opinion défavorable de son père par le sang, et endurer la rivalité du père spirituel qu'est pour lui Xavier Lenfant, maître à naviguer et à penser. Nous sommes il y a bientôt deux générations : les fils n'ont pas encore secoué la tutelle paternelle ou, du moins, ne s'en sont pas donné l'impression.

Guillaume s'imagine le déplorer. En fait, il n'est pas mécontent. Ces vacances lui apportent la preuve qu'il peut encore gagner une régate et réussir en amour là où son enfant échoue. Il est sorti vainqueur de la concurrence de mâles où les ont symboliquement placés leurs idylles. Il n'a aucune raison sérieuse de se dire sans influence. Ronan ose à peine sourire de *ses amours tardives. Déjà, il cherche* dans la peinture les consolations artisanales que son père a trouvées avec l'écriture. Ensemble, ils dressent les plans d'un nouveau voilier où communier dans la joie des efforts inutiles. Quel chef de famille n'a rêvé de tels ralliements !

D'AUTANT que le fils revient de loin et le rejoint sur des rivages austères. Après les déraisons suicidaires, mais bien faites pour enflammer, du fasciste Lenfant, la résignation de Guillaume Le Cormier est de celles qui aident plus à sortir de la vie qu'à y entrer.

Par ses conversations d'été avec les clients de l'hôtel ou le curé progressiste de la paroisse, le professeur écrivain montre qu'à ses yeux *les* « œuvres » sont ce qu'on peut faire de mieux sur cette terre et laisser de moins fragile en la quittant. Il trouve même qu'elles méritent de devenir une philosophie, une religion.

Bien qu'il ne croie plus en Dieu et ne pratique qu'en vacances — à moins que ce ne soit à cause de cette foi d'enfant jamais approfondie, — la réflexion moderne sur les Evangiles lui paraît moins importante que la conservation des monuments, processions, cantiques, dons, ex-voto et autres signes extérieurs d'un catholicisme « *réglant le dedans sur le dehors* ».

Au prêtre qui néglige ce folklore et va jusqu'à refuser sa bénédiction aux yachts capitalistes, selon un parti pris *quelque peu anticipé, il oppose l'Eglise* des formes séculaires, que le penseur Alain trouvait « grande psychologue » de vouloir « sauver les gens avec les moyens du bord ». Visiblement en sympathie sur ce point avec son personnage, Michel Mohrt lui apporte en exergue la caution plus récente et avancée d'un Lévi-Strauss, pour qui « *les rites jouent dans la vie sociale et morale un rôle essentiel* », en donnant « *une forme sensible à des réalités qui, réduites à des abstractions, ne pourraient ni instruire ni émouvoir* ».

EN vérité, l'ethnologie structuraliste se garde bien de recommander pour nos sociétés le ritualisme qu'elle constate chez d'autres. Le culte sans foi exalté ici se rattache davantage au « *merveilleux* » *dont* Chateaubriand faisait un des « génies » du christianisme, et à l'enracinement barrésien, avec le Tréguier de Renan pour « colline inspirée ». Il est surtout l'expression d'un conservatisme de principe: tout plutôt que le changement, le passé pour le passé, fût-ce au nom de croyances perdues !

Cela ne va pas sans paradoxe. Mais pourquoi faudrait-il avoir de la logique, cette invention si peu celte ? Comme dans *la Prison maritime*, dont ils prolongent le charme, les personnages des *Moyens du bord* sont avant tout des êtres d'instinct, dressés par les surprises de la mer et du ciel à ne compter que sur l'instant. Tous paraissent prêts à tromper leurs habitudes, sur un coup de tête : les pieds sur le granit immémorial, mais l'esprit ébouriffé de vent.

A l'image de leur gaieté grave, Michel Mohrt se refuse une fois de plus les gros effets et les grands mots à la mode. On ne saurait écrire une langue plus naturellement tenue, britannique dans son refus des effusions et son souci de l'*understatement*. Ce qui n'exclut pas l'effervescence, l'allégresse des paysages à la Boudin, une folie qui couve.

La nostalgie du temps où les étés n'en finissaient pas et où il suffisait de « faire comme si » pour croire au bonheur durable dans un monde en ordre atteint à une intensité rare, à une authentique poésie.

Les Moyens du bord n'a pas seulement le charme des vacances d'autrefois. Les rapports si difficiles entre père et fils y prennent leur poids délicat de silences et d'attentions secrètes. Tout un monde d'êtres variés s'anime et s'impose.

Avec une qualité nouvelle d'émotion et d'humour, Michel Mohrt a réussi là son roman à la fois le plus personnel et le plus ample.

★ LES MOYENS DU BORD, de Michel Mohrt. Gallimard, 328 pages, 39 F.

UN PRINTEMPS JEAN COCTEAU

La vie de l'enfant terrible

(Suite de la page 17.)

Il choisira la Trappe, longtemps après, et dans des circonstances étonnantes. Le feu prend au mas de Fourques la nuit du 12 novembre 1946. Un autre bénédictin, le père Rzewuski, se trouve là. Tout en sauvant les livres de la bibliothèque, il s'entretient avec Jean Bourgoint. Le lendemain matin, celui-ci le suit à Toulouse. Il hésitait alors à devenir *aide-cuisinier d'un de ses anciens* camarades à Marseille. S'il opte pour la bure, il reste incertain sur la couleur qu'il souhaite. Le noir et blanc des Dominicains ? Un séjour à Saint-Maximin l'en détourne. « *Après ces six mois passés chez les dominicains, je sais que je veux et je peux être moine mais pas chez eux. Trop de liberté dans cet ordre et je n'en sais pas faire bon usage.* » C'est que, dans le jardin du cloître, un prisonnier de guerre allemand qui travaille à ses côtés l'a troublé. « *Le diable s'est assis sur mon cœur, fesses nues* », écrit-il drôlement. Sur le chemin de l'amour de Dieu, Jean Bourgoint n'a pas eu que la drogue à vaincre.

Les portes de Cîteaux se refermeront sur lui la veille de Noël 1947. Elles s'ouvrent en même temps pour nous à travers les lettres de celui qui, par humilité, a voulu devenir le Frère, et non le Père, Pascal. Cette découverte de la vie monastique au niveau des convers, n'est pas le moindre intérêt de cette correspondance, d'autant que la plume qui le décrit possède des grâces franciscaines.

Les humbles travaux de Jean Bourgoint, successivement vacher, « réfectorier », « buandier », fromager, vannier, ses relations avec les plantes, les bêtes, les oiseaux surtout, nous valent des pages d'une ravissante fraîcheur. « *J'ai appris à traire et je me mesure chaque jour avec quatre vaches grosses comme des transatlantiques.* » Les fleurs ? « *C'est peu dire que je les aime... Je les tutoie.* » Des chats dans la neige lui apparaissent comme « *les traîtres à moustache postiche des vieux films de Mac Senneth* ».

On voit qu'en entrant à la Trappe, le frère Pascal n'a pas plus dépouillé ses anciens souvenirs que ses anciennes affections. Il renoue avec ses amies d'enfance. Il renouera même un temps avec Cocteau. Quand il apprend, en 1954, que celui-ci a fait un infarctus du myocarde, il lui envoie une lettre-fleuve, qui est loin d'être la meilleure du recueil, pour le presser de se convertir. Les griefs d'autrefois contre les « tricheurs » qui l'avaient amené chez Jacques Maritain sont tombés. Il gratifie maintenant Cocteau de « *la petite graine de sénevé* » qui, *à demi étouffée pendant* vingt ans et grandissant soudain par miracle, l'a empêché de se précipiter « *dans le puits où Jeanne, un matin de Noël, avait déjà disparu à la suite de l'héroïne de ton roman* ».

Que se passe-t-il entre les deux hommes ? L'écrivain, alors au faîte de sa célébrité, a répondu avec tendresse mais brièveté. *Les échanges pourtant ne se rétabliront pas, non du* fait de Cocteau, qui continuera au fil des années à envoyer de courts messages auxquels Bourgoint ne fait plus écho. Sans doute a-t-il compris, non sans dépit, l'inefficacité de ses lettres ? Cette attitude surprend et déçoit. La grandeur est ici du côté du poète.

L'image de Cocteau resurgira une dernière fois au lendemain de sa mort, en novembre 1963. La lettre *très belle, cette fois, que Jean Bour*goint écrit à cette occasion était déjà connue. Elle fait le point sur l'homme et trouve plus « *de bien-fait dans le bilan de l'oiseleur que de mal* ».

Mais les échos du monde et de la littérature, la poésie des travaux et des jours qui traversent cette abondante correspondance ne font pas toute sa richesse. Comme dans un roman initiatique — qui serait vécu, d'où son prix, — on assiste *surtout à la métamorphose d'un être.* Peu à peu, contre lui-même, contre le labyrinthe dans lequel il était enfermé, Jean Bourgoint a conquis sa liberté. Sur cet itinéraire spirituel, Cîteaux où il demeurera jusqu'en 1964 ne marque qu'une étape : *on pourrait dire celle du temps retrouvé* après le temps perdu, gâché, de la jeunesse. La référence proustienne revient sans cesse sous sa plume. Les premières années, il a connu à la Trappe une joie, une paix *qui contrastent* fortement avec le désespoir et l'éternelle défaite dont retentissaient les lettres écrites dans le siècle. Il faut l'entendre parler du silence monastique « *qui donne à notre vie apparemment monotone une activité de fleuve* », ou encore de la vie intérieure brillant « *comme un kaléidoscope de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel* ».

Le baiser au lépreux

Peu à peu cependant, les couleurs se ternissent. Dans les années 60 une crise survient qui annonce une mue et accompagne celle de l'Eglise. Frère Pascal a vécu à Cîteaux dans « le désir de Dieu » et maintenant ce « désir » le quitte dans une « hémorragie mortelle ». Dernière épreuve à affronter avant que le contemplatif passe du service abstrait de Dieu au service concret des hommes et de leur souffrance.

Résurgence du vieux fond homosexuel sublimé ? Fascination de la pitié ? On se rappelle l'étrange attrait que les prisonniers exerçaient sur lui. La maladie forge d'autres chaînes. Est-ce l'attirance pour la lèpre, suprême misère humaine, ou le mirage de l'Afrique, qui presse le plus fortement Jean Bourgoint, au moment où il prend le second tournant de sa vie ? Quand il quitte Cîteaux le 30 novembre 1964 pour la Trappe de Granselves au Cameroun, il n'a vraiment plus en vue que *le service des lépreux.* Une fois de plus, la veille de Noël, date fatidique dans son existence, il entendra parler du village de Mokolo. Il s'y fait admettre. Dès ce moment, toute grâce lui est rendue et au-delà : « *J'ai trouvé mes racines, moi qui n'avais jamais eu de racines.* »

Les lettres du Cameroun nous apportent de savoureuses impressions d'Afrique : la terre le déçoit, la population l'enchante ; il ne cesse de célébrer la beauté des Noirs, leurs mœurs patriarcales, leur anarchie souriante, qu'il oppose à « *la bêtise et à la grossièreté des Blancs* ». Il redoute pour eux les effets de la civilisation destructrice autant que salvatrice. Un rêve naît : « *Si j'étais plus jeune, je n'hésiterais pas à me faire nègre, sauvage, païen... sans pouvoir renoncer au Christ.* »

La mort saisira frère Pascal dans cette joie retrouvée. Un cancer généralisé l'emporte le 11 mars 1966. Il a eu à peine le temps d'apprendre à fabriquer ces chaussures orthopédiques qui devaient permettre à ses lépreux de continuer à vivre, sans souffrir, parmi les leurs.

On ne sait ce qui retient le plus dans cette grande correspondance : que Jean Cocteau la traverse, que le personnage d'un roman célèbre y prenne vie, qu'un homme y triomphe de démons très actuels, non par la voie de la psychanalyse, mais par la voie mystique, que s'y pose en termes audacieux le problème des rapports entre notre civilisation et celle de l'Afrique. L'intérêt de ces lettres est à la fois littéraire, psychologique, ethnologique, religieux. Il est surtout humain, tant y rayonne, dans sa transparence, son authenticité et son charme, la figure de cet enfant terrible appelé à devenir, comme Cocteau le lui avait écrit, « soldat de Dieu ».

JACQUELINE PIATIER.

Poésie épistolaire

★ JEAN COCTEAU : « Lettres à Milorad ». Editions Saint-Germain-des-Prés, 214 p. Prix 36 F.

PASSER des lettres de Jean Bourgoint à celles que Cocteau adresse au poète Milorad dans les huit dernières années de sa vie, c'est quitter le roman, sa longue durée, ses infinis détours, pour être projeté en poésie, dans une gerbe d'étincelles.

Cocteau a le génie du billet lapidaire. Mais le caillou lancé contient presque toujours une pépite : formule heureuse, raccourci d'expression, image-éclair, confidence abrupte, secret d'art poétique.

Malgré leur brièveté, ces quelque deux cents lettres à Milorad sont loin d'être insignifiantes. On pourrait à partir d'elles composer un recueil d'aphorismes, d'haï-kaïs ou de jugements à l'emporte-pièce. En voici quelques exemples.

« Garbo est ma voisine, mais ne vous y trompez pas, c'est le sphinx qui n'a pas de secret. Marlène dit : elle compte son linge.

» En ce qui concerne le décousu-main, c'est une méthode pour empêcher le beurre sur la tartine. J'ai appris cette méthode de Montaigne... »

» Je porte le deuil d'une époque où l'agir comptait plus que le penser, où la tête suivait je ne sais quelle intelligence du plexus solaire ou du ventre.

» Ma vie est un drame, une chute dans des escaliers interminables beaucoup plus près de Kafka que de Goethe.

» La poésie est un exhibitionnisme qui s'exerce chez les aveugles. Je n'écris jamais une ligne à la légère. Et mon juste martyre sera que ma rigueur passe pour de la fantaisie. »

Voici enfin deux dernières maximes qui nous rapprochent de Jean Bourgoint et nous laissent entrevoir un Cocteau aussi épris d'absolu que le Frère de Cîteaux :

« La poésie est une religion sans espoir.

» La poésie est une solitude — une île déserte — et nous [sommes des moines qui échangent des silences. »

On sait que Cocteau divisait son œuvre en « poésie, poésie de roman, poésie de théâtre, poésie critique ». *Les lettres à Milorad ajoutent un nouveau genre :* « poésie épistolaire ». — J. P.

LES SOUVENIRS PUDIQUES DE JEAN MARAIS

★ HISTOIRES DE MA VIE, de Jean Marais. Albin-Michel, 320 pages, 39.50 F.

CE livre éclaire moins la carrière de Jean Marais que ses rapports personnels d'amitié, d'amour, avec Jean Cocteau, qui l'a, en somme, créé, et dont il défend, à l'occasion la mémoire contre ceux qui l'ont « trahi », tels Maurice Sachs et Claude Mauriac. C'est par là un livre pudique et pieux.

Mais on attend toujours plus ou moins d'un acteur qu'il nous livre une réflexion sur son métier, sur ses expériences de théâtre et de cinéma. Il est vrai que les éditeurs — on le voit depuis deux ou trois ans à tous les livres de ce genre — préfèrent les anecdotes au panorama historique et critique. Partout où l'ombre et le souvenir de Cocteau ne sont pas au premier plan. *Histoires de ma vie* ne fait pas exception à la règle.

Lorsqu'il parle de son enfance, de son étrange famille (son père était-il vraiment son père ?) et de sa mère, fantasque et kleptomane, qu'il appelait Rosalie (elle inspira visiblement la mère des *Parents terribles*), Jean Marais, sautant facilement d'une époque à une autre comme au gré de la mémoire, nous promène dans un univers où l'anecdote romanesque l'emporte sur le témoignage. Son style est fluide et plaisant. Mais il y a dans ces « histoires » un côté superficiel, décevant, de la part d'un acteur dont la personnalité à la scène et à l'écran ne l'est pas.

En définitive, seuls nous touchent l'hommage et la fidélité à Cocteau, qui sont une marque de caractère. Même si cette fidélité a poussé Jean Marais à publier, en fin d'ouvrage, les nombreux poèmes inédits que Cocteau écrivit pour lui seul au long de leur amitié et qui auraient gagné à rester son « trésor secret ».

JACQUES SICLIER.

● *Le prix Rainier-de-Monaco* a été atribué à François Nourissier pour l'ensemble de son œuvre. Agé de quarante-huit ans, critique dramatique du *Figaro* et critique litéraire au *Point*, François Nourissier est l'auteur d'une douzaine de romans où l'autobiographie se fait constat de malaise d'une génération et d'une classe — la petite bourgeoisie française d'après guerre

Aux Trois Jours du livre marxiste

Un débat sur Bachelard

LE thème était fourni par la publication, aux Editions Sociales, du livre de Michel Vadée : Bachelard, le nouvel idéalisme épistémologique *(1). Cet ouvrage, consciencieux et bien documenté, prend le contre-pied de la plupart des commentaires actuels de l'œuvre bachelardienne. Malgré les apparences, celle-ci n'aurait pas fondamentalement rompu avec le spiritualisme dominant l'Université française entre les deux guerres. Michel Vadée entend dégager cette philosophie pour la renvoyer à son temps, qui ne serait plus le nôtre. En cela, sa démarche récuse principalement une autre interprétation marxiste, celle de Dominique Lecourt, disciple de Louis Althusser, auteur de plusieurs ouvrages consacrés à Bachelard qui portait la contradiction.*

Une querelle d'érudits ? Pas seulement. Comme l'a très bien montré Dominique Lecourt, le fond du débat porte sur l'attitude marxiste face à une grande œuvre philosophique. Il est possible de recenser minutieusement ses thèmes, mettant d'un côté les éléments matérialistes, de l'autre les éléments idéalistes, à la seule fin, au terme de ce bilan, de la rejeter ou de l'utiliser. Ou bien, à l'inverse, on joue tactiquement sur les contradictions de l'œuvre en fonction de la conjoncture d'ensemble, passant de la « guerre de tranchées » à la « guérilla » idéologique... La discussion, comme on dit, demeure ouverte. — R.-P. D.

(1) Coll. « Problèmes », 304 pages, 29 F.

ESSAIS

LA « CULTURE FRANÇAISE » EN QUESTION

Les « précieuses » d'hier et d'aujourd'hui

★ QU'EST-CE QUE LA CULTURE FRANÇAISE ? Essais réunis par Jean-Paul Aron. Denoël-Gonthier, coll. « Médiations », 288 p., 36 F.

MORTES, les « précieuses », tuées par le ridicule ? Certes non. Elles seraient même « plus vivantes que jamais », à en croire Jean-Paul Aron. Notre vie culturelle demeurerait imprégnée de ce « style » qu'a forgé l'âge classique : un subtil alliage de bonnes manières et de beau parler, de rivalités salonnardes et de connivence sociale, d'autarcie de fait et d'universalité de droit — la « culture française ». Les quinze études regroupées dans cet ouvrage collectif par l'historien du *Mangeur au dix-neuvième siècle* tentent de la cerner, de dégager ses traits essentiels.

C'est d'abord une culture « patricienne », chasse gardée d'une caste plus encore que d'une classe. De l'hôtel de Rambouillet aux romanciers naturalistes, le clan des littérateurs, aristocrates ou petits-bourgeois, se serre les coudes. En circuit fermé ? « *La critique des clercs reste un privilège de clercs* », note Jacques Revel dans un très bon article, montrant comment la « culture populaire », réprimée ou « récupérée », n'est définie que par son exclusion des *discours dominants*.

Le seul « ailleurs » aujourd'hui serait dans ces « marges », explorées par Gilles Anquetil : les expériences fugitives et imprévues de la « contre-culture ». Privilégiant le « vécu », elles excluent les commentaires.

Conversation et littérature

La tradition française ne cesse de parler. Dominée par les mots, elle n'a d'yeux que pour la littérature, d'oreilles que pour la conversation. La peinture, la musique sont reléguées au second rang, masquées par une glose incessante. Le savoir scientifique est superbement ignoré : il n'a pas cours dans les salons.

Prisonnière d'un langage figé et académique, notre culture serait devenue inapte à traduire les œuvres étrangères, demeurées attentives à la parole vivante. Cherif Khaznadar en donne un exemple frappant. Dans *Sainte Jeanne des Abattoirs* de Brecht, voici le dialogue allemand entre Jeanne et un dirigeant ouvrier : « *La place que j'avais, je ne l'ai plus.*

— Qu'est-ce que tu faisais ? »

La traduction française sonne tout autrement :

« *On m'a renvoyée de mon emploi.*

— Quel emploi occupais-tu ? »

Le reste est à l'avenant...

D'ailleurs, qu'importe l'étranger... La culture, en France, est exclusivement, résolument, impassiblement parisienne. La province reste subjuguée par le pouvoir central. C'est du moins ce que veut démontrer la dernière partie de ce volume, où Pascal Lainé analyse avec finesse l'emprise absolue sur les arts rêvée par Louis XIV : « *Prendre ce qui existe. Empêcher qu'il existe rien d'autre* », tout soumettre à la glorification du règne et à l'ordre rectiligne de la rationalité classique, annonçant à sa manière le monde industriel.

Notre vieil héritage culturel aurait pu être profondément remis en cause, criblé par ces regards croisés. On aurait pu se demander si l'idée même d'une culture française n'est pas un faux objet, un leurre, un piège idéologique, masquant des réalités très diverses. Ce n'est pas le cas. Malgré une incisive introduction de Jean-Paul Aron, volontiers pamphlétaire, on ne trouve que des coups d'épingle, quand on pouvait attendre des coups de boutoir. La culture française ne se porte pas si mal.

ROGER-POL DROIT.

ENTRETIEN AVEC LEONARDO SCIASCIA

(Suite de la page 17.)

● *En France, on vous connaît davantage comme romancier que comme essayiste.*

— La matière de mes récits est toujours de l'ordre de l'essai. Et mes essais ont toujours une forme narrative. Entre le récit et l'essai, il y a pour moi un jeu constant de relations et d'emprunts. Mais je ne saurais expliquer pourquoi, dans certains cas (*le Conseil d'Egypte, l'Evêque, le Vice-Roi et les Pois chiches*), j'ai abouti à un récit ou à une pièce plutôt qu'à un essai. Et je ne saurais dire pourquoi, après avoir pensé pendant une année entière au baron Pisani comme à un personnage de roman, j'en ai fait ce petit essai qui donne son titre au livre qui vient de sortir en France : *le Cliquet de la folie.*

● *Votre œuvre est profondément liée à la tradition sicilienne. Comme celle de Pirandello. Comme vous l'avez souvent souligné, la Sicile est aux confins de plusieurs civilisations, raison pour laquelle les vrais écrivains, en Sicile, n'ont pas une attitude d'esprit provinciale. Parmi ces Siciliens du passé lointain ou immédiat, quels sont vos « pères » ou vos « frères » ?*

— Parmi les plus lointains, j'aime un certain Palmieri di Micciché, écrivain sicilien de langue française. Mais je l'ai connu assez tardivement et par l'intermédiaire de Stendhal. Les écrivains siciliens auxquels je dois beaucoup sont De Roberto, Pirandello, Brancati.

● *Parmi les auteurs français, vous admirez beaucoup Malraux, ce qui est curieux pour un ami des Lumières...*

— Voilà : entre treize et dix-sept ans, pas au-delà, j'ai eu une grande passion pour D'Annunzio. Ça m'a passé quand je me suis aperçu que D'Annunzio était toujours du mauvais côté. Ça m'a passé grâce aux Américains : Steinbeck, Caldwell, Faulkner et ce qu'on arrivait à lire d'Hemingway sous le fascisme. Quand j'ai lu Malraux, j'ai eu l'impression de découvrir un D'Annunzio qui était du bon côté. Expérience personnelle mise à part, *l'Espoir* est un très beau livre, un des plus grands livres de notre temps. Et je le dis parce que je l'ai relu récemment.

● *Quel effet cela vous fait-il de recevoir un prix littéraire dans la patrie de Paul-Louis Courier ?*

— Je pourrais répondre par ce vers de Dante où il est dit qu'amour condamne l'être aimé à aimer à son tour. Mais ce serait une réponse un peu rhétorique. La vérité, c'est que je suis content, très content, plus que je ne saurais l'être pour n'importe quel autre prix.

Propos recueillis par
CLAUDE AMBROISE.

DU 3 AU 8 MAI A NICE

Le 3 mai s'ouvre à Nice le 7e Festival international du livre. Il verra se dérouler plusieurs colloques sur l'enseignement de la littérature, la distribution, la lecture publique ; deux congrès, celui de Culture et Bibliothèques pour tous et celui des Femmes écrivains, des rencontres entre auteurs de films et écrivains, et sera marqué par divers grands prix, dont le Grand Aigle d'or de la ville de Nice, le prix Art et Techniques internationales du livre, la Bourse Goncourt de la nouvelle, etc.

Les femmes-écrivains et leur colloque

Au moment où va se tenir, à Nice, un colloque des femmes-écrivains, plusieurs d'entre elles, dont on trouvera les noms ci-dessous, estiment ne pas devoir y prendre part. Elles expriment leurs raisons dans un texte où on lit :

Nous n'irons pas au congrès des femmes-écrivains parce que :

— En tant que femmes, nous nous considérons comme engagées dans une histoire qui est celle de *toutes les femmes en lutte* pour un changement radical de la condition de la femme, dans tous les domaines : économique, social, politique, donc « culturel » ;

— En tant qu'écrivains, nous travaillons et nous écrivons dans le but de transformer le rapport des femmes à la parole et à l'écriture, et de combattre l'oppression économique et phallocratique qui pèse sur les langages des femmes. Or la façon dont vous organisez la réunion de Nice reproduit, par ses modalités non démocratiques et sélectionnistes, les rapports de violence symbolique et de récupération des luttes des femmes, mis en place par le gouvernement avec la complicité des femmes qui collaborent à son entreprise. (...)

Nous ne croyons pas à l'innocence d'une réunion où des femmes prendront la parole d'argent.

Hélène Cixous, Annie Leclerc, Chantal Chawaf, Catherine Clément, Viviane Forrester, Sarah Korman, Xavière Gauthier, Victoria Therame, Françoise d'Eaubonne.

— LES « CAHIERS DE L'HERNE » CONTINUENT. — Un récent communiqué indique qu'un groupe anglais, avec le concours d'un ancien collaborateur des Editions de l'Herne, avait décidé de poursuivre « séparément » la publication des « Cahiers de l'Herne » sous un titre voisin prêtant à confusion, les « Cahiers H. ».

La Société des éditions de l'Herne précise :

— C'est en mai 1972 que les Editions de l'Herne ont connu un changement de direction ;

— Depuis cette date, cette société a publié dix « Cahiers de l'Herne » ;

— Conformément à la tradition, chaque « Cahier » est l'œuvre d'un directeur spécialisé aidé par des collaborateurs choisis par lui ;

— C'est ainsi que va être publié en mai le « Cahier Karl Kraus » et que sont en préparation, pour paraître prochainement, des « Cahiers » consacrés à Queneau, Meyrinck et Beckett.

LES JUIFS DE FRANCE

UNE IMPLANTATION MILLÉNAIRE



PLUSIEURS livres récents traitent, sous différentes formes — scientifique ici, romancée là, passionnée parfois, — de l'histoire des juifs de France. On rend compte dans cette page d'ouvrages aussi divers que le portrait de Rachi, rabbin champenois du onzième siècle, brossé par un ouvrage collectif, de l'étude de David H. Weinberg sur les juifs parisiens dans les années d'avant guerre, des trois destins de juifs français sous l'occupation contés avec force et talent par Gérard Israël, de l'essai passionné de Richard Marienstras, *Etre un peuple en diaspora*. Mais il convient d'accorder une place et une attention particulières au grand récit de Simon Schwarzfuchs, qui couvre un millénaire de vie juive dans notre pays.

La France et les territoires qui allaient lui être rattachés au cours des temps ont joué un rôle considérable dans l'histoire du judaïsme. C'est dans nos provinces, en effet, que prirent forme, il y a plus de treize siècles, les premières communautés juives du Moyen Age, c'est en leur sein qu'apparut l'institution du rabbinat et, en Provence, que naquit la Kabbale ; c'est notre Révolution qui sera leur première émancipatrice et Napoléon qui consacrera leur statut confessionnel dans la nation et créera la hiérarchie consistoriale. Ce dernier épisode, marqué, en 1807, par la réunion d'un « Grand Sanhedrin » européen, sera, au demeurant, le plus contesté. La politique d'« assimilation » qui en a été le trait dominant et qui se développera jusqu'à la défaite de 1940 ne pouvait être que destructive de la spécificité juive que l'on tentait de réduire aux dimensions d'une confession comme les autres.

Plus d'un millénaire de vie juive se trouve ainsi étroitement mêlé à l'histoire de notre pays. M. Simon Schwarzfuchs, professeur à l'université de Bar-Ilan, en Israël, distingue trois grandes phases dans cette aventure (1) : la période de peuplement au cours de laquelle, jusqu'à la fin du douzième siècle, les masses juives d'Orient ont reflué vers l'Occident ; la période du rejet, jusqu'au dix-septième siècle, pendant laquelle le pouvoir royal multiplia les mesures discriminatoires et les décrets d'expulsion, provoquant l'exode des communautés juives vers l'Europe orientale ; enfin, la période du retour en Occident, qui commence au milieu du dix-septième siècle, avec la révolte des cosaques de Chmielnicki et les massacres qu'ils perpétrèrent.

Les deux derniers chapitres de son livre traitent de « L'exil intérieur », imposé par la législation antijuive de Vichy, et de « La reconstruction », marquée par l'arrivée en métropole de deux cent cinquante mille juifs d'Afrique du Nord et par la prise de conscience du lien avec l'Etat d'Israël.

Sur le plan doctrinal et culturel, la phase la plus glorieuse, la plus fructueuse, a certainement été la première. Ensuite, les rois de France tenteront progressivement (quand ils ne les expulsent pas) de réduire les juifs du royaume à la condition servile. En 1215, le quatrième concile de Latran avait décrété, à cet effet, l'obligation pour les juifs de porter un insigne particulier. Et M. Schwarzfuchs cite la recommandation du pape à l'archevêque de Sens : « *Ils doivent se reconnaître comme les esclaves de ceux que la mort du Christ a libérés, alors qu'elle a asservi les juifs.* »

L'histoire du peuple juif, dans sa complexité, n'est pas aisée à suivre. Celle des juifs de France est peut-être encore moins simple. Mais le récit de M. Simon Schwarzfuchs aide à comprendre en quoi, du moins, elle fut et demeure profondément originale.

ALAIN GUICHARD.

(1) *Les Juifs de France*, de Simon Schwarzfuchs. Ed. Albin-Michel, coll. « Présences du judaïsme », 350 pages, 37 F.

TROIS DESTINS

★ HEUREUX COMME DIEU EN FRANCE, de Gérard Israël. Ed. Robert Laffont, coll. « Vécu », 325 pages, 35 F.

UN homme de ma génération, celle qui est sortie de l'adolescence pour connaître la « drôle de guerre » et l'occupation nazie, ne peut fermer ce livre sans ressentir une terrible angoisse. Trente années ont tissé un voile pudique sur la tragédie de ces milliers de familles juives jetées en enfer par l'égoïsme, l'inconsciensce, la lâcheté ou le fanatisme de tant de Français qui se croyaient de bons citoyens.

L'horreur de ces raffles de juillet et d'août 1942, effectuées avec une plus ou moins bonne conscience par la police parisienne, le drame de ces hommes, de ces femmes, de ces enfants traqués par la police niçoise et qui ne doivent leur salut qu'à la protection de l'occupant italien, tous ces faits odieux, absurdes, et bien d'autres encore plus inhumains, plus dérisoires, plus tragiques, Gérard Israël les restitue (déchirant ainsi trente années d'oubli) avec un réalisme et à la fois une pudeur, une chaleur et une minutie qui font de lui le poète autant que l'historiographe scrupuleux d'un triple destin.

L'histoire de cette période, en effet, c'est à travers la vie de trois familles juives que l'auteur la raconte. Il a vécu en Algérie les années de l'occupation, mais à l'aide des témoignages reçus il s'est attaché à reconstituer avec précision les bonheurs, les malheurs, les combats de ceux qui furent les victimes et le gibier d'une immense et impitoyable chasse à l'homme. Ce qui surprend, c'est enfin une certaine innocence, la naïveté et, en même temps, l'absence de résignation, la foi, l'énergie de tous. Plusieurs personnalités émergent de cette chronique par leur héroïsme dans les combats ou dans les camps, par leur humanité et leur culture. De grandes figures juives apparaissent aussi dans la trame du récit. Un livre que les jeunes Français devraient méditer. — A.G.

« Rachi, rabbin, humaniste et paysan »

★ SERVICE TECHNIQUE POUR L'EDUCATION. 293 pages. Ouvrage publié avec l'aide de la Memorial Foundation for Yewish Culture et du Fonds social juif unifié (19, boulevard Poissonnière, Paris).

RACHI (1) appartient au patrimoine universel du peuple juif ; des bourgades de Pologne aux mellahs du Maroc ou aux cités d'Amérique, il est encore un maître que l'on étudie et que l'on discute. Son œuvre essentielle, ce sont les commentaires de la Bible et du Talmud. Depuis des siècles, on n'imprime plus les dix-neuf in-folio du Talmud sans y adjoindre l'exégèse de Rachi composée en caractères typographiques particuliers. « Il est peut-être, a écrit de lui M. Roger Berg, le seul, si l'on excepte Maïmonide, « l'aigle de la Synagogue », à avoir trouvé une audience et une influence aussi universelles. »

Humaniste, et paysan champenois, il parle en expert des usages et des métiers de son temps. Ses commentaires sont émaillés d'indications très précieuses sur une époque marquée dans les dernières années de sa vie par les massacres des juifs des bords du Rhin, lors de la Première Croisade. Enfin, sur le plan linguistique, l'apport de Rachi à la connaissance de l'ancien français demeure unique. Ses commentaires, écrits en hébreu, sont remplis de gallicismes et de termes champenois. Or, c'est l'hébreu de Rachi qui a formé l'hébreu rabbinique européen qui devait se transformer en hébreu moderne.

L'ouvrage collectif publié sous la direction de MM. Manès Sperber et Léon Askenazi nous donne une information exceptionnellement riche sur les communautés juives de la Champagne médiévale, et sur leurs rapports avec les paysans ou marchands chrétiens de cette riche province, en même temps que sur la vie, l'œuvre et l'influence de Rachi.

(1) Le nom qui sert à le désigner, Rachi, est formé à partir des mots *Rabbénou Chelomo* (Salomon), fils d'Isaac. Il est né en 1040 à Troyes, capitale du comté de Champagne.

Les immigrés de l'avant-guerre

★ LES JUIFS A PARIS DE 1933 A 1939, de David H Weinberg. Traduction de Micheline Pouteau. Ed. Calmann-Lévy, coll. « Diaspora », 288 pages, 37 F.

LE livre de David H. Weinberg sur les Juifs parisiens de 1933 à 1939 paraît dans une des trop rares collections de qualité qui concernent les problèmes juifs, celle que dirige Roger Errera.

Paris était alors une des plus grandes villes juives du monde, avec une importante population immigrée, en provenance surtout d'Europe de l'Est, celle-là même qui devait payer le plus lourd tribut à l'entreprise nazie.

Ecrire un travail historique sur cette population n'est pas facile, cela suppose d'être familiarisé avec plusieurs langues, de connaître à la fois le milieu d'accueil (les Français, juifs ou non) et le milieu immigré, de retrouver les survivants, de les faire parler et de confronter leurs souvenirs et les documents de l'époque.

M. David Weinberg est américain, et son livre est bien servi par la traduction de Micheline Pouteau. Il a montré de l'acharnement et de la patience. S'il n'a pas retrouvé toutes les archives disponibles, il a très consciencieusement dépouillé la presse de langue yiddish. Il a donc tenté de faire revivre ces cent cinquante mille personnes. Il donne un tableau, parfois impressionnant, de leurs occupations, notamment de cet étonnant milieu des « ouvriers à façon » si caractéristique du prolétariat juif immigré.

Deux questions essentielles dominent le livre. La première, bien connue maintenant, qui opposa souvent « Français de souche » et immigrés récents.

M. Weinberg a raison de l'écrire : « *Le conflit entre les deux groupes, souvent considéré de façon simpliste comme un conflit entre Juifs en voie d'assimilation et habitants des ghettos, recouvrait en fait une gamme étonnamment étendue de conceptions de la judéité et de réponses à la menace du nazisme.* » N'empêche que le lecteur sera probablement sensible aux contrastes qui opposent, par exemple, les militants de gauche, membres du Bund, de la Ligue internationale contre l'antisémitisme ou du parti communiste, et le président du Consistoire, Robert de Rothschild qui notait, en 1935, à propos des immigrés : « *S'ils ne sont pas contents, qu'ils s'en aillent. Ils sont des invités qu'on reçut avec plaisir, mais il ne faut pas qu'ils cassent la vaisselle.* »

Conflits internes

A la même époque, le rabbin Kaplan tenait à manifester son patriotisme en rencontrant les Croix-de-Feu, et les membres de l'*Union patriotique des Israélites français* méritaient bien leur surnom : les PIAF (Patriotes israélites antisémites français). Le principal dirigeant de cette organisation, Mᵉ Edmond Bloch, fut logique avec lui-même en étant, en 1948, un des témoins à décharge de Xavier Vallat. Léon Blum jugeait ces hommes, qui s'opposaient parfois à l'accueil des réfugiés, en ces termes, en 1938 : « *Qu'ils ne s'imaginent pas qu'ils préserveraient ainsi leur tranquillité, leur sécurité. Il n'y a pas d'exemple dans l'histoire qu'on ait acquis la sécurité par la lâcheté, et cela ni pour les peuples, ni pour les groupements humains, ni pour les hommes.* »

Autre question étudiée par M. Weinberg, celle des tentatives d'unification de la communauté. L'auteur reconstitue dans le détail le conflit qui opposa d'une part la Fédération des sociétés juives de France, dont les dirigeants sont modérés et parfois timorés, et le Mouvement populaire juif, partie prenante au Front populaire, et qui comprenait des communistes, des socialistes, des bundistes (membres du parti ouvrier juif, non sioniste), des sionistes de gauche. Le tout sous le signe, bien sûr, de la montée du nazisme, mais il faut constamment se rappeler que la « suite » n'était pas connue.

Tout cela est utile, intéressant, et parfois inévitablement cruel ; d'où vient pourtant que le lecteur soit, en fin de compte, un peu déçu, surtout quand il confronte ce livre avec celui, paru dans la même collection, de Michael R. Marrus, *les Juifs de France à l'époque de l'affaire Dreyfus*. Sans doute l'auteur de ce dernier livre bénéficiait-il de plus de recul. Mais surtout, il me semble que les milieux juifs de notre pays peuvent très difficilement s'analyser en eux-mêmes et pour eux-mêmes. Parler des juifs français sans donner une idée de leur insertion dans le milieu français, c'est ne voir qu'un aspect des choses. Or ce dernier milieu, M. Weinberg le connaît mal.

En définitive, un livre utile, mais traitant plus des organisations que des milieux juifs. Dans ce dernier domaine les lacunes sont considérables : ni les banquiers, ni les hommes d'affaires, ni les boutiquiers, ni les intellectuels ne sont étudiés. P. Aubery avait rédigé là-dessus une esquisse qui mériterait d'être développée (1). Allons, le travail n'est pas près de manquer pour les historiens de cette période.

PIERRE VIDAL-NAQUET.

(1) P. Aubry : *Milieux juifs de la France contemporaine*. Ed. Plon, 2ᵉ édition, 1962.

Interrogation sur l'identité juive

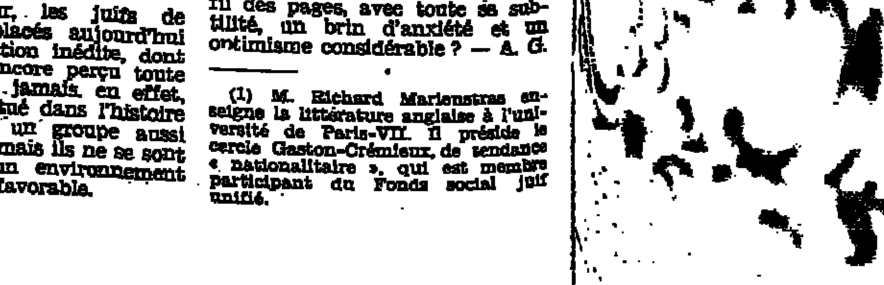
★ ETRE UN PEUPLE EN DIASPORA, de Richard Marienstras. Préface de Pierre Vidal-Naquet. Ed. Maspero, 213 pages, 28 F.

M. Richard Marienstras occupe au sein de la communauté juive une fonction prophétique originale qui le situe à contre-courant des tendances dominantes de la judaïcité française (1). Celle-ci s'identifie habituellement par référence à la religion ou se manifeste dans un attachement viscéral au jeune Etat juif. Sans nier l'importance historique de la synagogue dans la pérennité judaïque ni méconnaître le rôle aujourd'hui catalyseur d'Israël, M. Marienstras ne cesse de mettre en garde ses compagnons de destin contre une politique qui fonderait leur avenir sur l'une ou l'autre de ces institutions, ou même sur les deux à la fois : la synagogue et Israël.

Son dernier livre, *Etre un peuple en diaspora*, témoigne de cet effort passionné pour convaincre les juifs de France que leur spécificité ne peut désormais être sauvée que par une adhésion volontaire à une culture de caractère *transnational*. Si la forme religieuse qui assuma cette culture dans les siècles passés ne répond plus, selon lui, aux exigences de notre temps, l'identification au nationalisme d'un Etat, fût-il juif, lui paraît être une solution encore moins adaptée. D'une part, elle rompt avec la tradition universaliste. D'autre part, elle n'apporte pas un regain de sécurité. « *Croit-on vraiment,* souligne M. Marienstras, *que l'existence d'Israël, que l'existence en Israël, ce n'est pas un risque aussi grand que l'existence diasporique ?* » Et, en effet, les juifs, qui ont été privés si longtemps de toute existence nationale, se sont mieux maintenus que bien des peuples établis dans des frontières géographiques.

Ce qu'il s'agit de préserver et de faire vivre, à défaut d'une religion qui a perdu sa signification originelle dans trop de consciences, ce sont des valeurs, c'est une tradition, c'est une expérience humaine et historique. Or, pour M. Marienstras, tout cela est menacé quand on admet le « mythe de la « centralité » d'Israël », car ce mythe est, dit-il, « *destructeur d'une portion fondamentale de l'histoire juive* ». Il n'hésite pas à prendre à son compte un jugement du professeur israélien Leibovitz selon lequel cette tradition culturelle fondamentale « *n'a rien à voir avec la Palestine (...), la période de grandeur et de gloire du peuple juif s'étant écoulée en exil* ».

Pour l'auteur, les juifs de France sont placés aujourd'hui dans une situation inédite, dont ils n'ont pas encore perçu toute la nouveauté : jamais, en effet, ils n'ont constitué dans l'histoire de notre pays un groupe aussi important et jamais ils ne se sont trouvés dans un environnement humain aussi favorable.

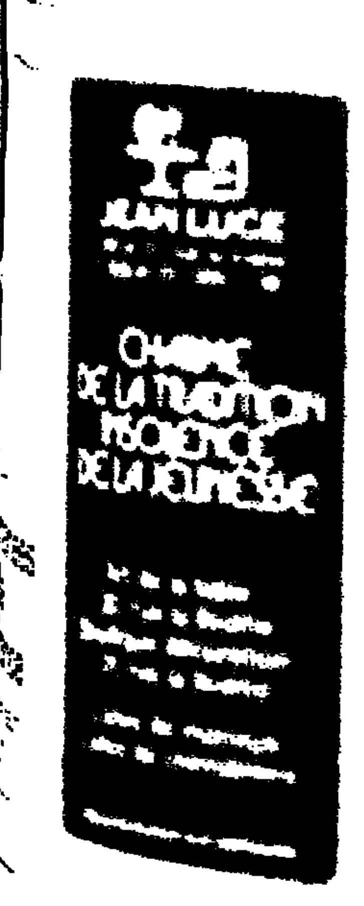


Il reproche donc aux dirigeants des communautés juives de France de méconnaître cette évolution favorable à la reconnaissance du « droit à la différence » ou (s'ils la reconnaissent) de ne l'utiliser que pour faire accepter (cas des sionistes) la « centralité » d'Israël. *Il voudrait que les juifs* de France, et ceux des diverses diasporas occidentales, s'efforcent de « décoder » l'expérience humaine des juifs pour la restituer dans un langage moderne

Par cette « reprise en main » de l'héritage culturel, les diasporas pourraient devenir des modèles pour d'autres minorités à travers le monde. Mais ce changement implique, estime M. Marienstras, une réforme complète des institutions communautaires : leurs dirigeants doivent notamment admettre que l'originalité principale de l'existence juive, c'est un mode de vie qui suppose la participation à une double culture.

C'est un livre qui choquera, mais où l'*on apprend beaucoup*, et qui conduit à s'interroger sur l'identité juive. N'est-ce pas, d'ailleurs, cette identité que, en définitive, cherche l'auteur, au fil des pages, avec toute sa subtilité, un brin d'anxiété et un optimisme considérable ? — A. G.

(1) M. Richard Marienstras enseigne la littérature anglaise à l'université de Paris-VII. Il préside le cercle Gaston-Crémieux, de tendance « nationalitaire », qui est membre participant du Fonds social juif unifié.



هكذا من الأصل

Mode

MARIÉES SANS FALBALAS

SI le nombre de mariages demeure stable, en France, et les réceptions qui s'ensuivent, des fêtes plus ou moins luxueuses, nous assistons à une recherche de simplicité en ce qui concerne les robes de mariée et les tenues des enfants du cortège — lorsqu'il y en a...

Les mariées modernes ne veulent pas s'encombrer de toilettes trop volumineuses, et préfèrent un joli mouvement profilé et un tissu qui ne se froisse pas au style « tarte à la crème ».

Ainsi chez RIFFAULT (1) — une des plus célèbres créatrices parisiennes dans ce domaine, — la mode est aux robes très fraîches, en organdi blanc aux ornements de tons pastels, dont beaucoup d'effets de fleurs rebrodées. La saison des mariages s'étend maintenant de Pâques à octobre, moitié en ville, moitié à la campagne, presque toujours l'après-midi. Cela permet une gamme de styles plus variés quoique, en général, les robes soient appuyées au buste, marquées à la taille d'une ceinture et plates sur les hanches, avec une ampleur profilée. Parmi ses dernières nouveautés, Mme Riffault superpose six à sept couches de tulle non apprêté en robes vaporeuses d'une subtile simplicité.

Chez FRANCK ET FILS (2), les robes sont plus droites en coton orné de volants et bordé de broderie anglaise, un rien 1900. On vend beaucoup de modèles en organdi blanc, à capeline molle assortie, ornée de fleurs pastel.

Le mouvement vers plus de simplicité se confirme aussi chez DOMINIQUE (2), chez MARIEES DE FRANCE (3) et chez PRONUPTIA (4). En effet, à côté des spécialistes de la tenue de mariée « de la tête aux pieds », des boutiques du quartier Latin, voire de la banlieue résidentielle, réunissent quelques modèles simples et bien étudiés (entre 400 F et 750 F). C'est le cas de LAURA ASHLEY (5), de GERARD SAINT-ALBIN (6), mais aussi de MARILLAGES (7), où les « grandes robes » représentent à peu près 50 % des ventes par rapport aux styles dépouillés, parfois un peu rustiques.

Les coiffures suivent la même tendance. JANNINE MONTEL (8), chez qui se bousculent dans une minuscule boutique les futures mariées et leurs mères, on nous a confirmé le déclin du voile par rapport au chapeau, depuis la généralisation des mariages l'après-midi. La réception commence tout de suite après la cérémonie et les mariées « veulent se sentir à l'aise et pouvoir enlever ce qu'elles ont sur la tête sans se décoiffer ». Donc, plus de chignons en « pièce montée », pas de fleurs qui demandent un coiffeur pour être mises en place. D'où le succès des capelines et des canotiers qu'on pose sur la tête et qu'on enlève aussi facilement. Ceux de cette année sont à bords plus petits, à calotte plus plate, tout en restant dans la tradition impressionniste, qu'accentue une garniture de fleurs et une longue voilette en tulle point d'esprit, aux pans noués.

Le blanc demande un maquillage léger et naturel, à fond de teint rosé (Chanel, Elisabeth Arden, Helena Rubinstein), aux paupières masquées de gris pour donner de l'éclat plutôt que de la couleur (Orlane, Max Factor, Revlon, Guerlain, Germaine Monteil), les cils ombrés de teintes douces et profondes (Chanel, Coty, Harriet Hubbard Ayer, Longcils Boncza, Payot) et les lèvres brillantes ou rouge adouci (Lancôme, Christian Dior, Estée Lauder, Jeanne Gatineau, Revlon, Twenty).

Une aumônière, éventuellement des gants courts si la robe est à manches courtes ou sans manches, et des chaussures toutes simples en chevreau blanc, et la mariée est habillée.

Un conseil : choisissez des escarpins ou des sandales confortables, surtout pas en vernis, qui empêchent les pieds de respirer, de préférence une demi-pointure au-dessus de votre chaussant normal.

NATHALIE MONT-SERVAN.

(1) 32, rue de Laborde ; (2) 1, chaussée de La Muette ; (3) 80, rue de Passy ; (4) 18, rue du Faubourg-Montmartre ; (5) 66, rue des Saints-Pères ; (6) 42, rue Dauphine ; (7) 76, boulevard Jean-Jaurès, 92-Boulogne ; (8) 9, rue des Quatre-Vents ; (9) 91, rue de Réaumur.

GERARD SAINT-ALBIN : robe de mariée en coton défroissable blanc, ornée de volants aux épaules, aux manches et à l'ourlet. 550 F. 42, rue Dauphine. JANNINE MONTEL : canotier de paille rustique blanche, garni de liserons roses pastel et d'une voilette en tulle. 250 F environ. 9, rue des Quatre-Vents.

(Croquis de Marcq.)

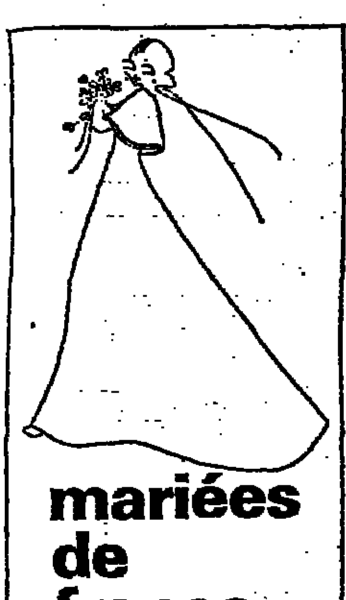
Cadeaux en attente

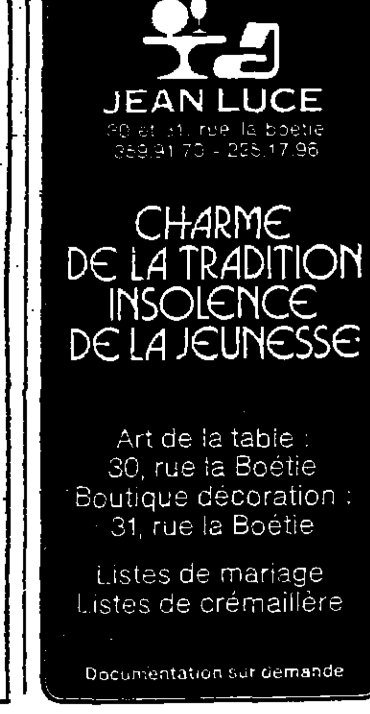
DEPUIS quelque vingt ans que la liste de mariage existe, les fiancés ont pris l'habitude de choisir dans un magasin les cadeaux qu'ils souhaitent recevoir, puis d'en avertir parents et amis. Primitivement conçues pour s'équiper en argenterie, cristallerie et service de table, les listes de mariage se sont étendues à tout l'équipement de la maison, des draps à l'aspirateur. Cette initiative est due aux grands magasins, pour lesquels les listes de mariage constituent un poste de ventes important.

Revers de la médaille, ceux qui offrent un tel cadeau ne font pas un achat réel : la somme investie ne servira pas à acquérir le « tête-à-tête » ou le vase choisis sur la liste ; elle sera versée sur un compte dont le montant global est mis à la disposition des jeunes mariés. Ceux-ci peuvent l'utiliser à leur guise pour acheter un meuble important ou même — c'est la tendance actuelle — financer leur voyage de noces. Ces listes fictives déplaisent cependant à certains donateurs qui, de nouveau, préfèrent acheter séparément leur cadeau...

Les listes de mariage étant une source de ventes appréciable pour les magasins spécialisés en arts de la table, quatre de ceux-ci ont mis en commun leur imagination pour relancer l'idée sous une forme actualisée. Pour compenser la baisse des mariages, Jean Luce, Delvaux, Au Grand Siècle et Michel Perrier suggèrent la « liste de crémaillère ».

Une formule qui intéressera aussi bien un jeune couple (non marié) qu'un célibataire se mettant dans ses meubles ou ceux qui s'installent dans un nouvel appartement. L'idée est astucieuse : un cadeau fait toujours plaisir ! Reste à trouver la façon (discrète) de suggérer à ses amis d'aller jeter un oeil dans le magasin choisi à sa « liste de crémaillère ». — J. A.







Maison

BAIGNOIRES A LA DEMANDE

RONDES, ovales, rouges, marron ou roses, les nouvelles baignoires en plastique vont bouleverser l'aspect traditionnel de la salle de bains. L'utilisation de l'acrylique thermoformé a permis de renouveler les formes des vasques et d'y incorporer accoudoirs, porte-savon et autres accessoires.

Les baignoires en plastique moulé sont huit fois plus légères qu'en fonte (de 30 à 50 kilos pour un modèle normal) ; leur surface lisse et non poreuse ne s'entartre pas. Excellent isolant thermique, l'acrylique conserve longtemps chaude l'eau du bain ; coloré dans la masse, il garde un brillant inaltérable. Un inconvénient : un prix nettement plus élevé qu'en matériau traditionnel.

François Monnet a créé une gamme de baignoires en perspex parmi lesquelles nous avons remarqué un modèle à tablier frontal surbaissé au centre, permettant un accès facile, et une grande baignoire ronde à encadrement ovale (« Anémone », 3 600 F, Sodim). La plus prestigieuse des baignoires dessinées par Lionel Morgaine est en acrylique de ton ivoire, gris, brun ou rouge : sa grande vasque ((avec siège moulé sur le côté) est inscrite en diagonale dans un rectangle (« Copacabana », 4 560 F, Idéal-Standard).

Si la configuration de la salle de bains s'y prête, une originale baignoire de fabrication anglaise de forme elliptique s'inscrit dans un quart de cercle et s'installe dans un angle. Elle est en acrylique de tons pastels ou bleu foncé (« Estoril », 3 200 F sans panneau frontal, Heatons).

Une nouvelle petite baignoire de 1,50 m de longueur extérieure, est réalisée en matière moulée composée à base de marbre ; ce marbrex est recouvert sur ses deux faces d'un revêtement teinté dans la masse, en six coloris clairs (« Club 150 » 1 114 F sans tablier, Allia-C.E.C.).

JANY AUJAME.

★ Sodim, département « Bâtiment », 222 bis, rue Marcadet, 75018 Paris.

★ Idéal-Standard, 149, bd Haussmann, 75008 Paris.

★ Heatons, agent pour la France : Selvas, 19-21, rue Auguste-Vacquerie, 75116 Paris.

★ Allia-CEC, 44, rue Berger, 75001 Paris.

POUR ÊTRE A LA PAGE

DANS LA NOUVELLE BOUTIQUE du couturier italien Roberto Cavalli, nous avons trouvé du daim imprimé en sérigraphie pour décorer la maison. Vendu au mètre, il peut rénover un dessus de bureau ou recouvrir des chaises. En tissu patchwork, on peut faire des rideaux ou un dessus de lit. Les coussins, en cuir ou en daim, valent de 200 à 450 F (33, rue du Four, 75006 Paris).

SE SERVIR D'UN LAVE-VAISSELLE. — Ce petit livre pratique fait partie de la collection « Equipement du foyer », dirigée par le Centre d'étude et de documentation pour l'équipement du foyer (CEDEF). Après la description commentée des différents organes d'un lave-vaisselle, sont énumérés les critères de choix de cet appareil, de la capacité de lavage au service d'après-vente. Une partie importante du guide est consacrée à l'utilisation rationnelle d'un lave-vaisselle et à son entretien, sous forme de conseils et de croquis (12 F, par chèque bancaire ou postal, frais de port compris, à l'ordre de la SEPI, 39, avenue d'Iéna, 75783 Paris Cedex 16).

LE SIGLE « SANITAIRE UNI »

A peine plus de la moitié des foyers français (56 %) possèdent une baignoire. Pour promouvoir un confort sanitaire qui est loin d'être généralisé et donner aux consommateurs une information objective, l'Union promotionnelle des négociants, entrepreneurs et fabricants d'équipement sanitaire (UPNEF) vient de lancer le sigle « Sanitaire uni ».

Matérialisé par un S et un U bleus entrelacés, surmontant l'inscription « Sanitaire uni », en rouge, ce sigle doit être un symbole de la qualité du matériel et de l'installation sanitaires. Les professionnels qui l'arborent se sont engagés à respecter les termes d'une charte mise au point par chacune des trois grandes familles de l'équipement sanitaire : fabricants, grossistes-distributeurs (appareils sanitaires et de production d'eau chaude, robinetterie, accessoires) et installateurs. Cette politique de concertation interprofessionnelle devrait être bénéfique aux utilisateurs qui auront ainsi une garantie de qualité. — J. A.

★ U.P.N.E.F., 44, rue Copernic, 75016 Paris.

SAVOIR VIVRE

PIERRE CHAPO ET LE BOIS

Pierre Chapo dessine et conçoit des meubles contemporains en bois massif avec une originalité qui défie les modes. La Maison des métiers d'art français expose actuellement une partie de ses créations récentes, en chêne et en orme : un long bahut pour immense pièce, une table ronde et une chaise dont les piètements en faisceau sont l'aboutissement d'une recherche minutieuse, un banc de jardin en orme, très long, mais de forme légère.

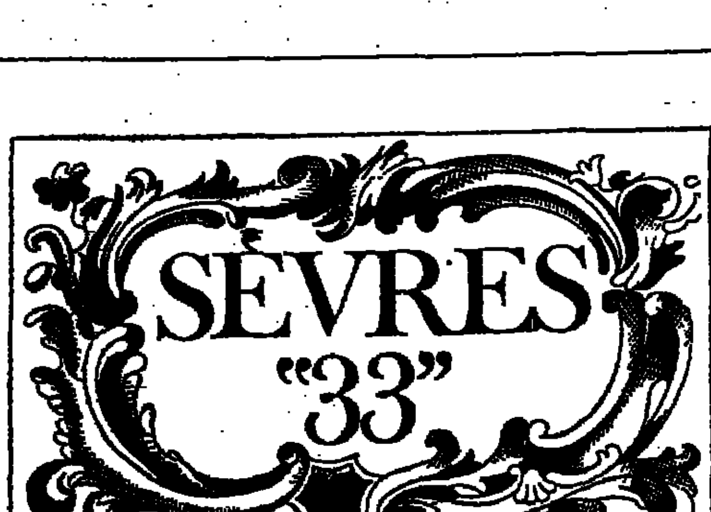
★ Jusqu'au 10 mai ; 28, rue du Bac, 75007 Paris.

LES FRANÇAIS AU LIT

Nos compatriotes sont les champions de la diversité des dimensions de lits. On n'en compte pas moins de trente-quatre tailles, en multipliant les diverses largeurs (de 0,70 mètre à 2 mètres) avec les longueurs (de 1,80 mètre à 2 mètres). Si chacun trouve lit à sa mesure, cette variété entraîne les frais de multiples fabrications de draps et de couvertures, et des investissements en stocks pour les détaillants.

Un spécialiste des draps-housses semble avoir résolu cette quadrature du lit. Il vient de créer un drap-housse (qui par définition doit épouser la forme du matelas) dont les trois tailles seulement s'adaptent à tous les lits. Cette housse diversiforme comporte, dans les angles, un ruban-tresse fronceur qu'il suffit de tendre plus ou moins. Autre avantage : le drap se met à plat pour le lavage et le repassage, d'où une facilité d'entretien et la suppression de déchirure en blanchisserie. Ces nouveaux draps-housses se font en coton d'Amérique blanc ou de couleur (de 62 F à 93 F) ou en coton longues fibres blanc, pastel ou de couleurs plus ou moins vives, valant entre 76 F et 152 F.

★ Bienfix, dans les grands magasins.







Brocante

UNE COMPAGNE POUR LA NUIT

LA veilleuse, c'est la compagne de la nuit du malade ou du travailleur solitaire. La lampe obstinée et discrète, placée sous le support d'une verseuse, devient servante silencieuse, tenant chaud le breuvage qui calme ou excite. Balzac demande à sa veilleuse de porcelaine, marquée à son chiffre, de lui assurer le café brûlant qui stimulera sa plume. Instrument des grandes nocturnes, la tisanière est un objet qui mérite, quand il est ancien, quelque révérence. Au charme esthétique de la porcelaine ou de la faïence s'ajoutent tous les souvenirs, inaccessibles mais un peu troubles, des nuits passées au chevet d'inconnus qui ont vécu à contretemps.

C'est au dix-huitième siècle que la lampe à huile, modeste objet strictement utilitaire, connu depuis des millénaires, se transforma, d'abord en veilleuse puis en tisanier. Jusque-là, au fil des civilisations, égyptienne, grecque et romaine, ce qui n'était, à l'origine, qu'un simple godet de pierre ou de terre avait peu à peu évolué pour aboutir à la lampe à huile de forme classique, dont le bec antérieur contient une mèche et dont le couvercle comporte un orifice qui permet le remplissage et assure le tirage.

Si, comme les archéologues, les amateurs d'objets de fouille, plus ou moins authentiques, connaissent bien les lampes à huile, les chineurs, eux, sont familiarisés avec ces veilleuses-tisanières que l'on voit encore chez quelques antiquaires, et dont on trouve de plus en plus, faute de pièces d'époque, de pâles imitations.

Ayant pris au dix-huitième siècle son aspect traditionnel, la tisanière allait perdre peu à peu son caractère utilitaire pour devenir, au dix-neuvième siècle, un objet précieux, à la vogue exceptionnelle et dont on pense que plus de mille modèles furent créés. A l'origine, la coupelle contenant huile et mèche, enfermée dans un cylindre de faïence, diffusait, à travers des trous pratiqués dans le récipient principal, une timide lumière, permettant un éclairage discret. Puis, la veilleuse se transformant en réchaud, on lui ajouta une verseuse permettant de maintenir chaud le bouillon ou la tisane.

Au dix-huitième siècle, les tisanières sont en faïence. Avec le succès de la porcelaine, plus ou moins translucide, la tisanière connaît un essor considérable. La plupart des pièces françaises — l'Italie, l'Allemagne et l'Angleterre en fabriquent aussi — sortent des ateliers parisiens. Limoges et Bayeux en produisent aussi quelques-unes. Sous l'Empire, les lignes sont classiques et la porcelaine blanche unie dans la plupart des cas. A base ronde, carrée ou rectangulaire, la veilleuse comporte trois parties : le socle, le corps et la verseuse.

La veuve Perrin

Très vite vont naître des décors multiples. Cernés d'or, des « paysages déroulés » couvrent l'ensemble des parois. On trouve aussi beaucoup de motifs d'inspiration égyptienne ou pompéienne, des reproductions de vues de Paris, des paysages célèbres. Sous Louis XVIII, ce sont les reproductions de tableaux et les portraits miniaturisés qui sont les plus appréciés. Le décor cathédrale est caractéristique de l'époque Charles X, tandis que la tisanière galbée, décorée de rinceaux dorés ou de fleurs et comportant une inscription du genre « *Bonne nuit* », apparaît sous Louis-Philippe. Les modèles rocaille et les formes pagode naissent sous Napoléon III.

De nos jours, les veilleuses en faïence ont pratiquement disparu. Il en existe quelques exemplaires originaires de Delft, de Moustiers, de Wedgwood, de Strasbourg ou de Sarreguemines, mais ils sont exposés dans les musées ou font partie de collections exceptionnelles.

Les plus convoitées sont sans doute celles qui, signées — elles ne le sont pas toujours — par Jacob Petit ou la veuve Perrin, représentent des personnages célèbres, anonymes ou grotesques : marquis, mousquetaires, moines, religieuses, têtes couronnées, mandarins ou hindous aux costumes chatoyants. Elles sont extrêmement rares et valent de vraies petites fortunes. Très peu répandues aussi sont les tisanières blanches en lithophanie, dont les motifs, bien que moulés, paraissent sculptés. Inventé par Paul de Bourguignon en 1825, ce procédé permet d'obtenir des effets de transparence de la porcelaine.

Un des premiers collectionneurs de ces veilleuses-tisanières fut sans doute la comédienne Emilienne d'Alençon. De nos jours, à Rome, M. Valentino Brosio possède plus de mille pièces. Aux Etats-Unis, M. Harold Newman est un amateur célèbre. En France, M. H.-J. Broulard, antiquaire jurassien (Baume-les-Messieurs, La Grange-du-Piercy), possède plus de quatre cents pièces, toutes différentes et d'une qualité exceptionnelle. Dans son annuaire des collectionneurs, Jean-Claude Baudot cite une dizaine d'amateurs parmi lesquels un spécialiste de modèles miniaturisés.

Comme pour tous les objets anciens, l'éventail des prix est très ouvert. En avril 1973, on vit, au cours d'une vente à Angers, un modèle en pâte tendre de Sèvres adjugé 23 000 F ! Les belles pièces dépassent couramment 6 000 F et 7 000 F. Cependant, l'amateur peut trouver pour quelques centaines de francs un modèle fin dix-neuvième siècle. Dans bien des cas, il sera fêlé ou aura un couvercle dépareillé. A moins qu'il ne s'agisse d'une simple copie, telle qu'on en vend depuis quelques années au rayon « porcelaine blanche » des supermarchés ou dans les boutiques de souvenirs.

ELVIRE VALOIS.

Prochains marchés, foires, expositions :

Troyes (10), jusqu'au 4 mai ; Bruxelles (Belgique), jusqu'au 15 mai ; Dijon (21), 3 au 11 mai ; Stuttgart (Allemagne), 7 au 11 mai ; Eauze-en-Armagnac (32), 7 au 14 mai ; Bâle (Suisse), 7 au 14 mai ; Colmar (68), 7 au 14 mai ; Clermont-Ferrand (63), 10 mai ; Avignon (84), 16 au 19 mai ; Panissières (42), 17 au 19 mai ; Montargis (45), 17 au 19 mai ; Tournus (71), 31 mai au 8 juin ; Paris (75), foire Saint-Laurent, 31 mai au 23 juin.

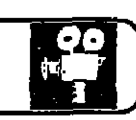
ÊTRE A LA PAGE

● Claude Frégnac, auteur des collections « Merveilles des châteaux » et « Les grands artisans d'autrefois », publie « les Styles français de Louis XIII à Napoléon III » (Hachette, Réalités, 160 F), véritable encyclopédie illustrée du mobilier. Cet album, riche de huit cents illustrations, en noir et en couleurs, comporte trois grands volets : le décor des appartements, le mobilier, les objets d'ameublement.

Ainsi cet ouvrage d'art, riche d'une documentation importante qui en fait un ouvrage de référence, complété par un index méthodique, évoque et explique les grands courants qui, depuis trois siècles, ont présidé à l'évolution du décor et des formes, au sein de l'appartement. Tables à écrire, encoignures, tables à ouvrage, meubles d'appui, consoles, aucun des éléments du mobilier n'a été oublié dans cet album luxueux, que les amateurs accueilleront avec plaisir et intérêt.

● Membres du Cercle des cartophiles poussés par l'amour de leur collection, Joëlle et Gérard Neudin — elle est professeur de lettres, lui est sorti de l'Ecole polytechnique — viennent d'éditer le « Premier catalogue français des cartes postales de collection ». Ce petit opuscule de quatre-vingts pages, abondamment illustré, au format maniable — le double d'une de ces cartes postales qu'il évoque, — comprend, outre des considérations générales fort intéressantes sur la cartophilie et une série de trente-huit rubriques — allant des catastrophes à la justice en passant par la banlieue, la religion, la santé publique et l'enseignement, — des adresses utiles, des conseils, la cote des cartes et un répertoire alphabétique des principaux sujets de cartes postales. Edité à compte d'auteurs, il est vendu par M. et Mme Neudin contre 24 F adressés en chèque bancaire ou postal, 35, rue Geoffroy-St-Hilaire, 75005 Paris.

Photo-cinéma



ET LE BLEU SERA BLEU

DE nouveaux films Kodak — Kodachrome 25, Kodachrome 40, Kodachrome 64 — commencent à être vendus (1). C'est un événement pour les photographes et cinéastes amateurs : le Kodachrome, en effet, est largement employé depuis 1936, année où il fut commercialisé avec une sensibilité de 10 ASA.

A plusieurs reprises, ce film a reçu des améliorations mais il n'avait changé de nom qu'une seule fois, lorsque fut créé le Kodachrome II de 25 ASA en 1961 (auquel s'ajouta deux ans plus tard le Kodachrome X de 64 ASA). Aujourd'hui donc, après presque quarante ans d'existence, c'est la seconde transformation importante que subit le Kodachrome. Cette fois, sa sensibilité n'est pas modifiée : 25 ASA pour le Kodachrome 25 qui remplace le Kodachrome II, 40 ASA pour le Kodachrome 40 qui remplace le II A et 64 ASA pour le Kodachrome 64 qui remplace le X. Les progrès concernent les conditions de traitement de l'émulsion et, ce qui intéresse plus particulièrement les photographes, le rendu des couleurs, la définition et le contraste.

Le 25 reste chaud

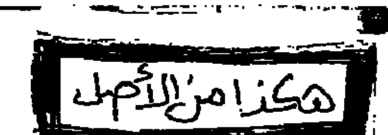
Nous avons réalisé un certain nombre d'essais comparatifs entre nouveaux et anciens Kodachrome. Le gain est incontestable. Il nous est apparu particulièrement sensible avec le Kodachrome 64 qui atteint pratiquement la qualité de l'ancien Kodachrome II, encore que les tonalités diffèrent légèrement. Le Kodachrome 64, comme l'ancien X, reste légèrement plus froid que les types II ou 25, mais les couleurs sont considérablement plus nuancées, plus vives. Les verts et les jaunes sont très améliorés, les ombres moins bleues. La définition et le contraste sont franchement meilleurs. Ainsi, les détails apparaissent avec plus de précision.

L'amélioration est également très perceptible avec le Kodachrome 25 par rapport au Kodachrome II, quoique le progrès soit moins grand que pour le Kodachrome 64 par rapport au X. Le Kodachrome 25 reste chaud mais les couleurs sont plus franches, les verts et les jaunes plus nuancés, les ombres très dégagées sans dominante bleutée. Cette amélioration du rendu des ombres pour une reproduction normale des lumières révèle une augmentation de la latitude d'exposition (aptitude de l'émulsion à enregistrer correctement des sujets possédant des écarts de luminosité importants). Nous avons constaté également une meilleure traduction du bleu des fleurs (un bleu qui, jusqu'ici, était le plus souvent reproduit en mauve ou en rose par les films). La définition du Kodachrome 25, enfin, est également légèrement meilleure que celle du Kodachrome II.

En résumé, les amateurs les plus favorisés devraient être les possesseurs d'appareils 110 et 126 (systèmes à chargeur de pellicule 16 millimètres et 35 millimètres). Jusqu'ici, en effet, ils ne disposaient que du moins bon des Kodachrome, le X (avec, bien entendu, les films des autres marques). De même, les cinéastes en super 8, utilisateurs d'images minuscules, devraient gagner en netteté avec la définition accrue des Kodachrome 25 et 40. Mais cet avantage risque d'être perdu en raison de la qualité insuffisante des caméras et des chargeurs de films.

R. B.

(1) L'introduction des nouveaux films sur le marché se fera dans tous les formats photo et cinéma d'ici à fin septembre. Les conditionnements seront les mêmes que ceux existants actuellement pour les Kodachrome II et X (à l'exception du cinéma en format 9,5 mm pour lequel il ne sera plus produit de Kodachrome, lequel sera remplacé par une émulsion Ektachrome). Les prix des nouveaux Kodachrome sont les mêmes que ceux des anciens, le fabricant n'ayant appliqué aucune augmentation (le Kodachrome II, rappelons-le, avait subi ces dernières années plusieurs hausses)





Plaisirs de la table

La perte d'une étoile

J'AI dit en son temps combien me choquait le nouveau décor, signé Slavik, du charmant *Bistro 121* de Jean Moussié. Je l'ai peiné et le regrette.

En tout cas, ce passage du bistro d'autrefois au faux boudoir chichiteux ne changeait rien à la cuisine de cette savoureuse maison (fermé dimanche soir et lundi). Or voici que l'étoile, combien méritée, de Moussié vient de lui être enlevées. Ne fallait-il pas y aller voir ?

Je viens de faire un merveilleux repas au *Bistro 121*. Certes, le décor ne m'enchante toujours point. Certes, je regrette le style « bistro » qui faisait trouver là ce que Francis Amunategui appelait des « grâces cordiales ». Mais parlons plutôt de la carte.

Le foie, « préparé par la maison », est intelligemment servi avec un verre de sauternes (c'est bien la seule occasion de boire ce vin liquoreux qui ne fait plus recette !). L'andouillette, venue de Cambrai (M. Loëwoet, qui la prépare, a le diplôme de l'A.A.A.A.A. depuis plus d'un lustre), et la saucisse sèche venue de Figeac, une carte abondante en poissons qui s'encanaille agréablement avec des royans grillés, les fritures d'équilles ou d'éperlans, un merlan frit, conduisent au homard, qui trépasse ici en fricassée au porto, en feuilletage ou en cassolette au beurre blanc. La viande est remarquable, et Moussié y vient d'ajouter un faux-filet cru en tranches translucides qui, légèrement salées et accompagnées au choix de deux sauces originales et « rehaussantes » devient une chose rare, simple et somptueuse, saine. Les salades de saison sont proposées à toutes les huiles et à toutes les fines herbes... Ainsi jusqu'aux desserts, sorbets, glaces et cette tarte caramélisée du patron (qu'il a bien raison de ne pas assurer Tatin alors que tant de fausses Tatin courent les cartes et les menus !. Et, de reste, cette tarte, ce jour-là, était à l'ananas au lieu de pommes. Et succulente !)

Mon repas donc : foie gras frais (avec du pain venu, tout paysan, de son village, sapide en diable), faux-filet cru et salade de poireaux (dans une sauce qui est à la vinaigrette ce que Racine est à Porto-Riche) et cette tarte, enfin. Le tout arrosé d'un simple et rustique cunac.

Je me demande vraiment ce qui a valu à Jean Moussié cette dégradation. Car je ne puis croire à ce qu'on raconte : le rapport d'un inspecteur ayant trouvé trop consistante une hollandaise... qui était en réalité un beurre blanc !

La découverte d'un plat nouveau vaut mieux que celle d'une étoile, disait le président Henrion de Pansay. Faudra-t-il ajouter que la perte d'une étoile vaut mieux, ici que celle d'un client ? La notoriété de Jean Moussié n'en sera pas atteinte. Son *Bistro 121* continue de refuser du monde. Et lui, de toujours remettre en question sa réussite : signe de grande honnêteté de la part d'un cuisinier, et garantie de joies gourmandes pour son client.

* * *

Les Copains n'ont pas, eux, à se préoccuper d'une étoile. Michelin ne leur donne qu'une simple fourchette et pourtant le Tout-Paris gourmand se donnait rendez-vous chez le bon Paul Forgerit. Il est parti, on le sait. Je suis allé déjeuner chez son successeur, du nom de Mars. C'est un garçon paisible et visiblement *attaché* à bien faire. *J'ai relevé* sur sa carte un onglet aux herbes (24.50 F), une fricassée de lotte (28,50 F), un feuilleté de poires, chaud, au calvados (9 F). Je m'y suis régalé tout bonnement d'un râble de lapin farci aux anguilles, ce qui peut paraître excentrique mais reste très logique : les viandes blanches se sont toujours accordées avec le poisson, et ce lapin à l'anguille vaut bien le poulet aux écrevisses qu'une foucade de Napoléon fit baptiser marengo.

J'étais là avec mon ami le comte Olivier de Pontac, président des amis de la cathédrale Saint-Jean-Baptiste-de-Bazas (Bazas est une antique capitale et elle avait déjà son évêque en 453 !). Il avait amené avec lui un vin de graves, domaine de Gaillat (E. J.-Coste propriétaire). Le 1970, au goût prononcé de groseille, m'a paru merveilleusement à point (et en accord avec le plat). Un 1973, plus jeune mais intéressant, fut servi en premier, avec un foie gras. Voilà une « bouteille du mois » toute trouvée. Et l'on peut reprendre sans risque le chemin de la rue de Verneuil.

LA REYNIÈRE.

★ Bistrot 121, 121, rue de la Convention (15e). Tél. : 828-13-85.

★ Les Copains, 44, rue de Verneuil (7e). Téléphone : 548-49-91.

La bouteille du mois

LE CREMANT DE L'ARTISAN

J'AVAIS devant moi six bouteilles. Elles en résumaient une quarantaine. Sur chacune une petite étiquette : Côte des Blancs 74, Marne 74, Montagne 74, Petits crus 74, Vins vieux blanc de blancs, Vins vieux blanc de noirs.

Tous les 74, dans leur diversité, avaient une fraîcheur savoureuse, certains une alacrité percutante. Les « vieux » (mélange de 66 et de 73) avaient, surtout le blanc de blancs, la saveur confirmée d'un grand vin complet.

Lors, sous le regard attendri de M. Krug, l'un des fils, éprouvette en main, mesura de chacune des bouteilles une dose différente, obtint un mélange, m'en tendit un verre.

Je venais de goûter, le premier des non-initiés, une future bouteille du mois, le Krug 1974, qui sera commercialisé dans quatre ou cinq ans. Mais comme vous ne voulez pas attendre tout ce temps-là sans boire bon, voici une bouteille Krug, nouveau-née, le Crémant.

Le mot vient de sa mousse éphémère qui forme une crème au bord du verre. Les premiers crémants naquirent avec les premiers champagnes, on le devine. D'abord considérés comme imparfaits à cause de cette trop légère prise de mousse, ils furent bien vite distingués des amateurs, au contraire, par leur pureté, leur légèreté et leur goût de vin, conséquence d'une exceptionnelle rigueur dans la sélection des crus.

L'étiquette indique « Champagne Crémant Krug » et précise que ce vin est préparé avec les méthodes artisanales. On trouve ce crémant dans quelques bons restaurants, et René Lasserre m'a déclaré sans ambages qu'il le plaçait très haut. C'est bien mon avis.

L. R.

Jeunes

UN MÉTIER SELON SON GOUT

A une époque où le chômage des jeunes est d'actualité et où ceux-ci acceptent difficilement de demeurer huit heures par jour dans un emploi dépourvu d'intérêt, *le livre d'Yves Renaud* et Thérèse Guitton *Sept cents métiers selon vos goûts* survient à point nommé pour répondre à leurs préoccupations.

Partant de dix motivations, « *s'occuper d'enfants, voyager, être indépendant, être utile aux autres, faire de la recherche, exercer une profession artistique, avoir des contacts, pratiquer les langues étrangères, se dépenser physiquement, travailler dans un bureau* », les auteurs indiquent les professions qui leur correspondent. Pour chaque métier, défini par une ou deux phrases, sont précisées les aptitudes requises, les différentes filières de formation et les débouchés. Un témoignage met en évidence les avantages et les inconvénients ainsi que le salaire correspondant. Certaines professions figurent dans plusieurs rubriques : un documentaliste « est utile aux autres », « pratique des langues étrangères », « travaille dans un bureau » ; un chef de chantier « voyage », « a des contacts avec autrui » et « se dépense physiquement ».

Le dernier chapitre s'emploie à réhabiliter le « technique », trop longtemps considéré comme une « *orientation inférieure* » alors qu'il recouvre les trois secteurs professionnels de base : l'agriculture, l'industrie et le commerce.

« Sept cents métiers selon vos goûts », coll. Laurence Pernoud (Stock), 42 F.

Une ville en toute fraîcheur

« COMMENT *rêves-tu la place de Saint-Germain-des-Prés ?* » Sur ce thème des enfants de cinq à treize ans *ont réalisé vingt-quatre maquettes* et deux cent quarante et un dessins exposés dans l'église Saint-Germain-des-Prés. Organisé par les comités parisiens de participation à l'urbanisme et à la vie de la cité, le comité d'accueil et d'aménagement du sixième arrondissement, le cercle de l'Arcade et la revue *la Ville*, ce concours, auquel ont participé quinze écoles, avait pour but « *d'intéresser les enfants aux transformations du quartier et, par l'intermédiaire de dessins et de maquettes, de faire éclore toutes les idées d'aménagement de la place Saint-Germain-des-Prés* ».

Les œuvres présentées témoignent du malaise que ressentent les jeunes dans la ville : ils rêvent d'espaces verts, d'aires de jeux, de maisons individuelles ; presque tous ont banni les voitures de leurs projets : certains inconsciemment, comme cette petite fille qui a enfermé les voitures dans un parking entouré de grillage mais a oublié de prévoir une sortie ; d'autres, au contraire, ont cherché et trouvé des solutions parfois très astucieuses pour éliminer les véhicules : passerelles, souterrains, passage aménagé sous des escaliers qui transforment la place en terrasse.

La nature (herbe, fleurs) et les animaux (chiens, chats, lapins, oiseaux, poissons) sont présents dans beaucoup de dessins. Le jeu est lui aussi très important : les enfants ont ménagé des bassins où faire flotter leurs bateaux, des bacs remplis de sable, des portiques et manèges. On trouve même sur une maquette une piste de karting et une montagne russe.

Si les productions des enfants de quatre à huit ans révèlent une certaine fantaisie (un petit garçon de cinq ans a campé au milieu de la place un éléphant bleu qui boit une grenadine), les « rêves » exprimés par leurs aînés sont parfois décevants : squares aux allées bien ratissées, pelouses soigneusement entretenues, parterres de fleurs rectilignes, bancs sagement alignés. Il est vrai que les initiatives originales et la spontanéité n'ont pas toujours pu s'exprimer, si l'on en croit ces deux élèves auxquels leur institutrice a déconseillé de faire figurer des balançoires et des chevaux à proximité de l'église ; aux yeux de beaucoup d'adultes, en effet, la fantaisie n'est guère compatible avec le sacré, et encore moins avec l'urbanisme.

M. B.

CINQ ANS A SAINT-GERMAIN...

MIETTES

◆ *Expositions de toiles de G. Rossi à la* Closerie des Lilas, *qui vient de mettre à sa carte le fricandeau à l'oseille de Mme Maigret. Très belles lithographies aussi, un peu futuristes, mais dont les couleurs mettent en appétit dans ce cadre moderne de la salle du premier étage.*

◆ *Réédition chez Solar du très excellent livre d'Henry Clos-Jouve et Félix Benoît* la Cuisine lyonnaise. *Grandes et simples recettes locales, mais aussi très intéressant et instructif glossaire folklorique. Prix : 26,80 F.*

◆ *Dans leur intéressant ouvrage* les Vaches maigres, *Michel Albert et Jean Ferniot citent au titre de* « l'inflation du mal-manger » *ces lignes du professeur Trémolières :* « Repas de cantine, médiocres le plus souvent. Nourriture standard avalée dans des snacks bruyants. Plats étrangers à notre tradition, servis dans des auberges pour snobs. Sandwiches sous cellophane au goût sans nom mais invariable de produits industriels — *good food untouched hands*... Ce qui faisait la richesse profonde d'un aliment traditionnel, c'est justement qu'il avait été touché, produit, préparé par des mains connues, selon une recette connue... »

◆ *A Perigny-sur-Yerres, joli petit village près de Mandres-les-Roses, le* Four à pain *(900-90-60) a pour propriétaire M. Noël (anciennement aux Marronniers-Arago) et pour chef son adjoint depuis quinze ans. On retrouvera là des merveilleuses spécialités et une savoureuse cuisine.*

Hippisme



Les quatre mousquetaires

ALLONS, sur la piste du moins (1), les choses ne vont pas trop mal : avec *Mariacci*, *Val de l'Orne*, *Green Dancer* et *Easy Regent*, l'écurie France possède quatre porte-fanions capables de faire claquer haut et sec ses couleurs au mât des grands hippodromes d'Europe.

Quel est le plus digne du maître mât ? Si l'on retient la « ligne » de *Top Gear*, il faut accorder la première place, au moins provisoirement, à *Val de l'Orne* : il a, dimanche, devancé *Top Gear* plus facilement que ne l'avait fait *Mariacci* voilà un mois, lequel *Mariacci* a été supérieur d'une encolure à *Green Dancer* lors de leur unique rencontre jusqu'à ce jour. Mais on sait bien ce que valent ces comparaisons par mutuel adversaire interposé : elles favorisent les affaires du P.M.U. en aboutissant à de fausses évidences qui « tirent l'argent de la poche » ; accessoirement, elles fournissent quelques arguments définitifs au chroniqueur hippique quand il n'a pas encore appris l'humilité. Pour le reste, personne ne les prend plus au sérieux.

Nous sommes assez enclins, quant à nous, à nous en tenir à la « ligne » passant par les objectifs des jumelles. Dans le cas présent, elle nous suggère les remarques suivantes.

Mariacci a, certes, surmonté le handicap qui consistait, pour lui, à faire sa rentrée dans le prix Greffulhe, contre des adversaires dont les plus notables avaient déjà couru au moins une fois cette année. Mais il n'a gagné que péniblement, dans un terrain lourd qui, jusqu'à preuve du contraire, l'a plutôt avantagé, comme tous les fils de *Djakao*.

Le même terrain lourd a probablement arrangé les affaires de *Easy Regent*. Mais lui s'y est envolé, devançant de cinq longueurs le gagnant d'un « Juigné » dont plusieurs compétiteurs ont, depuis, fort bien couru (*Orante* notamment).

Cinq contre un

Val de l'Orne a gagné, dimanche, en poulain sérieux, généreux, bien équilibré, bref en bon fils de *Val de Loir*. Comme *Mariacci* dans le « Greffulhe », il avait le désavantage d'effectuer sa rentrée alors que tous ses adversaires avaient déjà au moins une course préparatoire dans les jambes. Il l'a mieux surmonté. Est-ce parce que, pour une rentrée précisément, son jockey a voulu le faire courir à l'économie ? Il n'a pas tout à fait ébloui.

Green Dancer, aussi sérieux et généreux pour avoir d'abord repoussé une dangereuse attaque de *Dandy Lute*, plus percutant pour avoir ensuite pris un avantage définitif en quelques foulées, nous a davantage séduit. Lui possède, d'évidence, la faculté d'accélération instantanée par laquelle passent les grands destins hippiques. D'ailleurs, c'est lui, non son voisin de box *Val de l'Orne*, que leur entraîneur commun a désigné pour être au départ du derby d'Epsom. Et les bookmakers anglais n'acceptent des paris sur ses chances pour le 4 juin qu'à la cote de 5/1.

Oui, tout bien pesé, c'est *Green Dancer* que, pour l'heure, nous hisserons en haut du mât, en le prévenant que l'ombre d'une imprudence ou d'une inattention suffirait à *Easy Regent* et à *Val de l'Orne* pour l'en faire choir.

Dans le monde du trot, double deuil avec les décès de Mme Olry-Roederer et de Paul Viel.

Héritière de la casaque la plus prestigieuse de Vincennes (*Jamin*, *Querido II*, *Tabriz*, *Arbella*, *Dor*, etc.), Mme Olry-Roederer n'y paraissait jamais. Elle expliquait que les émotions de la course la brisaient. Quand *Jamin* était allé disputer — et gagner — le championnat du monde, à New-York, elle s'était résolue à effectuer le voyage... mais pour, au dernier moment, s'enfermer dans un salon de l'hippodrome et ne rien voir de ce qui se passait en piste. Elle n'avait pas vu courir un représentant de son écurie — qui, en fait, était déjà dirigée par son gendre, le docteur Rousand — depuis quinze ans. Elle était l'inconnue célèbre des courses.

A l'inverse, Paul Viel, à l'âge de quatre-vingt-treize ans, ne manquait pas un seul dimanche de Vincennes voilà seulement un an. Quel orgueil justifié n'éprouvait-il pas au spectacle de chaque course ? Car la moitié des chevaux au moins se rattachaient à des juments ou des étalons sortis de son élevage et qu'il avait lui-même drivés en course, au temps des *Passeport* et *Duc de Normandie*, plus récemment même puisqu'on l'avait encore vu au sulky à l'âge de soixante-dix-huit ans. Et ce qui était vrai pour les chevaux l'était pour les drivers : par fils, petits-fils, neveux et petits-neveux, plus d'une course, réunissant des Essartial, des Dreux, des Baudron, des Delecroix, d'autres Viel bien sûr, était une affaire de famille. Ainsi, le patriarche immobile, muet, déjà lointain, mais attentif, tout au haut des tribunes de Vincennes d'où il dominait la foule et ses clameurs, pouvait-il se dire qu'il contemplait là son œuvre. Son épouse était morte voilà quelques jours. Il ne lui a pas survécu.

Premier « divorce » de l'année : Geff Watson n'est plus l'entraîneur de la jeune écurie Malcolm Parrish. L'insolite est que la rupture a été consommée après une victoire, celle de *Lioubov*, la semaine passée à Evry.

« Je n'ai pas bon caractère », convient l'entraîneur.

... Ce qui, dans son cas, n'empêche pas le talent. Qu'on se le dise : il en est un qui se trouve inemployé.

LOUIS DENIEL.

(1) Pas à l'enclosure, où le désengagement des propriétaires devant l'accroissement des charges de l'entraînement prend des allures de fuite panique.

Échecs N° 605

(Tournoi international de Budapest, 1975.)

Blancs : L. POLUGAIEVSKY
Noirs : L. ESPIG
Défense indienne.

1.	Cf3	Cf6	20.	Dé1 !! (t)	Fb5 (u)
2.	g3	d6	21.	C×ç5 (v)	F×ç5
3.	d4	Cb-d7	22.	T×ç5	C×ç5 (w)
4.	ç4	é5	23.	Dé5 !	T×d4
5.	Cç3	Fé7 (a)	24.	C×d4 (x)	Cd3 (y)
6.	Fg2	0-0	25.	Dé3	a4 (z)
7.	0-0	ç6 (b)	26.	Td1 (aa)	a×b3
8.	é4 (c)	Dç7 (d)	27.	a×b3	Cb2
9.	b3 (é)	a6 (f)	28.	Té1 (ab)	Tf8
10.	Fb2	b5	29.	Dd2	Da2
11.	Dé2 ! (g)	b×ç4 (h)	30.	C×b5	ç×b5
12.	D×ç4 !(i)	a5(j)	31.	Dç2	Td8
13.	d×é5 ! (k)	d×é5 (l)	32.	Ff1	Da5
14.	Tf-ç1 ! (m)	Cç5	33.	Té8	h5 (aç)
15.	Ca4 !(n)	Fa6(o)	34.	D×b2	Td1
16.	F×é5	Da7	35.	Té8+	abandon (ad).
17.	Dç2	Fd3 (p)			
18.	Dd1 (q)	Tf-d8			
19.	Fd4 !! (r)	Cf×é4 (s)			

NOTES

a) La mode, qui joue un si grand rôle dans le choix des ouvertures, inciterait plutôt les Noirs à adopter par 5..., g6 et 6..., Fg7 la « défense est-indienne » ; en entrant dans cette « vieille défense indienne », les Noirs poursuivent une formation analogue au centre, malgré l'absence du flanchetto -R.

b) La structure de la position des Noirs exige cette avance du pion ç qui contrôle la case d5 tout en cédant le passage à la D.

c) Après 8. Dç2, Té8 ; 9. b3, a5 (si 9..., Dç7 ; 10. Fb2, Cf8 ; 11. ç5!, Cg6 : 12. ç×d6, F×d6 ; 13. Ta-ç1! ou 11..., d×ç5 : 12. d×é5, Cf-d7 ; 13. Cé4, Cg6 ; 14. Dç3, Ff8 ; 15. Cd6!) ; 10. é3 (si 10. Fb2, é×d4 ; 11. C×d4, Cé5), Ff8 ; 11. Fb2, Cb6 ; 12. Ta-d1, Dç7 ; 13. d×é5, d×é5 ; 14. a3, Cb-d7 ; 15. ca4, Cç5 ; 16. C×ç5, F×ç5, les Noirs ont résolu leurs difficultés (Filip-Pilnik, Göteborg, 1955).

d) Dans la partie Kotov-Petrossian (Zurich, 1953), après 8..., Té8 ; 9. b3, a6 ; 10. Fb2, Ff8 ; 11. Dd3, b5 ; 12. Cd2, Fb7, malgré le jeu solide de leur adversaire, les Blancs ont un clair avantage spatial.

e) 9. h3 est souvent joué dans cette position, mais le coup du texte paraît éviter cette perte de temps.

f) Un plan astucieux qui prépare la contre-attaque sur l'aile -D par 10..., b5 : si les Blancs s'y opposent par 10. a4, la réplique 10..., a5 suivie de 11..., é×d4 et de 12..., Cç5, avec pression sur le point faible b3, prend tout son effet.

g) Pour mettre les T en communication, la D doit trouver une bonne case sans craindre l'éventuel vis-à-vis (Té8).

h) Une idée tactique un peu précipitée, qui consiste à ouvrir la colonne b (après 12 b×ç4) et à exploiter la relative faiblesse du pion çà. 11..., Té8 semble préférable.

i) Mais les Blancs voient plus loin que leur adversaire et ouvrent à leur avantage la colonne ç.

j) Menaçant de gagner la qualité par 13..., Fa6.

k) Mais les Blancs n'en font qu'à leur tête et prennent la direction des opérations.

l) 13..., Fa6 ; 14. é×f6!, F×ç4 ; 15. f×é7, Tf-b8! ; 16. é8=D+!, T×é8; 17. b×ç4 donnerait aux Blancs trois pièces mineures pour la D et de bonnes chances de gain. 13..., C×é5 ; 14. C×é5, d×é5 laisserait également aux Blancs un bel avantage positionnel en raison du point faible ç6.

m) Le sacrifice de qualité 14. Cd5, C×d5 ; 15. é×d5, Fa6 ; 16. D×ç6, D×ç6 ; 17. d×ç6 ; F×f1 ; 18. R×f1, é4 n'est pas convaincant alors que ce superbe renforcement de la pression sur la colonne ç force encore une fois les Noirs à différer leurs intentions puisque 14..., Fa6 échoue à cause de 15. Cd5 !, C×d5 : 16. D×d5.

n) Manœuvre logique qui vise à éliminer les défenseurs du pion ç6 tout en donnant à la D une case de fuite sur la colonne ç ; en outre, le pion é5 est attaqué.

Jeux

LE COUP D'AVANCE

o) Si 15..., Cç×é4 : 16. F×é5 et 17 D×ç6. Si 15..., Cf×é4 : 16. F×é5.

p) 17..., C×a4 : 18. b×ç4, Tf-d8 : 19. Td1, Cg4 : 20. Fd4 n'est pas meilleur.

q) Si 18..., Cf×é4 ; 19. C×ç5, C×ç5 : 20. T×ç5 et 21. D×d3. Si 18..., Cç×a4 : 19. D×d3, Cç5 : 20. Dç4 ! D'où cette complication qui pose aux Blancs un sérieux problème : si 19. F×f6, F×f6 : 20. C×ç5, F×é4 ; 21. C×é4, T×d1+ : 22. T×d1, F×a1 : 23. T×a1, ce qui laisse encore trois pièces mineures pour la D mais dans une position peu claire et si 19. F×f6, F×f6 : 20. T×ç5, Fb5 ! : 21. Dç1, F×a1 ; 22. D×a1, F×a4 ! avec gain de la qualité.

r) Mais cette interception, qui à nouveau montre que les Blancs ont toujours un coup d'avance sur leur adversaire, donne au combat une extrême intensité.

s) Si 19..., Cç×é4 ? ; 20. F×a7. Si 19..., F×é4 ; 20. C×ç5, F×ç5 : 21. T×ç5, D×ç5 ; 22. F×ç5, T×d1+ : 23. T×d1 avec une pièce de plus.

t) Un déclouage très fin qui menace 21. Dé3 et rend la défense ardue.

u) Si 20..., T×d4 : 21. C×d4, C×a4 : 22. C×ç6 !

v) La continuation logique, malgré d'autres possibilités : soit 21. Cç3, Ff6 ; 22. C×é4, F×d4 ; 23. C×d4, C×é4 ; 24. C×b5, soit 21. Cç3, C×ç3 ; 22. D×ç3, Cé4 : 23. Dé3, ç5 ; 24. F×g7.

w) Si 22..., T×d4 : 23. C×d4, C×ç5 : 24. C×b5.

x) La situation est clarifiée mais la faiblesse du pion ç6 subsiste.

y) Si 24..., Td8 ; 25. Cf5 (et non 25. C×ç6, F×ç6 : 26. F×ç6, Cd3), Cé6 ; 26. a4 !

z) Si 25..., Td8 : 26. C×b5, D×é3 ; 27. f×é3, ç×b5 : 28. Td1, Td7 : 29. Fç6 !

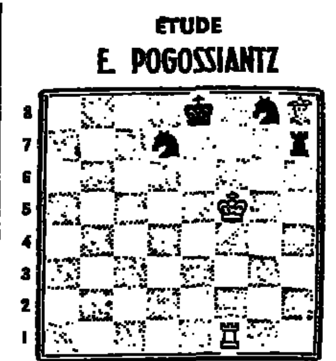
aa) Une tentative désespérée que les Blancs pouvaient accepter : 26. C×b5, D×é3 ; 27. f×é3, a×b3 : 28. Cç3, b2 ; 29. Tb1, Ta3 : 30. Cd1, T×a2 : 31 Fé4.

ab) Menaçant mat avant de capturer le C.

aç) Si 33... Cd1 (d3) : 34. D×d1 (d3).

ad) Si 35..., Rh7 : 36. Dç2+.

ÉTUDE
E. POGOSSIANTZ



BLANCS (3) : Rf5, Tf1, Fh8.
NOIRS (4) : Ré8, Th7, Cd7 et g8.

Les Blancs jouent et font nulle.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 604
E. POGOSSIANTZ

(Blancs . Rh4, Pd7 et h7. Noirs : Ré6, Tf7 et f6.)

1. d8=C+ !, Rf5 ; 2. C×f7, Tb6+ ; 3. C×h6+, Rg6 ; 4. h8=T ! ou 1..., Ré7 ; 2. C×f7, Tf1 ; 3. Ch6 !, Tf4+ ! ; 4. Rh5 ! (et non 4. Rg5, Tf8 ; 5. Cg8+, Rf7 ; 6. h8=D, T×g8+), Tf8 ; 5. Cg8+, Rf7 ; 6. h8=D.
ou 1..., Rd7; 2. C×f7, Tf1; 3. Ch6 !, Tf8 : 4. Cg8, Tf1 ; 5. Cf6+, Ré6 ; 6. Rg5 !, Tf5+ ; 7. Rg4 !

CLAUDE LEMOINE.

Sports



Golf à bon prix

M. Henri-Charles Barnèdes, chargé de mission à l'établissement public d'aménagement de la ville nouvelle de Melun-Sénart, ne cache pas que le golf de Villeroy permettra d'éviter que les constructions ne gagnent les 53 hectares de terrains qui lui sont affectés. Il bordera au nord les 1 200 hectares de la forêt de Rougeau, qui sont appelés à être un lieu de détente privilégié pour les quatre-vingt-quinze mille habitants que comptent les dix-huit communes de la ville nouvelle.

« Les espaces boisés, proches des zones urbaines, seront de plus en plus « consommés » comme espaces de loisirs de plein air, *déclare M. Barnèdes.* Un juste équilibre devra être trouvé entre les espaces libres non boisés et les espaces boisés, afin que ces derniers ne servent pas d'espaces de remplacement utilisés pour des activités incompatibles avec leur nature. Considérant la grande fragilité des espaces boisés et une capacité instantanée d'accueil admissible de cinq à dix personnes à l'hectare, il est nécessaire de tenir compte, en effet, des risques de destruction des lisières due à une trop grande proximité des zones d'urbanisation ainsi que des risques de diminution de la faune dérangée par les visiteurs. » *Dans cette optique, le golf de Villeroy est une sorte de sas protecteur de la nature.*

Il fallait ne pas laisser en friche cet espace libre ; les promoteurs ont horreur du vide. D'où l'idée de golf, espace vert en même temps que terrain de sport et qui aura, en outre, l'avantage de ne pas coûter trop cher aux collectivités locales.

Les 53 hectares sont loués à l'Agence foncière et technique de la région parisienne par l'Association de développement des golfs publics à laquelle la Fédération française de golf apporte crédits et conseils techniques. Après six ans, le green et ses équipements seront gérés par une association de caractère beaucoup plus local.

Le centre d'initiation et d'entraînement a été ouvert à la fin octobre 1974, la totalité du parcours, 18 trous, mesure 6 100 mètres. Un pavillon d'accueil (secrétariat, vestiaires, salle de réunion, toilettes) est à la disposition des golfeurs.

Jusqu'en octobre 1975, les conditions d'accès seront les suivantes : entrée centre d'initiation et d'entraînement 5 F ; location de seau de cinquante balles 3 F ; entrée générale (initiation, entraînement, parcours) 10 F ; leçon en cours collectif (durée une heure) 10 F ; leçon individuelle (durée une demi-heure) 25 F ; cartes à l'essai donnant droit à : l'entrée sur les installations, douze leçons en cours collectifs 120 F.

Le matériel (cannes et sac) est mis gratuitement à la disposition des utilisateurs. Des formules d'abonnement seront étudiées ultérieurement à l'occasion de l'ouverture définitive du parcours.

Bridge N° 600



BATAILLES DE CANNES

Ce ne sont pas celles d'Hannibal en Italie, mais celles que se livrent chaque année, au Festival de Cannes, le Blue Team italien et les Français. Voici une donne d'un de ces matches.

Nord : ♠ 6 ♥ A 10 9 8 5 3 ♦ A R 5 2 ♣ A 3
Ouest : ♠ V 3 ♥ R D V 7 6 ♦ 7 6 ♣ 10 9 8 7
Est : ♠ D 10 9 2 ♥ 2 ♦ D V 10 9 4 ♣ D 5 4
Sud : ♠ A R 8 7 5 4 ♥ 4 ♦ 8 3 ♣ R V 6 2

Ann. : N. don. Tous vuln.

Ouest d'Alelio	*Nord* Delmouly	*Est* P. Ticci	*Sud* Bourcht.
—	1 ♥	passe	1 ♠
passe	2 ♦	passe	3 ♣
passe	3 ♥	passe	3 ♠
passe	4 ♥	passe	4 ♠
passe	5 ♠	passe	passe...

Ouest ayant entamé un gros honneur à cœur, *comment fallait-il jouer* pour gagner CINQ PIQUES ?

Réponse :

Bourchtoff, qui ne voyait pas les mains adverses, ne joua pas sur les trèfles, mais chercha à affranchir les cœurs en rejouant cœur. Quand il vit qu'Est avait défaussé un carreau, il tira as et roi de pique et rejoua pique. Est prit et décida de contre-attaquer la dame de carreau. *Comment fallait-il jouer la suite du coup* pour réussir le contrat de CINQ PIQUES contre toute défense, alors qu'Est avait encore un atout maître ?

Volci cette solution remarquable : après le roi de carreau, Sud coupe une seconde fois cœur et rejoue son dernier atout. Est prend et, s'il continue carreau, Ouest subit un squeeze « fratricide » sur cette levée à carreau :

Nord : ♥ 9 ♦ A 5 ♣ A 3
Ouest : ♥ V ♣ 10 9 8 7 — Est : ♦ V 10 ♣ D 5 4
Sud : ♦ 8 ♣ R V 6 2

Est joue le valet de carreau, et Ouest doit défausser trèfle pour ne pas libérer le 9 de cœur. Mais tous les trèfles de Sud deviennent maîtres avec l'impasse !

En fait, Bourchtoff préféra essayer de *faire les deux derniers atouts en coupe.* Il coupa donc un cœur sur lequel Est crut bon de défausser un carreau pour garder la dame de trèfle troisième. Dès lors, le contrat était imparable : trois tours à trèfle avec l'impasse, puis l'as de carreau pour remonter au mort :

Nord : ♥ 9 ♦ 5
Ouest : ♥ V ♣ 10 — Est : ♠ D ♦ V
Sud : ♠ 8 ♣ 6

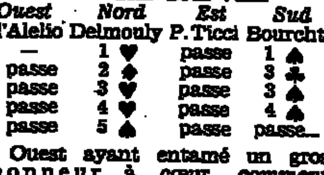
Le 5 de carreau est coupé avec le 8 d'atout, et, à la treizième levée, le 10 de trèfle maître et la dame de pique tombent ensemble...

LES PRÉCAUTIONS DE WOHLIN

Cette donne, qui illustre un coup classique, a été jouée au championnat d'Europe de... 1950 par le grand champion suédois Jan Wohlin.

Cachez les mains adverses pour vous mettre à la place de Sud.

Nord : ♠ R D 7 6 5 ♥ R 10 5 ♦ D V ♣ R 7 3
Ouest : ♠ A 2 ♥ 9 8 7 ♦ R 10 8 7 3 2 ♣ V 4
Est : ♠ 8 ♥ A V 4 3 ♦ 9 ♣ D 10 9 8 6 5 2
Sud : ♠ V 10 9 4 3 ♥ D 6 2 ♦ A 6 5 4 ♣ A



Ann. : S. don. E-O vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
1 ♠	passe	3 ♠	passe
4 ♠	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé le 9 de cœur, *comment Wohlin, en Sud, a-t-il gagné* QUATRE PIQUES contre toute défense ?

Note sur les enchères :

L'ouverture de Sud est « tangente ». Toutefois, en comptant deux points de distribution (pour le singleton) et en donnant une plus-value aux as et à la séquence V 10 9 à pique, on arrive à 14 pts.

Le soutien à saut à « 3 piques » était à cette époque forcing, et il était donc utilisé avec une main d'au moins 12 points d'honneurs.

Aujourd'hui, où le saut à « 3 piques » indique seulement une douzaine de points (en comptant la distribution), les annonces seraient :

Sud	*Nord*
1 ♠	2 ♣
2 ♦	3 ♠
4 ♠	

La main de Nord est trop belle pour dire « 3 piques » (non forcing) ou « 4 piques » (arrêt), et Nord doit prendre le biais d'un changement de couleur à « 3 trèfles » bien qu'il n'ait que trois cartes. Le saut au second tour est, cette fois, forcing, mais Sud, en déclarant « 4 piques », montre qu'il désire en rester là.

PHILIPPE BRUGNON.

Philatélie N° 1379

FRANCE : « Robert Schuman l'Européen, 1886-1963. »

Dans la série « Personnages illustres » paraîtra — comme prévu sur le programme de l'année — un timbre représentant l'effigie de Robert Schuman (l'Européen), d'après le dessin et la gravure de Pierre Gandon.

Vente générale le 12 mai.



0,80 F + 0,20 F, noir et bleu hirondelle.

Impression taille-douce : Ateliers du timbre de France.

Mise en vente anticipée :

— Les 10 et 11 mai, de 9 h. à 18 h., par le bureau de poste temporaire ouvert au Palais des congrès, porte Maillot, 75017 Paris. — Oblitération « premier jour ».

— Le 10 mai, de 8 h. à 12 h., à la R.P., 52, rue du Louvre, 75001 Paris, au bureau de Paris 41, 5, av. de Saxe, 75007 Paris et de 10 h. à 17 h., au Musée postal, 34, boulevard de Vaugirard, 75015 Paris. — Boîte aux lettres spéciale pour l'oblitération « premier jour ».

— Les 10 et 11 mai, de 9 h. à 18 h., au bureau de poste temporaire ouvert à la salle de la Conciergerie à Scy-Chazelles (Moselle). — Oblitération « premier jour ».

— Le 10 mai, de 9 h. à 12 h., au bureau de poste de Moulins-lès-Metz. — Boîte aux lettres spéciale pour l'oblitération « premier jour »

NOUVELLES-HEBRIDES : Timbre d'usage courant.

Un timbre-poste de forte valeur, représentant un taureau charolais, sera émis fin avril.

Comme de coutume pour ce condominium, cette figurine paraîtra également en version anglaise (voir cliché). « Charolais Bull ».



10 francs or, vert olive, azur et sépia.

Imprimé en taille-douce dans les Ateliers du timbre de France, d'après le dessin et la gravure de Jean Pheulpin.

BUREAUX TEMPORAIRES

⊙ 06000 Nice (Palais des expositions), du 3 au 8 mai. — Festival international du livre.

⊙ 36000 Châteauroux (parc des expositions), les 3 et 4 mai. — Septième biennale « Art et Travail ».

COTE-D'IVOIRE : « Wharf de Sassandra ».

Les postes de la République de Côte-d'Ivoire ont émis un timbre intitulé « Wharf de Sassandra », d'après une maquette et la gravure de Claude Durrens.



100 francs C.F.A., brun Van Dyck, vert olive et azur.

Impression taille-douce. Atelier du timbre de France.

● A SAINT-PRIEST, *les 2 et 3 mai, dans l'atrium de la Maison du peuple, le Cercle philatélique local organise une exposition régionale.*

● A BEZIERS, *le 3 mai, une exposition sera organisée par le Club philatélique Molière, dans le cadre des manifestations « Le mois de la femme à Béziers ».*

● A BELLEME, *dans les locaux de la salle des fêtes, le 4 mai, l'Association philatélique locale organise une exposition.*

● A STRASBOURG, *une exposition sera consacrée à « l'Année européenne du patrimoine architectural », le 5 mai, par le Cercle d'études philatéliques « Europa ».*

ADALBERT VITALYOS.

AUJOURD'HUI

loterie nationale — Liste officielle des sommes à payer, tous cumuls compris, aux billets entiers

Termi-naison	Finales et numéros	Groupes	Sommes à payer Série A	Série B
			F	F
1	31	1 2 3	60	60
	471	1 2 3	250	100
	34 861	1	1 000	1 000
		2 3	100	100
	84 561	1 2 3	8 000	5 000
	29 861	2	500 000	1 000 000
		1 3	25 000	50 000
2	672	1 2 3	250	100
	682	1 2 3	250	100
	4 042	1 2 3	500	1 000
	34 862	1	1 000	1 000
		2 3	100	100
	29 852	2	5 000	5 000
		1 3	1 000	1 000
	86 522	3	20 000	10 000
		1 2	2 000	1 000
3	2 003	1 2 3	500	1 000
	8 973	1 2 3	500	1 000
	9 503	1 2 3	500	1 000
	34 863	1	1 000	1 000
		2 3	100	100
	01 633	1 2 3	5 000	3 000
	29 853	2	5 000	5 000
		1 3	1 000	1 000
	88 643	1 2 3	5 000	3 000
	78 153	2	20 000	10 000
		1 3	2 000	1 000
4	4	1 2 3	30	30
	64	1 2 3	90	90
	3 834	1 2 3	530	1 030
	34 864	1	1 090	1 090
		2 3	190	190
	29 854	2	5 030	5 030
		1 3	1 030	1 030
	45 674	3	20 030	10 030
		1 2	2 030	1 030
5	29 855	2	5 000	5 000
		1 3	1 000	1 000
	32 685	1	20 000	10 000
		2 3	2 000	1 000
	34 865	1	200 000	100 000
		2 3	7 000	4 000
6	6	1 2 3	30	30
	596	1 2 3	280	130
	606	1 2 3	280	130
	1 696	1 2 3	530	1 030
	4 736	1 2 3	530	1 030
	7 196	1 2 3	530	1 030
6	6 376	1 2 3	1 030	2 030
	34 866	1	1 030	1 030
		2 3	130	130
	29 856	2	5 030	5 030
		1 3	1 030	1 030
	92 986	1 2 3	8 030	5 030
7	34 867	1	1 000	1 000
		2 3	100	100
	29 857	2	5 000	5 000
		1 3	1 000	1 000
	21 897	1 2 3	8 000	5 000
	61 517	1 2 3	8 000	5 000
	93 747	1 2 3	8 000	5 000
	46 027	1	20 000	10 000
		2 3	2 000	1 000
8	18	1 2 3	60	60
	068	1 2 3	250	100
	808	1 2 3	250	100
	998	1 2 3	250	100
	34 868	1	1 000	1 000
		2 3	100	100
	29 858	2	5 000	5 000
		1 3	1 000	1 000
	94 488	1 2 3	8 000	5 000
	88 918	2	20 060	10 060
		1 3	2 060	1 060
9	949	1 2 3	250	100
	3 699	1 2 3	500	1 000
	8 969	1 2 3	500	1 000
	34 869	1	1 000	1 000
		2 3	100	100
	29 859	2	5 000	5 000
		1 3	1 000	1 000
	60 169	1 2 3	8 000	5 000
	62 319	1 2 3	8 000	5 000
0	00	1 2 3	60	60
	170	1 2 3	250	100
	34 860	1	1 000	1 000
		2 3	100	100
	29 850	2	5 000	5 000
		1 3	1 000	1 000
	20 900	1 2 3	8 060	5 060
	75 680	1 2 3	8 000	5 000

Liste établie par le Secrétariat Général de la Loterie Nationale

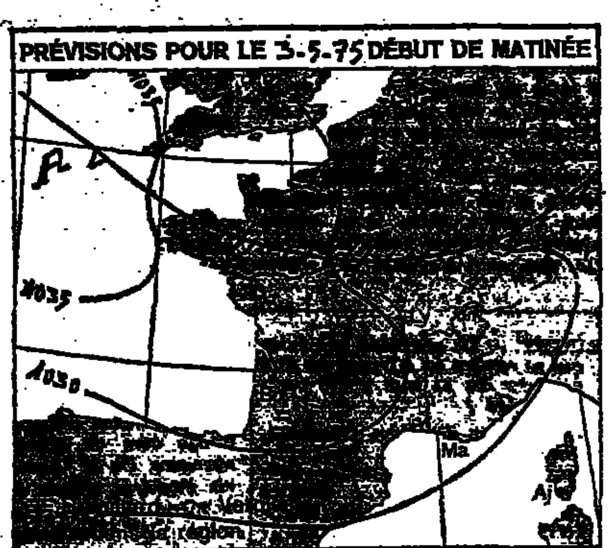
Tranche jumelée d'avril — tirage du 30 avril 1975
75 — PROCHAIN TIRAGE LE 7 MAI 1975 A MARMANDE (Lot-et-Garonne) — 21e

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 02.05.75 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 3-5-75 DÉBUT DE MATINÉE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — ▽ averses — orages — Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 2 mai à 0 heure et le samedi 3 mai à 24 heures :

Les hautes pressions s'affaibliront sur l'Europe centrale tandis qu'elles se développeront du golfe de Gascogne aux îles Britanniques et à la mer de Norvège. Un flux d'air frais de secteur nord tendra ainsi à s'établir sur notre pays, mais les conditions anticycloniques prédomineront encore.

Samedi 3 mai, des côtes de la Manche à l'Alsace et au nord des Alpes, le ciel sera passagèrement nuageux et quelques faibles pluies ou averses pourront avoir lieu, principalement sur les régions côtières ainsi que dans l'Est et le Nord-Est.

Vendredi 2 mai, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 031,9 millibars, soit 773,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 1er mai, le second le minimum de la nuit du 1er au 2 mai) : Biarritz, 20 et 7 ; Bordeaux, 21 et 6 ; Brest, 14 et 5 ; Caen, 15 et 6 ; Cherbourg, 14 et 8 ; Clermont-Ferrand, 18 et — 1 ; Dijon, 19 et 6 ; Grenoble, 18 et 1 ; Lille, 16 et 4 ; Lyon, 18 et 4 ; Marseille-Marignane, 24 et 9 ; Nancy, 17 et 2 ; Nantes, 17 et 6 ; Nice-Côte d'Azur, 18 et 14 ; Paris-Le Bourget, 18 et 4 ; Pau, 20 et 3 ; Perpignan, 24 et 12 ; Rennes, 17 et 4 ; Strasbourg, 18 et 3 ; Tours, 18 et 5 ; Toulouse, 21 et 3 ; Ajaccio, 19 et 6 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 15 et 10 ; Athènes, 21 et 15 ; Bonn, 18 et 6 ; Bruxelles, 17 et 7 ; Le Caire, 29 et 15 ; îles Canaries, 22 et 16 ; Copenhague, 12 et 8 ; Genève, 17 et 2 ; Lisbonne, 27 et 16 ; Londres, 15 et 10 ; Madrid, 22 et 7 ; Moscou, 18 et 6 ; New-York, 11 et 8 ; Palma-de-Majorque, 22 et 4 ; Rome, 19 et 9 ; Stockholm, 15 et 6 ; Téhéran, 24 et 15.

A L'HOTEL DROUOT

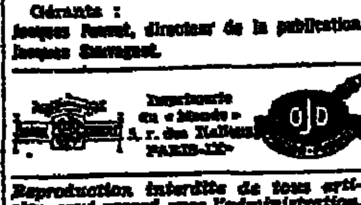
VENTE A VERSAILLES

VENTE A VERSAILLES

EXPOSITIONS

S. 1 - Tableaux mod. Me Robert.
S. 2 - Bons meubles. SCP Laurin, Guilloux, Buffetaud.
S. 4 - Meubles. Mes J. Ribault-Menetière, Marlio.
S. 5 - Tab., ameubl. Me Le Blanc.
S. 6 - Extrême-Orient, art africain, bronzes, beau mobilier de style. Me Oger.
S. 8 - Lettres et manuscrits autographes. Me Vidal-Mégret, SCP Laurin, Guilloux, Buffetaud.
S. 11 - Objets d'art haute époque, armes, obj. 1925. MM. Vandermeersch, Charles, Camard, Me Peschateau.
S. 13 - Meubles et objets d'art. Mes Godeau, Solanet, Audap.
S. 14 - Ameubl. Mes Boisgirard.
S. 19 - Timbres. Mes J. Ribault-Menetière, Marlio.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* des 1er et 2 mai 1975 :

DES ARRETES

● Fixant la liste des médiateurs appelés à être désignés sur le plan national ou régional en matière de conflits collectifs de travail ;

● Relatif à l'attribution de la prime de recherche scientifique instituée par le décret n° *57-759* du 6 juillet 1957.

UNE CIRCULAIRE

● relative aux conditions d'embarquement sur les navires battant pavillon français.

DES LISTES

● Des élèves de l'Ecole technique supérieure du laboratoire, ayant obtenu en mars 1975 le diplôme d'ingénieur de cet établissement ;

● Des élèves de l'Institut d'études économiques et juridiques appliquées à la construction et à l'habitation du *Conservatoire des arts et métiers*, ayant obtenu le diplôme de cet établissement en 1974.

CARNET

Naissances

— M. Henri-Pierre Renard et Mme, *née Annick Saint Gal de Pons*, Nathalie et Laurence ont la joie d'annoncer la naissance de
Charlotte.
Le 27 avril 1975.
20, r. du Commandant-Mouchotte, Paris (14e).

— M. Michel Venneuguès et Mme, née Brana Tenchine, ont la joie d'annoncer la naissance de
Pascal,
le 19 avril 1975.

Mariages

— Yves Janin,
et Evelyne Goldman
font part de leur mariage, le lundi 5 mai.
285, rue Saint-Jacques, Paris (5e).
9, villa des Fleurs, 92 Montrouge.

Décès

— Mme Robert Bruce,
Christiane Bruce,
Monique, René Eyraud et Claudine,
Nicole, Guy Boutonnet et Philippe,
Les familles Allin, Monod, Bruce et leurs enfants,
Les familles Tetart, Besancenes, Bernard et leurs enfants,
ont la grande douleur de faire part du décès de
M. Robert BRUCE,
professeur au lycée Champollion à Grenoble,
à l'âge de soixante-sept ans.
Les obsèques auront lieu samedi 3 mai à 10 heures, au Temple (16, rue Hebert à Grenoble).
34, rue de Stalingrad,
38100 Grenoble.

— Mme Pierre Cabaud, son épouse,
Frédéric, Ludovic, Jean-Jacques, Elisabeth et Florence Cabaud, ses enfants,
Mme André Cabaud, sa mère,
Mme Suzanne Desrousseaux, sa belle-mère,
Mme et M. Legros, sa sœur, son beau-frère, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Robert Cabaud, sa tante,
Mme Dominique Senard, sa nièce, et ses enfants,
M. et Mme Pierre Gely, ses neveu et nièce, et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Pierre CABAUD,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu subitement au Mesnil-le-Roi, le 29 avril.
Selon sa volonté, les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.
Un service religieux sera célébré à l'église Saint-Pierre-du-Gros-Caillou, 92, rue Saint-Dominique, Paris (7e), le mardi 6 mai à 10 heures.
Clos du Belloy,
Mesnil-le-Roi,
78600 Maisons-Laffitte.
[La biographie de M. CABAUD a paru dans le Monde *du 2 mai.]*

— Le conseil d'administration et les membres du personnel de la *Société* nouvelle Pathé-Cinéma, ont la tristesse d'annoncer le décès de leur président-directeur général,
Pierre CABAUD,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu le 29 avril à Mesnil-le-Roi.
Selon sa volonté, les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.
Un service religieux sera célébré en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, 92, rue Saint-Dominique, Paris (7e), le mardi 6 mai à 10 heures.
6, rue Francœur,
75018 Paris.

— Mme Jacques Charpy,
M. et Mme Henri Court et leurs enfants,
M. et Mme Eugène Jacq et leurs enfants,
ont la douleur de vous faire part du décès de
M. Jacques CHARPY,
ingénieur Arts et Métiers et E.N.S.P.M.
survenu le 28 avril 1975, à Versailles, à l'âge de trente-sept ans.
Les obsèques religieuses auront lieu le samedi 3 mai 1975, à 14 h. 30, en l'église Sacré-Cœur à Douarnenez (Finistère).
L'inhumation aura lieu au cimetière de Douarnenez, dans la sépulture de famille.
8, Pavé des Gardes.
92370 Chaville.

— On nous prie d'annoncer la mort de :
Maurice KAPLAN,
médecin honoraire des hôpitaux de Paris
survenue le 28 avril 1975.
De la part de :
Mme Maurice Kaplan, son épouse,
M. et Mme Pierre Kaplan,
M. et Mme Freddy Dumas,
Mme Jean Kaplan,
M. et Mme Michel Kaplan,
Ses enfants,
De ses petits-enfants et de toute sa famille.
Suivant la volonté formelle du défunt, les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
9, rue Eugène-Carrière,
75018 Paris.

— Mme Genia Koretzky,
M. et Mme François Koretzky, et Nicolas,
M. et Mme Laville, Isabelle et Nicolas,
ont la douleur de faire part du décès survenu, le 27 avril, de
M. Liova KOREFZKY,
Leurs frère, père, beau-père et grand-père.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Jacques LAFFILLÉE,
née Lozès-Joffre.
L'inhumation aura lieu à Louveciennes le lundi 5 mai. On se réunira à 9 heures à l'église Saint-Martin de Louveciennes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
25, rue du Maréchal-Joffre, Louveciennes.

— On nous prie d'annoncer la mort, dans sa cinquante-quatrième année, le 29 avril 1975, au terme d'une longue maladie, de
Simone LYON
La défunte ayant donné son corps à la science, il n'y a pas eu de cérémonie.
De la part des familles Lyon, Molko, Crémieux, Coadou, ses frères et sœur, beau-frère et belles-sœurs, cousins, neveux et nièces.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Charles-Edouard MEWES,
née Henriette Petot,
survenu le 29 avril 1975 à Paris.
Les obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité le vendredi 2 mai 1975.
De la part de
M. et Mme Jean-Jacques Petot et leurs filles, ses enfants et petites-filles,
Ses sœurs et belles-sœurs.
6, allée Fernand-Léger,
Bât. C, Appt 114,
92000 Nanterre.

— M. et Mme Louis Lefranc-Morin,
M. et Mme Francis Morin,
M. et Mme Paul Manesse,
Leurs enfants et petits-enfants,
ont le regret de faire part du décès de
Mme Henri MORIN,
née Francine Moutier,
décédée le 24 avril 1975, dans sa quatre-vingt-dixième année, munie des sacrements de l'Eglise.
Les obsèques religieuses ont eu lieu à l'église du Percy, et l'inhumation dans l'intimité familiale à Casseyre (38930).

— Mme Jacques Rolet, née Raison,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jacques ROLET,
survenu le 29 avril, dans sa soixante-quinzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 3 mai à 16 heures, en l'église de la Sainte-Trinité, Paris (9e).
Ni fleurs ni couronnes.

— La polyclinique de Douala, fondation Sollo-Priso, a le regret de faire part du décès du
docteur SAVIN DE LARCLAUSE,
médecin-chef de la médecine du travail, à l'hôpital Foch.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Germain-en-Laye, samedi 3 mai à 9 heures.

— M. et Mme John SCOTT YOVMANS
ont la douleur de faire part du décès accidentel de
leur petite Sabrina,
à l'âge de vingt mois.
Les funérailles ont eu lieu à Condrieu, le 26 avril, dans la plus stricte intimité.
Vernon 69420 Condrieu.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Robert L. TERRIER,
ancien délégué (groupe XVI) de la Chambre syndicale des métaux de Paris,
ancien président du Groupement professionnel des fabricants de papier d'aluminium de France,
décédé le 24 avril 1975 à Paris, dans sa soixante-dix-septième année.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité en la sépulture familiale du cimetière du Bois-de-Vaux à Lausanne (Suisse).
De la part de
M. et Mme Jean-Robert Terrier et leurs enfants,
Mlle Claude-France Terrier,
Ses enfants et petits-enfants,
Et de la famille en France et en Suisse.
Rua Angatuba 468 - Pacamenbu, 01247 Sao-Paulo SP.
11, rue Oswaldo-Cruz,
75016 Paris.

Anniversaires

— Pour le premier anniversaire de la mort de
M. René BOULOT,
une messe sera dite le mardi 6 mai à 9 h. 30, en l'église Saint-Honoré d'Eylau (place Victor-Hugo).

Offices religieux

— A l'occasion du vingt et unième anniversaire de la bataille de Dien-Bien-Phu, l'Association des combattants de l'Union française fera célébrer, dimanche 4 mai à 18 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides, une messe à la mémoire de tous les *combattants tombés au cours de* cette bataille et de tous les morts et disparus de la guerre d'Indochine.

Bienfaisance

— L'Union catholique du théâtre et de la musique organise un cocktail au profit de son entraide sociale, lundi 5 mai, de 16 heures à 21 heures, Cité internationale des arts, 18, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Paris (4e). Les dons peuvent être adressés à l'U.C.T.M., 24, rue Saint-Roche, 75001 Paris ; C.C.P. n° 7413-07 Paris.

— L'association des Amis d'outre-mer organise deux journées d'entraide au profit des victimes de la guerre du Vietnam, samedi 3 et dimanche 4 mai. Une kermesse sera ouverte, 64, avenue Théophile-Gautier, à Paris-16e, le 3 mai, de 11 à 21 heures, et le 4 mai, de 10 à 21 heures. Les dons doivent être adressés à la présidente de la société des Amis d'outre-mer, Mme Nelly Tertiaux, 10 bis, rue Descombes, à Paris-17e.

Communications diverses

— Jean-Louis Vallas signera ses derniers livres — « Résonance de *Paris* » et « *Rimes buissonnières* » — le lundi 5 mai, à partir de 18 h. 30, à la Société d'histoire et d'archéologie « Le Vieux Montmartre » (12, rue Cortot, 75018 Paris). Plusieurs artistes diront, joueront et chanteront ses poèmes et ses chansons, et notamment Pierre Bertin et Jeanne Boitel.

— L'Association des élèves et anciens élèves de l'Institut commercial supérieur tiendra son assemblée générale annuelle, vendredi 16 mai à 19 heures, à son siège social, 5, place de la République à Paris-3e. Renseignements à l'I.C.S. (tél. : 272-80-49).

Visites et conférences

SAMEDI 3 MAI

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — *Caisse nationale des* monuments historiques. — Réunion des musées nationaux : 10 h. 30 et 15 h., musée du Louvre : « Visite des chefs-d'œuvre des collections » (français et anglais). — 16 h., Grand Palais : « Carpeaux » (Mme Angot). — 15 h., place de la Concorde, terrasse des Tuileries : « Au Musée du jeu de paume. Les impressionnistes » (L'art pour tous). — 15 h., hall pas-perdus devant le buffet : « Le poste de commandement de la gare Saint-Lazare » (A travers Paris). — 15 h. 15, 10, impasse Berthaud : « Le Marais » (Mme Barbier).

CONFERENCES. — 14 h. 45, cinéma Villiers, place Lévis, docteur Schmitt : « Science fiction et fantastique » ; M. Georges Sauge : « Comment répondre à cette violence qui terrorise le monde ? » ; M. Jean Guirec : « Souvenirs littéraires 1919-1939) ; Mme Diane Ribardière : « Un an après : avons-nous eu tort ou raison d'élire Giscard d'Estaing ? » (Club du faubourg).

DIMANCHE 4 MAI

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques. — Réunion des musées nationaux, 10 h. 30, Musée national d'art moderne : « *Collection d'art moderne de la* Ville de Paris ». — 16 h. 30, place du Parvis-de-Notre-Dame : « Notre-Dame » (Association pour le Paris historique). — 10 h., pavillon de Flore : « Au musée du Louvre. Les dessins italiens de l'Albertina de Vienne » (L'art pour tous). — 16 h., 9, rue Malher : « Les synagogues du vieux quartier israélite de la rue des Rosiers. Le couvent des Blancs-Manteaux » (L'art pour tous).

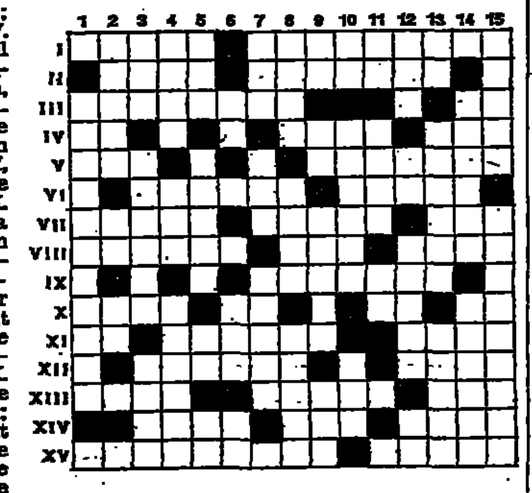
CONFERENCES. — 15 h. 30, 15, rue de la Bûcherie, M. Paul-Hubert Février : Trente ans après 1944-1945 : choses vues de l'autre côté du Rhin » (Les artisans de l'esprit). — 17 h. 30, 11 bis, rue Keppler : « La théosophie » (Loge unie des théosophes).

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 141

HORIZONTALEMENT

I. Souvent profond, il demande à être comblé ; Amène une certaine douceur après de sévères rigueurs. — II. Physiquement dévalué, moralement déprécié ; Dans certains cas, c'est la bonne solution. — III. Parle souvent dans le désert ; Demi-page. — IV. Abréviation ; Conseil de choix ; Dépendait de la fonction, chez les Latins. — V. Récipient ; Se rencontre dans un bois. — VI. Massif, au Sahara ; Invite à absorber. — VII. Fait partie de la famille ; Mérite bien souvent cinq colonnes à la une ; Oiseau. — VIII. Voir loin ; Le faux vaut le vrai ; Divisent le temps. — IX. Nécessité légale. — X. Amplifie ; Symbole chimique ; Adverbe ; Pronom. — XI. Eut sans doute envie plus d'une fois de tuer le... taon ; Se débitent en tranches ; Titre étranger. — XII. Nettoya ; Représente un prix élevé. — XIII. Etre léger ; Bien fournis ; Militaire américain. — XIV. Plonge quelqu'un dans l'embarras ; Unité de toute prudente progression ; Reste vierge à l'abri de la chaleur. — XV. Il a ses grandes et ses petites entrées ; Sa robe est fragile.



VERTICALEMENT

1. Cause d'embarras. — 2. Plus clair lorsqu'il est supérieur ; Fin de participe ; Grecque. — 3. Il est superflu de l'agiter avant de s'en servir ; Figure mythologique ; Montagne. — 4. Antique messagère ; Préfixe ; Brillent de mille feux. — 5. Pousse un cri ; Eventuellemen tcourbées et peut-être cassées ; Langue ; Conjonction. — 6. Marque une velléité d'indépendance ; Retient l'oiseau sur la branche ; Pronom. — 7. Dans une manifestation féline ; Petite réaction contre l'adversité ; Ne pas faire circuler. — 8. On y philosophait ; Marque de reconnaissance ; Elément d'un service. — 9. Orientation ; Terme musical ; Commencent par se dévorer des yeux ; Arrose en passant. — 10. Cuvette ; Délibérément sacrifié ; Bien en place. — 11. Eventuellement apprécié (inversé) ; Mesures ; Saint. — 12. Porte des favoris ; Points cardinaux ; Certainement satisfaites ; Devant un *total. — 13. Conjonction* ; Rougit quand on tire dessus ; Intelligent. — 14. Point de suspension ; Ne fera certes pas un travail édifiant. — 15. Fait autorité ; Légèrement humides.

Solution du problème n° 1 140

Horizontalement

I. Projet ; An. — II. Rusera ; Ru. — III. Ede ; Rusa. — IV. Sésia. — V. Anerie. — VI. Eventeras. — VII. Anis ; Ume. — VIII. Inn ; Orbe. — IX. Ensablée. — X. Vé ! — XI. Assommant.

Verticalement

1. Presse ; Eva. — 2. Rude ; Vaines. — 3. Osés ; Enns. — 4. Je ; Ianina. — 5. Errants. — 6. Tan ; EE ; Olim. — 7. Serrure (engager une clé). — 8. Ara ; Iambe. — 9. Nu ; Lésée ; Et.

GUY BROUTY.

RADIO-TÉLÉVISION

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

LES PROGRAMMES

VENDREDI 2 MAI

● CHAINE I : TF 1

19 h. 45 Feuilleton : Le temps de vivre, le temps d'aimer.

20 h. 35 Au théâtre ce soir : « la Perruche et le Poulet », de Robert Thomas (rediffusion), avec J. Sourza et R. Souplex.
Le décor : l'étude de Mᵉ Rocher. L'intrigue : un assassinat. La perruche : Jane Sourza, standardiste. Le poulet : Raymond Souplex, surnommé Tête de fer. Mais la perruche n'est pas une tête de linotte : justice sera faite.

● CHAINE II (couleur) : A 2

19 h. 45 Feuilleton : Le pèlerinage.

20 h. 35 Variétés : Bouvard en liberté.
Avec Serge Lama.

21 h. 40 Magazine littéraire : Apostrophes, de B. Pivot. « Le livre, l'auteur et l'éditeur ».
Avec M. Paul Granet, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre chargé de la formation permanente, auquel ont été confiés les problèmes de l'édition ; M. Guy Hermier, membre du bureau politique du P.C.F. ; M. Jacques Médecin, député réformateur et maire de Nice ; MM. Louis Nucéra, Michel Butor, Raoul Mille, Robert Sabatier et Michel Tournier, écrivains ; MM. Robert Laffont et André Rimailho, éditeurs ; M. André Guillou, directeur des relations publiques de la FNAC ; M. Claude Nielsen, vice-président du Syndicat des éditeurs.

22 h. 50 Ciné-club : « le Portrait de Dorian Gray », d'A. Lewin (1944), avec G. Sanders, H. Hartfield, D. Reed, A. Lansbury P. Lawford (v.o. sous-titrée).
D'après le roman d'Oscar Wilde (1891). Sous l'influence d'un esthète mondain, un jeune homme se voue à la recherche de la sensation rare. Il donne son âme pour rester jeune et beau, et c'est son portrait, peint par un peintre célèbre, qui vieillit à sa place et reflète sa déchéance et son abjection. Ce film, tourné en noir et blanc, comporte quelques séquences en couleurs.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Oum le dauphin et Télescope.

19 h. 40 Tribune libre : l'Union franco-belge des églises adventistes.

20 h. Emissions régionales.

20 h. 30 Documentaire : Evasion au Nord-Yemen (première partie). « L'Arabie heureuse ».

21 h. 30 Documentaire : Album de famille des Français. « Etre notable à Sablé ».

FRANCE-CULTURE

20 h. (S.), La musique et les hommes, par J. Massin : Le mythe de Prométhée ; 22 h. 30, Entretien avec C. Fuentes (5) ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Les jeunes Français sont musiciens : Huguette Dreyfus, claveciniste ; 22 h. (S.), Concert donné à la salle Pleyel, Association des Concerts Lamoureux, direction J.-P. Casadesus, avec D. N'Kaoua, pianiste : « Alternances » (Casanova), « Concerto pour piano » (Schumann) ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Nocturnales.

SAMEDI 3 MAI

● CHAINE 1 : TF 1

19 h. 45 La vie des animaux, de F. Rossif : « Les animaux d'Europe centrale. »

20 h. 35 Variétés : « Numéro un », de M. et G. Carpentier.
Avec Mouloudji, Madeleine Robinson, Claude Piéplu, Roland Dubillard, Yves Simon, les frères Jolivet, Jacques Villeret, Françoise Hardy.

21 h. 35 Série : Columbo. « Match dangereux », avec P. Folk, L. Harvey.

22 h. 25 Variétés : Les comiques associés, prod. A. Blanc.
Concours du meilleur gag entre les Frères ennemis, Bernard Haller, Aaron et Evrar, Hubert Deschamps, Pierre et Marc Jolivet et Jean Carmet.

● CHAINE II (couleur) : A 2

19 h. 45 Feuilleton : Le pèlerinage.

20 h. 35 Série : Jennie. « Passé et Avenir. »
Après s'être remariée avec un jeune homme rencontré à Rome, Jennie meurt en 1921.

21 h. 30 Jeu : Pièces à conviction, de P. Bellemare.

22 h. 30 Documentaire : Personnages de la vie, de Cl. Nahon ; réal. Cl. de Givray : René Goscinny.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Tommy.
Avec Steve Warring.

19 h. 40 Un homme, un événement.

20 h. Courts métrages : « Gabrielle Sidonie, Collette », d'E. Berne, et « Entre ciel et marais », de F. Bel et G. Vienne.

20 h. 30 Rediffusion dramatique : « la Bien-Aimée », de J. Doniol-Valcroze, avec Michèle Morgan, P. Guers, J.-M. Bory ; d'après une nouvelle de L. Faure : « Variations sur l'imposture. »
A Paris, en 1885, une femme, après la mort de son amant, revit en pensée les dix ans qu'elle a vécus avec lui. Puis elle découvre que leur grand amour a reposé sur une imposture, dictée par la passion.

FRANCE-CULTURE

20 h., « Pounine et Babourine », d'après Tourgueniev, adaptation M. Ruyssen, avec S. Pelayo, A. Cariel, J.-P. Leroux, J.-C. Arnaud, Ch. Allers (réalisation B. Horowicz) ; 22 h., La fugue du samedi, de J. Chouquet, animé par B. Jérôme ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

19 h. 5, Jazz s'il vous plaît ; 19 h. 25 (S.), Retransmission de la B.B.C., en direct de Covent Garden, chœurs et orchestre de l'Opéra royal, direction A. Guadagno, avec S. Milnes, M. Caballé, I. Akipova, C. Cossutta, R. Van Allan, H. Begg, J. Dobson : « le Trouvère » (Verdi). Aux entractes : « Cette année-là... 1911 » : Ravel, Schoenberg ; 23 h. 5, Musique légère ; 24 h. (S.), La musique française au vingtième siècle : En compagnie d'Erik Satie ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

DIMANCHE 4 MAI

● CHAINE 1 : TF 1

12 h. La séquence du spectateur.

13 h. 20 (●) Variétés : Le petit rapporteur, de Jacques Martin.

14 h. 5 Sports et variétés : Les rendez-vous du dimanche.

17 h. 20 (★) Documentaire : la Louisiane, de Cl. Fléouter et R. Manthoulis.
La patrie des Cajuns envahie par les compagnies de pétrole : un passé intact.

18 h. 30 Série : Le grand saut périlleux. « Séville », avec G. Knuth, H. Lange, H. Janson.
L'écuyère du cirque a séduit un célèbre matador d'Andalousie : de la danse, du sang, des larmes.

19 h. 15 Jeu : Réponse à tout.

20 h. 35 Film : « Le plus sauvage d'entre tous », de Martin Ritt (1963), avec P. Newman, M. Duglas, P. Neal, B. de Wilde.
Dans une petite ville de l'Ouest américain, une famille d'éleveurs fait face à l'épidémie de fièvre aphteuse qui décime son troupeau. Conflit de générations entre Omer (qui refuse toutes les « commodités » du modernisme) et Hud, son fils, citadin et décadent.

22 h. 25 Questionnaire, prod. J.-L. Servan-Schreiber : Raymond Aron, sur le thème : l'Amérique n'est plus ce qu'elle était.

● CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 10 L'album, de Simone Valère et Jean Desailly.

14 h. 30 Film : « les Pionniers de la Western Union », de F. Lang (1940), avec R. Young, R. Scott, D. Jagger, V. Gilmore, B. McLane.
1861. Vance Shaw, bandit repenti, travaille à l'installation du télégraphe intercontinental avec les gens de la Western Union. Il retrouve Jack Slade, un ancien complice auquel un serment le lie. Slade s'attaque à la compagnie. Shaw ne peut le trahir.

16 h. 15 Dimanche illustré (suite).
Avec Annie Fratellini, Pierre Etaix, Robert Rocca, Bernard Haller, J. Wiener.

17 h. 10 Jeu : Monsieur Cinéma.

17 h. 55 Série : Ma sorcière bien-aimée. « Madame Stephens découvre la vérité », avec E. Montgomery.

18 h. 45 Sports sur l'A 2.

19 h. 30 Variétés : Système 2, de G. Lux, avec Mireille Mathieu.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. 5 Série : Hawaï, police d'Etat. « Rapt d'enfant. »

20 h. Documentaire : Les Rockefeller.
La télévision américaine a suivi, pendant un an, la vie des cinq frères et sœurs qui forment aujourd'hui la plus grande dynastie capitaliste.

FRANCE-CULTURE

20 h. 30 (S.), Poésie ininterrompue ; 21 h. 15 (●), Atelier de création radiophonique : A mourir de rire ou le petit Christian Boltanski, suivi de Court-Circuit ; 23 h. 5, Black and blue, par L. Malson ; 23 h. 50, Poème.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Grandes rééditions classiques : « Madrigaux du Quatrième livre », extraits (Gesualdo), par le Quintette vocal italien ;

D'une chaîne à l'autre

L'ÉLYSÉE UN AN APRÈS

● Pour le premier anniversaire de l'élection de M. Valéry Giscard d'Estaing à la présidence de la République, les sociétés TF 1 et Antenne 2 préparent chacune une édition spéciale : Dominique Reznikoff présentera le mardi 20 mai, à 20 h. 35, un reportage sur la vie à l'Elysée (TF 1) ; Jacques Chancel s'entretiendra, « en toute liberté et sans aucune préparation », avec le président de la République, sur le thème : « Quel homme êtes-vous ? Quel homme êtes-vous devenu ? », le jeudi 22 mai (Antenne 2). Les nouvelles sociétés de télévision rendent ainsi hommage à celui qui a souhaité et favorisé leur mise en place.

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 2 MAI

— *L'Union franco-belge des Eglises adventistes* exprime son opinion à la « tribune libre » de FR 3 à 19 h. 40.

— *M. Paul Granet*, secrétaire d'Etat à la formation professionnelle, participe au magazine « Apostrophes » sur Antenne 2 à 21 h. 40. Thème de l'émission : « Le livre, l'auteur et l'édition ».

— « *Saigon. Et maintenant ? Maître du Sud-Vietnam, que va faire le G.R.P. ?* » Tel est le thème de « Au rendez-vous des grands reporters », à 19 h. 20, sur France-Inter.

SAMEDI 3 MAI

— *M. Jean-Pierre Fourcade*, ministre de l'économie et des finances, s'entretient avec Hélène Vida sur Radio-Monte-Carlo à 14 heures.

VU

RELEVEZ LA BARRE

Nous serons quelques-uns à avoir éprouvé un sentiment assez pénible, ces jours derniers, l'impression de s'être encrassés, rouillés, de renâcler devant la difficulté, de laisser la paresse l'emporter sur la curiosité. Cela a commencé, mercredi soir, sur TF 1 avec les Exilés, *la pièce de James Joyce. Dès les premières répliques, ça y était : ébloui, dépaysé, on retrouvait un air pur, raréfié, l'air des cimes, l'incroyable subtilité du texte, la complexité des réactions draguées, captées, au plus profond de ces trois êtres — pas le mari, la femme et l'amant, non, un homme, une femme, un autre homme, — qui se disent tout, qui ne se cachent rien. Et qui se font mal.*

Et dans la moiteur de serre d'un cadre d'époque, autour de 1914, à Dublin, (on ne s'étonne pas que cela ait fait scandale alors), le jeu agile des comédiens, Pierre Vaneck dans le rôle moteur, le rôle de Joyce, un flacon de cristal aux parois translucides et au fond opaque. Etonnant. Et déconcertant.

Malgré cela, à cause de cela, était-ce la proximité tentante d'un film et d'un feuilleton, était-ce plus simplement le manque d'habitude, d'entraînement, au bout de quatre-vingt dix minutes, — il y en avait encore pour une bonne demi-heure, — fatigué déjà, épuisé par la nécessité de s'accrocher, attentif à ce qui se passait, ou plutôt à ce qui se disait à l'écran, on a fui.

On est allé s'encanailler sur la chaîne à côté.

Le lendemain jeudi, un peu honteux de cette défection de la veille, on prend la dramatique de l'A 2. Gouverneurs de la rosée, *de Jacques Roumain, cet écrivain communiste haïtien mort en 1945, très jeune encore, adaptée par Failevic. Alors là, rebuté, d'entrée de jeu, on a commencé par se mettre en colère. On ne comprenait pas ce que disaient les interprètes, des gens du cru ; ça a été tourné là-bas, sur place, dans les Mornes. On perdait deux mots sur trois, couverts par le cri exaspérant du coq. Et ce qu'on retenait paraissait emphatique, ampoulé.*

*Si l'on n'avait pas vu déjà le film de la « trois » et si, sur la « une », avait offert quelque chose de plus folichon qu'*Arcana, *une émission musicale, on ne serait pas resté là. On est resté, bien obligé. Et imperceptiblement, insensiblement, on a basculé. On s'est rendu, pieds et poings liés, ému, conquis, à l'évidence généreuse, ample, souveraine, des grands sentiments. Et on est allé se coucher content, mais un peu inquiet tout de même. Attention ! Si au lieu de relever progressivement la barre, vous la baissez au contraire, pour flatter notre penchant à la facilité, vous allez nous ankyloser, nous abrutir, nous interdire le bonheur au nom du plaisir.*

CLAUDE SARRAUTE.

SPORTS

AVIRON

Oxford-Cambridge mis en Seine

La foule qui se pressait, en ce 1ᵉʳ mai, loin des défilés syndicaux, le long des quais de la Seine, n'aura peut-être pas bien compris ce qui se passait sous les ponts de Paris. Mi-badaude, mi-intéressée, elle aura vu les eaux boueuses du fleuve envahies par une armada qui filait à force de rames dans le sens du courant. La voix familière de Léon Zitrone annonçant la présence de la princesse Grace de Monaco, du secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports et de Jane Birkin, aura pu faire croire à cette foule qu'elle assistait à quelque tiercé aquatique. Lui dire qu'il s'agissait en réalité d'une « tête de rivière » ne l'aurait guère plus éclairée.

Rien ne paraît plus confus, sur le plan du spectacle, qu'une course contre la montre : on ne sait jamais quel bateau devance l'autre, ni pourquoi le barreur donne si furieusement de la voix alors que ses galériens semblent avoir partie gagnée. Aussi bien les spectateurs se soucièrent-ils peu des résultats et se contentèrent-ils d'admirer le carrousel que leur offrait la Fédération française des sociétés d'aviron, applaudissant le vétéran — soixante-dix-sept ans — et admirant l'effort de ces garçons et de ces filles en train de « labourer » l'onde à cadence forcenée.

Le « clou » de cette après-midi ensoleillée était le match-revanche des universités d'Oxford et de Cambridge dont on connaît la rivalité séculaire. De la Tamise à la Seine, les étudiants anglais ont réédité le scénario de leur dernier affrontement : 1ᵉʳ Cambridge, 2ᵉ Oxford. Mais la passion était absente de ce débat qui mettait aux prises des équipages étrangers et tout compte fait relativement modestes au niveau international. Peu attachés à la performance, les amateurs britanniques avaient d'ailleurs refusé que l'on chronomètre leur course, comme ce fut naturellement le cas pour tous les autres bateaux.

En fin de compte, la Fédération française d'aviron aura réussi son opération de promotion. En faisant disputer sa grande compétition annuelle du pont Henri-IV au pont de la Concorde, elle ne pouvait que toucher Paris au cœur. — F. S.

RUGBY. — *La sélection française qui se rendra en Afrique du Sud à partir du 31 mai a été communiquée :*

Piliers : Cholley (Castres), Forestier (Bègles), Paparemborde (Pau), Vaquerin (Béziers) ; *talonneurs :* Brunet (Perpignan), Costantino (Montferrand) ; *deuxièmes lignes :* Decrae (Racing), Guilbert (Toulon), Haget (Toulon), Imbernon (Perpignan) ; *troisièmes lignes aile :* Lassoujade (Agen), Péron (Racing), Skrela (St. Toulousain), Yachvili (Brive) ; *troisièmes lignes centre :* Joanel (Brive), Rousset (Brive) ; *demis de mêlée :* Astre (Béziers), Fouroux (La Voulte) ; *demis d'ouverture :* Barrau (Beaumont), Pesteil (Béziers) ; *ailiers :* Amade (Biarritz), Averous (La Voulte), Dupey (Auch), Harize (Cahors) ; *trois-quarts centres :* Badin (Brive), Bertranne (Bagnères), Etchenique (Biarritz), Sangali (Narbonne) ; *arrières :* Aguirre (Bagnères), Droitecourt (Montferrand).

Football

Championnat de France

MARSEILLE REVIENT A UN POINT DE SAINT-ÉTIENNE

Avant de se déplacer à Saint-Etienne le samedi 3 mai, les footballeurs marseillais vainqueurs de Nantes (2-1) ont profité de la trente-cinquième journée de championnat pour se rapprocher des Foréziens, tenus en échec dans la capitale par les joueurs du Paris-Saint-Germain (2-2).

Dans le bas du classement, le Red-Star, battu en Corse (2-0), est pratiquement condamné à la relégation en deuxième division. Les trois clubs qui précédaient les Audoniens ont par contre gagné, Sochaux à Rennes (1-0), Angers devant Monaco (2-1) et Troyes devant Bordeaux (1-0), ce qui entretient l'incertitude pour les deux autres équipes qui accompagneront le Red Star en deuxième division.

RESULTATS

*Paris-S.-G. et Saint-Etienne	2-2
*Angers b. Monaco	2-1
*Marseille b. Nantes	2-1
*Bastia b. Red Star	2-0
*Nice et Reims	0-0
*Metz b. Lille	2-1
*Troyes b. Bordeaux	1-0
*Lyon b. Strasbourg	4-1
Sochaux b. *Rennes	1-0
*Lens b. Nîmes	3-0

Classement. — 1. Saint-Etienne (33 m.), 48 pts ; 2. Marseille, 47 ; 3. Lyon, 43 ; 4. Bastia (33 m.), 42 ; 5. Nîmes et Lens, 41 ; 7. Monaco, 40 ; 8. Nantes (34 m.) et Reims, 39 ; 10. Strasbourg, 38 ; 11. Bordeaux (34 m.) et Metz (34 m.), 37 ; 13. Lille, 36 ; 14. Paris-S.-G., 35 ; 15. Nice (34 m.), 34 ; 16. Troyes, 33 ; 17. Rennes, 32 ; 18. Angers, 31 ; 19. Sochaux, 30 ; 20. Red Star, 27.

● *A Prague, au terme d'un match comptant pour le championnat d'Europe, la Tchécoslovaquie a battu le Portugal 5-0.*

ARTS ET SPECTACLES

Danse

La « Schéhérazade » de Robert Hossein

Il y a foule dans le hall de la Maison de la culture de Reims. C'est l'entracte de « Schéhérazade ». Quelques adolescentes se sont approchées de Robert Hossein et sollicitent une dédicace. Il refuse. « Le culte de la vedette, c'est fini », dit-il.

Pour parler de « Schéhérazade », Robert Hossein prend un ton désinvolte, sans doute pour cacher l'importance qu'il donne à une tentative dont le succès n'est pas encore acquis : « C'était d'abord pour faire plaisir à mon père qui avait composé cette musique. On s'est dit pourquoi ne pas monter un ballet. Dans la région il n'existe rien pour la danse. Des masses de gens n'en ont jamais vu, sauf à la télé ; alors, pourquoi ne pas créer un ballet populaire. C'est une expérience, une coproduction du Théâtre populaire de Reims et de la Maison de la culture. Mais un ballet coûte cher et il ne s'agit pas de compromettre d'un coup les cinq ans d'efforts de notre entreprise théâtrale. Pour le moment, c'est encore l'inconnu.

» Moi, la danse, je n'y connais rien. Mais il m'a semblé qu'une histoire simple et belle, un conte comme ceux de notre enfance pouvait plaire au public. Pour les détails, voir Georges Skibine. Je sais qu'on a beaucoup travaillé autour de ce spectacle. Des danseurs ont été recrutés dans tous les pays, des mercenaires... »

« Schéhérazade » est d'abord une musique de M. Hossein père, très orientalisante, où alternent les passages orchestraux d'une sonorité un peu épaisse et les interventions du taar, sorte de luth, détachant ses notes comme de grosses perles irisées. Très envahissante, chargée de thèmes et de rythmes stéréotypés, elle possède la force suggestive et contraignante des musiques de film qui décrivent chaque caractère, chaque situation. Elle laisse bien peu de marge à l'invention chorégraphique.

Georges Skibine, venu spécialement de Dallas pour monter l'ouvrage, a choisi un style *expressionniste* assez appuyé pour traduire les sentiments des personnages et une gestuelle stylisée — s'inspirant des miniatures persanes — pour les scènes de poursuites et de combats. On y retrouve avec plaisir le raffinement et le goût sûr de l'auteur du « Prisonnier du Caucase ». La mise en scène de Robert Hossein conviendrait sûrement à un drame ; elle immerge le spectacle dans un clair-obscur statique et lugubre. On peut être déconcerté par le parti conventionnel d'une telle création. Le public réagit favorablement à une intrigue lisible et contrastée dansée par des interprètes de qualité. La bataille finale entre le roi Shariar (Gustavo Mollajoli) et le chef des brigands (Daini Kudo), réglée comme un véritable combat de karaté, remporte un triomphe.

Après le 28 mai, « Schéhérazade » va tourner en France. Robert Hossein, pris à ce nouveau jeu, aimerait monter d'autres ballets, dans d'autres styles, avec d'autres chorégraphes.

MARCELLE MICHEL.

Cinéma

« LILY, AIME-MOI » DE MAURICE DUGOWSON

François, journaliste besogneux, est chargé d'une enquête sociale sur la vie d'un ouvrier d'usine. Il rencontre Claude, un « OPS », mais celui-ci n'a pas envie de parler de ses conditions de travail. Sa femme, Lily, vient de le quitter pour retourner chez ses parents à la campagne. Il l'aime, il veut qu'elle *revienne*, il ne pense plus qu'à cela. François et son ami Johnny, jeune boxeur « qui va toujours au tapis », essaient *de consoler Claude en l'emmenant* dans une soirée mondaine. Mais Claude, en proie à son idée fixe, quitte Paris pour retrouver Lily. Les *deux autres le suivent...*

Voilà un film très original. Le romancier Michel Vianey, auteur du scénario, s'est détourné de ces enfants trop chéris du cinéma français que sont les technocrates et cadres moyens. Il a pris pour « héros » un ouvrier, auquel il a donné cette richesse qui n'appartien, d'ordinaire, qu'à la nouvelle bourgeoisie : une crise conjugale et un chagrin d'amour. Et le réalisateur, Maurice Dugowson, qui vient de la télévision (où il fut, en particulier, un des collaborateurs préférés d'Eliane Victor), nous propose de la réalité sociale négligée par le cinéma français une vision tendre, mélancolique et juste.

Lily, aime-moi rappelle un peu et sans doute très consciemment, mais c'est bien, le cinéma suisse, par son style en liberté, par l'utilisation de comédiens « non psychologiques » (Rufus, le dessinateur Folon, Patrick Dewaere et Zouzou), par des dialogues à l'emporte-pièce, poétiquement vrais et par une chaude sympathie à l'égard de personnages qui sont tous, du fait de leur position sociale peu brillante, des perdants de la vie. Un air de tango, dû à l'Argentin Edgardo Canton, berce, sans ironie, cette comédie dont le titre est emprunté à Maïakowski. (« *Lily, aime moi* » fut la dernière phrase écrite par le poète russe à Lily Brik, avant de se suicider.)

Maurice Dugowson croit que l'amour peut changer l'existence. Et il montre, simplement, avec une jolie délicatesse, comment un ouvrier, *échappant provisoirement à l'aliénation* quotidienne du travail, découvre qu'il n'a jamais eu le temps de bien parler à sa femme et de la comprendre. Après cette crise qui emprunte les chemins de l'usine buissonnière, Lily sera mieux aimée. Elle échappera à sa condition de femme-objet. Et ces autres perdants, le journaliste besogneux et le boxeur ringard, auront découvert l'existence des autres.

JACQUES SICLIER.

★ Gaumont-Théâtre, Quintette, Gaumont-Rive gauche, Marignan, Saint-Lazare-Pasquier, Fauvette, Convention, Clichy-Pathé, Gaumont (Evry), Club 123 (Maisons-Alfort), Cyrano (Versailles), Méliès (Montreuil), Alpha (Argenteuil), les Flanades (Sarcelles).

« ANTHOLOGIE DU PLAISIR », d'Alex de Renzy

Pour la première fois, la censure française vient d'autoriser l'exploitation commerciale d'un film comprenant des séquences qui montrent intégralement des rapports sexuels. *Ce que les Américains appellent le* « hard porno », par opposition au « soft porno » déjà en libre circulation, mais où ces rapports ne sont que *simulés*. *Cette libéralisation* ne fait que s'adapter à l'évolution des mœurs. Les photographies illustrant les livres vendus dans les sex-shops ont maintenant franchi le pas qui les séparait encore de la pornographie scandinave. Et des plans, certes brefs mais très réalistes, commençaient à se glisser dans les films que présentent, à Paris et en province, les salles spécialisées (*les Baiseuses*, pour n'en citer qu'un).

L'événement, si c'en est un, tient à ce que, avec cette *Anthologie du plaisir* (venue des Etats-Unis), le « cinéma porno » fait son entrée dans les salles d'art et d'essai. Il s'agit, en effet, d'une rétrospective qui se veut historique en retraçant, à grandes étapes, le cheminement qui a conduit les films de sexe (américains) des circuits clandestins et des collections privées jusqu'aux salles « pour grand public ». Alex de Renzy, auteur de cette anthologie est, lui-même, producteur et réalisateur de films de ce genre. On l'a surnommé le « Zanuck du porno ». Par humour sans doute.

Il faut refuser l'attitude intellectuelle ou cinéphilique à laquelle invite *Anthologie du plaisir*, film presque aussi hypocrite, sous son apparente franchise, que les diverses productions fondées sur la simulation du comportement sexuel. Les morceaux *choisis des pornos clandestins de* 1915 et des années 20 (dont les images rayées prouvent qu'ils ont été souvent projetés) nous arrivent, la musique d'accompagnement et le commentaire aidant, comme des galipettes burlesques façon Mack Sennett. La leçon d'histoire trace une frontière pseudo-culturelle entre le spectacle sexuel et le spectateur, et prive pratiquement les plans les plus précis de leur incitation émotionnelle. Et l'on ne peut que rire d'un dessin animé 1930 où la pornographie tourne à la parodie.

Ensuite, Alex de Renzy s'attarde sur les films de strip-tease des années 40 ou de vulgaires substituts de stars hollywoodiennes exécutaient les gestes d'un effeuillage soigneusement limité. Il moralise sur le caractère frustrant de ces exhibitions, et, pour finir, nous inflige des échantillons de ses propres productions dans lesquels il n'y a pas grand chose à voir « d'audacieux ». Mais on a compris, depuis longtemps qu'*Anthologie du plaisir* ne tiendrait pas ses promesses. Reste que la censure est levée...

J. S.

★ Elysées-Lincoln, Balzac-Elysées, Dragon, Saint-André-des-Arts, Vendôme, Jean-Renoir (v.o.).

Le projet de loi sur la libéralisation du contrôle des films

Le conseil des ministres a adopté, mercredi, un projet de loi sur le contrôle cinématographique, qui sera prochainement soumis au Parlement. Il en avait déjà approuvé les grandes lignes au début du mois de mars (« le Monde » du 6 mars).

● *Contrôle des films.* — Le régime général est désormais celui de la liberté contrairement au régime précédent de l'autorisation préalable. Trois types d'interdictions demeurent cependant à la disposition du ministre, sur avis de la commission de contrôle : interdiction totale ou partielle de films portant atteinte à la dignité humaine (cette interdiction vise en particulier les films de pure violence ou ceux qui feraient, par exemple, l'apologie de la drogue. Elle ne saurait, en aucun cas, viser les films politiques ou pornographiques) ; interdiction de certains films aux mineurs de moins de dix-huit ans et de moins de treize ans (le système actuel est conservé. L'interdiction est prononcée sans motivation) ; interdic de certains films à l'exportation (pour des raisons d'ordre diplomatique).

● *Contrôle du matériel publicitaire.* — Désormais tout le matériel publicitaire des films doit être soumis à la commission de contrôle, y compris, en ce qui concerne les films de violence et les films pornographiques, les dessins exécutés d'après les photos du film et les bandeaux disposés au fronton des salles où passent ces films. La mesure ultime de protection du public en la matière peut aller jusqu'à l'interdiction totale de la publicité.

● *Suppression du soutien financier.* — L'aide automatique est supprimée pour les films dont le propos dominant est la pornographie ou la violence, et dont les qualités artistiques ne sont pas manifestes. Sur avis de la commission de contrôle, c'est le ministre qui juge en dernier ressort de la valeur artistique de l'ouvrage. Pour les films ne bénéficiant pas de l'aide automatique (films étrangers ou films français réalisés dans de conditions particulières), une taxe forfaitaire de 75 000 francs pour les courts métrages et de 150 000 francs pour les longs métrages est prévue. Le montant de ces taxes sera versé au fond de soutien.

En ce qui concerne l'exploitation, le fonds de soutien sera supprimé aux salles ayant consacré plus de 50 % de leurs programmes à des films de violence ou de pornographie.

[Ces diverses dispositions sont, dans leur ensemble, conformes aux principes exposés par M. Michel Guy lors de sa conférence de presse du 22 janvier dernier. On notera — ce qui est essentiel — que c'est désormais la liberté qui est la règle générale en ce qui concerne la production et la diffusion des films. La libéralisation du système est donc un fait acquis et ne dépendra plus à l'avenir de la personnalité de tel ou tel ministre. Les mesures relatives à la protection des mineurs et celles (plus sévères qu'elles ne l'étaient auparavant) qui visent le matériel publicitaire devraient recevoir l'approbation générale.

Plus délicats, parce que dépendant de critères subjectifs, seront les jugements qu'aura à prononcer la commission de contrôle sur les films « portant atteinte à la dignité humaine » (le cas de « Skezag », film sur la drogue, est à ce point de vue exemplaire), et sur la « valeur artistique manifeste » des films menacés de privation d'aide. Quelles que soient les discussions que les nouveaux textes ne vont pas manquer de susciter, un pas important a été fait par le gouvernement. La loi sera désormais garante de la libre production et diffusion des films. — J. B.]

● *M. Armand Salacrou*, président d'honneur de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques, a été élu président de la CISAC (Confédération internationale des sociétés d'auteurs et compositeurs) au cours du congrès qui vient de réunir à Hambourg les représentants de quarante-huit pays. Le prochain congrès de la CISAC se tiendra à Paris en octobre 1976.

Formes

Kijno et quelques nouveaux venus

Nouvelle approche de Ladislas Kijno à travers ses dernières œuvres. L'héritière d'Henri Creuzevault avait sorti de l'ombre celles de la période 1959-1962 il y a trop peu de temps pour qu'on ait oublié leur fervent commentaire (*le Monde* du 1er mars 1975). Voici donc, présentée à Nice cette fois (1), la période 1974-1975, qui marque, en même temps qu'un resserrement des formes trouvant en elles-mêmes leur équilibre et leurs limites, un approfondissement de l'être : la recherche essentielle de Kijno. A vrai dire cette évolution, ou ce ressaisissement, va dans le sens dialectique poursuivi par René de Solier, à la mémoire duquel le peintre a dédié la grappe puissante, aux ovoïdes verdâtres cernés de blanc sur fond rouge d'une « stèle ». Car nous sommes au cœur d'une suite d'« hommages » référentiels aux grands initiateurs, tels André Breton (*l'Impatience folle*) ou Sigmund Freud (fastueuse composition bleu pétrole éclairée en bas, à droite, par un rectangle rose), ou à ceux qui ont témoigné aux instants cruciaux d'une époque déchirée. Pablo Neruda (et son *Chant général*) est du nombre. Salvador Allende aussi : chant funèbre d'accents noirs, gris, blancs en violet mineur.

L'importance d'un artiste, pour moi du moins, ne se mesure pas au nombre de lignes qui lui sont consacrées. Et si, à côté de ces toiles, j'insiste à nouveau sur les papiers froissés dont les multiples plis accrochent la lumière (j'aurais voulu m'attarder devant une obsédante composition en bleu), il faut tous : les toiles froissées, qui, sans technique née d'un esprit inventif entre tous : les toiles froissées qui, sans le secours d'une pâte plus ou moins épaisse, donnent d'étonnants reliefs. Par quel procédé ? Kijno garde son secret, qu'il a peut-être arraché aux anciens Egyptiens qui faisaient sécher leurs bandelettes au soleil.

Paris n'a donc pas le monopole de la qualité. Il faut tourner ses yeux vers la province et, après midi, vers Valenciennes, où les gravures de Vieira da Silva sont accueillies chez Monique Delcourt. A Nantes, dont le musée déploie quarante années de peinture de Guy Bigot. A celui de Pontoise, qui groupe Chan Kin-chung, Claude Grobety et Bernadette Kelly. Et, en contrepartie, c'est parfois la province qui envoie à Paris ses trouvailles. C'est Vence (Alphonse Chave) qui nous révèle le très jeune Peter Sedlacek (2). Le second souffle du surréalisme, allégé de ses clichés devenus gadgets pour consommateurs moyens, anime ses peintures, ses gouaches, ses dessins surtout. Son trait très pur, amoureux des coquillages, des perles-gouttes d'eau, des orchidées, trahit un érotisme transcendé. Le monde extérieur ne sert que de tremplin à des visions recréées. Faut-il énumérer les titres de celles qui m'ont plus particulièrement attiré ? En voici quelques-uns : *Enigma*, *Paysage vert* (c'est la teinte du papier), *Delphes*, *Saphir*, *Volupté*, *Mante religieuse*, *Fusion*. *La goutte* et avant tout *Conque marine*, *Danse*, *Vertical*. L'emploi de la couleur m'a paru moins convaincant, mais c'est là une opinion toute personnelle.

Il convient de saluer les débuts. Pour son exposition inaugurale, le CAFI (Centre d'art des foyers internationaux) n'a pas voulu faire appel à de grands noms (3). C'eût été aller contre sa vocation, qui est d'offrir, sans but lucratif, leur chance aux jeunes, et aux moins jeunes. Je précise que l'Association des foyers internationaux, qui accueille de jeunes stagiaires étrangers, des Africains entre autres, dispose au rez-de-chaussée d'un spacieux local qui mériterait d'être « animé » et permettrait de fructueuses rencontres entre les Français et leurs hôtes.

On s'y est rendu avec quelque appréhension. Ces craintes n'étaient point justifiées. Une demi-douzaine de noms s'entrecroisent dans l'ensemble que les organisateurs ont baptisé. *Diagonales de l'art actuel*. Titre qui serait prétentieux s'il n'avait d'autre ambition que celle d'indiquer des tendances librement divergentes. *Par bonheur, l'infiguratif* prédomine. Non sans talent, et pour certains, pour Florence Galtier surtout, non sans promesses. Promesses déjà tenues par de grandes toiles sombres, *Ressac* entre autres, pleines de lueurs, où éclate l'ardeur d'un fort tempérament. *Architecture de la mort*, les fusains rehaussés de Saint Helm., ses *Jeux de glace*, multiplient l'espace. Saint Helm, qui est aussi un poète confirmé, avoue dans son récent et dixième recueil « ... *s'il est épris* » :

Je grille de longer le mur des dioptries
Et de lui ravir — disons-le — son épure.

Ces vers pourraient accompagner des gravures précises et légères, notamment *Tassili*, qui se bornent à suggérer — comme celle d'Odette Bougues avec leurs savantes interférences de noirs, de blancs, de gris. J'ai également aimé les huiles et aquarelles de Robert Leclerc, *Déclin*..., celles de Jacques Maïlhe, *Princeton* en particulier, et son grand dessin, *Washita*, aux violentes courbes noires et rouges.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Galerie Sapone, Nice. Jusqu'au 25 mai.
(2) Galerie Jean-Charles Lignel, 46, rue de Verneuil. Jusqu'au 31 mai.
(3) C.A.F.I., 135, boulev. du Montparnasse. Jusqu'au 25 mai.

Musique

FESTIVAL JOLIVET

Le Printemps musical rendait hommage lundi soir à André Jolivet, quatre mois après sa mort, avec trois de ses plus grandes œuvres symphoniques fort bien interprétées par l'Orchestre national sous la direction de Marius Constant. Les Danses rituelles *de 1939 surprennent moins aujourd'hui qu'à leur création tant ses cadets ont usé et abusé depuis des effets de cette percussion prophétique. On est frappé davantage par la simplicité de l'incantation monothématique des formules obsédantes, un peu rudimentaires parfois* (Danse du héros) *à côté de belles organisations mystérieuses* (Danse initiatique).

Dernière partition de Jolivet, le Concerto pour violon *(1973) a donné lieu à une fantastique performance de Devy Erlih qui s'est pleinement approprié cette œuvre longue et terrible. Il l'a jouée en grand rhapsode, libérant un intense lyrisme qui faisait songer à celui des concertos de Bartok, sublimant ce discours tourmenté, parfois âpre et décharné, qui domine de haut un orchestre curieusement discret sauf dans le final. Et en bis, Devy Erlih donnait une image émouvante de Jolivet avec cette* Incantation *d'une ligne si pure, captant une nostalgie infinie :* « Pour que l'image devienne symbole. »

La Troisième symphonie *(1964) constitue sans doute la plus puissante synthèse du musicien dans sa maturité Partition violente aux rudes couleurs, entraînée par un sombre dynamisme, une écriture très volontaire, qui atteint à de très beaux moments d'équilibre lyrique et libère aussi une sorte d'agressivité un peu écrasante. Statue et stature de ce Jolivet massif aux lignes dures, au faciès mystérieux et totémique pour l'éternité. — J. L.*

★ Le deuxième concert du Printemps musical (*le Monde* du 25 avril) s'achevait par *l'Homme et son destin*, de Milhaud, et non par *la Création du monde*, comme un lapsus nous l'a fait écrire.

■ *Le groupe argentin Cuarteto Cedron* donnera un récital le lundi 5 mai à 20 h. 30 au Théâtre d'Orsay.

■ Un gala de musique arabe aura lieu le 4 mai, à 14 heures, au Palais des congrès, avec de nombreux artistes maghrébins dont le groupe Jil Jilala, le chanteur Abdelkadi Belkhayat, Briassa, etc.

■ Jean Bois et sa compagnie présentent à partir du 5 mai (20 h. 30) à la Pizza du Marais « le Regard à genoux », cinq sketches d'humour macabre.

■ La première du spectacle de Marcel Maréchal, « Une anémone pour Guignol », au Théâtre du 8e à Lyon, est reportée du 6 au 9 mai.



SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : la Forza del Destino.
Chaillot (voir Théâtre de la Cité internationale).
Comédie-Française, 20 h. 30 : l'Idiot
Théâtre de l'Est parisien, 20 h. 30 : Androclès et le lion.

Les salles municipales

Le Nouveau Carré, 9 h. 30 et 14 h. 30 : Magiscope ; 18 h. 45 : Comédie à une voix (André Frère) ; 20 h. : Cirque Gruss ; 21 h. : Jazz et blues.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Yves Simon.

Les autres salles

A.C.T. - Alliance française, 10 h. : le Médecin malgré lui ; 14 h. 30 : la Farce de Maître Pathelin.
Antoine, 20 h. 30 : le Tube.
Artistic-Voltaire, 20 h. 30 : Je ne fais que rêver, je suis le rêve
Atelier, 21 h. : Tutti frutti.
Athénée, 21 h. : la Folle de Chaillot.
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : Timon d'Athènes.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : l'Age d'or. — Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 45 : le Triomphe de l'amour. — Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Traki.
Charles-de-Rochefort, 20 h. 45 : Jamais deux... sans toi !
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : le Littcage ; 22 h. : Intime conviction.
Daunou, 21 h. : Monsieur Masure.
Dix-Heures, 20 h. 30 : France, terre d'asiles.
Fontaine, 20 h. 45 : les Jeux de la nuit.
Gaîté-Montparnasse, 21 h. : l'Homme, la Bête et la Vertu.
Gymnase, 20 h. 30 : le Saut du lit.
Hébertot, 21 h. : l'Amour fou.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 21 h. : les Branquignols.
Le Lucernaire, 20 h. 30 : Solange et Goglu ; 22 h. : Ce soir, on fait les poubelles.
Mathurins, 21 h. : Grenouille.
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé.
Michodière, 21 h. : les Diablogues.
Montparnasse, 21 h. : Madame Marguerite.

Vendredi 2 mai

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mouffetard, 20 h. 30 : Qui quoi, quoi de qui.
Nouveautés, 21 h. : la Libellule.
Œuvre, 21 h. : la Bande à glouton.
Palace, 22 h. 30 : la Chose blanche.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 30 : Septembre à Santiago ; 22 h. 30 : la Folle.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : le Premier.
Porte-Saint-Martin, 22 h. 30 : Rocky Horror Show.
Récamier, 20 h. 30 : le Balcon. — Petite salle, 22 h. 30 : Garance ; Trois femmes.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Croque-Monsieur.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Viens chez moi, j'habite chez une copine.
Tertre, 20 h. 30 : Fando et Lis.
Théâtre de la Cité internationale. — La Galerie, 21 h. : Gouverneurs de la rosée. — Grand Théâtre (Printemps de Chaillot), 21 h. : la Mort de Danton. — La Resserre, 21 h. : Van Gogh, le suicide de la société.
Théâtre d'Edgar, 19 h. : la Station Champbaudet ; 21 h. : Yves Riou ; 22 h. 30 : Alberto Vidal.
Théâtre Oblique, petite salle, 21 h. : le Pierrot lunaire ; Rapport pour une académie.
Théâtre d'Orsay, 20 h. 30 : Christophe Colomb. — Petite salle, 20 h. 30 : Pas moi ; la Dernière Bande.
Théâtre de Paris, 20 h. 45 : Crime et Châtiment.
Théâtre Paris-Nord, 20 h. 45 : Le jour où la Terre explosera.
Théâtre de la Plaine, 21 h. : Marcel sera content.
Théâtre Rive-Gauche (Alliance française) : l'Intervention.
Théâtre 13, 21 h. : le Misanthrope et l'Auvergnat.
Théâtron, 21 h. : Je m'appelle Rosa Luxemburg (salle II) ; le Retour de Miss Univers (salle I).

Les théâtres de banlieue

Evry, ville nouvelle, Théâtre de l'Agora, 21 h. : Fête populaire indonésienne.
Gennevilliers, Salle des Grésillons, 20 h. 45 : Marie.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, 21 h. : Skandalon.
Villejuif, Théâtre Romain-Rolland, 21 h. : Chœurs d'enfants de la radio bulgare.
Saint-Denis, Centre culturel, 20 h. : Théâtre populaire maghrébin.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 21 h. 30 : Offen Flash Back ; 23 h. : D'où qu't'en es, gars ?
Au Vrai Chic parisien, 20 h. 30 : Ph. Val et P. Font.
Boogie-Blues, 20 h. 30 : la Collection.
Bar du Marais, 21 h. : Coup d'œil dans le rétro ; 22 h. : Anna, Arthus et Annie ; 23 h. : Momo.
Café d'Edgar, 20 h. 45 : Chorus débile ; 22 h. 30 : Auguste.
Café de la Gare, 20 h. : Rufus ; 22 h. : les Semelles de la nuit.
Café-Théâtre de Neuilly, 22 h. : Dents de loup.
Café-Théâtre de l'Odéon, 20 h. : Nocturne ; 21 h. : Y a pas de quoi se les mordre ; 22 h. 30 : Couvre-Jeux ; 23 h. 30 : Andro-Tango.
Le Fanal, 21 h. : Monsieur Barnet ; 22 h. 30 : V comme Vian.
Falstaff, 20 h. 30 et 22 h. 30 : Comme un œuf de piano dans la cervelle d'une poule.
Hôtel Herouet, 20 h. 30 : la Maîtresse.
Le Jour-de-Fête, 22 h. : Djalma ; 23 h. : Christian Mousset ; 24 h. : Jean Mauzac.
Le Petit Casino, 21 h. 15 : la Rentrée de Greta Garbo dans Phèdre ; 22 h. 45 : l'Affaire du clip de la reine d'Angleterre.
Pizza du Marais, 20 h. 30 : le Regard à genoux ; 22 h. 15 : Pierre et Marc Jolivet.
Sélénite, salle I, 20 h. 15 : la Jacassière ; 22 h. : Cinq Restless Boys. — Salle II, 21 h. 15 : la Jacassière ; 23 h. : Un + un + elle.
Splendid, 20 h. 30 : Ma tête est malade ; 22 h. 30 : J'vais craquer.
La Vieille-Grille, 21 h. 30 : Rorschach.

Les comédies musicales

Châtelet, 20 h. 30 : Valses de Vienne.
Mogador, 20 h. 30 : Fiesta !

Le music-hall

Casino de Paris, 20 h. 45 : Revue de Roland Petit.
Comédie des Champs-Elysées, 21 h. : Ce n'est qu'un au revoir.
Folies-Bergère, 20 h. 30 : J'aime à la folie
Olympia, 21 h. 30 : Charles Trenet.
Variétés, 20 h. 45 : Jacques Martin.

Les cabarets

Alcazar, 23 h. : Paris-Broadway.
Crazy Horse Saloon, 22 h. et 0 h. 30 : Revue.
Kiss me, 22 h. 30 : Bons baisers de Paris.
Lido, 22 h. et 0 h. 45 : Grand Jeu.
Mayol, 21 h. 15 : Q nu.
Moulin-Rouge, 22 h. : Festival.
Tour Eiffel, 20 h. : Jean Sablon.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : le Cabot de la République.
Deux-Anes, 21 h. : Pierre-Jean Vaillard.
Dix-Heures, 22 h. : Persiflons.

La danse

Théâtre des Deux-Portes, 20 h. : J. Marques et J.-F. Lefort ; 21 h. : Mime et percussions.

Les concerts

Théâtre Récamier, petite salle, 24 h. : Mahmud Mirza, sitar.
Centre américain, 21 h. : Felipe Hall, piano.

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) au moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Mabuse le joueur, de F. Lang ; 18 h. 30 : Octobre, les dix jours qui ébranlèrent le monde, de S.M. Eisenstein ; 20 h. 30 : l'Evangile selon saint Matthieu, de P.P. Pasolini ; 22 h. 30 : Don Giovanni, de C. Bene.

Les exclusivités

A CAUSE D'UN ASSASSINAT (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Elysées Cinéma, 8e (225-37-90). — V.f. : Rotonde, 6e (633-08-22).
L'AGRESSION (Fr.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70), Caravelle, 18e (387-50-72), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
AGUIRRE LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
ALOISE (Fr.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97), La Clef, 5e (337-90-90), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
ANTHOLOGIE DU PLAISIR (A., v.o.) (**) : Dragon, 6e (548-54-74), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Jean-Renoir, 9e (874-40-75). — V.f. : Vendôme, 2e (073-97-52), Balzac, 8e (359-52-70).
LE BANQUET (Fr.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14).
LE BOUGNOUL (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LA CONCENTRATION, L'ATHANOR (Fr.) : Olympic, 14e (783-67-42), à 18 heures.
DIALOGUE D'EXILES (Chil., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86), à 16 h., 18 h. et 20 h.
LE CRIME DE L'ORIENT EXPRESS (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Plaza, 8e (073-74-55). — V.f. : Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Passy, 16e (288-62-34).
DREYFUS OU L'INTOLERABLE VERITE (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86), à 15 h., 18 h. et 21 h.
DUPONT LAJOIE (Fr.) (*) : Concorde, 8e (359-92-84), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Quintette, 5e (033-35-40), Maxéville, 9e (770-72-87), 14-Juillet, 11e (700-51-13).
L'EXTRADITION (Suis.) : La Pagode, 7e (551-12-15).
FUNNY LADY (A., v.o.) : Le Paris, 8e (359-53-99).
FOUS DE VIVRE (Ang., v.o.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Marignan, 8e (359-92-82), Quartier-Latin, 5e (326-84-65). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Nation, 11e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03).
G. BRAQUE OU LE TEMPS DIFFERENT : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25). (Première partie : A. Malraux : la Métamorphose du regard).
LA GUERRE DES MOMIES (Chil.) : La Clef, 5e (337-90-90).
HISTOIRE DE WAHARI (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46).
IL ETAIT UNE FOIS HOLLYWOOD (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Murat, 16e (288-99-75), Jeanne-d'Arc, 13e (331-40-58).
IL PLEUT TOUJOURS OU C'EST MOUILLE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 12 heures.
LES INNOCENTS AUX MAINS SALES (Fr.) : Balzac, 8e (359-52-70), Helder, 9e (770-11-24).
JULIA ET LES HOMMES (Fr.-All.) (**) : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Latin, 5e (326-81-15), Murat, 16e (288-99-75).
LA MESSE DOREE (Fr.-It.) (**) : Biarritz, 8e (359-42-33), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
MISTER BROWN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
MITHILA (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86), à 14 h., 17 h. et 20 h.
MUHAMMAD ALI THE GREATEST (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Luxembourg, 6e (633-97-77). — V.f. : Templiers, 3e (272-94-56).
PAULINA S'EN VA (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 12 h. 15 sauf dim.
PEUR SUR LA VILLE (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Rex, 2e (236-83-93), Clichy-Palace, 17e (387-77-29), Boul'Mich, 5e (033-48-29), Bretagne, 6e (222-57-97), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Murat, 16e (288-99-75), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Liberté, 12e (343-01-59), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre (606-34-25), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
QUE LA FETE COMMENCE (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Concorde, 8e (359-92-84), Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64), Nation, 12e (343-04-67), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42).
ROSEBUD (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-87), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (734-20-70), Napoléon, 17e (359-41-46).
LA ROUTE (Fr.) : la Clef, 5e (337-90-90).
LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27).
SCENES DE LA VIE CONJUGALE (Suéd., v.f.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
SECTION SPECIALE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Wepler, 18e (387-50-70), Danton, 6e (326-08-18), Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Fauvette, 13e (331-60-74), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Mayfair, 16e (525-27-06).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio-Galande, 5e (033-72-71) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16).
SKEZAG (A., v.o.) (**) : le Marais, 4e (278-47-86) à 16 h., 18 h., 20 h.
SPECIALE PREMIERE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Marignan, 8e (359-92-82).
SOLDAT DUROC, CA VA ETRE TA FETE (Fr.) : Mercury, 8e (225-75-90), A.B.C., 2e (236-55-54), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA TOUR INFERNALE (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Ermitage, 8e (359-15-71), Rex, 2e (236-83-93), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
TREMBLEMENT DE TERRE (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).
UN ANGE PASSE (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86) à 14 h. et 22 h.
LA VALLEE SAUVAGE (Mex., v.o.) (*) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
VERITES ET MENSONGES (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
VIOLENCE ET PASSION (It., v. ang.) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Nation, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LES VOITURES QUI ONT MANGE PARIS (Aust., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42), Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

Les films nouveaux

LILY, AIME-MOI, film français de Maurice Dugowson, avec Rufus, J.-M. Folon, Zouzou et P. Dewaere. Marignan, 8e (359-92-82) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Fauvette, 13e 331-56-86).
VIVRE A BONNEUIL, film français de Guy Seligman : 14-Juillet, 11e (700-51-13) ; Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
LE GRAND DELIRE (**), film français de Dennis Berry : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LES AMAZONES (*), film américain de Terence Young, v.f. : George-V, 8e (225-41-46) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Moulin-Rouge, 18e (606-63-26) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Mistral, 14e (734-20-70) ; Maine-Rive-Gauche, 14e (567-06-96) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Telstar, 13e (331-06-19) ; Galaxie, 13e (331-76-86) ; Lux-Bastille, 12e (343-79-17).
CELEBRATION AT BIG SUR, film américain avec Joan Baez, Crosby, Stills, Nash and Young, Joni Mitchell, v.o. : Action République, 11e (805-51-33) ; Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
C'EST JEUNE ET ÇA SAIT TOUT (**), film français de Claude Mulot : Balzac, 8e (359-52-70) ; Images, 18e (522-47-94) ; Omnia, 2e (231-39-36) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Grand-Pavois, 15e (531-44-58).
LIBRA, film français du groupe Pattern : Le Seine, 5e (325-92-46).
LES JOURS GRIS, film français de M. Azzmi : Ciné-Halles, 1er (236-71-72).
LE CŒUR ET L'ESPRIT, film américain de Peter Davis, v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59).
THE LAST AMERICAN HERO, film américain de Lamont Johnson, v.o. : Boîte à films, 17e (754-51-50) ; Olympic, 14e (783-67-42), h. sp.
PAUL ET MICHELLE, film français de Lewis Gilbert : Biarritz, 8e (359-42-33) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; Liberté Studio, 12e (333-01-59) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

Les festivals

ORSON WELLES (v.o.). — Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Citizen Kane.
CINQUANTE ANS DE CINEMA AMERICAIN (v.o.). — Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : la Chatte sur un toit brûlant.
STUDIO 28, 18e (606-36-07) : Marjoe.
JEUNE CINEMA SUISSE. — André-Bazin, 13e (337-74-39), jusqu'au 6 : l'Escapade.
I. BERGMAN (v.o.). — Noctambules, 5e (033-42-34) : Une passion.
JESS BRIDGES (v.o.). — Boîte à films, 17e (754-51-50), 14 h., 20 h. : Fat City ; 16 h., 22 h. : The last Picture show ; 18 h. : le Canardeur.
BEATLES POP (v.o.). — Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. : Let it be ; 14 h. 30 : Help ; 16 h. 15 : Quatre Garçons dans le vent ; 18 h. : The Yellow Sub-Marine ; 20 h. : Tabarnac ; 22 h. : A film about J. Hendrix.
FESTIVAL DU RIRE (v.o.). — Arlequin, 6e (548-62-25) : Woody et les robots.

Les grandes reprises

LE DIABOLIQUE DR MABUSE (A.) (v.o.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
LES ENFANTS TERRIBLES (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LA REVUE DE CHARLOT (A.) : Champollion, 5e (033-51-60).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Studio-République, 11e (805-51-97).
LA FILLE DE LA 5e AVENUE (A.) (v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
HELLZAPOPPIN (A.) (v.o.) : Ranelagh, 16e (224-14-08) H. Sp.
TOP HAT (A.) (v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
W. C. FIELDS (v.o.) : La Pagode, 7e (551-12-15).

Les séances spéciales

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
L'ARRANGEMENT (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
BANANA SPLIT (A., v.o.) : Studio-Parnasse, 6e (326-58-00), dim. à mar.
BONNIE AND CLYDE (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
CHARLES MORT OU VIF (Suis.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
CUL-DE-SAC (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
L'EQUIPEE SAUVAGE (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
LA FEMME DE JEAN (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04), ven., sam., dim.
IF (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
SATYRICON (It., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14).
TO BE OR NOT TO BE (Ang., v.o.) : Marigny, 8e (225-20-74), à 20 h. et 22 h.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,08
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi

SOCIÉTÉ NATIONALE DES INDUSTRIES CHIMIQUES

recherche

pour sa Direction

INFORMATIQUE

INGÉNIEURS INFORMATICIENS
INGÉNIEURS MATHÉMATICIENS
TITULAIRE DE D.E.S.
ou MAITRISE MATHÉMATIQUE
ou PHYSIQUE
DIPLOMÉS EN SCIENCES ÉCONOMIQUES

Formation complémentaire assurée en ALGÉRIE et à l'ÉTRANGER

Possibilité de promotion
Rémunération intéressante
Nationalité ALGÉRIENNE exigée

Ecrire à SNIC
Direction Informatique
4-6, boulevard Mohamed-V
ALGER

Cabinet expertise comptable, jeune et dynamique, recherche collaborateur niveau D.E.C.S.-B.T.S., 6 mois expér. souhait., libre rapidement. Env. C.V. + photo cabinet J. et M., 32, bd Magenta. 75010 PARIS.

Recherche pour Paris et région parisienne, pour USINE VALLEE DU RHONE Un collaborateur (trice) situat. cadre, pour vente cartonnage imprimé à clientèle industrielle. Contacts à haut niveau, connaissan. souhaitables imprimerie et cartonnage. Ecr. Havas Avignon 1.866, qui tr.

ROHM and HAAS FRANCE S.A.

recherche

pour son service européen d'organisation

UN INGENIEUR EN ORGANISATION

Possédant :

1) Une expérience de 3 ans minimum dans l'organisation des systèmes financiers et comptables ;
2) Une formation supérieure (grande école ou similaire) ;
3) Une excellente connaissance de la langue anglaise.

Envoyer C.V. au service du personnel ROHM AND HAAS FRANCE S. A., 185, rue de Bercy, Paris-12e.

Important groupe international équipements automobiles, siège région parisienne, recherche

CHEF DU SERVICE COMMERCIAL APRES-VENTE

devant assurer :
— Promotion et administration ventes pour la France ;
— Développement/animation réseau et inspecteurs.

Doit être organisateur et leader, avoir une bonne connaissance de l'anglais. Expérience secteur automobile préférable, apprécierait niveau E.S.S.E.C., SUP. de CO, I.A.E... Perspectives avenir pour candidat de valeur. Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions à PUBLI-EXPERT, 194, rue Mardet, 75018 PARIS, qui transmettra.

FILIALE PARISIENNE STRAFOR vente mobilier de bureau recherche pour

NANTERRE

CHEF SERVICE COMPTABILITE GENER.

Prendre Rendez-Vous, M. RICHER : 769-92-95.

Sté Nouvelle Publicité Routière 30, rue Pinel, 93200 ST-DENIS recherche

COMPTABLE Homme diplômé

30 ans min. De préférence notion informatique. Après période d'essai possibilité poste chef comptable. Adr. C.V. manuscrit avec photo. Il sera répondu à toutes candidatures. Discrétion assurée.

Schlumberger

offre des situations vivantes bien rémunérées et comportant de nombreux avantages à des

INGENIEURS

débutants (ou presque), électriciens, électroniciens ou mécaniciens. Ils participeront à l'expansion des activités de recherche pétrolière en Europe, Afrique, Moyen et Extrême Orient. Une formation rémunérée, préparatoire à l'activité proposée, est assurée sur les lieux mêmes d'exploitation et, selon ceux-ci, le salaire débute entre 4.600 et 7.650 francs par mois. Outre un diplôme d'ingénieur, il est demandé aux candidats de posséder de bonnes notions d'Anglais. Envoyer C. V. + photo à S.T. Schlumberger, Personnel Dept., 42 rue Saint Dominique, 75007 Paris.

PARIS ET REGION PARISIENNE
IMPORTANT GROUPE TEXTILE CORSETERIE
recherche

AGENT COMMERCIAL

pour prendre en main et suivre de très près une clientèle existante de confectionneurs.

La connaissance de cette clientèle est souhaitée mais non indispensable.

Poste à Paris avec courts voyages en Province peu fréquents.

Ecrire N° 772.303, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e, qui transmettra.

STE OMERA, 49, r. Ferdinand-Berthoud, 95 - ARGENTEUIL

recherche pour

ZAIRE

INGENIEURS

POSITION II
RESP. CHANTIERS INSTALL., pour installat., mise en route, réglage matér. radio-électrique. Expér. chantiers longue durée outre-mer indispensable. Avantages. Ecrire ou téléph. 961-32-40.

IMPORTANTE SOCIETE (94) recherche

AGENT TECHNIQUE II

DE LABORATOIRE METALLURGIQUE

Avant. socx. Cantine. 13e mois. Primes. Se présenter S.N.F.A., 23, bd Brandebourg, 94 - IVRY. 5 minutes Mo Mairie d'Ivry.

Labor. pharmaceut. EURORGA VILLERAS SACLAY 91400 ORSAY rech. :

CHEF COMPTABLE

CONFIRME. Avant connaiss. industr. pharm. Ecrire C.V. et prétentions.

SETEC T. P. recherche

INGENIEURS GRANDES ECOLES

10 ans d'expérience pour SURVEILLANCE GRANDS TRAVAUX A L'ETRANGER.

Adresser C. V. à M. LEVY, 58, quai de la Rapée, 75012 PARIS.

Sté industrielle (C.A. 60 M. F) crée dans son service comptabilité gestion poste

ASSISTANT de GESTION

Le titulaire du poste :
- Secondera le responsable sur tous les aspects financiers de la firme ;
- Sera de formation supérieure (I.U.T. ou B.T.S.) ;
- Aura 25 ans au minimum ;
- Travaillera à Etampes (91) (possibilité logement) ;
- Devra avoir une bonne formation comptable, une première expérience professionn. 1 ou 2 ans serait appréciée. Percevra une rémun. mens. de l'ordre de 3.000 F.

Le poste à pourvoir est appelé à évoluer vers le contrôle de gestion.

Veuillez adres. votre candidat. à M. DELAUNAY (Service du personnel) M A P A C, B.P. 29, 91150 ETAMPES.

emplois régionaux

Importante Banque Régionale relevant d'un groupe bancaire national

cherche d'urgence

DIRECTEUR D'AGENCE

Ce poste requiert :
— Une antériorité professionnelle de 5 à 10 ans ;
— Un niveau hiérarchique de classe VI à VIII ;
— Des qualités techniques, d'organisation et de dynamisme commercial confirmées ;
— Une expérience probante dans un poste similaire au niveau d'une agence importante.

Discrétion totale garantie
Adressez C.V., références et prétentions à HAVAS DIJON 524.761

USINE SIDERURGIQUE REGION THIONVILLE

recherche pour gérer important programme travaux neufs

INGÉNIEUR PRINCIPAL

Formation grande école. Ayant réf. Logem. assuré.

Ecrire sous N° 1.335 à l'agence HAVAS, 57017 METZ CEDEX.

STE THERMALE REPUTEE recherche

MÉDECIN SPECIALISTE O.R.L.

POUR CREATION D'UN CABINET THERMAL

Situation de départ assurée.

Ecrire n° 49.267, PUBLICITE ZEMOR, 3, rue Saint-Fiacre, 75002 PARIS, qui transmettra.

IMPTE USINE AERONAUTIQ. du SUD-OUEST recherche

UN INGENIEUR ANALYSTE

2 à 3 ans d'expérience dans une entreprise industrielle.

UN CHEF D'EXPLOITATION

connaissance 370/145 OS-VS apprécié. Ecr. avec C.V. et prétent. Ag. HAVAS PAU, D. 22.689

enseignement

L.T.C. SCHOOL OF ENGLISH LONDRES

Cours intensifs à tous les niveaux
Date d'entrée en cours au choix de l'étudiant.
Laboratoire de langues ; service d'aide au logement.
Cours de Secrétariat (3 trimestres).
COURS D'ETE A LONDRES, NORWICH, SUSSEX, READING ET BIRMINGHAM.
Ecrire à L.T.C. SCHOOL OF ENGLISH (L.M.) 26-32 Oxford Street, London W1A 4DY

représent. offre

CHERCHE

VENDEUR CONFECTION

pour poste représentant exclusif jersey de luxe, 77, 78 et 45. Déb. 4.000 + %. Se présenter M. Leions, hôtel Lutetia, bd Raspail, Paris-6e, lundi 5 à 18 h. 30.

travaux à façon

MAITRE ARTISAN

TAPISSIER - DECORATEUR
Réfection d'ancien - Tentures murales - Rideaux - Voilages.
JACQUES ROLAND, 43, RUE DE MONTREUIL, PARIS (11e). Téléph. 628-57-90.

sports loisirs

SEJOURS LINGUISTIQUES « INTENSIFS » ANGLETERRE ETATS-UNIS.
Une formule de 4 semaines, comprenant un séjour en famille, des cours de langue, des activités culturelles et sportives. A partir de 1.890 F (voyage compris).
RENCONTRE ET VOYAGE U.C.J.G. 77008 MELUN. TEL : 439-43-38.

capitaux ou proposit. com.

REVENU IMPORTANT EN TANT QUE REPRESENTANT D'UN FABRICANT DES ETATS-UNIS

Stockez et vendez des produits d'entretien pour un important fabricant des Etats-Unis. Revêtements de toitures étanches sans joints, parois métalliques liquides, produit d'étanchéité supérieur noir, produits garantis pr usines, hôpitaux, écoles, etc. Unités de vente importante signifie profits importants pour tous. Stockez et vendez FOB NYC USA.
Nous fournissons accessoires de vente, brochures en anglais, frais de publicité.
Pour détails écrire à PACE PRODUCTS INTERNATIONAL INC., Box 5036, Kansas City, Missouri 64132 U.S.A.

OFFRE COMMISSION à personnes susceptibles d'apporter clients à agence conseil en publicité. Ecrire Desieux, 50, rue Gallieni — 92240 Malakoff — qui transmettra. Discrétion assurée.

occasions

LIVRES. Achat comptant à domicile. Laffitte, 13, rue de Buci (6e). Tél. 326-68-28.

L'immobilier

appartements vente

Paris

Part. vd. 50 m. pl. des Vosges, stud. av. terras., soleil, 120.000. Sur place, 11, rue de Béarn, Paris-3e. Sam. 3 mai, 16 à 19 h.

5e Imm. p. de t. Pptaire vend 28 bis, r. Cardinal-Lemoine 3 pièces, standing. - 325-28-28.

REGY 73, bd de Grenelle (15e) 577-29-29
15e ABBE-GROULT, stud. 59.000
18e 37, r. Letort, 2 p., cft 119.000
COMMERCE, stud. tt cft 135.000
Meudon-la-Forêt, 3 p. cft 135.000
BOULOGNE, 2 p., cft .. 159.000
MARAIS, 2 pièces, cft .. 190.000
VILLAGE SUISSE, 2-3 p. 197.500
PASTEUR, 6 pièces, cft 630.000

2e BOURSE STUDIOS 2 PIECES - DUPLEX Livraison 15-5 - Me téléphoner : 325-25-25

18e SACRE-CŒUR STUDIOS 2 PIECES - DUPLEX Me téléphoner : 325-25-25

QUAI d'ORSAY Appartement 300 m2 - 734-23-75.

GOBELINS - 78 m2, impeccab., calme, soleil, 5e ss asc. 265.000 F. - 24, r. Reine-Blanche. Vend.-sam., 13-17 h; 587-24-14 soir

---

HOPITAL TENON

PETITS ET GRANDS STUDIOS A PARTIR DE 75.000 FRANCS. Dans imm. entièrem. restauré. Location et gestion gratuites assurées par nos soins. BUREAU DE VENTE S/place, ts les jrs (sf dimanche), 11-19 h.. 88, RUE PELLEPORT. 636-63-90.

Mo ALESIA Immeuble neuf 1973 Tout confort, 30 m2, sur jardin SEJOUR + 1 CHAMBRE Entr., cuis., s. de bains, parking 9, VILLA BRUNE (angle 72, rue des Plantes). Merc.-jeudi 15-18 h.

MONGE. Sél. + ch., en duplex, c., wc, bs, av. 18.000 - 278-58-75.

Région parisienne

SAINT-MANDE. Proximité bois, particulier vend appart. 67 m2, living double, 1 chbre, tt cft, visite tous les jours, 10 à 19 h. Kernec'h, 10, av. Sainte-Marie, Saint-Mandé, esc. 1, 1er étage, ou téléphoner : 346-12-65.

Province

COTE D'AZUR

SANARY, près cent. et comm. Bon stand., chauf. électr. indiv. APPART F 2 : 130.000 F (tous frais compris : not., agce, etc.). Sélection gratuite sur demande Agence MOLLARD, 37 - Les Arcades du Port, Sanary-sur-Mer. Téléph. (94) 74-25-03.

Etranger

LUXUEUX APPARTEMENT A vendre à Lausanne (Suisse), à proximité du bord de plage, dans un magnifique parc, vaste réception, salle à manger, 3 chambres, office-cuisine, dépendances pour le personnel, 250 m2 entièrement meublé - 2.200.000 F. Pour tous renseignem. : Régie Jean Franken, Agence Romande Immobilière S.A., Gal. Benj.-Constant 1, Case postale 1210 1002 Lausanne. Téléph. : 021-20-70-11 (int. 42).

bureaux

1 à 20 BURX, tous quartiers. Location sans pas-de-porte. AG. MAILLOT, 293-45-55 + 522-19-10.

A LOUER PRIX EXCEPTIONNEL Petits bureaux EUROBUILDINGS Paris - Porte de Pantin, 100 m. métro et périphérique, immeuble neuf gd standing, 2 bureaux, 71 et 150 m2, avec parkings. Téléphone : 359-92-30, 92-79, 359-29-04, 723-30-23.

ENTRE ETOILE ET TROCADERO

Dans immeuble de standing, location à partir d'un mois, de

BUREAUX EQUIPES

modernes et à services complets, standardistes et hôtesses d'accueil, parking visiteurs, télex, salles de conférences.

HERSA. TEL. : 553-50-11

58, AV. MARCEAU. A LOUER TRES GRAND STANDING 580 m2 SUR 1 NIVEAU CLOISONNEMENT LUXUEUX. KNIGHT FRANK & RUTLEY Téléphone : 260-67-53.

locations non meublées

Offre

VAL-d'OISE Saint-Martin-Tertre (95) A louer villa neuve, 7 pièces, tt confort, jardin 1.000 m2. Cause départ. Conviendrait pr profess. libérale. 2.000 F par mois. Tél. 990-13-52.

Demande

Ch. DIRECT. 3-4 pces banlieue OUEST ou NORD. — 959-36-70.

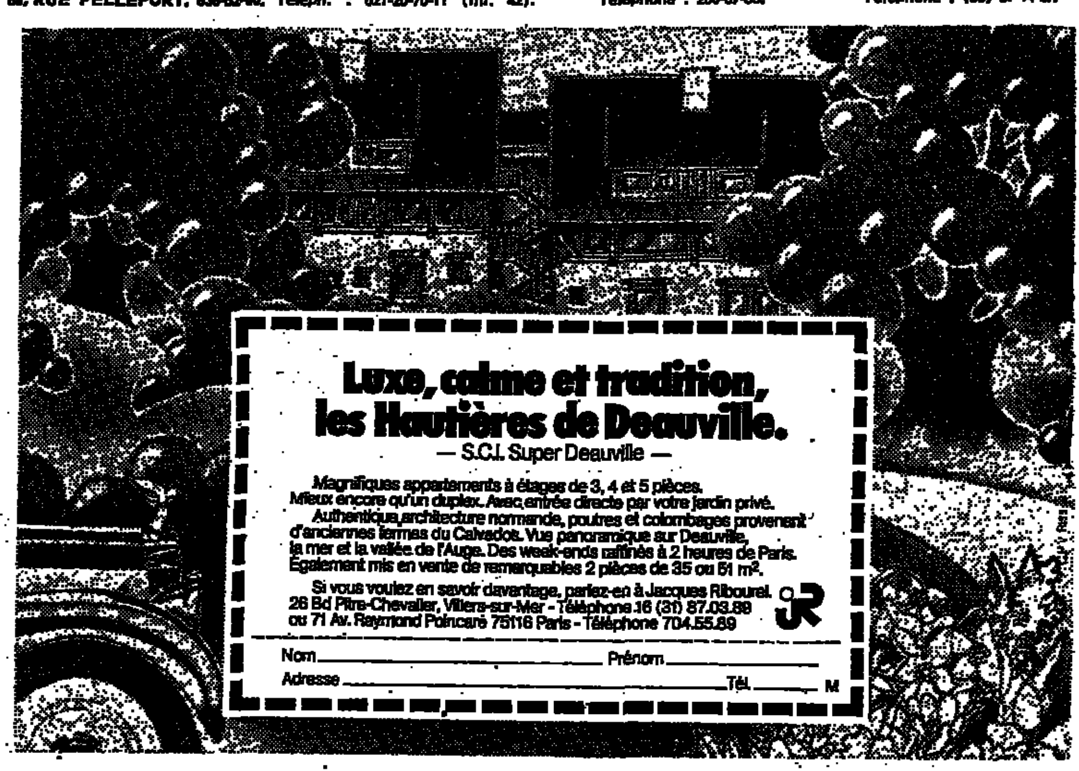
constructions neuves

SAINT-TROPEZ

23, avenue du Général-Leclerc Appartements 3, 4, 5 pièces EXCEPTIONNELS par site et prix Prix fermes. Livrables été 1975. Visite sur place tous les jours. SCOGIM, (94) 97-49-85 et 722-15-30.

fonds de commerce

AFFAIRE COMMERCIALE Rare mais vrai ! Vend en location-vente, dans cadre exceptionnel, situat. de 1er ordre, Night-Club restaurant. Affaire de 1er ordre. Ecr. ou tél. à Dordogne Manoirs, 2, rue du Dr-Simounet, 24100 BERGERAC. Téléphone : (53) 57-14-27.



demandes d'emploi

ALLEMANDE 19 ans ch. famille pour garder les enfants, etc. d'octobre 1975 à février 1976. — Ecr. n° 3.162, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cadre algér. 35 a., ch. pl. stable gestion sté en Afriq. ou Arabie. Ecr. n° 4.182, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

ALLEMAND 19 a. ch. pour perfectionnem. de la langue franç. un séjour de vacances dans une famille ou un travail pr 3 ou 4 semain. pendant le mois d'août. Parle aussi l'angl. Veuillez m'informer de vos condit. Adres. : Juergen DIERS, 8425 Neustadt/Donau, Sudetenstr. 28, Allemagn.

Cadre 38 a., 4 a. gér. SARL PME sec. œuvre bât, ch. sit. techn.-com. niv. sec., dipl. A.M. gest. entr. rég. sud-est Grenoble ou Maghreb. Havas Vannes, 1.550.

JEUNE HOMME 29 ANS 7 ans expérience annonceur et supports, cherche poste CHEF DE PUBLICITE. Ecr. n° 4.045, REGIE - PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e), qui trans.

ETUDIANT CHERCHE EMPLOI de début mai à fin septembre. Téléph. PEL. 61-68.

IRLANDAIS 22 ans, résidant Paris, langue matern. anglais, français parlé et écrit, connaiss. allem., permis de conduire, bac diplôme de publicité, expérience media et agences de publicité. Ecrire sous n° 6.927. « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F., 25 ans, 4e ann. lic. droit, option Sc. polit., expér. notar. et cons. jurid., étudier. ttes proposit. sur Paris, démarch. exclus. Téléph. après 12 h. : 808-74-79.

CADRE COMMERCIAL 35 ans 10 a. exp. de dist. prod. bâtim., étud. supér., sér. réf., ch. poste à respons. NANCY ou Sud-Ouest si pos., mais étud. toute propos. Ecr. HAVAS NANCY, n° 643 N.

JEUNE FILLE ETUDIANTE, B.E.P.C., prépar. bac technic., CHERCHE EMPLOI AOUT. Ecr. n° 6.916, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ATTACHEE DE DIRECTION

B.T.S., I.C.G., BILINGUE ANGLAIS, 5 ANS EXPERIENCE PROFESSIONNELLE RECH. POSTE A RESPONSABILITES. Ecrire n° 05.792, Contesse Publ., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

CADRE GESTIONNAIRE

45 ans, actuellem. direct. mark. conseil gestion diplôm. IMSEAD, lic. Sciences Eco, DECS compl. spéc. étud. marchés analyse concur. prix revient, mark. de gestion, prêt. 8.000 mens. × 13, prop. collab. entrepr. publicité ou impr. — Ecrire DUBRAC, 3, rue Claude-Decaen, Paris-12e. Téléph. 346 - 68 - 11.

Nous prions les lecteurs répondant aux "ANNONCES DOMICILIEES" de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du "Monde Publicité" ou d'une agence.

cours et leçons

ANGLAIS FRANÇAIS par ens. bil. Math.-phys. par ens. ts nivx. PREP. BAC. Px rais. 033-65-56.

autos vente

LANCIA AUTOBIANCHI
LEASING PARTICULIER
Gge des PATRIARCHES
11 r. Mirbel Paris 5e
336.33.35 +

Partic. vend JEEP universelle, 6 cyl., version mixte, modèle C.I.-6, 4 R.M., empat. 2 m. 64, neuve, 4.800 kilomètres, garantie. Téléphone : 805-27-19.

Part. à Part., DAF 33, ann. 70, excellent état. Tél. : 307-97-54.

CABRIOLET TRIUMPH STAG (1972) moteur neuf, accessoires, 20.000 F. Téléphone : 734-52-61.

MERCEDES BENZ
Laos Paris
90, av. de Suffren - 567.79.20

Part vend R 4, 1967, bordeaux, bon état. T. ap. 19 h. SUF. 79-33.

A VENDRE CAUSE DEPART 2 CV CITROEN TYPE AZAM 1967 1.900 FRANCS. Téléphone : 990-28-14 matin et après 18 heures.

exclusivités

appartem vente

Paris

SQUARE DU TEMPLE IDEAL PLACEMENT **STUDIO**, caractère, poutres, tout confort, A SAISIR. 79.000 F. - 325-75-42.

PASSY Sup. living, 3 ch., 2 bs, cuis. éq., lux. refait, 2e ét., 105 m2. 490.000. RIC. 38-73

AFFAIRE UNIQUE **DUPLEX** 120 m2 URGENT 100.000 F. - 325-75-42.

JULES-JOFFRIN. 2e étage RUE BEAU URGT **2 P.** tt cft, cave. TEL. SACRIFIE. 325-75-42

BUTTE-MONTMARTRE

Par Pptaire DUPLEX 6e et 7e ét.
— 6e ETAGE, gde entrée, salon et s. à manger, cuis. + 60 m2 de terrasse carrelée
— 7e ETAGE, 2 chbr., s. de bs, terras. 30 m2, nbrx placards
— SURF. TOTALE 100 m2 habit. et 90 m2 terras., exposit. sud, est et ouest, en parf. état et décoré, imm. nf tt cft. Prix 520.000 F compr. park. 2 v.
Visite s/place le 3 et 4 mai : 4, rue Constance - Paris (18e) Tél. 254-64-33 et 278-66-64

ST-PAUL - Gd 3-4 pces, gd cft, v.-o., 450.000 F. - Tél. 278-36-32, ou h. bur. : 578-33-11.

Région parisienne

LE VESINET Appt 95 m2, 2 ch., cuis., gd séjour. Prix 290.000 F. LE PECQ Appt 3 p., 60 m2 + log. 175.000 F. Agence du Pont de Chatou - 976-38-98.

maisons de campagne

VILLEBON-sur-YVETTE

Grande maison 7 pièces tt conft, 2 garages, jardin. Prix except. 375.000 F. SAM.-DIM.-LUNDI, 13 à 19 h : 3, rue de Chevreuse.

locations non meublées

Offre

AVENUE DE MESSINE. 4 p., balc., tt cft, avec téléph., ch. domest., cave, bail 6 ans. Buser Lafitte Barroo. [illegible]

Av. de Messine. Stud., [illegible] 3e ét., 900 F+ch. Buser Lafitte Barroo. - Téléph. : 874-75-92.

Demande

INGEN. ch. 3 à 5 p. ou pavillon banlieue Ouest - 950-36-70.

constructions neuves

NEUILLY

65, BD DU CHATEAU

du STUDIO au 6 P.

TRES GRAND STANDING

Tr. beau jardin privat. ombragé Parkings - Chambres de service Prix fermes et définitifs Livraison fin 1975. Bureau de vente sur place tous les jours, sauf dimanche, de 14 h 30 à 18 h 30.

P. DOUX 3, av. Grande-Armée (16e) - 553-16-42

terrains

P. à P. vd terr. 1.300 m2 viab. 4 km Lavandou, 150 m plage, bel. vue. T. Bouvier (94) 43-72-[illegible]

BRETAGNE - Face Ouessant vends terrain bord mer 6.000 m2, 35 F le m2. Urgent. Tél. 901-26-67.

villas

MARNES-LA-COQUETTE

Bordure village parc St-Cloud Villa neuve Récept. dble, 4 chbres, 2 bains, jard. 650 m2. Vendu prix coûtant cause départ. KATZ : [illegible]

forêts

NIEVRE

Beau massif forestier 130 ha bien réservé. Nombreux chemins accès. Forêt d'avenir. 650.000 F. Paul DUCREUX, B.P. 26, 58800 Corbigny - Tél. 14

Voir la suite de notre immobilier en page 31

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

L'aménagement des Halles

LES ÉLUS SE RALLIENT AUX PROJETS DE L'ADMINISTRATION

A l'issue de deux jours de débats, le Conseil de Paris, réuni en session extraordinaire, a, le 30 avril, adopté par 54 voix contre 31 et 5 abstentions les propositions de l'administration concernant le nouvel aménagement du carreau des Halles.

Le projet présenté par M. Jean-Claude Bernard et les architectes de l'Atelier parisien d'urbanisme est définitivement écarté. Ceux de MM. Ricardo Bofill et Bernard de la Tour d'Auvergne serviront de base à l'élaboration d'une nouvelle proposition d'aménagement, qui sera étudiée par des architectes, désignés par la Société d'économie mixte pour l'aménagement des Halles (SEMAH), compte tenu des orientations données par le Conseil : meilleure mise en valeur du site de l'église Saint-Eustache, meilleure intégration des équipements socio-culturels dans la vie du quartier, construction de dix mille à dix-huit mille logements... La SEMAH retrouve donc désormais la maîtrise de l'opération. Sans qu'il soit fixé de nouveau calendrier, elle va reprendre les discussions avec les différents promoteurs privés et demander l'étude d'une nouvelle *maquette.*

Le Conseil a, d'autre part, demandé au préfet de Paris que l'Etat s'engage à dédommager la Ville, à concurrence de 50 %, du déficit supplémentaire de l'opération, qui de toute façon, ne devrait pas dépasser 60 millions.

Le débat qui vient d'avoir lieu à l'Hôtel de Ville, les 28 et 30 avril, a été faussé par une « ambiguïté ». Les élus de la capitale, réunis en session extraordinaire, ne devaient pas, contrairement à ce que pensaient beaucoup de Parisiens après leur visite à l'exposition où étaient présentées les trois maquettes, retenir un parti architectural. Mais, comme cela avait toujours été prévu, définir un nouveau cadre juridique et financier pour que l'opération puisse continuer. Ce cadre avait, en effet, été brisé, le 6 août 1974, par la décision du chef de l'Etat de remplacer le Centre de commerce international par un espace vert. Aucune de ces maquettes, qui, pour l'administration, étaient des « *directives d'architecture* », ne pouvait donc être adoptée telle quelle.

Il n'est pas évident que cet élément essentiel du débat ait été suffisamment précisé aux visiteurs de l'exposition organisée peu avant l'ouverture de la session extraordinaire. Cette situation floue et imprécises vis-à-vis de ces visiteurs comme des élus a permis à l'administration de jouer habilement pour trouver une majorité acceptant un plan d'aménagement finalement très proche des études de M. Ricardo Bofill, que l'on dit favori de l'Elysée. L'ultime séance de cette session fut marquée par les interventions de MM. Bertrand de Maigret (Paris-Avenir), Lionel Assouad (C.D.P.), Claude Estier (P.S.), Christian de La Malène (U.D.R.) et de Mme Christiane Schwartzbard (P.C.).

Après avoir affirmé qu'aucune des trois maquettes ne donnait satisfaction, M. Bertrand de Maigret déclara : « *Le temps est venu de choisir une ambition à la mesure du site qu'il nous est proposé d'aménager.* » M. Christian de La Malène indiqua que le coût public de l'opération s'élèverait à 856 millions (449 millions à la charge de la Ville, 392 millions pour l'Etat et 15 millions pour le District), soit, par rapport au devis initial, un surcroît de 300 millions. Le rapporteur du budget, qui est aussi président de la SEMAH, ne ménagea jamais ses critiques, au cours de ces huit derniers mois, à l'égard de la décision du chef de l'Etat. Mais il votera le mémoire préfectoral, car aujourd'hui, explique-t-il, tout est changé : « *Nous sommes passés d'un carrefour de verdure dominé par Saint-Eustache à un style jardin du Luxembourg.* »

M. de La Malène continue : « *Il n'est pas concevable qu'une opération de cette envergure se fasse sans une concertation étroite entre la Ville et l'Etat.* » Enfin, le président de la SEMAH déclare : « *Le gouvernement a fait son choix et nous y pousse. Compte tenu des charges financières, nous devons l'accepter, sans, cependant, nous dissimuler les risques.* »

Politiquement, l'affaire était entendue : le membre le plus influent du groupe le plus important de l'Hôtel de Ville, l'U.D.R., se ralliait aux thèses de l'administration. Ses troupes suivraient.

Une telle attitude faisait dire à M. Claude Estier que « *la majorité donnait l'affligeant spectacle d'avoir choisi un projet pour, finalement, en voter un autre.* »

JEAN PERRIN.

CINQUANTE-QUATRE POUR TRENTE ET UN CONTRE

Le projet d'aménagement du carreau des Halles, présenté par le préfet de Paris, a été adopté par 54 voix contre 31 et 5 abstentions.

Ont voté pour : 33 U.D.R., 3 C.D.P., 3 R.I., 7 centristes, 1 groupe des démocrates, 2 non-inscrits.

On voté contre : 20 P.C., 8 P.S., 2 rad. de gauche, 1 groupe des démocrates (M. René Galy-Dejean).

Se sont abstenus : 5 centristes (Mmes Solange Marchal et Georgie Myers, MM. Philippe Tollu, Joseph Ayrignac et Philippe Mithouard).

A PROPOS DE...

Le péage sur l'autoroute de l'Est

La Lozère doit-elle payer pour Paris ?

Le projet d'instituer un péage de 1 franc sur l'autoroute de l'Est (A-4) entre Paris et la ville nouvelle de Marne-la-Vallée continue de soulever des protestations véhémentes. Par exemple, le conseil municipal de Saint-Maurice (Val-de-Marne) envisage de démissionner. De son côté, M. Robert Galley, ministre de l'équipement, a annoncé le 30 avril qu'à terme toutes les autoroutes urbaines radiales dans la région parisienne seraient à péage.

La section urbaine de l'autoroute A-4 a coûté 1 milliard de franc. Les coûts de construction des autoroutes ont bondi de 30 % en un an. Le ministre de l'équipement cherche des ressources. Une solution, le péage, qui fait dire à M. Robert Galley : « Le développement de la région parisienne passe par la réalisation d'autoroutes urbaines au moyen du péage. » Mais ses prédécesseurs n'avaient-ils pas promis que la voie A-4 serait gratuite jusqu'à Marne-la-Vallée ? « Il faut quelque fois revenir sur une décision quand les choses n'ont pas été bien calculées », ajoute le ministre.

M. Galley développe un deuxième argument : « Il y a cinquante-quatre départements français qui n'ont pas d'autoroutes. Je ne vois pas pourquoi la Lozère devrait payer pour Paris. Les Lyonnais paient pour se rendre à l'Isle-d'Abeau. Les autoroutes Valenciennes-Lille, Narbonne-Toulouse, Le Mans-Rennes et la traversée de Toulon, seront à péage. Comment pourrais-je privilégier la capitale ? » Et puis, n'est-il pas prévu de faire payer 3 francs aux automobilistes pour se rendre par l'autoroute A-15 de Paris à Pontoise ?

Ce sont là des arguments qui cadrent évidemment avec la politique nationale d'aménagement du territoire en vertu de laquelle le développement de la région parisienne doit être freiné, tandis qu'on donnera un coup de pouce à la « France pauvre », insuffisamment équipée (Ouest, Massif Central). Mais la politique d'aménagement du territoire veut aussi qu'à l'intérieur de la région parisienne on « bloque » Paris et qu'on favorise les cinq villes nouvelles, parmi lesquelles Marne-la-Vallée.

Celle-ci est encore un pari, car industriels, promoteurs immobiliers et habitants ne s'y bousculent pas. Un modeste franc de péage peut retarder d'une bonne année le « décollage » de cette ville nouvelle, alors que le président de la République et le ministre de l'intérieur répètent qu'il faut se dépêcher de conduire à leur maturité les agglomérations nouvelles.

Il est vrai qu'il est plus facile de placer un péage sur une autoroute neuve, comme A-4, que sur l'autoroute du Soleil, qui commence à la porte d'Orléans, dessert la ville nouvelle d'Evry et ne comporte un premier péage qu'à 40 kilomètres de la capitale !

ENVIRONNEMENT

L'USINE AUX « BOUES ROUGES » INTERROMPT SA PRODUCTION

(De notre correspondant.)

Rome. — L'usine Montedison de Scarlino, en Toscane, qui polluait de ses « boues rouges » les eaux proches du cap Corse, a réduit son activité au minimum, pratiquement stoppé la fabrication de bioxyde de titane et fait inscrire au chômage une partie de ses six cents employés. Les « boues rouges » avaient déjà été réduites de moitié ces derniers temps, grâce à des installations d'épuration provisoires. Le nouveau dispositif projeté par la Montedison, avec le concours d'une firme américaine, les aurait complètement supprimées. Mais, selon la direction de l'usine, les frais d'installation et de fonctionnement compromettraient la rentabilité de l'entreprise alors qu'elle enregistre, d'autre part, une forte baisse des commandes.

L'Italie est très mal équipée contre la pollution des eaux marines. Au cours d'un colloque qui vient de se tenir à Rome sur ce thème, il a été précisé que seules une quarantaine de communes comptaient des installations efficaces. Quant aux déchets industriels épurés de manière suffisante, leur proportion ne dépasserait pas 7 % du total. — R. S.

FAITS ET PROJETS

Environnement

- UN ENSEMBLE CHIMIQUE SUR LE VERDON ? — Après le conseil régional de Poitou-Charentes, le conseil général de la Charente-Maritime a, le 30 avril, adopté à l'unanimité un vœu dans lequel il s'élève contre le projet d'installer un ensemble pétrochimique au Verdon. Ce vœu était présenté notamment par M. Jean-Noël de Lipkowski, ancien ministre, conseiller général U.D.R. et maire de Royan, qui a déclaré : « *Le traitement du chlore fera peser une menace mortelle sur une faune déjà très agressée.* »

- PROCES DES ECOLOGISTES CONTRE E.D.F. — Deux associations écologiques ont engagé une action en référés contre E.D.F. qu'elles accusent d'avoir commencé les travaux de la centrale nucléaire de Creys-Malville (Isère) il y a déjà cinq mois alors que la déclaration d'utilité publique n'est pas notifiée. Les associations ont envoyé au président de la République une pétition revêtue de mille sept cents signatures recueillies parmi les habitants de la région pour lui demander d'arrêter les travaux de cette centrale qui sera la première du type surgénérateur.

Paris

- DORMIR QUAI BLERIOT. — L'Association de défense des riverains du quai Louis-Blériot, à Paris, dans le seizième arrondissement, demande la suppression du port d'éclatement des convois de péniche situé sous leurs fenêtres. « *Dans cette zone résidentielle*, expliquent les responsables de l'Association, *quinze postes d'amarrage installés le long des berges de la Seine reçoivent des barges de 4 500 tonnes qui, toutes, effectuent leurs manœuvres de découplement plus particulièrement la nuit. Le bruit et la poussière de charbon ne sont plus supportables.* »

Transports

- UNE FLOTTE PETROLIERE ANGLO-IRANIENNE. — La Compagnie nationale des pétroles d'Iran et la British Petroleum viennent de conclure *un accord de principe* en vue de l'exploitation en commun d'une flotte pétrolière La B.P. annonce qu'aux termes de cet accord, elle vendra à la compagnie iranienne un certain nombre de pétroliers qui seront transférés sous pavil-

Aquitaine

DANS LA VALLÉE DE LA VÉZÈRE

L'État s'apprête à reprendre le centre du Thot

De notre correspondant

Bordeaux. — Chacun en Dordogne a encore en mémoire les polémiques nées de l'installation, à l'été 1972, d'un centre d'art préhistorique, le Thot, sur la commune de Thonac, dans la fameuse vallée de la Vézère. Les « pour » et les « contre » s'affrontèrent sans ménagement et longuement. Ce remue-ménage eut quand même un mérite : il obligea à s'intéresser à cette région. Un comité d'aménagement de région adoptait le 20 décembre 1973 un dossier « Périgord noir » dans lequel les recommandations gouvernementales étaient fort claires : « *L'aménagement envisagé ne peut être conçu comme un placage artificiel sur les collectivités locales et les populations, qu'il faut au contraire inclure dans l'action pour qu'elles en bénéficient.* »

Un an après, les propositions d'aménagement du patrimoine archéologique en Dordogne qui viennent d'être formulées jettent le trouble chez beaucoup.

Du projet initial, seul le centre permanent d'initiation à l'environnement de Sireuil (1 800 000 F) paraît maintenu et en bonne voie ; les travaux doivent commencer sans tarder. En revanche, le centre d'information sur la préhistoire, prévue aux Eyzies et qui devait « décongestionner » le musée actuel trop à l'étroit, fait l'objet d'une nouvelle étude. Selon toute vraisemblance, il s'installerait pour partie aux Eyzies, pour partie à Thonac, dans le centre du Thot. La société qui avait investi dans cette réalisation est en règlement judiciaire depuis le mois de janvier. Les *promoteurs, qui* avaient bénéficié de l'encouragement des pouvoirs publics, n'ont pas pu atteindre les objectifs qu'ils s'étaient fixés. Et l'Etat, par l'intermédiaire de la direction des Musées de France, s'apprête à acquérir l'affaire. La décision de principe en a été arrêtée à Paris le 7 février. « *Dans un premier temps, il s'agira de dédommager les petites entreprises et de désintéresser le Crédit agricole qui avait prêté de l'argent*, déclare-t-on du côté de l'administration préfectorale. *Et il faudra préparer aussi le nouvel aménagement du centre.* »

Au demeurant, certains ne manquent pas de trouver curieux qu'une rallonge financière substantielle (1 million de francs) soit venue s'ajouter à la dotation de décembre 1973.

Quant au laboratoire de préhistoire, dont l'opportunité a été reconnue par tout le monde, et qui avait fait l'objet d'un accord du conseil supérieur de la recherche archéologique pour une implantation au château de Campagne, on vient d'apprendre qu'il serait installé à Périgueux d'ici à la fin de l'année. Il s'insérerait dans un nouvel ensemble, le complexe archéologique de Vésone, en relation avec un dépôt de fouilles historiques. Un grand musée gallo-romain (4 500 000 F) constituerait le « *couronnement indispensable à la mise en valeur de ce foyer archéologique en milieu urbain* ».

TRANSPORTS

Pas de discrimination entre les marins de la C.E.E. sur les bateaux français

La législation maritime française doit s'aligner sur la réglementation européenne, notamment pour ce qui concerne le principe de la libre circulation des travailleurs.

Tel est le sens d'un avis et d'une circulaire publiés au *Journal officiel* du 2 mai par le secrétariat d'Etat aux transports.

L'avis rappelle que la cour de justice a, par un arrêt du 4 avril 1974, déclaré applicables au *domaines* des transports maritimes l'article 4 du traité instituant la Communauté économique européenne ainsi qu'un règlement de 1968 relatif à la libre circulation des travailleurs au sein de la CEE.

Dans une circulaire adressée aux directeurs des affaires maritimes et publiée au même *Journal officiel*, M. Jean Chapon, secrétaire général de la marine marchande, explique : « *Les articles 48 à 51 du traité de Rome, et les règlements, étant directement applicables dans les Etats-membres, il résulte de cet arrêt de la Cour que les dispositions du droit interne ne peuvent faire obstacle aux dispositions communautaires relatives à la libre circulation des travailleurs.* » En conséquence, les dispositions du droit français sur les conditions d'exercice de la profession de marin et sur la nationalité du personnel des navires français ne sont pas opposables aux ressortissants des Etats membres de la CEE. M. Chapon ajoute : « *Il est rappelé que les ressortissants de ces Etats* (les Neuf) *doivent remplir les conditions de moralité, d'aptitude physique et de formation professionnelle exigées des marins français pour embarquer sur les navires français immatriculés en métropole ou dans les DOM ou les TOM.* »

Cette affaire a déjà provoqué des mouvements de protestation et des grèves chez les marins français. En ira-t-il de même après la publication de ces textes ?

CINQ CENTS WAGONS A ÉTAGE POUR LA BANLIEUE PARISIENNE

La S. N. C. F. mettra en service au mois de juin prochain de nouvelles voitures à étage sur les deux lignes de banlieue Paris-Saint-Lazare - Mantes-la-Jolie (rive droite et rive gauche).

Ces voitures bénéficient d'un confort amélioré : ressorts pneumatiques, freins à disque, chauffage par air pulsé. Surtout elles sont très spacieuses puisque attelées en rames de huit voitures ; elles offriront deux mille deux cent soixante places, dont mille deux cent trente-quatre assises.

Les voitures à deux niveaux équiperont par la suite les lignes de la banlieue Nord vers Creil, Mitry-Claye et Pontoise, et celles de la banlieue Est. Quatre-vingt-treize voitures sur les cinq cents commandées seront livrées en 1975.

Le service d'été de la S.N.C.F.

DES TURBOTRAINS ENTRE BORDEAUX ET TOULOUSE

La S.N.C.F. mettra en ligne, à compter du dimanche 1er juin, des turbotrains entre Bordeaux et Toulouse. Ces rames assureront, chaque jour, deux allers et retours entre ces deux villes. Le trajet durera de deux heures douze à *deux heures quinze. Le gain de* temps ainsi réalisé sera de quinze à vingt-cinq minutes. D'autre part, d'autres turbotrains seront progressivement mis en service, cet été, entre Lyon et Grenoble, puis, à l'automne, entre Genève, Grenoble et Valence.

Autres nouveautés du programme d'été de la S.N.C.F. : un train rapide Quimper-Paris le dimanche (départ Quimper : 16 h. 42) et un train rapide Paris-Nantes-Le Croisic le vendredi (départ Paris : 16 h. 45). D'autre part, les trains du service Fer-Aéroglisseurs partant de Paris à 8 h. 25 circuleront chaque jour, jusqu'au 14 septembre. La relation Paris-Copenhague sera accélérée de cinquante-sept minutes dans le sens Sud-Nord et de quarante et une minutes dans l'autre sens. Elle prendra le nom de Nord-Express. Enfin, la relation Paris-Evian par train autos-couchettes sera assurée tous les jours en été.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

1er mai : l'ampleur des manifestations n'annonce pas une amplification des mouvements revendicatifs

« Grande journée nationale de lutte, étape majeure dans la perspective des combats à venir », tels étaient les caractères que la C.G.T. et la C.F.D.T. avaient annoncé vouloir donner à ce 1er mai 1975. Le cortège parisien organisé par les deux centrales a été un succès par son ampleur — plus de cinquante mille personnes, mais moins de cent mille — et par son dynamisme. Les partis de gauche y étaient représentés avec une discrétion voulue. Après la dislocation qui s'est déroulée sans incident avec les éléments gauchistes, les dirigeants de la C.G.T. et de la C.F.D.T., en exprimant leur optimisme sur le développement de l'action, se sont gardés d'annoncer avec précision le lancement d'opérations revendicatives.

Force ouvrière, dans la matinée, avait envoyé une délégation au Mur des fédérés. A Lille, M. Bergeron avait participé a un meeting à la Bourse du travail, en compagnie de M. Pierre Dassonville, député socialiste suppléant, adjoint au maire.

La large place faite à Paris aux Vietnamiens et aux délégations étrangères ainsi que le grand nombre des étudiants et lycéens donnaient une coloration particulière à ce 1er mai. Mais il est sans doute encore plus significatif que les organisateurs, c'est-à-dire les unions régionales parisiennes C.G.T. et C.F.D.T., aient tenu à lui réserver une marque rigoureusement syndicale. Derrière MM. Séguy et Maire, dans le groupe de tête, les partis politiques étaient discrètement représentés (MM. Jean Colpin et Paul Laurent pour le P.C., J.-P. Bachy et A. Bannou pour le P.S., Michel Mousel pour le P.S.U.). Les slogans revendicatifs ont équitablement alternés avec « Union, action, programme commun », tandis que les postiers C.F.D.T., par exemple, célébraient très haut la lutte des classes et réclamaient l'autogestion.

L'an passé, en pleine campagne présidentielle, le défilé avait été remplacé par un immense rassemblement au parc paysager de La Courneuve. En même temps que les dirigeants comunistes, socialistes et radicaux de gauche, MM. Maire et Séguy avaient pris la parole, ainsi que M. Marangé, secrétaire général de la FEN — cette organisation, en 1975, n'a pas voulu s'associer officiellement à Paris aux cégétistes et aux cédétistes. La querelle relative à l'accord salarial conclu avec le gouvernement (signé par la FEN, F.O., la C.F.T.C. et les Autonomes) a laissé des traces.

Néanmoins, dans une dizaine de départements, les sections de la FEN ont participé aux manifestations C.G.T.-C.F.D.T.

Ces frictions ne suffiraient pas à freiner l'offensive syndicale qu'annoncent depuis l'automne la C.G.T. et la C.F.D.T., si la combativité ouvrière n'était émoussée par le chômage total ou partiel. L'ampleur du défilé n'annonce donc pas l'extension immédiate des conflits. M. Séguy l'a sans doute implicitement exprimé en disant : « Nous sommes dans une période d'incubation profonde de mécontentement qui ne manquera pas de donner lieu à des explosions si l'attitude gouvernementale et patronale ne se modifie pas. »

M. Maire, de son côté, a ajouté : « Si le mécontentement s'exprime sur la place publique, il ne s'exprime pas encore assez dans des actions précises dans les entreprises. Il n'y a plus de grands conflits-locomotives actuellement. Mais les choses sont en train de changer. »

De fait, il y a, en permanence, des conflits dans des entreprises privées résolus tant bien que mal, mais non sans succès pour les salariés. A l'E.G.F., une grève de quatre heures est annoncée le 7 mai, sans répercussions sensibles sur la distribution.

Mais il paraît peu probable, après l'échec de la grève des postiers et les résultats mitigés de la grève Renault, que le climat social soit gravement perturbé durant la brève période qui nous sépare des « congés payés ». — J. R.

Libres opinions

Pour un syndicat des soldats

par ROBERT PELLETIER (*)

LES luttes imposantes qui se sont développées depuis un an dans les casernes ont montré que les appelés n'étaient plus prêts à accepter le statut des citoyens de seconde zone qui leur est imposé. Les initiatives multiples des soldats, de l'Appel des cent à la manifestation de Verdun, en passant par celles de Draguignan et Karlsruhe, ont mis en évidence la profondeur de la crise de l'institution militaire, dont aujourd'hui tout le monde, de Bigeard à Hernu, prend acte. Une évidence qui suffit à faire voler en éclats la thèse des « *meneurs* » et autres comploteurs responsables de tous les maux. A tel point qu'il ne se trouve aujourd'hui plus guère que le sergent Dupuy et ses amis d'extrême droite pour défendre une interprétation aussi indigente de la crise de l'armée.

Le fait le plus remarquable dans toutes ces luttes du contingent, c'est la volonté manifestée par les appelés de se voir reconnus comme des « *travailleurs sous l'uniforme* ». Cette volonté s'exprime à la fois dans les formes de lutte, où se perçoit l'influence des luttes ouvrières les plus avancées, et par les mots d'ordre avancés par les soldats : pour une solde égale au SMIC, pour le droit à l'organisation politique et syndicale. Des luttes et des revendications qui, finalement, posent le problème de l'organisation permanente des soldats indépendamment de la hiérarchie militaire, comme le faisait clairement l'Appel des cent, et comme ne le fait pas, de façon regrettable, à notre avis, le projet de statut démocratique du soldat avancé par le parti communiste français. Pour nous, la revendication fondamentale du droit des appelés à être traités comme des travailleurs apprenant le maniement des armes et non comme des zéros sociaux soumis aux caprices de la hiérarchie militaire, ne se confond pas avec l'idéologie ambiguë du « citoyen-soldat », qui idéalise une société prétendument démocratique et entretient des illusions quant à la perspective d'une « *démocratisation* » de l'armée bourgeoise.

***

Aujourd'hui, après les premières explosions spectaculaires et sous les dehors d'un calme relatif, c'est en profondeur que ces idées s'implantent dans le contingent : de plus en plus nombreux sont les comités de soldats, regroupant les éléments les plus combatifs parmi les appelés, assurant une présence militante permanente dans les casernes sous la forme de réunions, de diffusion régulière de bulletins imprimés, parfois implicitement tolérés par la hiérarchie militaire, d'une capacité de riposte croissante aux brimades et aux accidents imputables à l'imprudence de l'encadrement : ce qu'ont clairement montré les soldats de Perpignan et de Verdun dans les circonstances que l'on se rappelle. Il est évident, pour nous, que si les réformes de l'équipe Bourges-Bigeard ont pu provisoirement atténuer le caractère explosif du mouvement des soldats, elles n'ont en rien extirpé les racines de sa combativité ; au contraire, elles n'ont fait que renforcer parmi les soldats l'idée qu'à l'armée comme ailleurs la lutte paie.

Le second facteur important, lié aux luttes des soldats, concerne l'évolution de l'attitude du mouvement ouvrier, notamment des syndicats. Sans que les secteurs dominants du mouvement ouvrier aient été à l'initiative du renouveau de l'antimilitarisme au cœur de l'institution militaire, ils ont été néanmoins amenés par le caractère massif des luttes des soldats à soutenir ces mouvements, voire à reprendre à leur compte certaines revendications avancées par les appelés. Du soutien aux signataires de l'Appel des cent réprimés par la hiérarchie à celui des manifestants de Verdun, en passant par la bataille pour l'acquittement des inculpés du procès de Marseille, ce soutien s'est amplifié de façon décisive.

C'est de ce double mouvement, développement, d'une part, de l'organisation autonome des soldats, amplification, de l'autre, du soutien du mouvement ouvrier à leurs luttes que surgit aujourd'hui, avec insistance, la revendication d' « *un syndicat des soldats* ». Dans une déclaration faite à Antenne 2 le 14 janvier, M. Edmond Maire (C.F.D.T.) a d'ailleurs apporté son soutien à cette revendication du droit à l'organisation syndicale avancée par les signataires de l'Appel des cent et des appelés regroupés dans les comités de soldats.

Pour nous, cette revendication est fondamentalement légitimée par le droit des soldats à se considérer comme des travailleurs sous l'uniforme, soucieux de s'organiser pour défendre en permanence leurs droits face à la hiérarchie militaire comme le font les ouvriers face au patronat. Bien plus, cette revendication prend corps dans la « *défiance constante* » que le mouvement ouvrier et le contingent entretiennent vis-à-vis d'une institution militaire qui, par le passé, a montré à quel point sa prétendue « *neutralité* » était une fable, et à quel point elle était prompte, quand les circonstances « *l'exigeaient* » à se comporter en instrument de guerre civile au service des possédants : le souvenir du voyage de de Gaulle auprès de Massu à Baden-Baden n'est pas si lointain...

***

De ce point de vue, nous insistons sur la nécessité de l' « *indépendance totale* » d'un tel syndicat vis-à-vis de la hiérarchie militaire (ce qui nous oppose par exemple à tel membre du CERES qui, s'exprimant récemment dans *le Monde* du 5 avril, se faisait l'avocat d'un « *syndicat* » aux armées épousant les contours d'une organisation corporatiste des officiers démocrates), et sur la nécessité d'une liaison étroite d'un tel syndicat avec les organisations ouvrières. Ces deux conditions, avec le caractère massif d'un tel syndicat, sont des facteurs indispensables pour que le mouvement des soldats puisse continuer d'aller de l'avant et que ne se reproduise pas un jour, chez nous, la tragédie des marins de Valparaiso, abandonnés à la répression militaire et qui, aujourd'hui encore, risquent leur vie dans les geôles de Pinochet.

Pour notre part, nous ne sommes pas plus attachés à la résolution de la crise de l'armée bourgeoise qu'à celle des contradictions insolubles de la société capitaliste en général. Le renversement du capitalisme passe par le démantèlement de l'armée bourgeoise, pas par sa « *démocratisation* ». Pour autant, nous ne resterons pas indifférents aux moyens mis en œuvre par la bourgeoisie pour tenter de résorber la crise de l'institution militaire. Nous nous opposerons fermement à toutes les tentatives pour développer une professionnalisation accrue de l'armée au détriment du principe de la conscription, pas en avant vers la mise sur pied d'une force militaire docile entre les mains des stratèges de la contre-révolution.

(*) Militant de la Ligue communiste révolutionnaire (L.C.R.) de M. Alain Krivine, M. Robert Pelletier, libéré aujourd'hui du service militaire, a été condamné, le 8 janvier, à un an d'emprisonnement, dont huit mois avec sursis, après les incidents du 19e régiment d'artillerie de Draguignan (Var), en septembre 1974. — (*N.D.L.R.*)

A PARIS : un défilé bon enfant

A Paris, jeudi 1er mai, plusieurs dizaines de milliers de personnes (cinquante mille selon nos estimations, deux cent mille selon les organisateurs, vingt-cinq mille selon la police) ont participé au cortège organisé par la C.G.T. et la C.F.D.T. Quatre heures durant, de 15 h. 45 à 19 h. 45, cette foule, où l'on remarquait de nombreux jeunes gens, a défilé de la place de la Nation à la porte Saint-Martin. Surprises apportées par l'événements : des centaines d'enfants et de jeunes gens vietnamiens agitant leurs drapeaux ; des centaines d'ouvriers portugais, poing levé ; presque autant d'Espagnols entourant les vétérans des brigades internationales. Comme si les peuples dont l'histoire est en train de basculer s'étaient donné rendez-vous sur les boulevards parisiens.

Premier mai pacifique et bon enfant, d'ailleurs. Au premier rang, M. Edmond Maire fume tranquillement sa pipe à côté de M. Georges Séguy, qui donne la main à une fillette en blouse rouge, celle de Mme Gilles, secrétaire confédérale de la C.G.T. En tête, une banderole commune rappelle les mots d'ordre unitaires des deux centrales : « *Pour les revendications, les libertés, la paix, solidarité de tous les travailleurs du monde !* »

Puis viennent, côte à côte, les postiers C.G.T. et C.F.D.T. — réputés les plus « durs » malgré l'échec de la grande grève de l'an dernier — dont les slogans alternent comme d'habitude : « *Une seule solution, la révolution !* », *Une seule solution, le programme commun !* » — pour finalement se trouver d'accord sur la formule : « *N'attedons pas les élections, brisons le plan d'austérité !* »

Cheminots en bleu de chauffe, infirmières en coiffe blanche, éboueurs en survêtement jaune, fonctionnaires en col et cravate précèdent les ouvriers du livre ceux des journaux et des grandes imprimeries — notamment Néogravure et Chaufour — dont les pancartes proclament l'inquiétude des salariés de ce secteur : « *Non aux licenciements, non aux démantèlements, liberté d'expression !* »

Puis très vite un murmure court dans le public : « *Voici les Vietnamiens.* » Ils s'avancent, sous une floraison de soies rouges et d'étoiles d'or. Ils se sont joints au cortège, immédiatement derrière le syndicat du livre et chantent en sourdine, rythmé seulement par un gong lugubre le chant de libération du Vietnam : « *Thang-loi, Thang-loi* » (« *Victoire, victoire* »). Sur un baldaquin de bambou porté par quatre hommes, le portrait d'Ho Chi Minh se balance légèrement. Les Vietnamiens suivent en rangs serrés une ribambelle d'enfants qui entourent un vieillard étrange. Celui-ci pleure et sourit tout à la fois. Sur les trottoirs, le peuple de Paris se tait puis, brusquement, fait une ovation triomphale à ces immigrés d'un autre monde.

Viennent ensuite les militants du Mouvement de la jeunesse communiste, qui marchent encadrés de drapeaux français. Quelques photographies de Jacques Duclos évoquent la récente disparition du dirigeant communiste. La « Pasionaria ». Mme Dolorès Ibarruri, venue assister aux obsèques, regarde d'une fenêtre de la Bourse du travail passer le défilé. En passant devant elle, MM. Séguy et Maire entonnent *l'Internationale* en son honneur.

De nouveau des drapeaux étrangers : celui de la Grèce, celui du Chili, un groupe de jeunes femmes du Mouvement pour la liberté de l'avortement et la contraception (M.L.A.C.). Des enseignants : plusieurs sections départementales de la Fédération de l'éducation nationale, le SGEN (C.F.D.T.), le SNE-Sup. Des étudiants par milliers. Parmi eux, l'Association des étudiants musulmans nord-africains de France, portant un calicot : « *Xe anniversaire de la mort de Mehdi Ben Barka* ».

Des immigrés encore : Algériens, Marocains, Tunisiens, ces derniers scandant des slogans hostiles au régime de leur pays.

Des militaires en uniforme

Puis, quelques groupes marginaux : des handicapés dans leur fauteuil roulant, suivis de jeunes filles en robes longues ou bleu-jeannette — les « *pétroleuses* » — dansant gaillardement la *Carmagnole*. Une centaine de militaires, enfin, en uniforme, mais le visage masqué, venus témoigner avec le Comité de défense des appelés que « *le soldat sous l'uniforme reste un travailleur* » : ces manifestants, dont certains portent des casquettes de gradés, ont pris place dans les rangs de la Fédération C.F.D.T. des P.T.T. Leurs slogans ressemblent furieusement à ceux de la Ligue communiste révolutionnaire, qui suit le cortège syndicaliste à quelque distance : « *A bas l'armée briseuse de grève !* », « *Partout, créons des comités de soldats !* ».

Autre groupe insolite enfin : celui des métallos de Renault-Billancourt, qui ont affublé un des leurs d'un masque à l'effigie du président de la République. Perché sur une calèche, et accompagné d'un personnage qui semble être l'oncle Sam, le faux Giscard salue la foule d'une main condescendante, ou bien lui présente... un œillet rouge. La calèche tire quelques travailleurs immigrés déguisés en forçats aux mains liées. Une jeune fille, qui pourrait bien ressembler à Mme Anne-Aymone Giscard d'Estaing, caracole, au flanc de cet équipage, sur un cheval de race.

Au cri des trente-cinq rangs de syndicalisants qui ferment le cortège : « *Giscard, Chirac battus chez Renault, les postiers c'est pour bientôt* », répond celui des amis de M. Krivine, qui suivent : « *Chez Renault, aux P.T.T., Giscard, Chirac n'ont pas cédé. C'est tous ensemble qu'il faut frapper !* »

Il n'y a pas eu d'incidents entre eux et le service d'ordre.

JEAN BENOIT.

L'extrême gauche a célébré avec éclat la fête du travail

L'extrême gauche a pris, comme il est devenu de tradition depuis quelques années, une part active et originale à la célébration de la fête du travail. Jeudi matin, deux manifestations distinctes avaient été organisées ; dans l'après-midi, une partie de cette extrême gauche s'est jointe au grand cortège syndical ; dans la soirée, le quotidien *Libération* avait convié ses lecteurs à une fête.

La participation à l'ensemble de ces activités a été suffisante pour que l'extrême gauche puisse en considérer l'organisation comme réussie. La manifestation de *l'Humanité rouge*, à la Bastille, jeudi matin, a rassemblé deux à trois mille personnes. L'hebdomadaire marxiste-léniniste (qui publie désormais un quotidien du même nom) n'avait pas voulu que ses amis se joignissent au cortège « unitaire » de l'extrême gauche : ils y auraient côtoyé des militants de l'organisation maoïste rivale, le P.C.R. (marxiste-léniniste).

A la même heure, en effet, place de la République, à l'appel de quatre mouvements — outre le P.C.R., il s'agissait de Révolution ! Lutte ouvrière (trotskiste) et de l'Organisation révolutionnaire anarchiste — s'étaient rassemblés près de dix mille manifestants d'extrême gauche. Leur cortège, étiré sur plusieurs kilomètres, devait rejoindre la place Gambetta, en empruntant, il est vrai, des rues assez étroites.

La tonalité générale de la manifestation a été particulièrement gaie. L'agressivité de certains slogans se trouvait compensée par la joie très visible que le dénouement de la guerre du Vietnam et du Cambodge inspirait aux participants et qu'exprimait, par exemple, la présence de plusieurs petits orchestres ambulants.

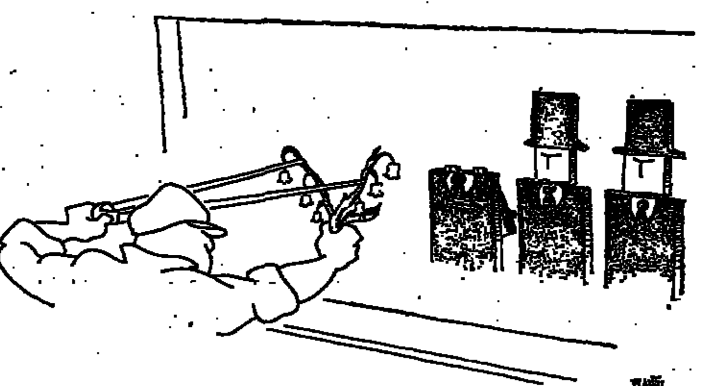
C'est sans doute d'une fantaisie plus farfelue — ou un peu plus provocante — que procédait la présence, dans le cortège, d'un militant vêtu seulement, si l'on ose dire, d'un parapluie jaune, de bottes et de lunettes... L'an dernier déjà, il est vrai, des adeptes du « streaking » s'étaient manifestés.

Une rapide échauffourée, non loin de la place Gambetta, les met aux prises avec des policiers du commissariat local, faisant quelques blessés légers de part et d'autre. Ce sera le seul heurt avec les forces de l'ordre, demeurées fort discrètes sur le passage de la manifestation.

La Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste) et le P.S.U., de leur côté, avaient préféré s'intégrer au défilé syndical de l'après-midi, en dépit de négociations assez longues qui avaient eu lieu ces dernières semaines, à l'extrême gauche, pour parvenir à une manifestation commune à l'ensemble de ses composantes. M. Alain Krivine et ses amis estimaient en effet, fidèles en cela à leur stratégie habituelle, que le devoir des révolutionnaires était de « *ne pas diviser la classe ouvrière* » en formant un cortège séparé, malgré la « *direction réformiste de ses organisations de masse* ». Ils ont rassemblé plusieurs milliers de manifestants supplémentaires.

La fête du quotidien d'extrême gauche *Libération*, en fin de journée, a, elle aussi, regroupé plusieurs milliers de personnes à La Villette. Elle venait conclure une journée d'action qui, pour n'avoir pas eu le caractère absolument unitaire qu'un certain nombre de ses organisateurs avaient primitivement espéré lui donner, a du moins répondu à une double ambition de l'extrême gauche.

La première de ces ambitions était de montrer, sept ans après mai 1968, qu'elle existe toujours et qu'elle peut encore rassembler des cortèges imposants. La seconde était de confirmer son implantation dans le monde du travail, et non plus seulement dans le monde étudiant comme on le lui a si longtemps reproché, et pas seulement à droite... De ce double point de vue, « son » premier mai peut être considéré comme un succès. — B.B.



Le défilé du 1er mai : « La relance de l'action ».
(Dessin de Plantu.)

En province

INCIDENTS A DIJON

« *Garantie de l'emploi* », « *Saigon libérée* » ont été les mots d'ordre les plus repris dans les nombreuses manifestations intersyndicales qui ont marqué en province la journée du 1er mai. Pour ne citer que les plus importantes, à Lyon, Bordeaux, Saint-Nazaire, cinq mille à huit mille personnes selon les organisateurs ont répondu à l'appel de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de la FEN ; parmi les manifestants, beaucoup de jeunes et de fortes délégations étrangères.

A Toulouse, au Havre, à Saint-Etienne, plusieurs milliers de personnes ont défilé avec la C.G.T. et la C.F.D.T. Les banderoles rappelaient les conflits en cours pour le maintien de l'emploi dont la liste s'allonge de jour en jour.

A Dijon, quelques incidents se sont produits au cours de la manifestation d'un millier de personnes, organisée par la C.G.T., la C.F.D.T. et la FEN. Selon notre correspondant, tout au long du cortège qui a parcouru les rues de la ville de vives altercations et quelques heurts ont opposé non seulement les militants d'extrême gauche aux organisateurs, mais également les responsables syndicaux entre eux. Ceux de la C.G.T. reprochaient, en effet, aux responsables de la C.F.D.T. de « *laisser faire les gauchistes* ». De leur côté, les militants C.F.D.T. accusaient les leaders de la C.G.T. d'avoir « *utilisé les services d'ordre du P.C. dans une manifestation syndicale* ».

Un meeting s'était tenu auparavant, dans le calme, à la Bourse du travail.

EUROPE

COUPURE A GENÈVE ENTRE LE NORD ET LE SUD

(De notre correspondante.)

Genève. — La trentième session de la Commission économique pour l'Europe de l'ONU, qui vient de terminer ses travaux, a été marquée par le renforcement de la coupure — psychologique ou politique ? — qui sépare le nord et le sud de l'Europe, le premier faisant figure de nanti par rapport au second. La Yougoslavie, appuyée par la Roumanie, s'est ainsi trouvée contrainte de retirer un projet de résolution visant à intégrer l'économie européenne dans un effort global d'aide aux pays en voie de développement. De son côté, l'Espagne a dû renoncer à faire adopter un texte tendant à une protection accrue des travailleurs immigrés.

Sur un plan plus nettement politique, l'Albanie est le seul pays à avoir refusé d'admettre que « *les résultats escomptés de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe donneront un nouvel élan et ouvriront de nouvelles perspectives à l'intensification de la coopération scientifique et technique entre les pays de la région* ». Enfin, les Etats-Unis, qui font, à ce niveau, administrativement — et politiquement — partie de l'Europe, ont mis l'accent sur la volonté de coopérer avec l'Est dans un esprit d'entente cordiale et de renforcer la collaboration technique, économique et commerciale en dépit du maintien de barrières douanières et d'autres obstacles aux échanges. — I. V.

MONNAIES

NOUVELLE BAISSE DE LA LIVRE STERLING

La baisse de la livre sterling s'est accentuée en fin de semaine sur tous les marchés des changes, en dépit des déclarations de M. Healey, chancelier de l'Echiquier, suivant lesquelles le gouvernement n'était pas disposé à la laisser glisser davantage.

Vendredi matin, elle n'en valait pas moins 2,33 dollars à Londres et 9,69 F à Paris, au plus bas niveau de toujours, soit 22,5 % de dévaluation depuis la fin de 1971. Le franc français poursuit son avance, notamment vis-à-vis du deutschemark, qui revient de 1,74 F à 1,736 F.

COMMERCE

LES MAGASINS D'ALIMENTATION A SUCCURSALES NE SONT PAS OPTIMISTES

Les magasins d'alimentation à succursales envisagent l'année 1975 sans optimisme. Au cours du premier trimestre leurs ventes ont progressé en volume de 4 % seulement par rapport à l'an passé, contre une augmentation de 6,5 % au premier trimestre 1974, a annoncé récemment le Syndicat des maisons d'alimentation à succursales (MAS), qui regroupe quatre-vingt-une sociétés réalisant un chiffre d'affaires total de 32,1 milliards de francs. Les succursalistes redoutent, en outre, que l'application de la loi Royer, en limitant l'ouverture de magasins à grande surface, ne restreigne leur expansion.



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

CONJONCTURE

Selon l'INSEE, la fin du déstockage pourrait mettre fin à la baisse de la production

Est-on à la veille, sinon d'une reprise, du moins d'un arrêt de la chute de la production industrielle ? Les pronostics, qui doivent prendre en compte l'environnement international, sont à interpréter avec précaution. *« Une interruption de la baisse de production, liée à la fin du déstockage, devrait intervenir prochainement »*, estime l'INSEE dans les conclusions de son enquête auprès des chefs d'entreprise, réalisée entre le 1er et le 20 avril, avant l'annonce des mesures en faveur de l'investissement. Cette *interruption résulterait, selon* l'Institut, du redressement de la production dans certaines industries intermédiaires, dans le textile et l'automobile.

L'Institut doit cependant faire preuve d'une prudence d'autant plus légitime que les erreurs de jugement ne sont pas rares dans l'appréciation de la conjoncture. Ainsi, d'après l'INSEE, les industriels restent pessimistes sur l'évolution prochaine de la production dans son ensemble : *« Ils le sont toutefois un peu moins qu'en mars, où leurs perspectives générales étaient particulièrement déprimées. »* Les carnets de commande se sont stabilisées depuis deux mois, mais à un niveau très bas, et les commandes en provenance de l'étranger sont jugées faibles. Enfin, l'opinion des *chefs d'entreprise sur* leurs stocks de produits finis paraît, elle aussi, stabilisée.

La température varie selon les industries. Dans le secteur des biens d'équipement, la baisse de la production se poursuit de façon prononcée, même dans la construction de machines, l'optique et la mécanique de précision. Les industriels pensent que cette dépression devrait se poursuivre au cours des prochains mois. Dans le domaine des travaux publics, les professionnels affichent un pessimisme plus net encore : selon leur Fédération nationale, les marchés conclus en février accusent une baisse de 25 % en valeur et de 36 % en volume par rapport à février 1974. Au-delà du mois de juin pour les petites entreprises, de décembre pour les grandes, les carnets de commandes sont *« vides »* et la profession déclare n'être *« plus en mesure de maintenir le niveau de l'emploi ». Les effectifs* recensés en février sont inférieurs de 5 % à ceux d'il y a un an, alors que les mesures de relance du 23 avril *« ne sont pas de nature à modifier la tendance déclinante de l'activité du secteur »*.

En matière de prix, les prévisions des chefs d'entreprise, telles que les relève l'INSEE, restent *« très modérées »* et continuent à correspondre à de faibles augmentations — environ 0,4 % par mois — des prix à la production. Les prix internationaux de matières premières importées par la France sont restés stables début avril par rapport à début mars, l'indice, basé sur des cotations en livres sterling et en dollars (1968 = 100), se situant à 173,3 contre 173,8. Après conversion en francs, cet indice *s'établissait* en *mars*, en *baisse* de 2,8 % par rapport à février et de 36 % par rapport à mars 1974. Le ministre de l'économie et des finances, M. Jean-Pierre Fourcade, constate à ce sujet que ces baisses *« ne sont pas toujours entièrement répercutées ou le sont avec retard »* et souligne que, dans ce cas, il n'hésitera pas *« à recourir à la taxation »*.

HAUSSE DES PRIX DE DÉTAIL (*)

(En pourcentages)

	EN 1 MOIS (mars 1975 comparé à février 1975)	EN 6 MOIS (mars 1975 comparé à sept. 1974)	EN UN AN (mars 1975 comparé à mars 1974)
● ENSEMBLE	0,8	5,8	13,5
● ALIMENTATION	1,1	5,6	11,7
Produits à base de céréales	0,5	5,9	17,1
Viande de boucherie	1,1	3,3	5,8
Porc et charcuterie	0,8	1,8	6,2
Volailles, lapins, produits à base de viande	1,3	9,2	7,2
Produits de la pêche	0,8	5,2	12,5
Lait, fromages	2,3	9,8	17,8
Œufs	— 2,6	— 0,1	— 7
Corp gras et beurre	1,4	6	24,8
Légumes et fruits	1,1	7	16,9
Autres produits alimentaires	1,1	9,5	20,4
Boissons alcoolisées	0,3	2,4	5,8
Boissons non alcoolisées	0,9	3,8	15,6
● PRODUITS MANUFACTURES	0,7	5,9	14,7
1) Habillement et textiles	0,9	7,1	15,2
2) Autres prod. manufacturés dont :	0,6	5,5	14,6
— Meubles et tapis	0,6	5,6	16,2
— Savons et produits d'entret.	1	8,1	22
— Véhicules	1,6	11,3	22,3
— Papeterie, librairie, journaux	1	6,2	21,7
— Combustibles, énergie etc., etc.	0,1	4,1	11,7
● SERVICES	0,7	5,9	13,3
Logement	0,4	5,8	11,1
Soins personnels, habillement	1,2	4,3	15,5
Santé	0,2	6,7	12,8
Transports publics	0,3	2,5	9,7
Hôtels, restaur., cafés, cantines etc., etc.	1,1	6,1	13

(*) Indice calculé par l'INSEE sur la base 100 en 1970.

● BLOCAGE DES PRIX EN BELGIQUE. — Le gouvernement belge a décidé, le 30 avril, de bloquer les prix pour une période de deux mois. Cette mesure, qui s'accompagne d'allégements des charges de sécurité sociale pour les entreprises occupant un nombreux personnel, a été prise afin de lutter contre l'inflation, dont le taux annuel dépasse 15 %.

Par ailleurs, le gouvernement doit prendre, la semaine prochaine, des mesures destinées à combattre la récession. Fin mars le chômage, qui atteignait 156 000 personnes, représentait près de 6 % de la population active.

AFFAIRES

LE GROUPE PUK POURRAIT PRENDRE LE CONTROLE DE LA FRANÇAISE DES FERRAILLES.

La Société des hauts fourneaux de la Chiers vient d'acquérir une participation de 10 % dans le capital dans al Compagnie française des ferrailles, premier collecteur de ferrailles de France et d'Europe. Cette opération doit permettre à la Chiers d'améliorer son approvisionnement en ferraille, matière dont le cours est soumis traditionnellement à de très fortes variations.

D'autre part, MM. Jean Dufayet et Jacques Tapiau négocient actuellement avec le groupe Pechiney-Ugine-Kuhlmann (PUK) la cession de leurs intérêts majoritaires dans la Compagnie française des ferrailles, dont l'activité « collecte des métaux non ferreux » représente 20 % du chiffre d'affaires. M. Dufayet, président-directeur général, et M. Tapiau, vice-président-directeur général de la société, prennent de l'âge et, surtout, ont été très affectés par le procès des fausses factures jugé à Lyon, à l'issue duquel leurs directeurs lyonnais ont été condamnés.

AUTOMOBILE

LA « POLO » VOLKSWAGEN SERA COMMERCIALISÉE A LA FIN DE JUILLET

La Polo, dernier modèle de la gamme VW présenté au Salon de Genève *(le Monde* du 18 mars), sera livrée en France vers la fin du mois de juillet. La plus petite des voitures allemandes, version sommaire de l'Audi-50 *(895 cm3, 5 CV* ; longueur, 3,50 m ; largeur : 1,55 m ; hauteur : 1,35 m), est une traction avant légère (655 kilos) dont le moteur développe 40 ch DIN à 5 900 tours/minute. Sa consommation — annoncée par le constructeur — est de 5,2 litres d'essence aux 100 kilomètres (à 80 kilomètres/heure) et de 6,6 litres aux 100 kilomètres (à 100 kilomètres/heure). Deux modèles seront commercialisés, N (normale) et L (luxe). Ils diffèrent par la finition intérieure.

Le prix de la version N devrait être de 16 400 F.

EMPLOI

L'U.D.R. S'INQUIÈTE DU CHOMAGE DANS LA RÉGION PARISIENNE

Le conseil national de l'U.D.R. de la région parisienne, qui a élu à sa présidence M. Jacques Soufflet, ancien ministre de la défense, ancien sénateur des Yvelines, a demandé à l'unanimité *« la poursuite et le développement d'une politique active de lutte contre le chômage, qui doit devenir la priorité essentielle de l'action gouvernementale.*

» Le conseil régional constate qu'il y a actuellement dans la région parisienne plus de 150 000 chômeurs en même temps qu'un accroissement considérable du chômage partiel. Si cette situation correspond à celle de l'ensemble du pays, le rythme de l'évolution en région parisienne est cependant plus rapide. Les pouvoirs publics ne peuvent ignorer cette situation ».

AGRICULTURE

QUARANTE ANS APRÈS LEUR CRÉATION

Les maisons familiales rurales connaissent des difficultés financières

L'Union nationale des maisons familiales rurales d'éducation et d'orientation (U.N.M.F.R.E.O.) a réuni les 28 et 29 avril son assemblée générale annuelle à Vichy sur le thème : « La formation féminine et les maisons familiales. » *L'U.N.M.F.R.E.O. a d'autre part signé le 13 mars 1975 avec le ministre de l'agriculture, M. Christian Bonnet, une convention qui reconnaît l'originalité des maisons familiales et l'intérêt de la formation qu'elles dispensent. Ce document met fin à des années d'incompréhension entre l'U.N.M.F.R.E.O. et les pouvoirs publics, mais non aux difficultés financières de ces établissements.*

Les maisons familiales rurales (M.F.R.) — la première a été fondée en 1935 à l'initiative du Père Granereau, curé de Lauzun, dans le Tarn-et-Garonne — sont des établissements d'enseignement et de formation générale créés et gérés par des agriculteurs pour *leurs enfants. Les M.F.R.* pratiquent une pédagogie de l'alternance : elles reçoivent des adolescents de treize à dix-sept ans en internat, une semaine sur trois, les quinze derniers jours étant passés dans l'exploitation familiale. Chaque maison peut ainsi accueillir par roulement une classe d'environ vingt élèves encadrés par deux moniteurs et un directeur.

Au départ, c'est l'inadaptation des jeunes ruraux à l'école traditionnelle et leur désir d'entrer dans la vie active qui les orientent vers cette formule. Selon une enquête réalisée en *1973-1974*, plus de 45 % des élèves des M.F.R. viennent de classes pratiques et de transition. La maison familiale permet à ces adolescents rebutés par un enseignement sans rapport avec leurs préoccupations d'aller à l'école sans être coupés de leur milieu, car elle leur propose l'étude de leur propre exploitation réalisée avec l'aide active de leurs parents. Cet enracinement est essentiel et fait l'originalité des M.F.R. : *« On ne court pas après la vie, on est dedans »*, dit M. François Anquetil, président de l'U.N.M.F.R.E.O.

Le séjour des élèves dans leur exploitation est préparé à la maison familiale par la mise sur pied d'un *« plan d'étude »* élaboré à partir de sujets intéressant l'ensemble de la classe (le blé, la journée de travail...). Ce plan d'étude n'est pas un questionnaire abstrait et *« préfabriqué »*, car il porte sur une activité dans laquelle les élèves sont engagés ; en outre, il est personnel, chacun prenant conscience, au cours de discussions, de la *« spécificité »* de son problème. Guidé par le plan d'étude, l'adolescent peut, durant son séjour à la ferme, poser des questions, dialoguer avec les adultes et noter ses observations. De retour à la maison familiale, il réfléchit sur ce qu'il a vu et, avec l'aide du moniteur, consigne par écrit *les résultats de* son travail dans le *« cahier d'exploitation »*, qui est, avec le plan d'étude, un instrument indispensable à la pédagogie de l'alternance.

Au cours d'une confrontation avec le reste de la classe, des problèmes nouveaux pourront surgir, suscitant de nouvelles interrogations qui déboucheront peut-être sur un autre plan d'étude. Le fait de prendre comme point de départ les problèmes vécus dans l'exploitation assure une unité dans la *formation, car l'alternance n'est* pas la juxtaposition d'une formation professionnelle et d'une formation générale, mais *« une indispensable association des deux ; c'est ce qui nous a conduits,* dit *M. Anquetil, à condamner la loi Royer en décembre 1973 et à nous méfier de toute tentative de généralisation, car celle-ci peut être extrêmement dangereuse »*.

« Une aide insuffisante »

En raison de leur originalité — en particulier enracinement dans le milieu et mobilité (une maison familiale peut être créée, fermée ou déplacée en fonction des besoins) — les quatre cent quarante-huit M.F.R. ont eu avec l'administration des rapports tendus durant de nombreuses années. (En revanche, les soixante instituts ruraux d'éducation et d'orientation (IREO) qui regroupent au niveau du département la quatrième année de toutes les *M.F.R.* et dispensent un enseignement plus spécialisé préparant au brevet d'études professionnelles agricoles (BEPA) sont pris en charge par l'Etat à 50 %.) La mobilité s'avérant incompatible avec les impératifs de la carte scolaire, certaines maisons familiales n'étaient pas reconnues ; d'autre part, seul le temps passé à la M.F.R. (soit un tiers de la *scolarité*) était pris en considération pour l'attribution d'une subvention.

La convention signée le 15 mars 1975 entre le ministre de l'agriculture, M. Christian Bonnet, et l'Union nationale a mis fin à bien des difficultés sans les résoudre toutes pour autant. Rédigée dans le but d'abolir la soumission des maisons familiales à des conditions destinées à l'enseignement traditionnel, cette convention souligne dans son préambule le caractère original des M.F.R. qui se distinguent par *« l'alternance, la participation des familles, des responsables professionnels et locaux aux actions de formation et de perfectionnement »* et dont *« l'action est différente de celle développée par l'enseignement traditionnel en milieu rural »*.

Si elle comporte des aspects positifs, cette convention reste aux yeux de M. Anquetil *« insuffisante dans le domaine de l'aide financière »*. Actuellement, la participation des familles est de 50 % (soit 1 500 à 1 800 F par an, avec la possibilité pour les élèves d'obtenir une bourse d'un montant de 913 F), et celle de l'Etat de 30 %. Les 20 % restants sont apportés par les collectivités locales et la taxe d'apprentissage. *« A niveau égal, le coût de formation est moins élevé dans une M.F.R. que dans un établissement d'enseignement à temps plein,* indique M. Anquetil. *Si l'alternance avait été prise complètement en charge par l'Etat en janvier 1974, cela aurait permis de rééquilibrer les budgets. Or certaines maisons sont déficitaires et vouées à l'asphyxie. »*

MICHAELA BOBASCH.

● POUDRE DE LAIT : 600 000 TONNES DE STOCK. — M. Francis Lepatre, président de la Fédération des industries laitières (FNIL), qui a récemment été élu président de l'Association des industries agro-alimentaires (ANIA), craint que les stocks de poudre de lait invendus n'atteignent prochainement 600 000 tonnes si la situation laitière ne s'améliore pas. D'après M. Lepatre, l'Union soviétique pourrait acheter une partie de ces stocks, mais les négociations ne sont pas encore terminées.

A L'ÉTRANGER

Aux Etats-Unis

LA BALANCE COMMERCIALE A ÉTÉ EXCÉDENTAIRE AU PREMIER TRIMESTRE

Washington (A.F.P.). — La balance commerciale des Etats-Unis, largement déficitaire en 1974 (— 5,9 milliards de dollars), s'est nettement redressée pendant le premier trimestre 1975. Selon les statistiques publiées par le département américain du commerce, les échanges commerciaux se sont soldés par un excédent de 1,34 milliard de dollars alors qu'ils avaient été déficitaires de 1,47 milliard de dollars au trimestre précédent et de 189 millions au premier trimestre 1974. En tenant compte des expéditions au titre de l'assistance militaire, l'excédent a atteint 2 milliards de dollars.

Les exportations n'ont que modérément progressé, passant de 26,2 milliards de dollars pendant le dernier trimestre 1974 à 26,8 milliards. Mais les importations ont fortement diminué, tombant de 27,7 milliards de dollars à 25,5 milliards, leur niveau le plus bas depuis le premier trimestre 1974 (chiffres ne tenant pas compte de l'assistance militaire). La raison essentielle de cette régression *est la diminution très nette des* importations de pétrole.

A la demande du Congrès

M. FORD AJOURNE L'AUGMENTATION DE LA TAXE SUR LE PÉTROLE IMPORTÉ

A la demande du Congrès, qui désire bénéficier d'un délai supplémentaire pour mettre au point le programme énergétique qui devrait déboucher sur une considérable réduction des importations de pétrole d'ici à 1977, le président Ford a déclaré, jeudi 1er mai, d'ajourner d'un mois l'augmentation de la taxation de 1 dollar par baril de pétrole importé, qui devait être appliquée à compter du 1er mai. En même temps, M. Ford a accepté de lever le contrôle sur le prix du pétrole produit aux Etats-Unis.

En repoussant d'un mois l'imposition de la seconde tranche de la taxe douanière — une majoration de 1 dollar a déjà été appliquée le 1er février — le président Ford offre aux parlementaires américains un compromis sur le programme énergétique qu'il lui a demandé d'approuver d'urgence en janvier. En accordant ce nouveau délai le président espère que le Congrès pourra terminer ses travaux avant les vacances parlementaires.

● EN ALLEMAGNE FEDERALE. La balance commerciale a enregistré un excédent de 3 446 millions de DM (1 DM = 1,74 F) en mars contre 3 495 millions en février et 4 631 millions en mars 1974. Pour le premier trimestre de 1975 le surplus s'est élevé à 10 548 millions de DM au lieu de 13 276 millions l'an dernier, les exportations ayant diminué de 4 % et les importations augmenté de 2 %. Compte tenu du déficit des services et des transferts, la balance des paiements courants a enregistré un solde positif de 5,7 milliards contre 7,4 milliards de DM. — *(Agefi, A.F.P.)*

● L'IRAN vient de passer un contrat d'environ 100 millions de livres avec le groupe britannique Trafalgar House Investment pour la construction de plusieurs hôpitaux. Spécialiste de la construction immobilière, le groupe comprend la compagnie maritime Cunard, propriétaire du *Queen Elizabeth II*, parmi ses filiales.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● M. PAUL VOLCKER, ancien sous-secrétaire au trésor des Etats-Unis, va prendre la succession de M. Alfred Hayes à la présidence de la Réserve fédérale de New-York, l'une des douze banques faisant partie du système américain de réserves fédérales (FED).

● GENERAL MOTORS EN ARABIE SAOUDITE. — Le premier constructeur automobile américain a signé le 26 avril un accord avec un groupe privé saoudien qui prévoit la construction en Arabie Saoudite d'une usine de montage de voitures d'une capacité de huit mille unités par an. Les associés saoudiens de General Motors sont représentés par le prince Abdallah Al Faysal, fils du monarque défunt, et le prince Mohamad Ben Fahd Ben Abdel Aziz, fils du prince héritier saoudien. Ils assureront respectivement les fonctions de président et de président en second du conseil d'administration de la nouvelle société, la General Motors Arabie Saoudite, dont les Saoudiens détiendront 40 % du capital. — *(A.F.P.)*

Agriculture

● VIANDES DES PAYS TIERS. — La Fédération des syndicats agricoles a critiqué, mercredi 30 avril, la confirmation par les ministres de l'agriculture de la décision d'ouvrir partiellement les frontières européennes aux viandes des pays tiers. *« La Communauté renouvelle l'erreur de gestion commise dans un passé récent et qui a été très préjudiciable à la fois aux producteurs et aux consommateurs »*, a déclaré M. François Guillaume, secrétaire général de la F.N.S.E.A., avant d'affirmer qu'il est *« aberrant que la C.E.E., dont le volume de production de viande bovine équilibre celui de la consommation intérieure, ouvre ses frontières à des importations »*.

Automobile

RENAULT augmentera ses prix de 2,8 % à compter du 5 mai. Cette hausse moyenne, précise la Régie, sera appliquée à l'ensemble des modèles sauf ceux de la gamme RS (RSL, RSTL et RSTS).

● LES EXPORTATIONS D'AUTOMOBILES JAPONAISES ont augmenté de 18,7 % au cours de l'année fiscale 1974 *(terminée le 31 mars)* par rapport à l'année précédente. Les ventes à l'étranger de camions et d'autobus ont enregistré la plus forte progression (+ 38,2 % et + 70,2 % respectivement), tandis que celles de voitures particulières n'augmentaient que de 10,1 %.

Conflits et revendications

● GREVE A LA SECURITE SOCIALE MINIERE. — A l'appel de la C.G.T., de la C.F.D.T., de la C.F.T.C. et de F.O., les personnels de la sécurité sociale minière (trois mille *cinq cents employés) ont* déclenché, mardi 29 avril, une grève de quarante-huit heures reconduite depuis, sans indication de durée.

Les revendications portent principalement sur l'extension au personnel des sociétés de secours minier des avantages acquis par les salariés des Charbonnages de France.

De source syndicale, ce mouvement est très largement suivi dans la France entière (90 %). Une réunion est prévue à Paris, lundi 5 mai, avec le bureau de la Caisse autonome nationale. Un accord éventuel deva être soumis à l'autorité de tutelle.

● A L'E.D.F.-G.D.F., une grève de quatre heures est prévue pour le 7 mai. Cette grève sera observée à l'appel des fédérations C.G.T., U.N.C.M. (cadres U.C.T.), F.O. et C.F.T.C., la C.F.D.T. devant se prononcer ultérieurement sur la durée de la grève. D'après les syndicats, l'incidence de ce mouvement sera limitée à la fourniture de courant aux industriels.

Les revendications à l'origine du conflit portent sur la remise en ordre des classifications, sur la revalorisation du salaire de base et sur le redressement des coefficients.

Crédit

● LE VENEZUELA vient de se déclarer prêt à accorder un crédit de 500 millions de dollars à la C.E.E. Des entretiens ont eu lieu récemment à ce sujet, à Caracas, entre des membres du gouvernement vénézuélien et M. Wilhem Haferkamp, vice-président de la Commission européenne. Cette décision pourrait relancer le projet de l'emprunt communautaire de 3 milliards de dollars auprès des pays producteurs de pétrole, qui avait fait l'objet d'un accord des Neuf le 21 octobre à Luxembourg. Par ailleurs, le Venezuela *fait son entrée sur le* marché international des capitaux : le Fonds d'investissement du pays, qui est chargé de placer à l'étranger les excédents de pétrodollars, et qui devrait réunir quelque 3 milliards de dollars en 1975, a participé à deux émissions internationales, l'une de la province de Terre-Neuve, l'autre *du Crédit* foncier.

Prix

● AUGMENTATION DE 6 % DU PRIX DES MOTOCYCLES. — Les constructeurs de motocycles de type « Solex » ont été autorisés à augmenter leurs prix de vente de 30 F (soit environ 6 %).

LA VIE ÉCONOMIQUE

LOGEMENT

LA C.N.L. DEMANDE UNE PROTECTION SPÉCIALE POUR LES LOCATAIRES CHOMEURS

La Confédération nationale du logement (C.N.L.) vient d'adresser aux groupes parlementaires plusieurs propositions de loi visant à protéger les locataires et les particuliers accédant à la propriété. Elles concernent les personnes placées dans des situations financières difficiles par suite, notamment, du chômage et les locataires de logements neufs non H.L.M. pour lesquels il n'existe aucune réglementation véritable du loyer et des charges.

Un texte prévoit l'institution d'une allocation spéciale — versée par le Fonds national d'aide au logement — aux chômeurs pour leur permettre de faire face au paiement de leur loyer ou de leurs mensualités d'accession en cas de chômage total. Un autre interdit la saisie mobilière ou l'expulsion pour dettes de loyer ou d'accession lorsque le locataire ou l'accédant à la propriété justifie d'incapacité de travail en raison de maladie, d'accident ou de chômage. Un troisième, qu'accompagne un projet de bail national, fixe les conditions d'un contrôle des loyers et des charges ainsi que des droits au maintien dans les lieux pour les locataires de logements neufs non H.L.M.

● M. GUY VERDEIL, inspecteur des finances, ancien directeur général du commerce et des prix, a été nommé président du groupe des Assurances nationales, dont il assumait depuis juin 1974 la direction générale. M. Verdeil remplace M. Pierre Ogliati, qui prend sa retraite. Il prendra ses fonctions à partir du 8 mai prochain.

MATIÈRES PREMIÈRES

M. WILSON PRÉSENTE UN PLAN DE RÉGULARISATION DES COURS AU « SOMMET » DU COMMONWEALTH.

Kingston *(A.F.P.)*. — Moins d'un mois après l'échec de la conférence de Paris sur l'énergie, la Grande-Bretagne a tenté de débloquer le dialogue entre producteurs et consommateurs, au cours du sommet des chefs d'État des pays du Commonwealth qui se tient à Kingston (Jamaïque).

M. Wilson a, en effet, présenté, jeudi 1er mai, un plan de régularisation des cours des matières premières, dont l'objectif est d'aboutir à des prix *« à la fois équitables pour les consommateurs et rémunérateurs pour les producteurs efficaces »*.

M. Wilson, qui souhaite encourager la production, voire le traitement sur place des matières premières minérales et agricoles, propose de constituer des stocks, qui seraient financés au besoin par la communauté internationale, et de fixer des quotas de production et d'exportation.

Pour stabiliser les revenus des producteurs, M. Wilson suggère, par ailleurs, de mettre en place un système inspiré de celui prévu par l'accord de Lomé, qui prévoit la garantie par les Neuf des recettes d'exportation de quarante-six pays du tiers-monde *(le Monde* du 1er mars).

Ce plan, qui ne prévoit pas d'indexation des cours des matières premières sur les prix des produits industrialisés, a été rejeté par le premier ministre de Guyana, M. Forbes Burnham, qui l'a qualifié de *« timoré et de dépassé »*. Les Britanniques espèrent cependant que l'initiative de M. Wilson aura des suites positives.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

FIAT

L'ASSEMBLÉE DES ACTIONNAIRES

Le 29 avril a eu lieu à Turin l'assemblée ordinaire des actionnaires Fiat. Le président Giovanni Agnelli, dans le cours de son rapport, a affirmé que la crise énergétique, en anticipant de quelques années la phase de maturité du marché automobile, a rendu plus urgente la réalisation des investissements déjà programmés. La politique d'investissement de Fiat poursuit deux objectifs fondamentaux : d'une part développer le processus de diversification déjà en cours, de l'autre défendre l'automobile, dont la validité est hors de discussion.

M. Agnelli a dit encore qu'aujourd'hui plus que jamais, une étroite collaboration économique est nécessaire entre les pays de la Communauté, malgré la carence d'institutions politiques communes. Les problèmes de la politique industrielle, de la programmation du développement et de l'acceptation d'objectifs communs et partant d'un modèle commun de la société européenne, sont urgents et attendent une solution. Les nouveaux rapports avec les pays du tiers et du quart-monde exigent une gestion rationnelle du processus de transfert des ressources et des technologies. Il s'agit, en définitive, de construire ensemble une économie mondiale plus équilibrée et plus productive.

Le président de Fiat a ensuite informé les actionnaires sur les résultats de l'exercice 1974 :

- Chiffre d'affaires total 1974 : 2 836 milliards de lires contre 2 370 en 1973 (dont à l'exportation 1 117 milliards contre 835 en 1973) ;
- Facturés en 1974 : 1 373 536 véhicules Fiat, OM et Autobianchi, contre 1 555 731 en 1973. 615 005 unités ont été exportées, contre 595 010 en 1973. Par ailleurs, 690 000 véhicules ont été construits à l'étranger sous licence Fiat avec une augmentation de 14 % par rapport à 1973 ;
- Facturés en 1974 : 62 427 tracteurs contre 55 846 en 1973 (les unités facturées depuis le 1er septembre 1974 ne sont pas comprises dans le chiffre d'affaires de Fiat à la suite de la désincorporation du secteur et de la constitution de la société Fiat Trattori S.p.A.) ;
- productions sidérurgiques : l'équivalent de 2.400.000 tonnes de lingots a été converti en acier, contre les 2.240.000 tonnes de 1973 ;
- investissements : ils s'élèvent à plus de 353 milliards de lires contre 227 milliards en 1973 ;
- personnel Fiat au 31-12-1974 : 188.692 (151.245 ouvriers et 37.447 employés) avec une diminution de 11.883 unités par rapport à 1973, dont 7.554 en raison de la désincorporation d'activités constituées en sociétés contrôlées.

En 1974, Fiat a accompli un gros effort pour atténuer les effets de la crise du marché de l'automobile : les exportations sont passées de 40 à 45 % de la production globale, alors que le pourcentage de pénétration de nos voitures sur le marché de la C.E.E. est passé de 16 à 17,5 %. La demande de voitures a subi un fléchissement très accentué en Italie au cours du second semestre, ce qui a rendu nécessaire l'adoption de mesures pour réduire la production et l'adapter au développement du marché.

Dans le secteur véhicules industriels, un important accord a été conclu en cours d'année entre Fiat et la société allemande Klöckner-Humboldt-Deutz pour la constitution d'une entreprise commune, dénommée IVECO, qui assume la gestion de toutes les activités relatives aux secteurs véhicules industriels et autobus que les deux partenaires possèdent en Europe (Fiat Veicoli Industriali, OM, Lancia Veicoli Speciali, Unic-Fiat, Magirus-Deutz). Un autre accord conclu en 1974 avec Alfa-Romeo et Saviem concerne la construction à Foggia d'une usine où seront produits les moteurs Diesel rapides.

Le 1er septembre 1974, la société Fiat Trattori S.p.A. a été constituée afin de donner une impulsion plus grande au complexe qui opère dans un secteur ayant de bonnes perspectives de développement. Dans le secteur des engins de travaux publics, Fiat Allis, née de l'accord entre Fiat et Allis Chalmers, a commencé son activité en 1974.

L'activité des autres secteurs de production a continué avec des résultats positifs : moteurs pour avions, matériel ferroviaire, installations pour l'automation navale, engineering et énergie nucléaire.

L'assemblée des actionnaires a approuvé les résultats de l'exercice 1974, qui s'est clos — au net des amortissements effectués dans la mesure de 226,7 milliards de lires contre 151,5 milliards de lires en 1973 — par un bénéfice net de 36 610 198 lires.

Un dividende de 100 lires a été distribué pour chaque action, aussi bien ordinaire que privilégiée, par le prélèvement de 30 milliards de lires sur les réserves patrimoniales de la société.

PIERREFITTE-AUBY CARBONISATION ET CHARBONS ACTIFS « CECA »

Au cours des réunions qu'ils ont tenues respectivement les 23 et 24 avril 1975, les conseils d'administration de Pierrefitte-Auby et de Carbonisation et Charbons actifs CECA ont approuvé une modification des structures du groupe, qui sera proposée à la ratification d'une assemblée générale extraordinaire de chacune des deux sociétés.

Cette opération vise à regrouper au sein de la société SACAL, filiale commune à Pierrefitte-Auby et à CECA, les activités industrielles exercées par les trois sociétés, ainsi que les titres de participation des filiales françaises et étrangères qui exercent des activités similaires.

Les immeubles de bureaux de CECA et divers biens immobiliers de Pierrefitte-Auby feraient parallèlement l'objet d'apports à trois filiales.

Les directions fonctionnelles du groupe seraient réunies au sein d'un groupement d'intérêt économique commun à Pierrefitte-Auby, SACAL et COFAZ.

Il sera, enfin, proposé aux actionnaires de CECA et de Pierrefitte-Auby de procéder à un apport-fusion de CECA à Pierrefitte-Auby, les actionnaires de CECA recevant deux actions Pierrefitte-Auby en échange de trois actions CECA.

En rémunération dudit apport, Pierrefitte-Auby créerait 14 839 actions de 50 F nominal chacune, et son capital serait ainsi porté de 168 000 000 de francs à 168 741 950 F.

Cette fusion étant réalisée, la société SACAL changerait de dénomination, pour adopter celle de CECA S.A.

Si elles sont ratifiées, les différentes opérations énumérées ci-dessus se trouveraient entièrement réalisées le 30 juin 1975, avec effet rétroactif au 1er janvier 1975.

CARBONISATION ET CHARBONS ACTIFS « CECA »

Dans sa séance du 24 avril 1975, le conseil d'administration a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1974, d'une durée exceptionnelle de dix-huit mois (du 1er juillet 1973 au 31 décembre 1974).

Le compte d'exploitation générale fait apparaître un résultat de 9 304 469 F, contre 2 627 229 F pour l'exercice précédent, d'une durée normale de douze mois. Ce résultat s'entend après dotation aux comptes d'amortissement de 10 292 116 F — contre 5 435 475 F pour l'exercice précédent — et aux comptes de provisions de 14 609 483 F (dont 11 674 413 F à une provision pour hausse des prix), contre 1 497 922 F pour l'exercice précédent.

Le compte de pertes et profits, après constitution d'une provision pour impôts sur les sociétés de 2 648 376 F, fait ressortir un résultat net de 6 318 079 F, contre 1 753 404 F pour l'exercice précédent. Ce résultat tient compte de plus-values nettes à long terme pour un montant de 446 039 F, contre 92 789 F de plus-values nettes à long terme pour l'exercice précédent.

Il sera proposé à l'assemblée ordinaire, qui doit être convoquée pour le 20 juin 1975, de distribuer aux actionnaires une somme globale de 2 039 541 F et de fixer le dividende net à un montant de 3,30 F par action, formant, avec l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal de 1,65 F), un revenu global de 4,95 F, payable à partir du 21 juin 1975.

MERLIN GÉRIN

Dans une toute récente lettre aux actionnaires, le président, M. Paul Merlin, précise que, à l'occasion de la dernière augmentation de capital, le groupe Empain-Schneider, déjà premier actionnaire de la société, a bien voulu accepter de se porter acquéreur des droits disponibles sur le marché pour mener à bonne fin l'opération. De ce fait, à l'issue de l'augmentation de capital, la part détenue par le groupe est ainsi passée de 12 à 27 %.

C'est donc sous une forme plus en rapport avec les intérêts et les besoins de la société que se trouve réalisé avec le groupe Empain-Schneider un rapprochement, un moment recherché par fusion avec sa filiale Jeumont-Schneider, projet qui avait dû être abandonné en raison de la différence de vocation qui était apparue entre les deux sociétés.

D'autre part, le conseil vient de coopter M. Dollois, directeur industriel du groupe Empain-Schneider, et M. Pagezy, son directeur financier, en remplacement de M. Armanet, démissionnaire, et de M. Coutris, décédé.

S.A. ENGINS MATRA

Le conseil d'administration de la Société des Engins Matra s'est tenu le 29 avril 1975 au siège de la société. Le bilan du 31 décembre 1974 affichant une perte de 15 millions 886 975,62 F a été approuvé par le conseil.

Au cours de son allocution, M. Marcel Chassagny, président-directeur général, a évoqué les perspectives très encourageantes pour l'avenir : la Société Matra atteindra probablement pour la première fois de son histoire le chiffre d'affaires de 1 milliard hors taxes en 1975. Après 41 millions d'amortissements, l'exercice 1975 devrait se solder par un bénéfice brut, avant impôt, de l'ordre de 30 millions.

Le portefeuille des commandes permet de dire dès à présent, avec les précautions d'usage, que l'année 1976 traduira encore une expansion par rapport à l'exercice 1975.

Enfin, le président du conseil d'administration a souligné la rigueur avec laquelle sont évalués les travaux en cours et les travaux de diversification : pour ces derniers les chiffres paraissant au bilan sont vraiment représentatifs de certitudes commerciales incontestables.

SOCIÉTÉ « LES CADRES DU MONDE »

Les associés de la société civile à capital variable « Les cadres du Monde » sont convoqués au siège social de la société, 5, rue des Italiens, Paris (9e), le jeudi 15 mai 1975 à 18 heures, pour y tenir une assemblée générale ordinaire sur l'ordre du jour suivant :

— Admission de nouveaux membres et attribution de parts nouvelles ;
— Comptes de l'exercice ;
— Rapport d'activité du conseil d'administration ;
— Vote sur les comptes de l'exercice et sur le rapport d'activité ;
— Examen des résolutions proposées au vote des associés de la S.A.R.L. Le Monde ;
— Questions diverses.

SICAV DU CRÉDIT AGRICOLE

Situation trimestrielle au 31 mars 1975

	Épargne-Unie	Uni-Foncier (1)
Capital social (en millions de francs)	476,43	75,74
Actif net (en millions de francs)	597,49	105,36
Répartition de l'actif net :		
— Liquidités et placements à court terme	0,50 %	0,77 %
— Créances hypothécaires	4,30 %	3,80 %
— Bons du Trésor	6,38 %	14,23 %
— Obligations françaises convertibles	35,03 %	38,16 %
— Obligations françaises convertibles	1,97 %	2,12 %
— Actions françaises	31,98 %	39,65 %
— Valeurs étrangères	19,84 %	1,27 %
	100 %	100 %
Valeur liquidative	263,41 F	278,21 F
Nombre d'actions en circulation	2 382 136	378 700

(1) Début du placement dans le public le 9 février 1974.

FONCINA

Le conseil d'administration, réuni le 24 avril 1975, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1974.

Cet exercice, faisant apparaître un bénéfice de 14 287 359,08 F, s'est caractérisé par un accroissement sensible des loyers : pour les dix-huit mois de l'exercice 1972-1973, ils s'élevaient à 22 498 712,88 F contre, en 1974, 19 266 372,60 F pour douze mois. Ramenés à des durées comparables, ces chiffres marquent une augmentation de 28,40 %. Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 25 juin, au siège social, de distribuer un dividende de 7,50 F, dont 5,88 F assujettis à l'impôt sur le revenu et 1,62 F exonérés.

L'intégralité des immobilisations est maintenant en exploitation ; la société envisage de vendre par appartements son immeuble de Reims (79 appartements) et, simultanément, de construire à Verneuil-sur-Seine une résidence de 130 logements, dans un cadre agréable, à proximité de la gare, de la forêt et des bords de Seine.

Signalons enfin que, pour le premier trimestre de 1975, les loyers acquis ont atteint 5 233 172 F contre 4 498 420 F pour la même période de 1974, soit une augmentation de plus de 16 %.

SOCIÉTÉ ROCHEFORTAISE DE PRODUITS ALIMENTAIRES

La Société rochefortaise de produits alimentaires vient de s'assurer le contrôle de la société Brenez à Pessac (Gironde) par une prise de participation de 80 % dans le capital.

Cette société emploie actuellement trente-quatre personnes et a réalisé en 1974 un chiffre d'affaires (hors taxes) de 4 544 813,95 F.

Elle est spécialisée dans la fabrication d'emballages plastiques par soufflage et par injection, à savoir bouteilles, flaconnages, boîtes, bouchons, etc., en polychlorure de vinyl et en polyéthylène.

Mention spéciale doit être faite aux efforts constants de recherche et d'innovation qui ont permis à la société Brenez d'obtenir en 1971 l'Oscar de l'emballage pour avoir réalisé la première boîte poudreuse rechargeable, le Bazooka, et en 1975 de mettre au point le Bazoo-Jyp pour la pulvérisation des liquides, boîte rechargeable également et dont le développement permettra de concurrencer efficacement les aérosols.

Des projets importants sont envisagés, notamment l'extension des services de recherche et de gestion, ainsi que du service commercial, tant sur le marché national qu'à l'exportation.

M. Pierre Maurel, président de la Société rochefortaise, a été nommé président-directeur général.

CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE

Le bénéfice net de l'exercice 1974 s'est élevé à 37 885 368 F (et non à 87 885 368 F comme indiqué par erreur dans notre numéro daté 29 avril 1975) contre 31 540 119 F pour 1973.

ROUDIÈRE

Le chiffre d'affaires hors taxes a atteint pour 1974 251,36 millions de francs contre 222,48 millions de francs pour 1973, soit une augmentation de 13 %. Les exportations ont représenté 130,89 millions de francs contre 118,21 millions de francs en 1973, soit une progression de 10,7 %.

Le bénéfice d'exploitation de la société s'est élevé à 16,27 millions de francs après 12,7 millions de francs d'amortissements et 8,3 millions de francs de provision pour dépréciation du stock par suite de l'évolution des cours de la laine pendant l'année 1974 contre, pour l'année 1973, un bénéfice d'exploitation de 30,34 millions de francs et des amortissements de 11,1 millions de francs.

Après passation de 16,5 millions de francs de provision au compte de pertes et profits dont notamment 9,3 millions de francs au titre de l'impôt BIC, 3,8 millions de francs au titre de la provision pour la hausse des prix, 1,27 million de francs de provision pour investissements et réintégration de 4,9 millions de francs de provision pour fluctuation des cours, le bénéfice net s'élève à 8,61 millions de francs contre 11,34 millions de francs à fin 1973. Ce bénéfice net 1974 s'entend également après prise en compte du prélèvement exceptionnel de 18 % qui a représenté un montant de 1,89 million de francs.

Le bénéfice consolidé de l'exercice 1974 s'élève à 10,73 millions de francs contre, pour 1973, un montant de 11,44 millions de francs dans l'ancienne présentation, porté à 18,22 millions de francs dans la nouvelle présentation des comptes consolidés.

Tenant compte du caractère exceptionnel de plusieurs éléments qui ont entraîné la baisse des résultats en 1974, le conseil d'administration proposera à l'assemblée la distribution d'un dividende net de 13,50 F contre 13,10 F à chaque action, soit globalement 20,25 F contre 19,65 F pour l'exercice précédent. Ce dividende s'appliquera à 251 100 actions contre 204 000 à fin 1973, compte tenu de l'attribution gratuite de 40 800 actions nouvelles intervenue en 1974 et la création de 6 300 actions ayant rémunéré certains apports. Le montant total distribué sera ainsi en progression de 26,84 %.

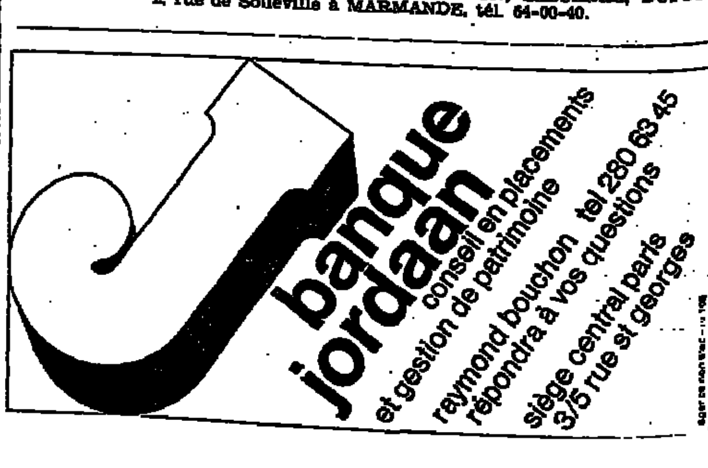
Par ailleurs, le conseil d'administration a pris connaissance du chiffre d'affaires hors taxes du premier trimestre 1975 qui s'est élevé à 76,4 millions de francs contre 63,4 millions de francs pour la période correspondante de 1974.

GROUPE IMETAL COMPAGNIE DES MINES DE HUARON

Le résultat de l'exercice 1974 s'établit à 4 630 818,36 F auquel s'ajoute un profit sur cessions d'actif de 1 402 405 F.

Ce montant s'entend après dotation aux amortissements et provisions pour investissements d'une somme totale de 10 000 361,52 F.

Le conseil proposera à l'assemblée ordinaire du 26 juin prochain la mise en paiement d'un dividende net de 10 F (contre 8,40 F pour l'exercice 1973) auquel s'ajoutera l'impôt déjà payé au Trésor de 5 F pour former un revenu global de 15 F par action (contre 12,60 F pour l'exercice précédent).



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

Marché plus résistant

Après quatre séances consécutives de baisse, la Bourse de Paris s'est relativement stabilisée. Malgré la diminution du volume des transactions, la baisse des cours s'est considérablement ralentie, se limitant, dans de nombreux cas, à quelques fractions, et une vingtaine de valeurs se sont même redressées de façon sensible. Les cotations de trois d'entre elles (Citroën, Maisons Phénix, Méci) ont, en outre, dû être différées en raison de la faiblesse de l'offre. Bref, le marché parait avoir trouvé un palier de résistance, ainsi qu'en témoigne l'indice Cappelier, dont le recul ne s'élevait qu'à 3,68 points à 853,54.

Ce comportement, à la veille du chômage du 1er mai, a surpris agréablement les professionnels et les habitués de la corbeille, qui s'attendaient plutôt à un nouvel alourdissement des cours, ne serait-ce qu'en raison de la tenue plutôt décevante de Wall Street. D'après les renseignements que l'on pouvait avoir auprès des charges, ce coup de frein à la baisse a été dû en grande partie aux achats effectués par les investisseurs étrangers, allemands en particulier.

Progrès de Crédit foncier de France, C.I.C. (ex-coupon de 6 F), C.C.F., S.I.A.S., Perrier, Ciments français, S.C.R.E.G., Pernod-Ricard, D.B.A., Electromécanique, Nouvelles Galeries, Printemps, Bic, Skis Rossignol.

Recul de Crédit national, Eurofrance, Suez, Carrefour, Olida, Auxiliaire d'Entreprises, Générale d'Entreprises, Bouygues, Poliet, Alsthom, CIT-Alcatel, Radiotechnique, Raffinage, Bellon, Air Liquide.

L'or a été également plus résistant. Le lingot a cédé 75 F à 22 700 F, le kilo en barre 20 F à 22 690 F et le napoléon 0,20 F à 238 F (après 238,10 F). Le volume des transactions a un peu augmenté : 10,9 millions de francs contre 9,78 millions.

Tassement des valeurs étrangères, notamment des américaines et des pétroles internationaux. Les mines d'or ont été étroitement irrégulières.

LONDRES

Nouvelle avance

Le marché accentue son avance vendredi à l'ouverture. Peu après les premières transactions, l'indice des industrielles enregistrait un gain de 4,2 points à 338,9. Progrès des banques et des pétroles. Les fonds d'Etat sont soutenus et les mines d'or résistantes.

OR (ouverture) dollars : 165 75 contre 166 ..

VALEURS	CLOTURE 30/4	COURS 2/5
War Loan 3 ½ %	23 1/8	23 3/16
Beecham	282 ...	287 1/2
British Petroleum	420 ...	424 1/2
Shell	292 ...	298 ...
Vickers	142 ...	143 ...
Imperial Chemical	242 ...	245 ..
Courtaulds	111 ...	114 ...
De Beers	288 ...	283 1/2
* Western Holdings	37 1/4	37 3/8
Rio Tinto Zinc Corp.	188 ...	194 ...
* West Driefontein	48 ...	47 7/8

(*) En livres.

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics	....	....
Effets privés	....	8 1/8 %
Moyen terme	....	7 7/8 %

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974)

	29 avril	30 avril
Valeurs françaises	132,6	133,2
Valeurs étrangères	137,1	136,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	76,5	76,5

NOUVELLES DES SOCIETES

VOYER S.A. — Perte de 36,7 millions de francs en 1974, dont 17,2 millions de francs de provision exceptionnelle sur filiales. Aucun dividende ne sera distribué.

ETABLISSEMENTS PORCHER. — Bénéfice net en 1974 : 7,71 millions de francs contre 14,65 millions en 1973 (bénéfice d'exploitation : 22,4 millions de francs contre 26,3 millions). Dividende global : 18,90 F, inchangé (+ 20 % en raison de l'attribution gratuite de 1 pour 5).

FOUGEROLLE. — Résultats nets consolidés pour 1974 : 26,6 millions de francs contre 17,8 millions. Dividende global : 9,75 F contre 7,80 F.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	1/5	2/5
1 dollar (en yens)	291 50	292 ..

NEW YORK

Vive reprise

La très forte reprise déclenchée mercredi par l'annonce d'une baisse de 0,5 % des stocks de produits manufacturés en mars, la première depuis août 1971, s'est poursuivie le 1er mai à Wall Street, si bien qu'en deux jours l'indice des industrielles a gagné 27,92 points (dont 9,62 jeudi) pour s'établir à 830,96, soit à son niveau le plus élevé depuis le 17 juin 1974.

La séance de jeudi a revêtu un caractère historique. C'était en effet ce jour qu'entrait en vigueur la loi abolissant les commissions de courtage fixe en usage depuis cent quatre-vingt-trois ans. Cette libération s'est passée sans heurts ni excitation, sinon dans les bureaux des « brokers ». Nombre d'opérateurs l'ont accueillie favorablement, estimant que la fin du système en place était plutôt favorable au marché. Mais ce facteur n'a pas été seul à promouvoir la poursuite de la hausse, qui s'est appuyée en bonne partie sur plusieurs déclarations optimistes, notamment celle du président de la Réserve fédérale faisant état d'un prochain redressement de l'économie.

Comme la veille, toutefois, la progression des cours n'a pas été générale, et les gains ne l'ont emporté sur les baisses que par 878 contre 503 avec 411 inchangés.

L'activité s'est accélérée : 20,65 millions de titres ont changé de mains contre 18,05 millions.

Indices Dow Jones : transports, 170,76 (— 0,62) ; services publics, 74,29 (+ 0,25).

VALEURS	COURS 30/4	COURS 1/5
Alcoa	46 ...	45 3/4
A.T.T.	48 7/8	49 5/8
Boeing	25 1/4	25 7/8
Chase Manhattan Bank	32 1/2	32 7/8
Du Pont de Nemours	126 1/2	129 ...
Eastman Kodak	104 1/2	108 1/2
Exxon	81 ...	83 1/2
Ford	35 ...	36 3/8
General Electric	46 ...	47 ...
General Foods	22 7/8	22 7/8
General Motors	43 ..	43 1/2
Goodyear	18 1/2	18 5/8
I.B.M.	209 7/8	209 1/4
I.T.T.	20 ...	20 1/4
Kennecott	36 ...	36 1/8
Mobil Oil	40 1/4	41 3/4
Pfizer	32 1/8	32 7/8
Schlumberger	83 3/4	85 1/2
Texaco	24 ...	23 5/8
U.A.L. Inc.	22 1/2	21 3/4
Union Carbide	54 1/4	54 3/8
U.S. Steel	64 1/8	63 7/8
Westinghouse	14 5/8	14 3/4
Xerox	74 3/8	75 ...

[illegible]

BOURSE DE PARIS — 30 AVRIL — COMPTANT

[illegible]

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger après la clôture la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

[illegible]

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demande ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 30/4	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 152	4 141	4 12
Canada ($ can. 1)	4 078	4 068	4 03
Allemagne (100 DM)	174 100	174 075	173 50
Belgique (100 fr.)	11 788	11 795	11 35
Danemark (100 krd.)	75 470	75 620	75
Espagne (100 pes.)	7 378	7 372	7 30
Grande-Bretagne (£ 1)	9 761	9 745	9 75
Italie (100 lires)	0 655	0 656	0 66
Norvège (100 krn.)	82 450	82 300	82 50
Pays-Bas (100 fl.)	171 050	171 275	171 25
Portugal (100 esc.)	16 920	16 930	16 20
Suède (100 krs.)	104 370	104 200	103 75
Suisse (100 fr.)	161 775	161 675	161 75

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 30/4
Or fin (kilo en barre)	22710 ..	22640 .
Or fin (kilo en lingot)	22775 ..	22700 .
Pièce française (20 fr.)	238 20	238
Pièce française (10 fr.)	167 50	168 50
Pièce suisse (20 fr.)	222 30	228 50
Union latine (20 fr.)	209 50	211
Souverain	213 80	213
Pièce de 20 dollars	999 60	1000 40
Pièce de 10 dollars	516 50	515 60
Pièce de 5 dollars	358 50	354 .
Pièce de 50 pesos	922 ..	914 .
Pièce de 10 florins	199 .	198 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A C D E F G H

PARTIES MERCREDI 30 AVRIL

Les personnes évacuées de l'ambassade de France à Phnom-Penh n'étaient pas arrivées vendredi matin à la frontière thaïlandaise

On était toujours sans nouvelles, vendredi matin 2 mai, des six cent trente-cinq personnes évacuées de l'ambassade de France à Phnom-Penh. Selon le dernier message envoyé par le consul, M. Dyrac, le 26 avril, avant que sa liaison radio ne soit interrompue, les personnes hébergées à l'ambassade depuis le 17 avril (ou les jours suivants) devaient quitter la capitale cambodgienne par la route, le 30 avril au matin.

On ignorait, jeudi 1er mai, où les réfugiés avaient passé la nuit, et même s'ils avaient tous quitté Phnom-Penh. Il avait été annoncé mercredi qu'un premier groupe était arrivé à Sisophon, localité qui se trouve à une soixantaine de kilomètres de la frontière thaïlandaise. D'autre part, deux berlines blanches avaient été aperçues, en territoire cambodgien, non loin de la frontière, ce qui laissait penser que des responsables khmers rouges étaient arrivés sur place.

L'ambassadeur de France en Thaïlande, M. Jean-Louis Toffin, devait rencontrer vendredi à 13 heures (heure locale), soit 7 heures (heure de Paris), le commandant de la place de Poïpet, au Cambodge. Aucun officiel khmer rouge ne s'est présenté. Les précédentes conversations entre Khmers rouges et diplomates avaient eu lieu sur le petit pont qui marque la frontière entre les deux pays, de part et d'autre d'une rangée de fil de fer barbelé, et en langue khmère, le khmer étant traduit en thaïlandais, puis en français.

Ces conversations avaient permis de savoir, sans néanmoins en acquérir la certitude qu'une partie au moins des réfugiés avaient quitté Phnom-Pen par la route, à bord de nombreuses voitures particulières et non de camions ou d'autobus. Les Khmers rouges avaient laissé entendre que les premiers véhicules du convoi étaient tombés en panne à quelques dizaines de kilomètres de la frontière, mais ils avaient refusé l'essence que leur avait offerte la Croix-Rouge. Jeudi, la radio de Phnom-Penh mentionnait de façon très vague dans ses bulletins d'information que *« des étrangers ont quitté Phnom-Penh aujourd'hui »*. (Les communications entre la capitale et Poïpet paraissaient inexistantes.)

Des centaines de personnes attendaient à proximité du poste frontière : les diplomates des vingt-deux nations qui ont des ressortissants parmi les personnes évacuées, des dizaines de journalistes, des officiels thaïlandais et des représentants de la Croix-Rouge internationale. Des autobus confortables, dotés de l'air conditionné, stationnaient non loin de là pour conduire le groupe de réfugiés dans les meilleures conditions à Bangkok. Le gouvernement français a dépêché sur place un haut fonctionnaire qui supervisera les opérations d'évacuation. On sait que Paris souhaitait que celles-ci se fassent par avion. Le ministre des affaires étrangères, M. Sauvagnargues, avait exprimé mardi la crainte qu'un certain nombre de réfugiés, souffrant de dysenterie, ne puissent supporter un long voyage par la route (il y a environ 400 kilomètres entre Phnom-Penh et la frontière).

Selon les derniers chiffres reçus à Bangkok de source diplomatique, le nombre de personnes regroupées dans l'enceinte de l'ambassade de France se montait le 25 avril à 525 Français et 110 autres étrangers (dont 8 Suisses, 2 Espagnols, 1 Canadien, 2 Italiens, 6 Nord-Américains, 5 Suédois, 5 Allemands de l'Ouest, 10 Belges, 1 Libanais, 2 Bulgares, 2 Japonais, 1 Thaïlandais, 2 Indonésiens, 2 Néo-Zélandais, 5 Allemands de l'Est, 16 Indiens, 12 Laotiens, 11 Pakistanais, 7 Soviétiques, 5 Britanniques, et 1 Russe apatride).

Une déclaration du GRUNC

Dans une déclaration diffusée jeudi matin par la mission du GRUNC à Paris, M. Chau Seng, envoyé spécial du prince Sihanouk en Europe, s'était élevé contre *« la présence dans les locaux de ce qui fut l'« ambassade » de France à Phnom-Penh de criminels de guerre, dont le traître Sirik Matak, et de centaines d'autres individus qui ont commis des crimes innombrables à l'encontre du peuple cambodgien »*. Il avait ajouté : *« Nous considérons que la restitution de tous les traîtres à nos autorités compétentes constitue une exigence légitime et raisonnable. »* Mais, le même jour, l'A.F.P. à Pékin indiquait, citant une *« source cambodgienne très bien informée »*, que, s'il est exact que M. Sirik Matak, ancien vice-premier ministre du régime Lon Nol, s'était réfugié à l'ambassade de France à Phnom-Penh lors de la prise de la ville par les Khmers rouges, *« il s'était rendu aux autorités quelques jours plus tard »*. Dans l'entourage du prince Sihanouk, dont M. Sirik Matak est un cousin, on paraissait minimiser la protestation de M. Chau Seng et la considérer comme dépassée par les faits. Tous les citoyens cambodgiens ont, en principe, été priés de quitter les locaux de la mission française quelques jours après y avoir trouvé refuge.

Jeudi 1er mai, M. Sarim Chhak, ministre des affaires étrangères du GRUNC, avait, dans une lettre adressée au secrétaire général des Nations unies, et câblée de Pékin, déclaré que le siège du Cambodge à l'ONU revenait « automatiquement » au GRUNC. Un porte-parole des Nations unies a annoncé que dès que le gouvernement royal enverra un chef de mission diplomatique, M. Waldheim *« acceptera ses lettres de créances »*. (Après la chute de Phnom-Penh, le représentant de la République khmère (régime Lon Nol) à l'ONU, M. Chhut Chhoeur, aurait demandé à bénéficier du droit d'asile aux Etats-Unis).

Au Cambodge, la préoccupation immédiate des nouveaux dirigeants paraît être de relancer la production de riz. Lundi soir, la radio de Phnom-Penh avait invité les paysans à ensemencer sans tarder leurs champs. Elle avait indiqué qu'une véritable égalité prévalait désormais dans le pays. *« Nous n'avons plus de classes pauvres, plus de classes aisées, plus de profiteurs, plus de gens exploités ; nous continuerons la lutte contre les impérialistes, les colonialistes et les facteurs naturels qui entravent la production »*, avait ajouté la radio.

QUESTIONS

M. Chau Seng, qui porte le titre d'envoyé spécial du prince Sihanouk en Europe, *s'est élevé* jeudi 1er mai contre la présence dans les locaux de l'ambassade de France au Cambodge de « criminels de guerre, dont le traître Sirik Matak ». Des Khmers « républicains » s'étaient, il est vrai, réfugiés dans l'ambassade. Ce qui a dû poser quelques problèmes aux diplomates français. Mais en quoi le modeste résident français ou le journaliste sont-ils responsables de cette affaire ?

M. Chau Seng, qui a passé, mis à part quelques courts séjours à Pékin, les cinq années de guerre sur ses terres du midi de la France, n'a guère souffert des hostilités. Ce serait s'immiscer dans les affaires intérieures cambodgiennes que de le lui reprocher. Il admettra pourtant que l'accueil qu'il a reçu en France contraste vivement avec la façon dont son gouvernement a traité les étrangers de Phnom-Penh. Les Khmers rouges, et en particulier M. Chau Seng, affirment qu'ils ne toléreront aucune « opération d'espionnage et de subversion sous couvert d'aide humanitaire ».

L'expérience récente d'organisations chrétiennes américaines servant de paravent à la C.I.A. leur donne raison. Mais ils devraient aussi savoir que, en adoptant une attitude contraire aux règles élémentaires du droit humanitaire, ils ont eux-mêmes donné de solides arguments aux forces extérieures qui ne songent qu'à compliquer leur tâche.

● DIX ANS DE RECLUSION POUR UNE FEMME MEURTRIERE DE SON AMANT. — La cour d'assises de Seine-Saint-Denis a condamné le 30 avril, à dix années de réclusion criminelle, Mme Ginette Vidal, quarante et un ans, qui, le 11 novembre 1972, à Clichy-sous-Bois, avait tué son amant, M. Gérard Osselin, à qui elle reprochait de se détacher d'elle. Quelques mois plus tôt, les deux amants avaient signé un *« contrat sur l'honneur »* sur papier timbré par lequel M. Osselin donnait à sa maîtresse un *« droit de mort »* sur sa personne en cas d'infidélité.

Le numéro du « Monde » daté 2 mai 1975 a été tiré à 555 568 exemplaires.

A la fin de sa visite

M. Ygal Allon a constaté une amélioration des relations franco-israéliennes

M. Ygal Allon, ministre des affaires étrangères israélien, a passé en Touraine la journée du jeudi 1er mai, la dernière de sa visite en France où il séjournait depuis lundi. M. Allon a visité les châteaux de la Loire. Le ministre israélien est parti ce vendredi pour Bonn.

M. Ygal Allon, a dressé mercredi, au cours d'une conférence de presse tenue à l'ambassade d'Israël, à Paris, le bilan de sa visite en France. Le ministre a qualifié M. Giscard d'Estaing de *« personnalité attachante »*. Au sujet du conflit du Proche-Orient, M. Allon a beaucoup insisté sur le fait que son gouvernement était prêt à retourner à la conférence de Genève. A propos des Palestiniens, il s'est montré intransigeant en refusant de considérer l'O.L.P. comme un interlocuteur valable pour d'éventuelles négociations.

Sur le plan bilatéral, le ministre a déclaré qu'*« au bout de huit mois de vent frais qui avait soufflé de l'Elysée vers Israël, les relations entre les deux pays ont été rétablies sur des bases solides. Le gouvernement français souhaite comme nous le retour à la situation normale de dialogue qui existait auparavant.* Le ministre a affirmé que les dirigeants français lui avaient fait comprendre qu'ils désiraient un Etat d'Israël fort qui ait des relations amicales avec la France : *« Si je compare la situation actuelle à celle qui régnait il y a six ou huit mois, je constate une amélioration »*, a-t-il ajouté.

Concernant le problème des garanties, notamment celles offertes par la France, M. Allon a dit : *« Quel gouvernement, quel Etat demanderait de telles garanties ? S'il s'agit de garanties pour les frontières, c'est à Israël et à ses voisins de négocier le tracé. Quant à des garanties internationales pour ces frontières, elles ne sauraient être un substitut pour des frontières sûres, reconnues et défendables. »* M. Allon a surtout insisté sur le dernier terme, affirmant que tout pays doit d'abord compter sur sa propre défense.

Interrogé sur la question des armes que la France pourrait livrer, le ministre a rappelé la levée de l'embargo sur les pays du champ de bataille et remarqué que la France était devenu un fournisseur d'armes pour les pays arabes : *« J'ai exprimé*, a-t-il dit, *aux dirigeants français ma préoccupation à ce sujet. »*

L'échec de la mission Kissinger

Parlant de l'échec de la dernière mission de M. Kissinger, M. Allon s'est exprimé avec beaucoup de mesure et avec une certaine confiance en l'avenir. M. Allon s'est déclaré persuadé que de nouvelles initiatives seraient prises : *« Où et quand, il est difficile de le prédire. Mes préférences vont à un accord global, mais je n'exclus pas de nouvelles négociations limitées sur un dégagement des forces ou bien sur un accord plus vaste fondé sur la fin de l'état de belligérance. Après tout, l'Egypte est toujours là et Israël aussi. »*

Répondant à une question sur les chances de reprise de la conférence de Genève, le ministre a déclaré : *« J'ai dit à mes interlocuteurs français que nous étions prêts à aller à Genève le moment venu, c'est-à-dire quand cette conférence aura été bien préparée et susceptible d'être fructueuse, car en cas d'échec nous pourrions courir le risque d'une nouvelle guerre. En outre, cette conférence devrait se réunir avec les mêmes participants qu'au début, sinon nous n'en sortirons pas. »*

Le ministre a été interrogé sur le parallèle entre le Vietnam du Sud et Israël : les Etats-Unis n'allaient-ils pas abandonner leur allié israélien comme ils avaient abandonner le Vietnam du Sud ? M. Allon a été catégorique : *« Il n'y a pas de parallèle possible,* affirma-t-il. *Les Américains tireront de l'expérience vietnamienne la leçon qu'il leur faut renforcer, au contraire, leurs alliés en Amérique du Sud et en Europe occidentale. Je crois qu'un Israël fort et stable est la meilleure garantie pour la stabilité du Proche-Orient. »* — R. D.

